



Nations Unies

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Rapport financier
et états financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2001 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**

**Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 5A (A/57/5/Add.1)**

Assemblée générale
Documents officiels
Cinquante-septième session
Supplément N° 5A (A/57/5/Add.1)

**Programme des Nations Unies
pour le développement**

**Rapport financier
et états financiers vérifiés**

**de l'exercice biennal clos
le 31 décembre 2001 et**

**Rapport du Comité
des commissaires aux comptes**



Nations Unies • New York, 2002

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Lettres d'envoi et de certification		vii
I. Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	1–60	1
Changements apportés durant l'exercice biennal aux conventions et pratiques comptables	4–8	2
Ressources ordinaires	9–14	4
Activités financées sur les autres ressources	15	7
Participation aux coûts	16–17	10
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	18–39	10
Programme de formation d'administrateurs auxiliaires	40–41	16
Réserve au titre des bureaux et logements hors siège	42–43	16
Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD	44–60	16
II. Rapport du Comité des commissaires aux comptes	1–194	20
A. Introduction	1–12	22
1. Recommandations précédentes auxquelles il n'a pas été donné entièrement effet	9–10	23
2. Principales recommandations	11–12	23
B. Questions financières	13–64	25
1. Aperçu général	13–25	25
2. Normes comptables du système des Nations Unies	26–29	27
3. Évaluation du matériel durable	30–36	28
4. Apurement des comptes bancaires et des placements	37–48	29
5. Rentrées de fonds indéterminées	49–51	31
6. Engagements non réglés	52–57	31
7. Comptes débiteurs	58–60	32
8. Prestations de fin de service	61–62	33
9. Passation par profits et pertes de pertes de caisse, pertes sur débiteurs et pertes matérielles	63	33
10. Versements à titre gracieux	64	34

C.	Questions de gestion	65–193	34
1.	Dépenses au titre des programmes	65–121	34
2.	Services communs	122–132	45
3.	Matériel durable	133–137	48
4.	Fonds d'affectation spéciale	138–148	49
5.	Gestion des ressources humaines	149–150	50
6.	Placements : séparation de fonctions incompatibles	151–154	51
7.	Achats	155–167	51
8.	Rapports de contrôle interne	168–176	53
9.	Politique de promotion d'un environnement de travail non polluant	177–180	55
10.	Technologies de l'information et de la communication	181–188	55
11.	Cas de fraude avérés ou présumés	189–193	58
D.	Remerciements	194	59
	Annexe		
	Mesures prises pour appliquer les recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999		60
III.	Opinion des commissaires aux comptes		68
IV.	États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001		69
	Abréviations		69
	Vue d'ensemble		72
	Dépenses, recettes et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001		72
	Actif, passif, réserve et solde des fonds au 31 décembre 2001		74
	État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001		78
	Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001		80
	État I. Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001		81
	I.1. Activités financées sur les ressources ordinaires		81
	I.2. Activités financées sur les autres ressources		82
	État II. Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2001		84
	II.1. Activités financées sur les ressources ordinaires		84
	II.2. Activités financées sur les autres ressources		87
	État III. État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001		89
	III.1. Activités financées sur les ressources ordinaires		89
	III.2. Activités financées sur les autres ressources		91

État IV. Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001 . . .	93
IV.1. Activités financées sur les ressources ordinaires	93
IV.2. Activités financées sur les autres ressources	94
Tableau 1. Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	95
Tableau 2. Dépenses au titre des programmes, par organisme d'exécution et par source de fonds	96
2.1. Dépenses d'appui des organisations et services d'appui techniques, par agent d'exécution et source de fonds	100
Tableau 3. Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 2001 : activités d'appui aux programmes, dépenses de gestion et d'administration, appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies	102
Tableau 4. Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut) et dépenses au regard du budget d'appui biennal (montant brut par grande catégorie de dépenses) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	103
Tableau 5. Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	104
5.1. État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	163
5.2. Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	191
5.3. Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	200
5.4. État des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion	201
Tableau 6. Services d'appui remboursables et activités accessoires : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	203
6.1. Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues au titre des contrats de services de gestion	208
6.2. Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	214
6.3. Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	215
6.4. Services d'appui remboursables : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	217
6.5. Activités spéciales : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	219
6.6. Bureau des services d'achats interorganisations : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	221

Tableau 7. Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	222
7.1. État des fonds d'affectation ponctuelle et des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	228
7.2. Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001	247
7.3. Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions	248
Tableau 8. Placements au 31 décembre 2001	251
Notes afférentes aux états financiers	255

Lettres d'envoi et de certification

[Le 30 avril 2002]

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 26.01 du Règlement financier, nous avons l'honneur de vous soumettre les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001, que nous approuvons par la présente lettre.

Des copies de ces états financiers sont également communiquées au Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

Nous, soussignés, constatons ce qui suit :

L'Administration se porte garante de l'intégrité et de l'objectivité des renseignements financiers inclus dans les présents états financiers.

Les états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables élaborées pour le système des Nations Unies et comprennent des montants qui sont fondés sur les meilleures estimations et reflètent le meilleur jugement de l'Administration.

Les procédures comptables et les systèmes connexes de contrôle interne en vigueur donnent l'assurance raisonnable que les actifs sont préservés, que les livres et les écritures reflètent dûment toutes les opérations et que, dans l'ensemble, les principes et procédures sont appliqués sur la base d'une répartition appropriée des tâches. Les vérificateurs internes des comptes du PNUD revoient régulièrement les systèmes de comptabilité et de contrôle. Des améliorations nouvelles sont apportées dans certains domaines.

L'Administration a pris les dispositions voulues pour que les commissaires aux comptes de l'ONU et les vérificateurs internes du PNUD aient pleinement et librement accès à toutes les écritures comptables et à toutes les données financières.

L'Administration étudie les recommandations du Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et des vérificateurs internes des comptes du PNUD. Les procédures de contrôle ont été révisées ou sont en cours de révision, selon les cas, comme suite à ces recommandations.

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Nous certifions que, sur la base de nos informations et en toute bonne foi, toutes les transactions matérielles ont été dûment comptabilisées et dûment incorporées dans les états financiers joints.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de notre très haute considération.

L'Administrateur
(*Signé*) Mark Malloch **Brown**

L'Administrateur assistant du Bureau
des services financiers et administratifs
(*Signé*) Jan **Mattsson**

[Le 27 juin 2002]

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous communiquer les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement présentés par l'Administrateur du Programme pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001. Ces états financiers ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes, dont l'opinion est jointe.

Je vous remets en outre le rapport du Comité sur les comptes du Programme pour l'exercice en question.

Le Vérificateur général des comptes de l'Afrique du Sud,
Président du Comité des commissaires aux comptes
de l'Organisation des Nations Unies
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Monsieur le Président de l'Assemblée générale
des Nations Unies
New York

Chapitre premier

Rapport financier pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

1. L'Administrateur a l'honneur de présenter ci-après son rapport financier ainsi que les états financiers vérifiés du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001 et le rapport du Comité des commissaires aux comptes. Ces rapports et comptes sont présentés conformément au Règlement financier du PNUD. Les états financiers se composent d'états et de tableaux, auxquels sont jointes des notes qui font partie intégrante des états financiers et portent sur tous les fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur ainsi que tous les fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

2. Dans les états financiers du PNUD, les chiffres ont été calculés en tenant compte des données relatives aux dépenses, fournies par les agents d'exécution. Dans la mesure du possible, ces données sont tirées des états financiers vérifiés de ces agents ou, lorsque ces états n'étaient pas disponibles à la date de clôture des comptes du PNUD en fin d'exercice, des états présentés par les agents pour vérification ou de leurs états non vérifiés.

3. À la date d'établissement des présents états financiers, la situation concernant les agents d'exécution était la suivante :

a) L'Organisation mondiale du tourisme avait communiqué des états financiers vérifiés;

b) Les organismes ci-après avaient communiqué leurs états financiers soumis pour vérification ou leurs états non vérifiés :

Agence internationale de l'énergie atomique
Banque africaine de développement
Banque asiatique de développement
Banque internationale pour la reconstruction et le développement
Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
Centre du commerce international
Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
Commission économique pour l'Afrique
Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
Commission économique pour l'Europe
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Département des Nations Unies pour les affaires économiques et sociales
Fonds monétaire international
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
Organisation de l'aviation civile internationale
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
Organisation internationale du Travail
Organisation internationale pour les migrations
Organisation maritime internationale
Organisation météorologique mondiale

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
Organisation mondiale de la santé
Société financière internationale
Union internationale des télécommunications
Union postale universelle

Changements apportés durant l'exercice biennal aux conventions et pratiques comptables

Conventions comptables

4. Les grandes conventions comptables appliquées pour l'établissement des états financiers sont récapitulées dans la note 2 afférente aux états financiers. Ces conventions sont globalement les mêmes que celles appliquées dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 1999. Les modifications qui y ont été apportées sont mentionnées dans la note 2.

Présentation des comptes

5. Comme suite à la recommandation du Comité administratif de coordination (devenu à présent le Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination) concernant l'application des normes comptables communes interorganisations et la présentation harmonisée des états financiers, le PNUD s'est conformé entièrement au modèle préconisé pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001.

6. En outre, le Conseil d'administration a harmonisé, dans sa décision 97/6, le mode de présentation des budgets du PNUD, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Fonds des Nations Unies pour la population. Dans la nouvelle présentation harmonisée, on fait la distinction entre les ressources ordinaires du PNUD, ses autres ressources (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD, services d'appui remboursables et autres activités diverses) et les activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD (Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), Programme des Volontaires des Nations Unies, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement). Le Programme a commencé à appliquer cette décision au cours de l'exercice 1996-1997 afin de faciliter au Comité l'examen des résultats financiers de l'exercice biennal.

7. Au terme de l'exercice biennal 2000-2001, le PNUD avait mobilisé au total 5 milliards de dollars de contributions, dont 25,6 % pour les activités financées sur les ressources ordinaires, 47,7 % pour les activités financées au moyen de la participation aux coûts, 17,7 % pour les activités des divers fonds d'affectation spéciale, 6 % au titre des services d'appui remboursables et des activités accessoires, et 3 % recueillis par le biais des fonds constitués par l'Assemblée générale qu'il administre.

8. Les dépenses totales se sont élevées à 5,2 milliards de dollars, dont 80,8 % (4,2 milliards de dollars) ont été consacrés aux activités relevant des programmes et des projets, 2,5 % (131,9 millions de dollars) aux dépenses d'appui des autres agents

d'exécution des Nations Unies, 14,7 % (771 millions de dollars) au budget d'appui biennal et 2 % (106,2 millions de dollars) aux dépenses accessoires. De ces dernières, 54 millions de dollars sont réservés à l'assurance maladie après la cessation de service, comme il est expliqué plus en détail dans la note 16 aux états financiers. Le tableau I.1 et la figure I.1 présentent un récapitulatif des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal.

Tableau I
État combiné des recettes et des dépenses au 31 décembre

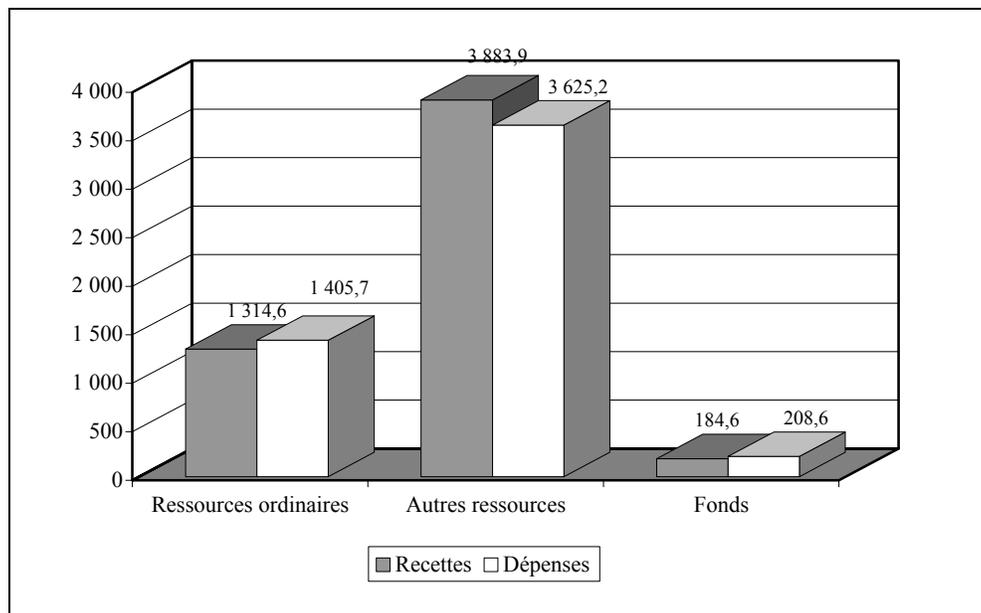
(En millions de dollars des États-Unis)

	<i>Ressources ordinaires</i>		<i>Autres ressources</i>		<i>Fonds</i>		<i>Total^a</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Recettes								
Contributions (montant net)	1 285,9	1 427,1	3 570,8	3 410,0	148,9	148,5	5 005,6	4 985,6
Intérêts créditeurs	(35,7)	68,3	181,6	127,1	14,7	20,8	160,6	216,2
Recettes diverses (montant net)	64,4	9,0	131,5	84,2	21,0	17,3	216,9	110,5
Total des recettes	1 314,6	1 504,4	3 883,9	3 621,3	184,6	186,6	5 383,1	5 312,3
Dépenses								
Au titre des programmes	710,9	1 077,8	3 333,2	3 275,1	164,2	159,8	4 208,3	4 512,7
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	75,8	89,9	45,9	57,5	10,2	6,2	131,9	153,6
Budget d'appui biennal	500,4	493,1	237,6	169,6	33,0	28,7	771,0	691,4
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	16,6	21,0	3,2	0,7	–	–	19,8	21,7
Service d'appui au développement	2,3	–	–	–	–	–	2,3	–
Appui sectoriel du PNUD	–	0,5	–	–	–	–	–	0,5
Autres dépenses	99,7	10,0	5,3	3,3	1,2	0,6	106,2	13,9
Total des dépenses	1 405,7	1 692,3	3 625,2	3 506,2	208,6	195,3	5 239,5	5 393,8
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(91,1)	(187,9)	258,7	115,1	(24,0)	(8,7)	143,6	(81,5)
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(91,1)	(187,9)	258,7	115,1	(24,0)	(8,7)	143,6	(81,5)
Ressources inutilisées								
Montant début de période	107,0	285,0	1 251,0	1 199,1	117,7	130,8	1 475,7	1 614,9
Virements, remboursements et économies	29,4	9,9	(19,3)	(63,2)	5,8	(4,4)	15,9	(57,7)
Montant fin de période	45,3	107,0	1 490,4	1 251,0	99,5	117,7	1 635,2	1 475,7

^a Montants globaux seulement, non consolidés.

Figure I.1
**Récapitulatif des recettes et des dépenses pour l'exercice biennal
 clos le 31 décembre 2001**

(En millions de dollars des États-Unis)



Ressources ordinaires

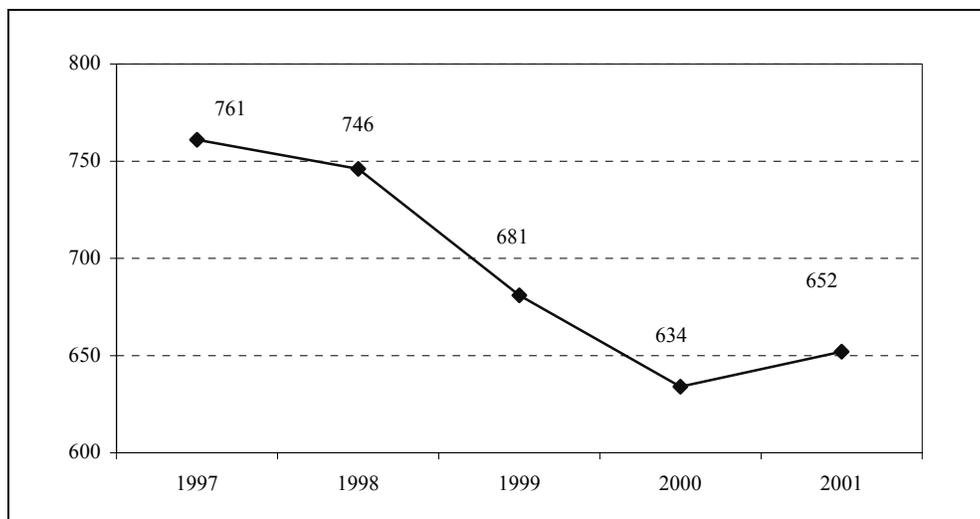
Recettes

9. Les contributions volontaires ont baissé de 9,9 % (soit 141,2 millions de dollars) par rapport à l'exercice biennal précédent (voir fig. I.2).

10. Les intérêts créditeurs correspondent à un rendement moyen d'environ 6 %. Les recettes diverses consistent essentiellement en gains ou pertes de change, dont 19,2 millions de dollars de gains réalisés dans la gestion des devises.

Figure I.2
État des contributions destinées aux activités financées sur les ressources ordinaires au 31 décembre

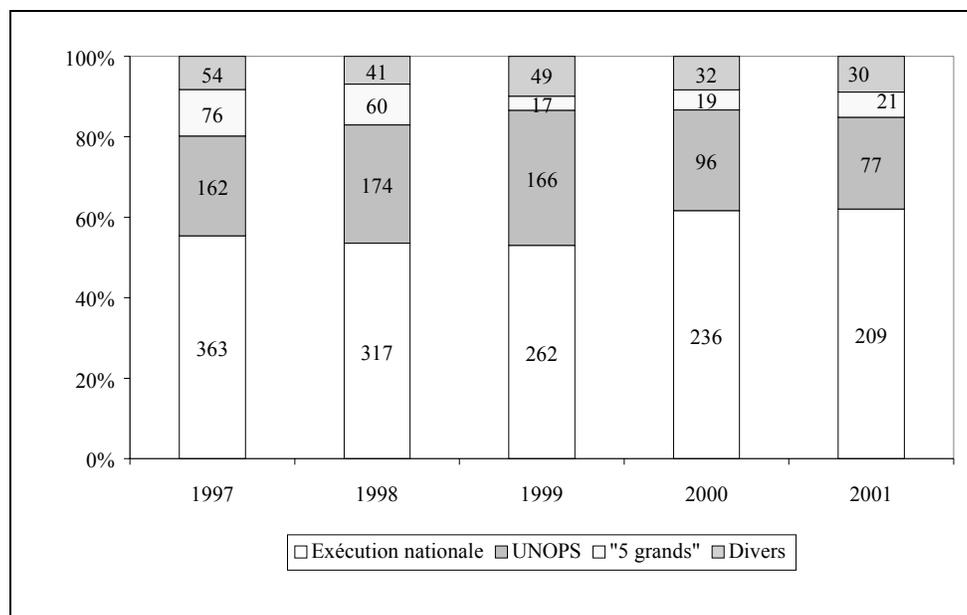
(En millions de dollars des États-Unis)



Dépenses

11. Les dépenses au titre des programmes (y compris les dépenses d'appui aux programmes) ont diminué de 381 millions de dollars, passant de 1,2 milliard pour l'exercice biennal 1998-1999 à 0,8 milliard pour l'exercice biennal 2000-2001. Conformément à la politique appliquée par le PNUD, l'exécution nationale demeure la modalité la plus employée pour l'exécution des projets. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, l'exécution par les pays bénéficiaires a représenté 445,3 millions de dollars, soit 56,6 % du montant total des dépenses afférentes aux programmes financés à l'aide des ressources ordinaires, contre 579,3 millions de dollars, soit 53,8 % du montant total des dépenses en question pour l'exercice 1998-1999 (voir fig. I.3).

Figure I.3
Dépenses par modalité d'exécution au 31 décembre
 (En millions de dollars des États-Unis)



12. La part du système des Nations Unies dans les dépenses afférentes aux programmes a été ramenée de 167 millions de dollars en 1998-1999 à 102 millions de dollars en 2000-2001, soit une baisse de 39 %. La nette diminution des projets exécutés par les « cinq grands » (Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation internationale du Travail) tient principalement au fait que les dépenses engagées par le PNUD dans le cadre du programme de l'ONU « pétrole contre nourriture » en Iraq, qui étaient financées à l'aide des ressources ordinaires, ont été transférées vers un fonds d'affectation spéciale figurant à la rubrique Autres ressources.

13. Le budget d'appui biennal pour l'année 2001 était supérieur à celui de 2000, ce qui s'explique dans une large mesure par l'augmentation des dépenses qui se produit généralement durant la deuxième année de l'exercice biennal. Par rapport à 1998-1999, où le budget d'appui biennal brut s'établissait à 545 millions de dollars, celui de l'exercice 2000-2001 n'a qu'une augmentation marginale de 1,5 %, atteignant 553 millions de dollars. Le budget d'appui biennal net pour l'exercice 2000-2001 s'est élevé à 500 millions de dollars, soit 18 millions de moins que le budget net approuvé et une économie globale de 3,4 %. Ventilées par catégories, les dépenses se sont établies comme suit : 56 % (55 % en 1998-1999) ont été consacrés aux activités d'appui aux programmes, 21 % à la gestion et à l'administration (23 % en 1998-1999) et 23 % à l'appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies (22 % en 1998-1999). Soixante-trois pour cent des dépenses ont été engagés par les bureaux de pays et 37 % par le siège, y compris les Volontaires des Nations Unies (VNU) et le Bureau des services d'achats interorganisations.

Ressources inutilisées

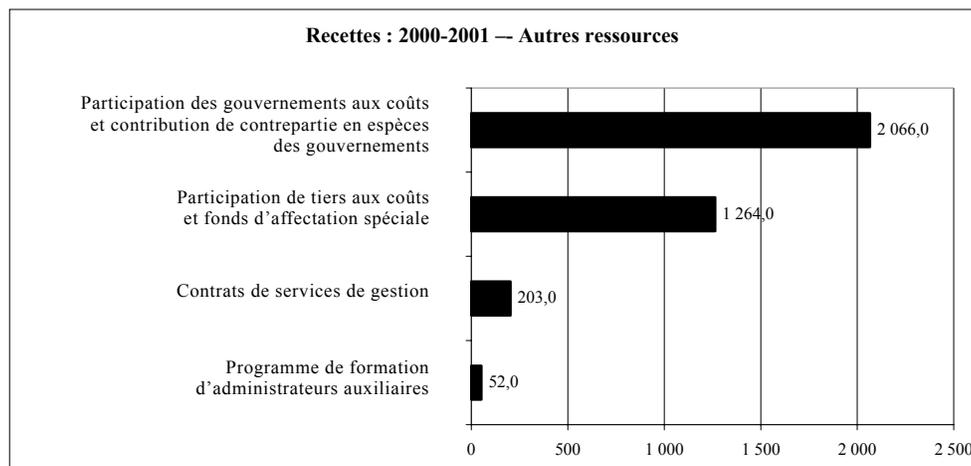
14. La baisse des contributions volontaires, associée à une diminution un peu moins importante des dépenses consacrées à l'exécution des programmes et des projets, a entraîné un tassement des ressources ordinaires inutilisées, qui s'élevaient à 45 millions de dollars au 31 décembre 2001. De cette somme, qui représentait environ 0,8 mois des dépenses totales, contre 107 millions de dollars, soit environ quatre mois de dépenses totales, pendant l'exercice précédent, 11,4 millions de dollars constituaient une réserve provisoire pour les technologies de l'information et de la communication.

Activités financées sur les autres ressources

Figure I.4

Recettes destinées aux activités financées sur les autres ressources pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En millions de dollars des États-Unis)



15. L'augmentation générale de 4,7 % des recettes destinées aux activités financées sur les autres ressources n'a joué que pour les fonds d'affectation spéciale. L'augmentation de 282 millions de dollars (46 %) des contributions aux fonds d'affectation spéciale et la diminution de 77 millions de dollars (3 %) des contributions de contrepartie sont dues au fait que le fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq n'est plus, comme auparavant, constitué de contributions de contrepartie (voir fig. I.4 et tableau I.2).

Tableau I.2

Activités financées sur les autres ressources de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En millions de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale		Contrats de services de gestion		Programme de formation d'administrateurs auxiliaires		Réserve pour les bureaux et logements hors siège		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Éliminations		Total		
	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	
Recettes																					
Contributions	2 375	2 452	9	11	887	604	230	283	52	53	-	-	-	-	18	8	-	-	3 571	3 411	
Intérêts créditeurs	99	49	-	-	43	50	18	17	-	-	-	-	21	11	-	-	-	-	182	127	
Recettes diverses	1	-	-	-	3	-	-	-	-	-	4	6	202	164	-	-	(80)	(87)	131	83	
Total des recettes	2 475	2 501	9	11	933	654	248	300	52	53	4	6	223	175	18	8	(80)	(87)	3 884	3 621	
Dépenses																					
Au titre des programmes	2 217	2 270	9	7	829	642	231	306	46	50	-	-	-	-	-	-	-	-	3 333	3 275	
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	20	27	-	-	20	23	-	-	6	6	-	-	-	-	-	-	-	-	46	56	
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1	-	-	3	1	
Budget d'appui biennal (montant net)	80	77	-	-	55	33	-	-	-	-	1	3	173	134	9	9	80	(87)	238	169	
Autres dépenses	-	-	-	-	4	3	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	5	3	
Total des dépenses	2 317	2 374	9	7	908	701	231	306	52	56	2	3	173	134	12	10	80	(87)	3 625	3 504	
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	158	127	-	4	25	(47)	17	(6)	-	(3)	2	3	50	41	6	(2)	-	-	259	117	
Économies réalisées sur les obligations au titre de l'exercice biennal précédent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3	1	-	-	-	-	3	1	
Virement (aux) provenant des réserves	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(11)	-	-	-	-	-	(11)	-	

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>				<i>Fonds d'affectation spéciale</i>				<i>Contrats de services de gestion</i>				<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>				<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>				<i>Services d'appui remboursables</i>				<i>Activités spéciales</i>				<i>Éliminations</i>				<i>Total</i>			
	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999						
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant (montant net)	(10)	-	-	-	-	(5)	(6)	(4)	-	-	-	(3)	2	(54)	3	-	-	-	-	(11)	(66)																	
Solde des fonds au 1er janvier 1999	700	573	20	16	392	444	72	82	5	8	(6)	(6)	69	81	(1)	1	-	-	1 251	1 199																		
Solde des fonds au 31 décembre 2001	848	700	20	20	417	392	83	72	5	5	(4)	(6)	113	69	8	(1)	-	-	1 490	1 251																		

Participation aux coûts

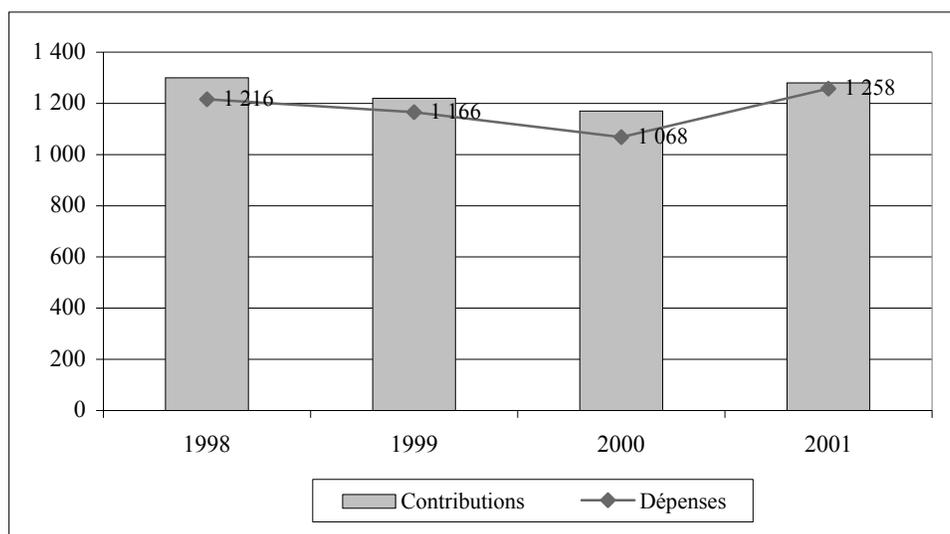
16. La modalité de financement par participation aux coûts est restée la plus importante pour le PNUD, malgré une réduction des contributions de 77 millions de dollars. Sur le montant total de 2 milliards 375 millions de dollars reçus en 2000-2001, 377 millions sont attribuables à des tiers (326 millions en 1998-1999) et 1 milliard 997 millions aux gouvernements (2 milliards 125 millions de dollars en 1998-1999) (voir fig. I.5).

17. Les dépenses au titre des programmes et les dépenses d'appui remboursées aux agents de réalisation et d'exécution en 2000-2001 ont baissé de 61 millions de dollars par rapport à 1998-1999 (2 milliards 298 millions de dollars) pour se situer à 2 milliards 237 millions de dollars.

Figure I.5

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre de la participation aux coûts au 31 décembre

(En millions de dollars des États Unis)



Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD

18. Les résultats financiers des fonds d'affectation spéciale sont présentés en détail dans les tableaux 5 à 5.3. Au total, 86 fonds d'affectation spéciale et 69 fonds d'affectation ponctuelle ont été constitués durant l'exercice biennal 2000-2001 et 6 fonds d'affectation spéciale ont été clôturés. En outre, 78 fonds d'affectation spéciale et 15 fonds d'affectation ponctuelle financés par l'Agence suédoise du développement international ont été regroupés en un seul fonds d'affectation spéciale. Ce sont le secteur de l'environnement et les pays ou territoires en situation d'après conflit qui ont absorbé l'essentiel des ressources mobilisées par les fonds d'affectation spéciale.

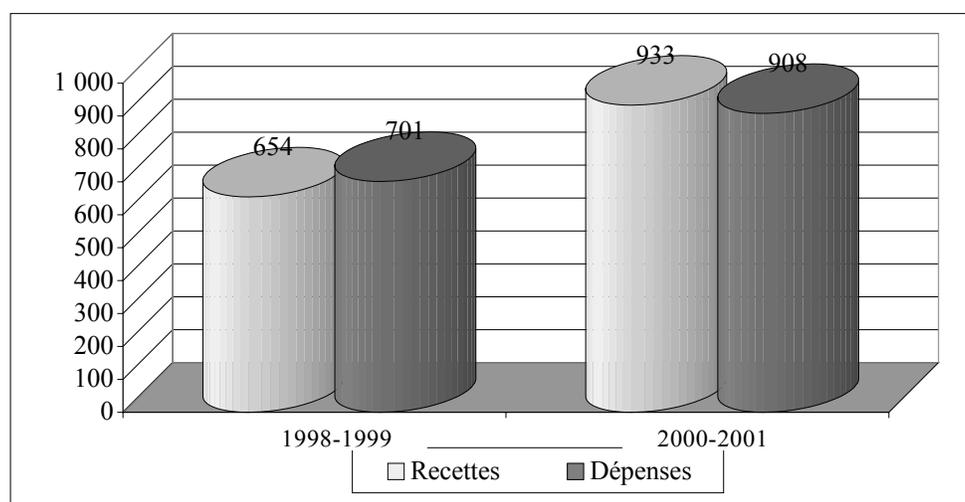
19. Au titre des fonds d'affectation spéciale consacrés à l'environnement, en 2000-2001, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le Fonds multilatéral aux fins

d'application du Protocole de Montréal, le Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » et le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification (UNSO) ont reçu 299 millions de dollars, soit 34 % du total des contributions aux fonds d'affectation spéciale. Le FEM à lui seul a reçu 233 millions de dollars. Les pays et territoires en situation d'après conflit, tels que l'Iraq, le Rwanda, l'Angola et le territoire palestinien ont également constitué un secteur important des activités dans ce domaine. Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq a reçu 186 millions de dollars en 2000-2001 (voir fig. I.6).

Figure I.6

Récapitulatif des recettes et des dépenses des fonds d'affectation spéciale au 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification

20. Au cours de l'exercice biennal, le Bureau du PNUD de la lutte contre la désertification et la sécheresse (UNSO) a apporté un soutien technique et financier à 60 pays pour les aider à élaborer leur programme d'action national en vue de l'application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Une aide a été fournie à l'élaboration de programmes d'action sous-régionaux en Afrique et en Amérique latine et dans les Caraïbes ainsi qu'aux fins de la constitution de partenariats et de renforcement de capacités afin de mobiliser des ressources en Afrique. Un appui technique ainsi qu'en matière de politique stratégique et de renforcement des capacités a été fourni en vue de l'intégration de la problématique des terres arides à la planification nationale du développement et à d'autres cadres macroéconomiques, ainsi que pour constituer et élargir la base de savoir au sujet des questions des terres arides.

21. L'année 2001 a été marquée par d'importants changements pour l'UNSO, sur le plan de ses opérations et de son siège. À la fin de juin 2001, l'UNSO a été transféré de New York à Nairobi dans le cadre de l'objectif de l'Administrateur de

rapprocher les services des pays de programme. L'UNSO a commencé à fonctionner à Nairobi le 1er juillet 2001 et continue de fournir aux pays touchés dans le monde entier un appui de base global pour l'aménagement des terres arides. Au début de 2002, le PNUD a créé le Centre de développement des terres arides à Nairobi, qui est un des trois centres thématiques du Bureau des politiques de développement de par le monde. Ce nouveau centre englobe l'UNSO dans le cadre du réseau décentralisé de conseillers du Bureau. Dans la logique du réaménagement de la gestion au PNUD, le Centre de développement des terres arides fournit des orientations et un appui aux programmes par l'intermédiaire des bureaux de pays. Le Centre a formulé un nouveau programme de développement intégré des terres arides expérimenté dans 16 pays d'Afrique et dans les États arabes.

22. Les dépenses totales au titre des programmes ont été ramenées de 9,9 millions de dollars en 1998-1999 à 5 millions de dollars en 2000-2001. Les ressources imprévues ont accusé une baisse de 39 %, passant de 14,5 millions à 8,8 millions de dollars.

Fonds pour l'environnement mondial

23. Le Conseil du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a tenu quatre réunions officielles, au printemps et à l'automne de 2000 et de 2001. En outre, il a tenu quatre réunions intersessions officieuses en été et en hiver, au cours desquelles il a examiné et approuvé pour les exercices 2001 et 2002 les plans stratégiques et les budgets administratifs du Fonds, ainsi que les objectifs concernant les allocations de ressources au titre des programmes de travail et les honoraires des agents de réalisation pour le PNUD/FEM. De son côté, le secrétariat du FEM a procédé en 2000 et 2001 à une évaluation distincte de l'exécution de tous les projets, de grande et moyenne envergure, financés par le FEM.

24. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les programmes de travail et les budgets administratifs approuvés du FEM ainsi que les honoraires des agents de réalisation se sont élevés au total à 434,3 millions de dollars, soit 19 % de plus qu'au cours de l'exercice 1998-1999 (362 millions de dollars). Les dépenses totales au titre des programmes se sont chiffrées à 200 millions de dollars en 2000-2001, contre 135 millions en 1998-1999, ce qui représente une augmentation de 48 %.

25. Les contributions périodiques versées au FEM en 2000-2001 par son dépositaire, la Banque mondiale, se sont élevées à 223 millions de dollars, contre 130 millions en 1998-1999. Le FEM a en outre recueilli 11 millions de dollars au titre de la participation aux coûts et des projets financés par des fonds d'affectation ponctuelle et à d'autres titres (contre 10 millions en 1998-1999).

Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

26. Le Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal a été créé en 1991 pour exécuter des programmes nationaux visant à éliminer progressivement les chlorofluorocarbones, les halons et autres substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Quatre agents de réalisation ont été désignés pour exécuter ce programme : le PNUD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI) et la Banque mondiale.

27. Pour atteindre cet objectif, le PNUD axe ses activités sur les éléments suivants :

- a) Formulation de programmes nationaux pour le Protocole de Montréal;
- b) Études, plans nationaux et sectoriels (programmes pluriannuels axés sur l'efficacité);
- c) Formation technique et projets de démonstration;
- d) Renforcement institutionnel et mise en place de capacités nationales;
- e) Projets d'investissement avec transfert de technologie.

28. Les contributions reçues pour la période 2000-2001 se sont montées à 61 millions de dollars (77 millions en 1998-1999). Les dépenses au titre de programmes ont atteint au total 83 millions de dollars en 2000-2001, contre 70 millions en 1998-1999.

Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »

29. Une équipe de consultants indépendants a mené l'an dernier une évaluation mondiale de la phase pilote de Capacités 21 (1992-2001). Tout en considérant que Capacités 21 avait été un succès, l'équipe a estimé qu'il n'avait pas atteint suffisamment de pays ou de communautés et devrait être étendu avec un mandat plus large. L'équipe a également recommandé un cadre pour l'avenir qui, à l'issue de consultations approfondies à la direction du PNUD, a été transformé en une structure intitulée « Capacités 2015 ». Succédant à Capacités 21, Capacités 2015 part d'une approche communautaire élargie qui n'est pas limitée au programme Action 21, mais qui élaborera en outre des synergies avec d'autres initiatives de renforcement de capacités, en particulier des stratégies de réduction de la pauvreté, des accords multilatéraux sur l'environnement et des stratégies de développement durable. Le fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » devrait être l'instrument financier de « Capacités 2015 ».

30. Le montant total des ressources mobilisées en 2000-2001 a été de 2 millions de dollars (7 millions en 1998-1999, soit une baisse de 71 % par rapport à l'exercice précédent). Les dépenses totales au titre des programmes ont légèrement baissé en 2000-2001, passant de 16 millions de dollars en 1998-1999, à 15 millions de dollars.

Compte de l'énergie

31. Les activités du Compte de l'énergie, qui sont financées par des fonds extrabudgétaires, sont axées sur le programme de financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie, qui appuient le dialogue au sujet des politiques, le renforcement des institutions, la mise en place de cadres réglementaires, et le développement de capacités aux fins de la formulation et de l'exécution de projets de création d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables, et de l'adoption de mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie à l'intention des utilisateurs résidentiels, commerciaux, agro-industriels et institutionnels. Elles sont conçues pour créer les conditions et les mécanismes voulus pour que les organismes de crédit consentent des prêts à ces petits utilisateurs. Le programme de financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie est conforme à l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD, qui part du principe que les approches traditionnelles de l'énergie en font un

obstacle au développement socioéconomique et ne sont pas viables. Il donne lieu actuellement, dans certains pays d'Asie, à des activités menées conjointement avec la Banque mondiale. Les activités auxquelles il a donné lieu dans les pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SACD) ont été menées à bien et feront bientôt l'objet d'un suivi auquel la Banque africaine de développement sera associée. Le Compte de l'énergie a reçu 1,1 million de dollars de contributions en 2000-2001 (contre 1,8 million en 1998-1999) et ses dépenses se sont élevées à 1,7 million de dollars (contre 2,2 millions en 1998-1999).

Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien

32. La stratégie du PNUD concernant le Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien a un double objectif :

a) Utiliser les ressources de base limitées du Fonds de manière catalytique pour mettre en chantier des programmes hautement prioritaires de renforcement des capacités qui seront ensuite soutenus et étoffés en grande partie par des contributions volontaires des donateurs bilatéraux;

b) Assurer, à l'aide de structures d'exécution conjointes, la viabilité de ces programmes et, ainsi, le maintien en place à long terme et la responsabilisation des homologues palestiniens intervenant au niveau local.

33. Les recettes totales du Fonds se sont chiffrées en 2000-2001 à 62 millions de dollars, contre 69 millions en 1998-1999, soit une baisse de 9 %. Les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 58 millions de dollars en 2000-2001 (66 millions en 1998-1999), faisant ainsi du PNUD l'un des principaux organismes qui exécutent des projets financés par des donateurs dans le territoire palestinien occupé. Conformément aux stratégies et initiatives définies dans son programme-cadre, le Fonds a mis davantage encore l'accent, pendant l'exercice biennal, sur la promotion de thèmes relatifs au développement humain durable tels que l'élimination de la pauvreté, la viabilité des modes de subsistance, la participation des femmes au développement et la gestion de l'environnement, ainsi que sur plusieurs activités relatives aux infrastructures.

34. En 2000-2001, le Fonds a poursuivi les activités entreprises pendant l'exercice biennal précédent pour améliorer la gestion des affaires publiques aux niveaux local, municipal et central de l'Autorité palestinienne, en tirant pleinement parti des compétences considérables disponibles au niveau local.

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

35. Le PNUD a créé le Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda en avril 1995 afin de renforcer les activités qu'il mène pour soutenir le programme de réconciliation nationale, de réinsertion, de redressement socioéconomique et de relèvement du Gouvernement rwandais.

36. En février 1997, le PNUD a autorisé son bureau de pays au Rwanda à exécuter directement les activités financées par le Fonds. La guerre civile et le génocide de 1994 ayant réduit la capacité du Gouvernement de formuler et d'exécuter des projets, il s'agissait, en autorisant le bureau de pays du Rwanda à exécuter directement les activités, de mettre en place un système géré par le PNUD qui permette de réagir rapidement et efficacement à la crise.

37. D'une manière générale, les projets directement exécutés par le PNUD au Rwanda portent sur des secteurs essentiels dans la situation actuelle du pays, tels que la réinsertion et la réinstallation des rapatriés, la gestion des affaires publiques, la justice et le développement social. La plupart de ces projets sont de courte durée et à effet rapide. Le PNUD a exécuté directement 29 % de l'ensemble des projets approuvés et 37 % des projets au titre du Fonds d'affectation spéciale.

38. En 2000-2001, le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a recueilli 9 millions de dollars de contributions, contre 32 millions en 1998-1999. Les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 29 millions de dollars, contre 47 millions en 1998-1999. Au 31 mai 2002, le PNUD avait mobilisé depuis 1995 118 millions de dollars au moyen du mécanisme du Fonds d'affectation spéciale.

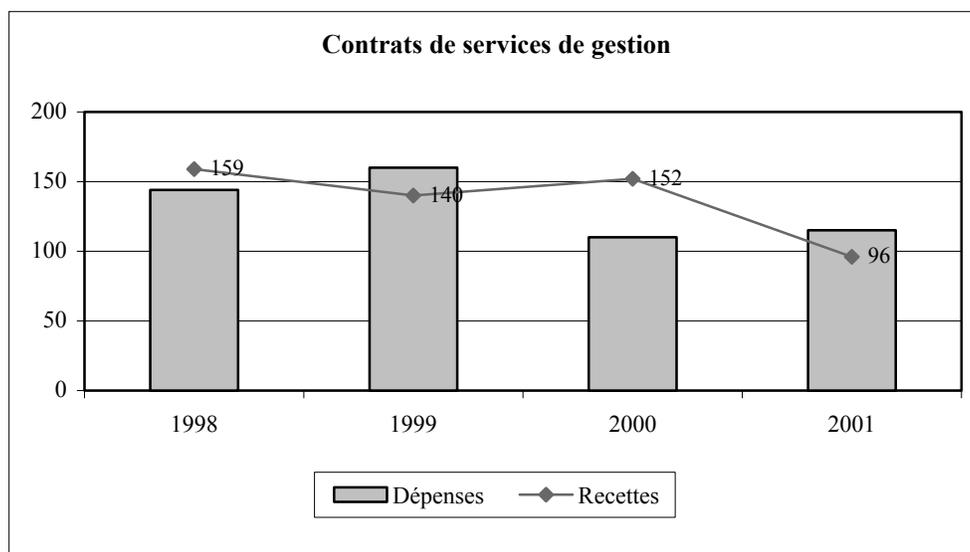
Contrats de services de gestion

39. Les contrats de services de gestion que le PNUD a passés avec divers donateurs (voir tableau 6.1) sont exécutés pour son compte par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS). Durant l'exercice biennal considéré, 63 nouveaux contrats ont été exécutés, 13 contrats ont été liquidés financièrement et 32 menés à bien sur le plan opérationnel. Le montant total des recettes a diminué de 17 % en 2000-2001, passant de 300 millions de dollars en 1998-1999 à 248 millions. Le montant total des dépenses a baissé de 25 % en 2000-2001 pour se situer à 231 millions de dollars, contre 306 millions en 1998-1999 (voir fig. I.7).

Figure I.7

Récapitulatif des recettes et des dépenses au titre des contrats de services de gestion au 31 décembre

(En millions de dollars des États-Unis)



Programme de formation d'administrateurs auxiliaires

40. Ce programme, qui est financé par 19 pays, touche actuellement 252 administrateurs auxiliaires, dont 203 travaillent dans les bureaux de pays et 49 à New York et dans d'autres villes sièges. Au 31 décembre 1999, ils étaient 274, dont 247 dans les bureaux de pays et 27 à New York et dans d'autres villes sièges.

41. Les contributions versées au titre du programme au cours de l'exercice biennal 2000-2001 se sont élevées à 52 millions de dollars, contre 53 millions en 1998-1999. Les dépenses ont baissé de 56 millions de dollars en 1998-1999 à 52 millions en 2000-2001.

Réserve au titre des bureaux et logements hors siège

42. Avec l'appui du Conseil d'administration, le PNUD se prépare à liquider des maisons et des bureaux qu'il a acquis sur le terrain et a déjà constitué des provisions pour couvrir les montants à passer éventuellement par profits et pertes.

43. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les recettes de la réserve au titre des bureaux et des logements hors sièges, constituées presque intégralement par des loyers, se sont élevées à 3,9 millions de dollars, soit une baisse de 1,6 million de dollars par rapport aux 5,5 millions enregistrés en 1998-1999. Le solde de la réserve a été excédentaire de 1,4 million de dollars en 2000-2001, contre 2,5 millions en 1998-1999.

Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD

44. Les fonds constitués par l'Assemblée générale sont les suivants : FENU, VNU, UNIFEM, FANUERN et Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement. Leurs résultats financiers sont détaillés aux tableaux 7 à 7.3. Le FENU, les VNU et UNIFEM demeurent les plus actifs, ayant assuré, en 2000-2001 99,6 % du volume d'exécution de l'ensemble des fonds (99 % en 1998-1999). Les recettes combinées de ces trois fonds ont représenté 99,7 % de celles de l'ensemble des fonds en 2000-2001 (98,7 % en 1998-1999).

Fonds d'équipement des Nations Unies

45. Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) vise essentiellement à réduire la pauvreté en axant de petits investissements sur deux domaines, la gouvernance locale et le microfinancement. Le Fonds définit cette approche particulière comme l'investissement avec les pauvres. Cette démarche lui permet de renforcer les capacités productives et l'autonomie des collectivités démunies en leur permettant d'accéder plus facilement aux infrastructures et services locaux essentiels et de mieux orienter les investissements économiques et sociaux qui ont une incidence directe sur leurs modes de vie et leurs moyens de subsistance.

46. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, le FENU s'est fixé pour priorité d'appliquer les recommandations de l'évaluation externe de 1999, entérinée par le Conseil d'administration du PNUD en septembre 1999 dans sa décision 99/22. Le FENU a appliqué intégralement cette décision. Des évaluations externes

indépendantes portant chaque année sur l'activité du Fonds continuent de montrer que ces opérations contribuent de manière notable au bien-être des pauvres tout en appuyant vigoureusement la stratégie globale de développement local du FENU. L'officialisation d'accords de partenariat avec le PNUD dans le domaine du microfinancement a constitué un progrès important et des discussions sont en cours au sujet d'accords analogues dans le domaine de la gouvernance locale. Le FENU a réaligné ses programmes et projets sur ses nouvelles politiques, s'est attaché à réduire ses coûts administratifs et a souligné l'intérêt de ses programmes pilotes auprès d'autres donateurs et gouvernements afin d'en assurer la reproduction.

47. Les contributions de base versées au Fonds se sont élevées à 48 millions de dollars en 2000-2001, contre 58 millions en 1998-1999. La baisse de 17 % par rapport à 1998-1999 est imputable à des taux de change défavorables ainsi qu'au retrait d'un donateur. Il convient de noter que cette réduction est intervenue malgré l'adjonction de quatre nouveaux pays du Comité d'aide au développement de l'OCDE à la liste des donateurs du FENU. En 1998, 11 projets ont été approuvés pour un montant total de 36,3 millions de dollars et 13 projets représentant 56,3 millions de dollars ont été approuvés en 1999. Si les objectifs de 1998 n'ont pas été atteints à cause de la situation d'urgence régnant dans certains pays visés par le programme du Fonds, les objectifs de 1999 ont été dépassés, des projets approuvés pour 1998 ayant été reportés en 1999. En 2000, quatre projets représentant 19,1 millions de dollars ont été approuvés et cinq autres, représentant 10,6 millions de dollars, l'ont été en 2001. Les dépenses au titre des projets (y compris les dépenses d'appui aux programmes) ont été de 78 millions de dollars en 2000-2001, contre 88 millions en 1998-1999.

Volontaires des Nations Unies

48. L'exercice biennal 2000-2001 a marqué un tournant important pour les Volontaires des Nations Unies. Fort de trois décennies d'expérience et des apports de quelque 30 000 citoyens du monde qui se sont portés volontaires pour exécuter des activités des Nations Unies en faveur de la paix et du développement, le Programme des Volontaires des Nations Unies a joué son rôle de centre de coordination de l'Année internationale des Volontaires en 2001, tout en développant ses propres activités de programme. Grâce à son rôle de centre de coordination, le Programme des Volontaires des Nations Unies a mieux saisi la valeur du volontariat en tant que concept de développement, et a pu mesurer l'importance de ses contributions économiques à la société et du rôle de facteur de cohésion sociale qu'il remplit en instaurant la confiance et la réciprocité.

49. Du point de vue du nombre des missions et des Volontaires, le Programme des Volontaires des Nations Unies a continué de se développer en 2000 et 2001, l'équivalent financier de toutes les activités dans le contexte du système des Nations Unies dépassant chaque année les 100 millions de dollars. Les activités de coopération pour le développement ont continué de dominer le Programme. Par ailleurs, la tendance au développement des activités dans le domaine de l'aide humanitaire et des secours d'urgence, de la consolidation de la paix et de l'appui électoral s'est accentuée.

50. En 2001, 5 090 Volontaires ont participé à 5 432 missions, soit la cinquième année record consécutive pour le Programme des Volontaires des Nations Unies. Venant de 160 pays, les Volontaires ont participé aux efforts de développement et de

consolidation de la paix dans 140 pays. La majorité d'entre eux (66 % en 2001) venaient de pays en développement, ce qui montre le caractère universel du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui englobe toutes les régions du monde et constitue un instrument de la coopération Sud-Sud.

51. L'exercice biennal 2000-2001 a été marqué par un accroissement du financement du Fonds bénévole spécial du Programme des Volontaires des Nations Unies et des modalités de financement des coentreprises des Nations Unies à financement intégral et au titre de la participation aux coûts, ainsi que par une légère réduction des contributions aux fonds d'affectation ponctuelle. Les mécanismes de financement intégral représentent des missions des Volontaires des Nations Unies financées directement par des pays donateurs. Les coentreprises des Nations Unies représentent la participation de Volontaires aux opérations de paix des Nations Unies. Le montant total des recettes a été de 64 millions de dollars en 2000-2001, soit 8 millions de plus qu'au cours de l'exercice biennal précédent.

52. Les dépenses au titre des programmes sont passées de 43,7 millions de dollars en 1998-1999 à 46,4 millions de dollars en 2000-2001, soit une hausse de 2,7 millions de dollars ou 6 %.

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

53. La stratégie et le plan d'action du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) pour la période de quatre ans allant de 2000 à 2003 visait à augmenter le nombre de ses donateurs et le montant des contributions. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, UNIFEM a continué d'axer ses efforts sur ses trois domaines thématiques et d'affiner les principes de la gestion axée sur les résultats.

54. Les contributions versées à UNIFEM ont augmenté de 10,1 millions de dollars, soit 22 %, pour passer de 44,5 millions de dollars en 1998-1999 à 54,6 millions au cours de l'exercice biennal 2000-2001. Les contributions volontaires ont augmenté de 7,2 millions de dollars et les fonds versés au titre de la participation aux coûts, de 3,2 millions de dollars, augmentation compensée par une baisse de 300 000 dollars des contributions versées aux fonds d'affectation ponctuelle.

55. Les dépenses au titre des programmes ont augmenté de 12,2 millions de dollars, soit 43 %, passant de 28,5 millions de dollars en 1998-1999 à 40,7 millions pour l'exercice 2000-2001. Celles qui sont financées par des ressources ordinaires sont passées de 20,3 millions de dollars en 1998-1999 à 28 millions en 2001, soit une augmentation de 38 % ou 7,7 millions de dollars. Les dépenses financées au titre de la participation aux coûts ont progressé de 2,3 millions de dollars, soit 59 %, passant de 3,9 millions de dollars en 1998-1999 à 6,2 millions de dollars en 2000-2001. Quant aux dépenses financées par les fonds d'affectation ponctuelle, elles ont enregistré une hausse de 2,1 millions de dollars, ou 49 %, passant de 4,3 millions de dollars en 1998-1999 à 6,4 millions.

56. Les ressources inutilisées au 31 décembre 2001 s'élevaient à 24,3 millions de dollars, soit 5,2 millions de plus qu'au 31 décembre 1999 (19,1 millions). Le niveau de la réserve opérationnelle, qui était de 6,7 millions de dollars au 31 décembre 1999, a été porté à 7,4 millions au 31 décembre 2001, conformément à la décision 97/4 du Conseil d'administration de janvier 1997.

Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

57. Comme il l'a indiqué à sa troisième session ordinaire de 1997 (DP/1999/42), le Conseil d'administration a entériné les plans visant à faire cesser progressivement les activités du Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (FANUERN) pour la fin de 2000. Ces plans devaient permettre de faire en sorte que tous les projets du Fonds en cours soient menés à bien et que tous ses engagements contractuels soient respectés de manière responsable.

58. Aucune contribution volontaire n'a été versée en 2000-2001 (1,7 million de dollars en 1998-1999). Les dépenses se sont chiffrées à 800 000 dollars en 2000-2001, contre 2,2 millions en 1998-1999. Les ressources inutilisées au 31 décembre 2001 s'élevaient à 2,7 millions de dollars.

Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement

59. Au 31 décembre 1999, les ressources inutilisées du Fonds s'élevaient à 900 000 dollars. Le PNUD a nommé un gestionnaire intérimaire qui est chargé de superviser la clôture du Fonds.

60. Si, après la clôture du Fonds, des ressources restent inutilisées, le PNUD en informera les donateurs et leur demandera l'autorisation de verser lesdites ressources au compte du programme du Bureau des politiques de développement, au titre de la participation aux coûts des activités liées aux technologies de l'information et au développement.

Chapitre II

Rapport du Comité des commissaires aux comptes

Résumé

Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les opérations du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et a vérifié les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001.

Les principales constatations du Comité sont les suivantes :

a) Les dépenses totales imputées sur les ressources ordinaires du PNUD au cours de l'exercice biennal 2000-2001 se sont élevées à 1 milliard 406 millions de dollars, soit 91 millions de dollars de plus que le total des recettes, qui s'est établi pour la même période à 1 milliard 315 millions de dollars. Cet excédent des dépenses sur les recettes, ainsi que d'autres ajustements et transferts, a réduit de 62 millions de dollars le solde des fonds du PNUD, qui est passé de 107 millions à 45 millions. Au solde des fonds ordinaires s'ajoute le solde de la réserve opérationnelle, qui représente environ 151 600 000 dollars. Les soldes conjugués ne seront suffisants que pour couvrir pendant environ trois mois et demi les dépenses totales engagées au titre des ressources ordinaires;

b) Le total des dépenses au titre des fonds administrés par le PNUD (dont le principal est le Fonds d'équipement des Nations Unies), soit 208,6 millions de dollars, a dépassé de 24 millions le total des recettes correspondantes, qui était de 184,6 millions de dollars;

c) Comme indiqué dans les notes relatives aux états financiers, le Comité n'a pas été en mesure d'obtenir les éléments lui permettant de s'assurer suffisamment que le matériel durable est d'une valeur raisonnable;

d) Pendant toute l'année 2000 et tout le premier trimestre 2001, le PNUD n'a pas été en mesure de procéder chaque mois à l'apurement des comptes bancaires;

e) Au 31 décembre 2001, le montant des rentrées de fonds indéterminées, tel qu'il apparaît dans la note 4 jointe aux états financiers, se chiffrait à 10,1 millions de dollars;

f) Le PNUD n'a pu présenter au Comité qu'une analyse chronologique de 18 %, soit 9,7 millions de dollars, de ses comptes débiteurs au titre des ressources ordinaires, à l'exclusion des organismes et des fonds d'affectation spéciale des Nations Unies;

g) La valeur actuelle des prestations d'assurance maladie après la cessation de service que le PNUD pourrait avoir à verser à ses fonctionnaires était de 256 millions de dollars, dont 21 % avaient été imputés sur l'exercice. Le financement du solde n'était pas assuré (voir par. 61);

h) Le Comité demeure préoccupé par le fait que les mécanismes de contrôle des dépenses au titre des programmes (et en particulier de celles qui relèvent de l'exécution nationale) n'atteignent pas le degré optimal de fonctionnement qui permettrait de garantir l'efficacité des procédures et d'obtenir des assurances suffisantes quant à l'efficacité de l'emploi des fonds. Le Comité a fait les principales

constatations suivantes :

- i) Les états de rapprochement concernant un certain nombre de dépenses engagées au titre de projets exécutés par des organismes des Nations Unies n'avaient pas été fournis. Dans ceux qui l'avaient été, des écarts se chiffrant à 42,2 millions de dollars ont été constatés;
- ii) La qualité des rapports d'audit relatifs aux dépenses au titre de l'exécution nationale était inégale, la portée des audits ayant été variable et souvent insuffisante;
- iii) Au moment de la vérification, le PNUD n'avait reçu des rapports d'audit certifiés que pour 64 % des dépenses engagées au titre de l'exécution nationale;
- iv) L'incidence des opinions assorties de réserves concernant les dépenses engagées au titre de l'exécution nationale n'avait pas été évaluée;
- v) L'évaluation des audits relatifs aux dépenses engagées au titre de l'exécution nationale avait, dans certains cas, été retardée;
- vi) Le PNUD ne disposait pas de modèle unifié d'évaluation axée sur le risque, et les états du PNUD concernant le coût de l'audit sur les dépenses au titre de l'exécution nationale étaient incomplets;
- i) Les accords de service avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et le Fonds des Nations Unies pour la population n'avaient pas encore été définitivement mis au point au moment où la vérification des comptes a été effectuée, à l'exception de l'accord de service sur la vérification interne des comptes;
- j) Sur les 281 fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD et répertoriés dans le tableau 5 des états financiers, 16 étaient déficitaires au 31 décembre 2001, le déficit atteignant 2,7 millions de dollars;
- k) En matière de placements, les fonctions liées aux aspects suivants sont exercées par un seul et même fonctionnaire : gestion des placements; surveillance des risques; rapports de rendements; et comptabilisation des placements (voir par. 152);
- l) Des insuffisances ont été constatées dans le dispositif général de contrôle du système informatique.

Le Comité a formulé des recommandations sur la suite à donner à ses constatations relatives à la présentation des renseignements pertinents; sur l'apurement des comptes bancaires et des placements; sur la liquidation des soldes déjà anciens; sur les dépenses engagées au titre de l'exécution nationale; sur la gestion et l'enregistrement appropriés du matériel durable; sur les accords de service; sur la délimitation des fonctions en matière de placements; sur les dispositions à prendre en ce qui concerne les fonds d'affectation spéciale inactifs; et sur l'amélioration du dispositif général de contrôle du système informatique.

Les principales recommandations du Comité sont énumérées au paragraphe 11 du présent rapport.

A. Introduction

1. Le Comité des commissaires aux comptes a examiné les états financiers du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'exercice biennal 2000-2001. Cette vérification a été effectuée conformément à l'article XII du Règlement financier du PNUD et de son annexe, et aux normes communes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). Selon ces normes, le Comité des commissaires aux comptes doit organiser et effectuer sa vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur substantielle.

2. La vérification a été effectuée principalement pour permettre au Comité de se faire une opinion sur la question de savoir si les dépenses inscrites dans les états financiers pour l'exercice biennal 2000-2001 ont servi aux fins approuvées par les organes directeurs, si les recettes et les dépenses ont été classées correctement et enregistrées conformément aux règles de gestion financière, et si les états financiers du PNUD donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2001. L'examen du Comité a consisté à passer en revue les systèmes financiers et les contrôles internes ainsi qu'à contrôler les pièces comptables et autres justificatifs, dans la mesure que le Comité a jugée nécessaire pour se faire une opinion sur les états financiers du PNUD.

3. Outre la vérification des comptes et des opérations financières, le Comité a effectué des examens en vertu de l'article 12.5 du Règlement financier et des règles de gestion financière de l'Organisation. Ces examens ont porté essentiellement sur l'efficacité des mécanismes financiers, des contrôles financiers internes et, en général, de l'administration et de la gestion du PNUD. Les opérations de vérification ont été effectuées au Siège et dans 16 bureaux de pays : Botswana, Danemark, Éthiopie, Inde, Malaisie, Maroc, Mozambique, Népal, Paraguay, Philippines, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Turquie, Uruguay, Zambie et Zimbabwe.

4. Le Comité a continué comme par le passé à faire part des résultats des vérifications spécifiques dans des notes de gestion contenant des observations et des recommandations détaillées à l'intention de l'Administration.

5. Le présent rapport traite de questions qui devraient, de l'avis du Comité, être portées à l'attention de l'Assemblée générale. Les observations du Comité sur toutes les questions figurant dans le présent rapport ont été communiquées au PNUD. Celui-ci a confirmé les faits sur lesquels sont fondées les observations et conclusions du Comité et a fourni des explications et des réponses à ses demandes.

6. Un résumé des recommandations du Comité figure au paragraphe 11 ci-après. Les constatations détaillées sont présentées aux paragraphes 13 à 193.

7. Dans sa résolution 52/212 B du 31 mars 1998, l'Assemblée générale a accepté les recommandations du Comité des commissaires aux comptes visant à améliorer la suite donnée à ses recommandations approuvées par l'Assemblée, sous réserve des dispositions figurant dans la résolution. Les propositions du Comité, qui ont été transmises à l'Assemblée générale dans une note du Secrétaire général (A/52/753, annexe), comprenaient les éléments ci-après :

a) La nécessité d'inclure des calendriers d'application des recommandations;

b) La mention des fonctionnaires responsables de l'application;

c) L'établissement d'un mécanisme efficace pour renforcer le contrôle de l'application des recommandations d'audit. Un tel mécanisme pourrait prendre la forme soit d'un comité spécial composé de hauts fonctionnaires, soit d'un interlocuteur pour les questions d'audit et de contrôle.

8. Le Comité a constaté que le PNUD avait de façon générale donné suite à ces propositions.

1. **Recommandations précédentes auxquelles il n'a pas été donné entièrement effet**

9. Conformément au paragraphe 7 de la section A de la résolution 51/225 de l'Assemblée générale en date du 3 avril 1997, le Comité a examiné les dispositions prises par le PNUD pour donner suite aux recommandations figurant dans les rapports du Comité pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1997¹ et pour les exercices précédents, et confirme qu'il ne reste pas de questions en suspens.

10. Conformément à la résolution 48/216 B de l'Assemblée générale en date du 23 décembre 1993, le Comité a aussi examiné les mesures prises par le PNUD pour donner suite aux recommandations du Comité figurant dans le rapport de vérification de l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999². Des détails sur les mesures prises figurent dans l'annexe au présent rapport, avec les observations du Comité.

2. **Principales recommandations**

11. Le Comité recommande ce qui suit au PNUD :

a) Surveiller la situation financière des fonds administrés par lui de façon à maintenir des soldes raisonnables (par. 16 et 23);

b) i) Examiner son inventaire du matériel durable au siège d'une manière efficace afin de s'assurer qu'il contient des évaluations réalistes; ii) suivre de près les inventaires annuels des bureaux de pays; et iii) prendre des mesures plus strictes pour que tous les inventaires soient reçus à temps (par. 35);

c) Redoubler d'efforts pour établir et maintenir un système adéquat de gestion des stocks, conformément aux dispositions du règlement financier et à d'autres directives (par. 136);

d) Apurer tous les comptes bancaires et vérifier les apurements bancaires importants chaque mois (par. 38);

e) Poursuivre ses efforts en ce qui concerne les comptes bancaires à solde nul, de manière à réduire davantage le nombre de rentrées de fonds indéterminées (par. 51);

¹ *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 5A (A/55/5/Add.1), chap. II.*

² *Ibid., cinquante-cinquième session, Supplément No 5A (A/55/5/Add.1), chap. II.*

f) Procéder régulièrement à une analyse chronologique complète des comptes débiteurs de manière à pouvoir recouvrer les créances déjà anciennes (par. 60);

g) Examiner le mécanisme de financement du montant des prestations payables à la cessation de service et les objectifs visés en la matière, en coopération avec l'ONU et ses divers fonds et programmes (par. 62);

h) Intensifier ses efforts visant à achever l'examen des avances consenties aux gouvernements qui restent inutilisées et indiquer les montants qu'il considère comme difficilement recouvrables ou passer par profits et pertes les montants nécessaires (par. 83);

i) Veiller à ce que le mandat type soit accepté par le partenaire opérationnel national et le bureau de pays ainsi que par le vérificateur des dépenses au titre de l'exécution nationale et que le champ couvert par le rapport d'audit et sa présentation y correspondent (par. 92);

j) Étudier de près les raisons pour lesquelles des bureaux de pays n'ont pas présenté de plan d'action pour le suivi du rapport d'audit concernant l'exécution nationale et prendre toutes les mesures requises en conséquence (par. 100);

k) Chiffrer l'effet financier des réserves figurant dans les rapports d'audit des dépenses au titre de l'exécution nationale (par. 105);

l) i) Prévoir l'insertion dans le contrat passé entre le vérificateur des dépenses au titre de l'exécution nationale et les partenaires opérationnels d'une clause exigeant l'achèvement de l'audit dans un délai précis; et ii) engager une opération de planification prévisionnelle afin qu'il y ait effectivement assez de ressources pour procéder aux évaluations des rapports d'audit après la date limite prescrite (par. 109);

m) Se doter d'une base de données globale pour faciliter l'application d'un modèle d'évaluation en fonction des risques pour les dépenses au titre de l'exécution nationale (par. 117);

n) Mettre au point les accords relatifs aux services fournis par le PNUD au Fonds des Nations Unies pour la population et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et les appliquer à titre prioritaire (par. 127),

o) Suivre la situation de tous les fonds d'affectation spéciale qui sont déficitaires en vue de résorber les déficits (par. 147);

p) Faire en sorte que les diverses fonctions en matière de placements ne soient pas exercées par un seul et même fonctionnaire (par. 154).

12. Les autres recommandations du Comité figurent aux paragraphes 29, 40, 44, 46, 48, 54, 56, 69, 85, 87, 94, 97, 103, 111, 114, 120, 129, 132, 140, 144, 157, 159, 164, 166, 170, 173, 175, 188 et 192.

B. Questions financières

1. Aperçu général

Ressources ordinaires

13. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, le montant total des dépenses du PNUD imputées sur ses ressources ordinaires, représentant 1 milliard 406 millions de dollars a été supérieur de 91 millions de dollars à ses recettes, qui se sont chiffrées à 1 milliard 315 millions de dollars. Cet excédent des dépenses par rapport aux recettes, joint à d'autres ajustements et transferts, a eu pour effet de ramener de 107 millions à 45 millions de dollars le solde des fonds du PNUD, qui a été ainsi réduit de 62 millions de dollars. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, les dépenses au titre des ressources ordinaires avaient été supérieures aux recettes de 188 millions de dollars.

14. Cet excédent s'est produit malgré une baisse des dépenses, qui sont passées de 1 milliard 692 millions de dollars en 1998-1999 à 1 milliard 406 millions en 2000-2001. Ces déficits tiennent essentiellement à la poursuite de la réduction des contributions volontaires des États membres, qui ont baissé de 10 %, soit 146 millions de dollars, tombant de 1 milliard 452 millions de dollars en 1998-1999 à 1 milliard 306 millions en 2000-2001. En 1998-1999, les contributions volontaires avaient baissé de 11,3 % (182 millions de dollars). Le PNUD a informé le Comité que le solde de ses ressources ordinaires avait été délibérément réduit au cours des trois derniers exercices biennaux afin de répondre aux préoccupations des donateurs concernant d'importants excédents inutilisés et de maximiser le flux des ressources à destination de pays à faible revenu pendant une période de baisse des contributions volontaires et de taux de change défavorables. Il était donc inévitable que les dépenses du PNUD au titre des ressources ordinaires dépassent les recettes reçues au cours de la même période. Si l'exercice biennal montre une baisse générale, le PNUD n'en estime pas moins que l'année 2001 représente un tournant. En effet, les contributions aux ressources ordinaires ont enregistré une très légère augmentation, de l'ordre de 15,5 millions de dollars entre 2000 et 2001, sur un total de 660,7 millions de dollars. Le PNUD compte que cette tendance se maintiendra.

15. Le Comité a noté que le solde des ressources ordinaires de 45 millions de dollars au 31 décembre 2001 ne suffisait même pas à couvrir les dépenses totales d'un mois au titre des ressources ordinaires. Si on l'ajoute à la réserve opérationnelle des ressources ordinaires de 151,6 millions de dollars au 31 décembre 2001, ce solde ne permettra de couvrir qu'environ trois mois et demi de dépenses. Le Comité craint que, si les dépenses du PNUD continuent de dépasser ses recettes dans le même ordre qu'en 2000-2001, le solde soit insuffisant pour faire face au niveau actuel de dépenses. Le PNUD a informé le Comité que des systèmes d'alerte rapide avaient été mis en place pour permettre de prendre des mesures préventives au cas où il apparaît qu'un programme risque de dépasser l'objectif fixé. Dans les cas extrêmes où des mesures ne sont pas prises immédiatement, le pouvoir d'autorisation du représentant résident ou du directeur de programme serait révoqué. Cela ne s'est pas produit en 2001.

16. Le Comité recommande que le PNUD surveille sa situation financière et continue de prendre des mesures pour veiller à maintenir un solde de fonds raisonnable pour son budget ordinaire.

Autres ressources

17. Comme on le voit dans le tableau intitulé « Vue d'ensemble », le total des recettes du PNUD provenant d'autres ressources, dont le montant était de 3 milliards 884 millions de dollars, a dépassé en 2000-2001 de 259 millions de dollars les dépenses totales, qui se sont chiffrées à 3 milliards 625 millions de dollars. Cet excédent, ainsi que d'autres ajustements et transferts, a eu pour effet d'augmenter le solde des fonds de 239 millions de dollars, qui est passé de 1 milliard 251 millions à 1 milliard 490 millions de dollars. En 1998-1999, les recettes provenant des autres ressources avaient dépassé les dépenses de 115 millions de dollars.

18. L'augmentation globale de 19 % du solde des fonds des autres ressources tient à l'augmentation des contributions aux fonds d'affectation spéciale. En 2000-2001, ces contributions ont augmenté de 283 millions de dollars pour atteindre 887 millions, tandis que les contributions au titre de la participation aux coûts ont baissé de 77 millions de dollars, pour se situer à 2 milliards 375 millions de dollars.

19. Les dépenses totales provenant des autres ressources ont augmenté à mesure que les contributions croissaient. Toutefois, alors que les recettes totales provenant des autres ressources ont augmenté de 7 % en 2000-2001 par rapport à l'exercice précédent, les dépenses totales n'ont augmenté que de 3 %. Le PNUD a versé 10,6 millions de dollars d'excédent des recettes par rapport aux dépenses à la réserve opérationnelle, conformément aux prescriptions.

20. Le Comité a noté avec satisfaction que le PNUD était parvenu à un niveau croissant de recettes provenant d'autres ressources, ce qui lui avait permis d'augmenter encore ses dépenses au titre des programmes afin de réaliser les objectifs de son plan d'action.

Fonds administrés par le PNUD

21. Le PNUD administre trois fonds actifs, le Fonds des Volontaires des Nations Unies, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU). Il gère également deux autres fonds inactifs, le Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

22. **À 208,6 millions de dollars, les dépenses totales au titre des fonds administrés par le PNUD ont dépassé de 24 millions en 2000-2001 le montant total des recettes, qui était de 184,6 millions de dollars.** Cet excédent, ainsi que d'autres ajustements et transferts, a réduit le solde des fonds de 18 millions de dollars, qui est passé de 118 millions à 100 millions de dollars. En 1998-1999, les dépenses totales des fonds administrés par le PNUD avaient dépassé les recettes de 8,7 millions de dollars. Si le solde des fonds administrés par le PNUD a baissé dans l'ensemble de 15,5 %, cette baisse est restée limitée au Fonds d'équipement des Nations Unies. Le montant total des dépenses, de 92 millions de dollars, au titre du Fonds en 2000-2001 a dépassé de 31 millions de dollars les recettes, qui se sont chiffrées à 61 millions de dollars. Le PNUD a informé le Comité que la réduction des contributions se poursuivait malgré l'arrivée de quatre nouveaux pays sur la liste des pays fournissant des contributions au FENU. Cette diminution est imputable à des taux de change défavorables ainsi qu'à la cessation des

contributions d'un donateur au fond de base. Toutefois, on cherche activement à suivre la situation et à réduire les dépenses sur la base des recettes.

23. Le Comité recommande que le PNUD surveille la situation financière des fonds administrés par lui de façon à maintenir des soldes raisonnables.

24. Les recettes combinées du Fonds d'équipement des Nations Unies, du Fonds des Volontaires des Nations Unies et d'UNIFEM ont représenté 99,7 % de l'ensemble des recettes des fonds en 2000-2001 (contre 98,7 % en 1998-1999). Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, aucune contribution n'a été versée au Fonds renouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles, tandis que le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement n'a reçu que des contributions volontaires d'un montant de 16 000 dollars.

25. Le Conseil d'administration avait décidé de supprimer le Fonds renouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles et le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement, et un plan de travail avait été établi pour clôturer toutes les activités financières de ces fonds. Les mesures de suivi en étaient au stade final et devaient être achevées pour la fin de juin 2002.

2. Normes comptables du système des Nations Unies

26. Le Comité a déterminé dans quelle mesure les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001 étaient conformes aux normes comptables du système des Nations Unies. Il est apparu que les états financiers étaient généralement présentés conformément aux normes, sauf pour les questions évoquées ci-après.

Recettes diverses provenant d'activités de gestion des devises

27. Le PNUD fait état de gains au change de 12,5 millions de dollars et de pertes au change de 4,8 millions de dollars au 31 décembre 2001, à cause de la réévaluation de monnaies. Le PNUD a également signalé au tableau 1 des états financiers des recettes diverses nettes provenant d'activités de gestion des devises représentant quelque 19,3 millions de dollars au titre d'opérations de couverture de risque effectuées par le PNUD au cours de l'exercice biennal. Le PNUD a utilisé plusieurs instruments dérivés de couverture, dont des contrats à terme et des options visant à sauvegarder la valeur de contributions annoncées en monnaies autre que le dollar. Sans chercher à dégager un profit de ces activités, le PNUD a profité de gains au change au cours de l'exercice, grâce à la bonne tenue du dollar des États-Unis. Toutefois, l'efficacité du programme de couverture des risques dépend essentiellement de la précision des renseignements fournis par les donateurs au sujet du montant et du calendrier des versements.

28. Le PNUD n'a pas fait connaître sa politique en matière de couverture contre les fluctuations des taux de change dans son récapitulatif des politiques comptables importantes (note 2 des états financiers). Le paragraphe g) de la note 2 concerne les taux de change à appliquer par rapport à d'autres monnaies. Le Comité a également constaté que le PNUD n'avait pas fait connaître en détail, dans une note relative aux états financiers, ses activités liées à la couverture des risques. Or, il est stipulé, au paragraphe 28 des normes comptables, que lorsque les organisations concluent des

contrats de change à terme ou utilisent d'autres instruments financiers pour se couvrir contre les risques de change, elles doivent indiquer dans leurs états financiers la valeur des contrats en cours, en spécifiant la méthode suivie pour comptabiliser et présenter les opérations. Au 31 décembre 2001, le PNUD n'avait pas de contrat de ce type en cours. Les normes comptables internationales donnent des orientations utiles concernant l'identification, la mesure et l'indication des actifs et passifs financiers.

29. Le Comité recommande que le PNUD fasse davantage état de ses opérations en devises et autres instruments financiers utilisés pour se couvrir contre les fluctuations des taux de change; le PNUD a souscrit à cette recommandation. Le PNUD devrait également envisager d'indiquer les aspects concernant les risques liés aux devises, ainsi que ses objectifs et politiques en matière de gestion des risques financiers.

3. Évaluation du matériel durable

30. Le Comité n'a pas pu obtenir de garantie suffisante que la valeur du matériel durable était raisonnable, tel qu'indiqué dans les notes des états financiers. Le matériel durable n'est pas capitalisé dans les comptes du PNUD et est simplement indiqué dans les notes des états financiers. Au 31 décembre 2001, la valeur du matériel durable du PNUD, telle qu'elle est indiquée dans la note 3 d) des états financiers, était de 25,1 millions de dollars (18,3 millions en 1999) pour le siège, et de 69,4 millions (73,8 millions en 1999) pour les bureaux de pays. (Voir également les observations figurant à la section C.3 ci-après.)

31. En vertu du paragraphe 49 des Normes comptables du système des Nations Unies, la valeur d'inventaire du matériel durable, du mobilier et des véhicules automobiles doit être indiquée et la méthode d'évaluation (valeur d'acquisition ou valorisation) doit être clairement spécifiée dans une note d'accompagnement aux états financiers.

32. Le PNUD a obtenu une valeur de 25,1 millions de dollars pour le matériel durable du siège en appliquant les coûts standard aux résultats d'un inventaire effectué en décembre 2001 par une firme privée. Les coûts standard appliqués étaient les mêmes que ceux qui avaient été utilisés au cours de l'exercice biennal 1998-1999 et n'étaient pas toujours représentatifs du coût ou de la valeur réels du matériel.

33. Plusieurs méthodes ont été utilisées pour évaluer le matériel durable au siège et dans les bureaux de pays. La valeur du matériel durable au siège était fondée sur les coûts standard, tandis que c'est le coût d'acquisition qui a été communiqué dans le cas du matériel durable des bureaux de pays.

34. Le PNUD n'a pas été en mesure de communiquer au Comité la valeur précise du matériel durable des bureaux de pays au 31 décembre 2001 parce que 56 des 137 bureaux de pays (soit 41 %) n'avaient pas transmis leur inventaire annuel au siège, malgré les efforts déployés par le PNUD pour obtenir ces inventaires à temps. Le Comité a noté que la précision de ces inventaires n'était pas certifiée par les représentants résidents des bureaux de pays.

35. Le Comité recommande que le PNUD : a) examine son inventaire du matériel durable au siège d'une manière efficace afin de s'assurer qu'il contient des évaluations réalistes conformément aux Normes comptables du système des

Nations Unies; b) suivre de près les inventaires annuels des bureaux de pays; et c) prendre des mesures plus strictes pour que tous les inventaires soient reçus à temps.

36. Le PNUD a informé le Comité qu'il mettrait en place en 2002 une méthode type d'évaluation des avoirs du PNUD au siège en l'absence de pièces justificatives du fait de l'âge des articles. Tous les autres biens du siège seraient évalués au prix coûtant et ceux des bureaux extérieurs au coût effectif. Le PNUD a confirmé qu'il suivrait la question en 2002 avec les bureaux de pays afin de régler les problèmes liés aux inventaires non encore soumis.

4. Apurement des comptes bancaires et des placements

37. Le Comité a examiné la façon dont le PNUD avait apuré ses 95 comptes bancaires et constaté que **tout au long de l'année civile 2000 et du premier trimestre de 2001, le Programme n'avait pas été en mesure d'apurer tous les mois ses comptes bancaires.** Toutefois, au 31 décembre 2000, il avait procédé rétroactivement à un apurement annuel de tous ses comptes bancaires. En mai 2001, il a commencé à apurer les comptes tous les mois, mais il a continué de se heurter à des difficultés dues à des problèmes de décalage entre le système Millenium (système de trésorerie) et le Système intégré de gestion (SIG). En effet, du fait de certaines contraintes liées à l'utilisation de ces systèmes, la Division de la trésorerie ne pouvait communiquer les données du système Millenium à la Section de la comptabilité générale qu'au 15 du mois suivant, retardant les opérations d'apurement. En outre, rien ne permet d'affirmer que les apurements ont été vérifiés comme il fallait.

38. Le Comité recommande d'apurer tous les comptes bancaires et d'instituer une procédure en bonne et due forme pour la vérification des apurements bancaires importants. Le PNUD souscrit à cette recommandation.

39. L'apurement du principal compte bancaire, qui a commencé en décembre 2001, n'a pris fin qu'en avril 2002; au moment où la vérification des comptes a eu lieu, le PNUD n'avait pas encore commencé à apurer mensuellement ce compte pour 2002. Le Comité a noté que certains écarts déjà anciens en rapport avec la conversion au SIG avaient été ajustés. Il convient de féliciter le PNUD des efforts considérables qu'il a accomplis en vue d'ajuster 2 763 postes de dépense qui, au 20 juillet 2000, se chiffraient à 11,1 millions de dollars, comme l'indiquait le précédent rapport du Comité pour l'exercice biennal 1998-1999². Toutefois, le Comité a noté qu'à la suite de l'ajustement des écarts imputables à la conversion au SIG, un montant de 271 868 dollars avait ensuite été inscrit à la rubrique comptes débiteurs.

40. Le Comité recommande que le PNUD fasse le nécessaire pour recouvrer les montants dont il est créancier et envisage ensuite de passer ses mauvaises créances par pertes et profits. Le PNUD souscrit à cette recommandation.

41. Le Comité a aussi constaté que l'écart de 10 millions de dollars imputable à une affectation erronée des ressources remontant au 6 mars 2001 n'avait toujours pas été ajusté au 31 décembre 2001. Ce montant avait été porté par erreur au débit du compte des décaissements, alors qu'il aurait dû être inscrit au débit du compte des contributions. Le PNUD a expliqué au Comité qu'accaparé par l'apurement d'écarts antérieurs, il avait tardé à corriger cette erreur, mais qu'en 2002, la Division de la trésorerie avait procédé aux rectifications voulues.

42. Les comptes bancaires figurant au tableau II.1 n'ont pas été apurés durant l'exercice biennal 2000-2001. C'est pourquoi on a relevé, au 31 décembre 2001, des écarts inexpliqués entre les montants qui figuraient sur les relevés bancaires et ceux qui étaient inscrits sur le Grand livre. Le PNUD a indiqué au Comité que ces comptes étaient des placements au jour le jour qui apparaîtraient à l'avenir dans le tableau des placements établi par la Division de la trésorerie.

Tableau II.1
Écarts non expliqués

(En dollars des États-Unis)

<i>Banque</i>	<i>Solde du relevé bancaire</i>	<i>Solde du Grand livre</i>	<i>Écart</i>
Bankers Trust Company	5 364 176	5 275 294	88 882
Bankers Trust Company	–	3 334 294	3 334 294
Bank of America	2 030 000	2 037 342	7 342

43. Le compte du PNUD à la Creditanstalt Bankverein a été vérifié et on a constaté, le 9 juin 2001, qu'un montant de 7 millions de dollars avait été inscrit au Grand livre tandis qu'à la même date, le relevé bancaire faisait apparaître un montant de 6,5 millions de dollars. À la fin de 2001, cet écart n'avait toujours pas été ajusté. Le Comité a examiné le récapitulatif des comptes bancaires et y a trouvé une rubrique intitulée « sans compte bancaire » sous laquelle avait été inscrit un montant de 2 348 000 dollars, dont un solde créditeur de 584 700 dollars qui n'avait pas été apuré. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il avait analysé ce solde, imputé par erreur à la rubrique « sans compte bancaire », et qu'en 2002, le nécessaire serait fait pour apurer les comptes.

44. Le Conseil d'administration recommande que le PNUD prenne sans tarder les mesures voulues pour apurer les comptes qui ne l'ont pas encore été et ajuster les écarts encore inexpliqués de façon à pouvoir rectifier rapidement les écritures.

45. Aucun des six comptes-salaires ouverts au nom du PNUD n'avait été apuré mensuellement. L'ONU a apuré ces comptes, mais le PNUD n'a pas vérifié que ces opérations d'apurement étaient plausibles et concordaient avec les montants inscrits aux comptes du Grand livre. Il a informé le Comité que sa Division des finances, qui est chargée de contrôler ces comptes, avait fait le nécessaire pour que l'ONU lui procure des copies des apurements bancaires de 2001.

46. Le Conseil d'administration recommande que le PNUD vérifie les opérations d'apurement de ses comptes-salaires.

47. Le Comité a relevé qu'il y avait au 3 mai 2002 un écart de 13 millions de dollars entre les montants réalisés au titre des ressources ordinaires du PNUD pour l'exercice biennal 2000-2001 pour les placements du système SIG et ceux du système Millenium. Cette différence était imputable à des écarts non ajustés, reportés de l'exercice 1998-1999 et au fait que les données figurant dans certains bordereaux du Grand livre avaient été saisies dans le SIG mais pas sur le système Millenium. Le PNUD a indiqué au Comité qu'au 17 mai 2002, cet écart avait pu être ramené de 13 à 0,7 million de dollars, après apurement des comptes Millenium et SIG, apurement qui n'est pas encore achevé. Le Comité a constaté que durant

l'exercice 2000-2001, le PNUD avait négligé d'apurer régulièrement les données enregistrées dans le SIG et dans le système Millenium. Durant la période où la vérification des comptes a eu lieu, le Programme était en train d'ajuster les écarts constatés en fin d'exercice.

48. Le Comité des commissaires aux comptes recommande de poursuivre les efforts déployés en vue d'apurer les comptes et de rectifier comme il convient les états financiers. Le PNUD souscrit à cette recommandation. Le Comité recommande aussi au PNUD d'apurer tous les mois les données enregistrées dans le SIG et dans le système Millenium, de manière à pouvoir repérer et ajuster rapidement les écarts éventuels.

5. Rentrées de fonds indéterminées

49. En complément à ce qu'il avait noté dans son rapport concernant le PNUD pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999², **le Comité des commissaires aux comptes a relevé qu'au 31 décembre 2001, le montant des rentrées de fonds indéterminées, tel qu'il apparaît dans la note 4 jointe aux états financiers, se chiffrait à 10,1 millions de dollars.** Les montants correspondants pour les exercices biennaux 1996-1997 et 1998-1999 s'élevaient respectivement à 13,4 et 19,6 millions de dollars. Il s'agissait de contributions ou d'autres encaisses portées au crédit du PNUD mais dont on n'avait pas encore déterminé la provenance ou l'objet. Le Comité des commissaires aux comptes s'est déclaré préoccupé par l'augmentation de ces rentrées de fonds indéterminées et par le retard pris en conséquence par l'utilisation de ces fonds aux fins prévues par les donateurs.

50. Depuis 2000, le PNUD a pris certaines dispositions en vue de déterminer la provenance des fonds versés sur ses comptes bancaires. Il a notamment procédé à la décentralisation des contributions libellées en dollars des États-Unis qui sont versées au titre de la participation aux coûts, sur les comptes bancaires à solde nul des bureaux de pays du PNUD, et il a mis en service, lorsque cela était possible, la gestion des comptes bancaires par Internet, qui a permis aux bureaux de pays de voir en ligne les transactions bancaires du jour. Ces mesures ont été appliquées avec succès dans les pays d'Amérique latine en 2000, puis en 2001, dans certaines régions ciblées d'Asie et d'Europe de l'Est. La Division de la trésorerie du PNUD compte les étendre à tous les bureaux de pays remplissant les conditions requises.

51. Le Comité recommande au PNUD de poursuivre ses efforts face à l'insuffisance des informations fournies par les donateurs lorsqu'ils versent des contributions, de manière à réduire davantage le nombre de rentrées de fonds indéterminées. Le PNUD souscrit à cette recommandation.

6. Engagements non réglés

52. Le Comité a constaté que le montant des engagements non réglés du PNUD avait augmenté de 10 %, pour les engagements au titre des ressources ordinaires, qui étaient passés à 70,8 millions de dollars, de 6 %, pour les engagements au titre des autres ressources, qui se chiffraient désormais à 193,8 millions de dollars, et de 10 % pour les engagements au titre des fonds administrés par le Programme, qui avaient été portés à 5,8 millions de dollars. Le montant total de ces engagements représentait 5 % du total des dépenses de l'exercice biennal 2000-2001, contre 4,7 % pour l'exercice biennal 1998-1999.

53. La Division des finances du PNUD a distribué à toutes les unités administratives une liste donnant le détail de leurs engagements non réglés, établie d'après leurs états financiers. Cinquante et un coordonnateurs « ont été chargés de certifier que les données relatives aux engagements non réglés figurant sur ces listes, qui devaient être ensuite renvoyées à la Division de la trésorerie, étaient exactes et complètes. À la fin de mai 2002, 31 (61 %) de ces attestations n'avaient toujours pas été renvoyées. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il prendrait des mesures appropriées contre les retardataires.

54. Le Comité recommande au PNUD de veiller à ce que toutes les unités administratives vérifient chaque mois leurs engagements non réglés et puissent produire sans retard, le cas échéant, des pièces attestant de la validité de ces engagements et de s'attacher à relever tout écart qui pourrait apparaître entre les montants des engagements non réglés dont ces unités rendent compte, de façon à ajuster comme il convient les documents comptables.

55. Les engagements non réglés au titre du budget principal du Programme des Volontaires des Nations Unies, qui étaient nuls, au 31 décembre 1999, sont passés à 527 705 dollars au 31 décembre 2001. Ces sommes correspondent aux engagements qui ont été contractés durant le dernier trimestre de 2001. Un montant de 343 900 dollars (calculé sur la base d'une estimation du prix d'achat) a été engagé aux fins de l'acquisition de matériel informatique. Bien que les commandes n'aient été placées que pendant le premier trimestre de 2002, les engagements de dépense correspondants ont été portés sur les états financiers de l'exercice 2001. Il s'agit là d'une erreur d'écriture dans la mesure où le passif doit courir à compter, non pas de la date où l'engagement a été contracté, mais de celle où le matériel a été commandé au fournisseur. Selon le Programme des Volontaires des Nations Unies, cette erreur serait due au fait que le Bureau des services d'achats interorganisations (BSAI) a tardé à lui communiquer les prix du matériel.

56. Le Comité recommande de ne pas comptabiliser les engagements de dépenses qui ne sont pas étayés par des justificatifs en bonne et due forme et d'enregistrer ces montants sur les états de l'exercice comptable qui convient.

57. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a estimé que la façon dont il avait procédé était justifiée dans la mesure où il était fermement résolu à acheter le matériel susmentionné avant le 31 décembre 2001 et avait pris toutes les dispositions requises à cet effet, inscrivant ces achats au débit d'un crédit budgétaire spécial qui avait été ouvert et confirmé à la fin du troisième trimestre.

7. Comptes débiteurs

58. Les comptes débiteurs au titre des ressources ordinaires du PNUD ont augmenté de 58 %, passant de 33 millions de dollars durant l'exercice biennal 1998-1999 à 52 millions de dollars en 2000-2001. Cette augmentation tient essentiellement au fait que les comptes d'exploitation des organisations des Nations Unies qui ne sont pas des agents d'exécution du PNUD ont été reclassés dans la catégorie des comptes courants. **Le PNUD n'a pu présenter au Comité qu'une analyse chronologique de 18 % de ses comptes débiteurs, soit 9,7 millions de dollars, correspondant à des transactions effectuées à partir du siège.** Cette analyse a fait apparaître, au 31 décembre 2001, deux comptes débiteurs d'un montant total de 178 299 dollars et 374 687 dollars, remontant respectivement à plus d'un an et plus de deux ans. Le PNUD compte pouvoir procéder à une analyse

chronologique complète de ses comptes débiteurs une fois que le nouveau système prévu aura été mis en service. Le Comité a aussi constaté que l'analyse chronologique n'avait pas pris en compte les créances de plus d'un an d'un montant de 1,3 million de dollars, à percevoir au titre du personnel prêté à l'ONU et à d'autres organismes et organisations du système des Nations Unies.

59. Comme le montre la note 11 jointe aux états financiers, le PNUD a réduit ses autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance, grâce à une provision de 305 000 dollars, constituée en 1987 pour réduire le déficit du fonds commun de la FAO destiné à financer des navires de pêche. Elle correspond à la totalité des créances enregistrées dans les comptes du PNUD. Ce dernier a demandé à la FAO de lui communiquer des précisions supplémentaires sur l'état d'avancement du projet de façon à pouvoir demander officiellement la passation par pertes et profits du montant susmentionné.

60. Le Comité recommande de procéder régulièrement à une analyse chronologique complète des comptes débiteurs, de manière à pouvoir recouvrer les créances déjà anciennes. Le PNUD souscrit à cette recommandation.

8. Prestations de fin de service

61. Le Comité des commissaires aux comptes a constaté qu'au cours de l'exercice 2000-2001, le PNUD avait, pour la première fois, régularisé un montant de 54 millions de dollars au titre de l'assurance maladie après la cessation de service. Dans la note 16 intitulée « Allocations inutilisées et engagements futurs », le PNUD a indiqué qu'il avait estimé, sur la base d'une évaluation actuarielle des prestations d'assurance maladie après la cessation de service au 1er janvier 2001, le montant des prestations de cette nature qu'il pourrait avoir à verser à ses fonctionnaires, et que la valeur de ces prestations futures, telle qu'elle se présentait au 1er janvier 2001, était de 256 millions de dollars. Toutefois, le montant imputé sur l'exercice ne représentait que 21 % du montant estimatif des obligations éventuelles, calculé sur la base de la valeur actuelle des prestations futures.

62. Le Comité recommande au PNUD d'examiner avec l'ONU et ses divers fonds et programmes le mécanisme de financement du montant des prestations payables à la cessation de service et les objectifs visés en la matière, de manière à prendre en compte l'intégralité des obligations prévisibles.

9. Passation par profits et pertes de pertes de caisse, pertes sur débiteurs et pertes matérielles

63. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il avait passé par profits et pertes des pertes sur débiteurs et pertes matérielles d'un montant de 820 262 dollars au cours de l'exercice biennal 2000-2001, dont un montant de 461 390 dollars correspondant à la vente de biens appartenant au PNUD à Haïti et un montant de 358 872 dollars représentant des soldes irrécouvrables au titre d'arrangements intégralement financés gérés par les Volontaires des Nations Unies. Un montant de 8,7 millions de dollars avait été passé par profits et pertes au cours de l'exercice biennal 1998-1999. Un montant supplémentaire de 217 194 dollars se rapportant à l'exercice biennal 2000-2001 était en instance de l'être.

10. Versements à titre gracieux

64. Le PNUD a signalé deux versements à titre gracieux d'un montant global de 16 640 dollars au cours de l'exercice biennal 2000-2001; l'un d'eux se rapportait à un versement complémentaire au titre d'une pension de retraite et l'autre à un versement humanitaire.

C. Questions de gestion

1. Dépenses au titre des programmes

65. Les dépenses au titre des programmes sont les dépenses autres que les dépenses d'administration effectuées lors de l'exécution de projets. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les dépenses au titre des programmes se sont élevées à 4,2 milliards de dollars, contre 4,5 milliards de dollars au cours de l'exercice biennal précédent. Ces dépenses ont été financées à hauteur de 710,8 millions de dollars par le budget ordinaire, 3,3 milliards de dollars ayant été imputés à d'autres ressources et 164 millions de dollars à des fonds gérés par le PNUD. Sur ce total de 4,2 milliards de dollars, les dépenses au titre de l'exécution nationale ont représenté environ 2,6 milliards de dollars, et celles au titre de l'exécution par des organisations non gouvernementales 46,6 millions de dollars. **Au cours de l'examen des dépenses au titre des programmes, le Comité a fait les principales constatations suivantes :**

a) **Les états de rapprochement concernant un certain nombre de dépenses engagées au titre de projets exécutés par des organismes des Nations Unies n'avaient pas été fournis. Dans ceux qui l'avaient été, des écarts se chiffrant à 42,2 millions de dollars ont été constatés;**

b) **La qualité des rapports d'audit relatifs aux dépenses au titre de l'exécution nationale était inégale, la portée des audits ayant été variable et souvent insuffisante;**

c) **Au moment de la vérification, le PNUD n'avait reçu des rapports d'audit certifiés que pour 64 % des dépenses engagées au titre de l'exécution nationale;**

d) **L'incidence des opinions assorties de réserves concernant les dépenses engagées au titre de l'exécution nationale n'avait pas été évaluée;**

e) **L'évaluation des audits relatifs aux dépenses engagées au titre de l'exécution nationale avait, dans certains cas, été retardée;**

f) **Le PNUD ne disposait pas de modèle unifié d'évaluation axée sur le risque;**

g) **Les fichiers du PNUD concernant le coût de l'audit sur les dépenses au titre de l'exécution nationale étaient incomplets.**

Dépenses engagées au titre des programmes par les agents d'exécution du PNUD

66. Au tableau 2 des états financiers, le PNUD a indiqué un montant de 486 millions de dollars au titre des dépenses engagées pour son compte par des agents d'exécution du système des Nations Unies pour l'exercice biennal 2000-

2001, ce qui représente une baisse de 26 % par rapport au chiffre correspondant de l'exercice biennal précédent.

67. Le PNUD communiquait aux agents d'exécution des états mensuels des fonds de fonctionnement donnant le détail des dépenses que ceux-ci auraient engagées selon les données dont il disposait. Les organismes étaient priés de fournir au PNUD, tous les trois mois, des états de rapprochement entre ces états mensuels et l'état de leurs propres fonds, sur lequel leurs vérificateurs faisaient rapport. À la fin du mois de mai 2002, 13 agents d'exécution sur 32 n'avaient pas communiqué au PNUD les états de rapprochement relatifs aux dépenses qu'ils avaient engagées. Dans ceux qui avaient été fournis, le Comité a relevé des écarts se chiffrant à 42,2 millions de dollars entre les montants indiqués par les agents d'exécution et ceux qu'avait enregistrés le PNUD. L'écart entre les sommes enregistrées par le PNUD et l'état des fonds des agents d'exécution n'ayant pas fait l'objet d'états de rapprochement atteignait un montant de 18,3 millions de dollars. Les écarts s'expliquent par des décalages dans le temps car, dans bien des cas, les organismes n'en rendaient pas compte dans les bordereaux interservices.

68. Le Comité salue les efforts que le PNUD a déployés au cours de l'exercice biennal 2000-2001 en vue de régler le problème des écarts persistants entre les montants qu'il enregistre et ceux qu'indiquent les agents d'exécution, et dont le total atteignait 98 millions de dollars.

69. Le Comité recommande au PNUD d'intensifier ses efforts afin de faire concorder ses états avec ceux des agents d'exécution entre lesquels existent des écarts persistants, et d'ajuster ses comptes en conséquence. Le PNUD devrait également assurer un suivi systématique de tous les écarts apparaissant dans les états de rapprochement trimestriels en utilisant la même grille de comparaison.

70. Le PNUD a indiqué au Comité qu'il avait adressé des rappels pour réclamer les états de rapprochement manquants, et qu'il avait l'intention de demander à tous les agents d'exécution de présenter les états de rapprochement trimestriels avant le 20 du mois suivant la fin de chaque trimestre et de veiller, si des écarts étaient constatés, à ce qu'ils soient rectifiés.

Dépenses engagées au titre des programmes par des gouvernements

Aperçu général

71. Le PNUD verse des fonds directement à des gouvernements et à des organisations non gouvernementales auxquels il confie l'exécution de projets. Les dépenses engagées par les uns sont appelées dépenses au titre de l'exécution nationale et celles qui sont engagées par les autres sont connues sous le nom de dépenses au titre de l'exécution par des organisations non gouvernementales. La définition donnée ci-après des dépenses au titre de l'exécution nationale a été adoptée par le Comité consultatif pour les questions relatives aux programmes et aux activités opérationnelles à sa treizième session, tenue à New York en septembre 1998, pour être incorporée au Manuel de référence sur les activités opérationnelles (ACC/1998/15, par. 9) :

« L'exécution nationale comprend le transfert progressif de toutes les responsabilités aux entités nationales, à savoir les achats, le recrutement, la comptabilité, l'établissement de rapports, le suivi et l'évaluation. L'étendue des responsabilités en matière de comptabilité, de recrutement et d'achats peut

varier en fonction des conditions locales. Conformément aux objectifs de durabilité et de maîtrise des projets par les pays, il s'agit d'encourager la gestion financière par des entités nationales en leur fournissant un appui financier pour certaines activités spécifiques. L'exécution nationale varie en fonction de la situation locale dans chaque pays de programme; elle peut consister à verser des avances de trésorerie à des entités nationales ou à des organisations non gouvernementales ou à rembourser des dépenses déjà effectuées. L'exécution nationale ne dégage pas les entités concernées du système des Nations Unies de leurs responsabilités vis-à-vis de leurs organes directeurs et des organismes de financement ainsi que de leur obligation de rendre compte de l'utilisation des fonds et d'en assurer le suivi et l'évaluation.» (Manuel de référence sur les activités opérationnelles du Comité de haut niveau chargé des programmes du système des Nations Unies, sect. A.4, par. 28.)

72. Le PNUD est responsable des dépenses au titre de l'exécution nationale et en assure le contrôle en appliquant des procédures tant au siège qu'au niveau des bureaux de pays. Une des caractéristiques principales de l'exécution nationale est que les fonds sont avancés aux partenaires opérationnels et que les dépenses y afférentes ne sont enregistrées qu'une fois que ces avances ont été étayées par des pièces justificatives communiquées par le partenaire chargé de l'exécution et le bureau de pays concerné.

73. Les états financiers du PNUD donnent le détail des avances faites aux agents d'exécution mais pas encore utilisées ainsi que des dépenses engagées pour le compte du PNUD par ces agents. Les données relatives aux dépenses engagées par les agents d'exécution et par les gouvernements proviennent des états de dépenses certifiés qui sont présentés chaque année au PNUD. Ces états sont eux-mêmes établis sur la base des rapports financiers trimestriels dressés par les partenaires opérationnels. Pour chaque projet exécuté par des entités nationales, le PNUD établit un rapport d'exécution indiquant les dépenses engagées au cours de l'année. Il envoie ce rapport au gouvernement intéressé pour qu'il soit approuvé par ses vérificateurs indépendants, qui envoient ensuite leurs rapports au PNUD.

74. Les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 1999 ont suscité des réserves de la part des commissaires aux comptes, du fait qu'ils ne pouvaient pas avoir une assurance raisonnable au sujet de dépenses d'un montant de 723 millions de dollars engagées par des partenaires opérationnels nationaux au titre des programmes et qui n'avait pas fait l'objet d'audits. Ce montant est supérieur de 203 millions de dollars au montant qui avait justifié l'émission de réserves pour l'exercice biennal 1996-1997, à savoir 520 millions de dollars. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les dépenses totales engagées au titre de l'exécution nationale se sont élevées à quelque 2,6 milliards de dollars (à l'exclusion des dépenses engagées par des organismes des Nations Unies et par des organisations non gouvernementales).

75. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a déploré que le PNUD n'ait pas reçu davantage de rapports d'audit concernant les dépenses au titre des programmes, et a noté avec préoccupation que les commissaires aux comptes avaient émis des réserves au sujet des états financiers du PNUD pour les trois derniers exercices biennaux (A/55/487). Dans sa résolution 55/220 A du 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a donc décidé de surseoir à

toute décision sur les états financiers du PNUD pour l'exercice terminé le 31 décembre 1999, jusqu'à ce que le Comité des commissaires aux comptes ait certifié que les progrès réalisés ont été suffisants pour lui permettre de lever ses réserves.

76. Suite à la décision de l'Assemblée générale, le PNUD a établi un plan d'action qui comprenait les mesures ci-après pour régler les problèmes qui avaient amené le Comité à émettre des réserves :

a) Poursuivre les efforts faits pour obtenir des rapports d'audit concernant l'exercice biennal 1998-1999. Le pourcentage de rapports fournis est passé de 51 % à 75 % au moment de la vérification;

b) Fixer comme objectif d'obtenir des rapports d'audit pour 95 % des dépenses engagées par des entités gouvernementales et des organisations non gouvernementales. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, le PNUD a demandé qu'il soit procédé à l'audit de 3 306 projets sur un total de 7 339;

c) Formuler des propositions visant à réviser une règle de gestion financière et les directives internes connexes, de façon qu'il soit obligatoire que les audits portent sur un plus fort pourcentage de dépenses;

d) Veiller à ce que les hauts responsables s'intéressent de plus près aux projets mal gérés et à ceux qui entraînent des dépenses élevées;

e) Suivre et évaluer plus attentivement les plans d'audit et le respect du calendrier de présentation des rapports d'audit;

f) Faire davantage appel à des sociétés privées lorsque les services publics nationaux de vérification des comptes n'ont pas la capacité voulue.

77. Dans sa résolution 55/220 B du 12 avril 2001, l'Assemblée générale a pris note des observations du Comité, qui a estimé qu'en principe les plans formulés par le PNUD étaient un moyen adéquat d'accroître la mesure dans laquelle les dépenses au titre de l'exécution nationale étaient couvertes par les rapports de vérification (A/55/820, par. 4). L'Assemblée a accepté les états financiers vérifiés mais a prié le PNUD de respecter les plans qu'il avait présentés pour remédier aux défauts qui avaient motivé les réserves émises par le Comité dans son opinion.

Principes et objectifs

78. Les rapports d'audit relatifs aux dépenses engagées par des entités nationales permettent, dans une certaine mesure, de garantir que les fonds avancés aux agents d'exécution et aux entités gouvernementales et qui figurent dans les états financiers du PNUD ont bien été utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés. Ainsi, les rapports d'audit sur l'exécution nationale sont un des mécanismes de contrôle interne du PNUD.

79. Le Comité a noté qu'outre les rapports d'audit demandés aux partenaires chargés de l'exécution, le PNUD devait appliquer des règles, instructions et directives, en vertu de son obligation de rendre compte à l'Assemblée générale. Il s'agit d'assurer que les dépenses sont régulières, qu'elles ont été engagées dans les règles, correctement enregistrées et dûment comptabilisées. Le degré de certitude que peuvent donner les mécanismes de contrôle dépend toutefois de la mesure dans laquelle les règles sont respectées et les contrôles effectués.

80. Le Comité a distingué les procédures qui visent à assurer un meilleur contrôle et le respect des règles de celles qui concernent la comptabilisation correcte des dépenses. L'opinion du Comité concernant le respect des règles et mandats des organes délibérants et ses observations concernant les contrôles internes dépendait du résultat de l'évaluation des premières, tandis que son opinion sur les états financiers du PNUD dépendait de l'issue de l'examen des deuxièmes.

Avances : fonds de fonctionnement fournis aux gouvernements

81. Dans son rapport sur les états financiers du PNUD pour l'exercice biennal 1996-1997¹, le Comité s'est déclaré préoccupé par le montant des avances consenties à des gouvernements (environ 11,6 millions de dollars) qui étaient inutilisées depuis plus d'un an. Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, le PNUD a examiné un grand nombre de ces avances et passé par profits et pertes 4,1 millions de dollars. Il a constaté en outre que des avances d'un montant de 4,7 millions de dollars devaient faire l'objet d'une enquête plus approfondie. Le PNUD n'a passé par profits et pertes aucune avance au cours de l'exercice biennal 2000-2001 et, au 31 décembre 2001, le montant des avances inutilisées depuis plus d'un an était passé à 15,1 millions de dollars. Le PNUD n'avait donc pas l'assurance que des fonds avancés à des partenaires opérationnels nationaux, d'un montant global de 15,1 millions de dollars, avaient été effectivement utilisés aux fins auxquelles ils étaient destinés.

82. Le Comité a pris note du processus lancé par le PNUD en vue d'assurer un suivi des avances au cas par cas. Selon le PNUD, à la fin de l'année, ce processus de suivi permettait effectivement de suivre 50 % du nombre total d'avances consenties aux gouvernements (non pas 50 % du montant total des avances). Le PNUD a indiqué qu'il serait nécessaire de passer par profits et pertes certaines de ces avances, mais n'a pas été en mesure d'en indiquer le montant. Le PNUD n'a pas non plus prévu la possibilité de passer les sommes correspondantes par profits et pertes dans ses états financiers. Il a indiqué au Comité que les avances inutilisées étaient l'un des principaux domaines qui devaient faire l'objet d'analyse plus approfondie et a précisé qu'il prévoyait d'allouer des ressources supplémentaires à cette tâche importante en 2002.

83. Le Comité recommande au PNUD d'intensifier ses efforts visant à achever l'examen des avances consenties aux gouvernements et aux organisations non gouvernementales qui restent inutilisées et d'indiquer les montants qu'il considère comme difficilement recouvrables ou de passer par profits et pertes les montants nécessaires; le PNUD en est convenu.

Nomination des vérificateurs des dépenses afférentes à l'exécution nationale

84. Le Manuel de programmation du PNUD indique (à l'article 6.8.3) que les vérificateurs des programmes et projets faisant l'objet d'une exécution nationale doivent être nommés par les partenaires opérationnels. Or, le siège du PNUD ne suivait pas les nominations de ces vérificateurs (surtout au sein de la cour des comptes nationale) pour voir dans quelle mesure elles étaient faites par les partenaires opérationnels, ce qui est la formule préconisée en priorité. Le Comité a noté pour sa part que ces vérificateurs étaient nommés aussi bien par les partenaires opérationnels que par les bureaux de pays du PNUD.

85. Le Comité a recommandé que les modalités détaillées de nomination des vérificateurs des dépenses au titre de l'exécution nationale soient intégrées aux instruments de contrôle et qu'elles servent à vérifier si les dispositions du Manuel de programmation du PNUD ont bien été respectées; le PNUD a accepté ces recommandations.

86. Le Comité a noté que rien n'indiquait que des procédures de contrôle interne eussent été formulées et appliquées pour s'assurer que les vérificateurs nommés possédaient l'intégrité, les compétences techniques et l'expérience requises. Le contrôle de ces nominations continuait à relever du bureau de pays et du partenaire chargé de l'exécution. Or, comme le bureau de l'audit et des études de performance l'avait noté, la qualité de leurs rapports était très variable. Le Comité était d'avis que, pour la rendre plus homogène, le siège du PNUD devrait intervenir davantage par des indications et des conseils dans la sélection de leurs auteurs.

87. Le Comité recommande que des procédures spécifiques et des critères préalablement fixés soient incorporés aux directives du PNUD sur l'exécution nationale, pour que soient nommés pour les audits des vérificateurs possédant l'indépendance, l'intégrité et les compétences techniques requises, et que le bureau de pays contrôle le respect de ces directives. Le PNUD a accepté ces recommandations.

Mandat, étendue des vérifications et structure des rapports d'audit

88. L'article 6.8 du Manuel de programmation du PNUD définit ce que doivent être, au minimum, l'objectif et la portée des audits des projets et programmes dont l'exécution est assurée par une entité nationale, à savoir : but de l'audit; étendue des vérifications; certification; méthode et calendrier; sources d'information; rapport d'audit. Ces éléments devraient figurer dans le contrat ou accord passé avec l'auditeur. De plus, les faiblesses du contrôle interne doivent être communiquées aux partenaires opérationnels sous forme de notes de gestion ou dans les projets de rapport. Le rapport d'audit devrait présenter des observations, des recommandations et une opinion sur chacun des aspects traités dans l'audit, ainsi qu'une opinion générale sur la gestion du programme considéré.

89. Au 31 décembre 2000, le bureau du PNUD au Mozambique avait un portefeuille de 58 projets au total, représentant dans les 18,1 millions de dollars de dépenses. Un cabinet d'audit privé avait vérifié tous les projets ayant fait l'objet d'une exécution nationale. Le champ couvert par ces audits n'était pas conforme aux dispositions du Manuel de programmation. Dans un cas d'exécution nationale de projets en Zambie, où les dépenses totales se montaient à quelque 3 042 737 dollars pour l'année 2000, les rapports d'audit n'indiquaient pas les éléments sur lesquels avaient porté les vérifications. De plus, le Comité a noté que le bureau de Zambie n'avait pas reçu de notes de gestion donnant des précisions sur les conclusions pour observations et discussion.

90. Il est aussi d'usage, et c'est la bonne méthode, d'indiquer dans le rapport d'audit où en est l'application des recommandations issues de l'audit de l'année précédente; il n'y en avait trace dans aucun des rapports d'audit des projets de notre échantillon.

91. Du fait de l'insuffisance et de l'incohérence des éléments couverts par les audits, les rapports étaient de qualité variable, et les lacunes qu'ils présentaient ainsi

que l'impossibilité de comparer les renseignements qu'ils fourniraient ne facilitaient pas le processus de contrôle de l'exécution et d'évaluation des projets. Par la suite, le PNUD a fait savoir au Comité qu'un mandat type avait récemment été affiché sur le site Web du Bureau de l'audit et des études de performance pour les audits concernant les cas d'exécution nationale, qui était accessible à tous les bureaux de pays.

92. Le Comité a recommandé au PNUD : a) de veiller à ce que le mandat type soit accepté par le partenaire opérationnel national et le bureau de pays ainsi que par le vérificateur des dépenses au titre de l'exécution nationale et que le champ couvert par le rapport d'audit et sa présentation y correspondent; et b) de dresser une liste des règles normalement applicables qui sont impératives, en vue d'aider les bureaux de pays à respecter les prescriptions du Manuel de programmation. Le PNUD a accepté ces recommandations.

93. Le Comité a noté que pour les six projets ayant fait l'objet d'une exécution nationale, qui s'élevaient à un total de 4,7 millions de dollars, les accords de projet évalués ne renfermaient pas de clause stipulant que ces projets étaient soumis à audit, encore que les audits aient été effectués. L'insertion d'une clause stipulant que les projets feront l'objet d'un audit ou y sont soumis permettrait aux partenaires opérationnels de comprendre et accepter plus facilement les règles du processus d'audit en cas d'exécution nationale.

94. Le Comité a recommandé que des clauses relatives aux audits soient insérées dans les accords de projet et que leur application soit contrôlée; le PNUD a accepté ces recommandations.

Plans d'audit pour les cas d'exécution nationale

95. L'une des mesures que le PNUD avait retenues pour améliorer la vérification des dépenses dans les cas d'exécution nationale était de suivre la présentation par les bureaux de pays de plans d'audit prévoyant les programmes et projets qui y seraient soumis. Le Comité a noté que le siège du PNUD avait fait des efforts appréciables à cet égard. C'est ainsi que pour l'exercice 2000-2001, il avait adressé aux bureaux de pays des instructions pour qu'ils en augmentent très sensiblement le nombre. Les instructions en question leur prescrivaient de faire figurer dans leurs plans d'audit les projets entraînant des dépenses supérieures à 100 000 dollars et de présenter les plans en novembre au plus tard de la période considérée dans les audits. Il a ensuite évalué les plans d'audit en comparant la liste de projets soumise par le bureau de pays avec la liste des dépenses afférentes aux projets tenue par les services du siège.

96. De plus, l'état des plans d'audit et leur présentation en temps voulu, précisés dans la base de données de contrôle, étaient encourageants, car le nombre de plans communiqués était important. D'après la base de données constituée par le siège, ces plans prévoyaient l'audit de 1 661 projets au total pour 2000 et de 1 645 autres pour 2001. Dans certains cas, cependant, les bureaux de pays les avaient soumis avec jusqu'à sept mois de retard.

97. Le Comité a recommandé qu'une attention particulière soit prêtée aux bureaux de pays qui n'avaient pas soumis leur plan d'audit en temps voulu et qu'il leur soit demandé d'engager l'élaboration longtemps avant la date limite prescrite et que, pour sa part, le siège du PNUD intensifie son action de suivi

dans le cas des bureaux de pays qui n'auraient pas respecté les règles. Le PNUD a accepté ces recommandations.

Plans d'action de suivi des bureaux de pays

98. Le Manuel de programmation du PNUD prescrit, au paragraphe 10 de l'article 6.8.3, que le rapport d'audit concernant l'exécution nationale fasse l'objet d'un suivi. Le plan d'action du bureau de pays à cet effet repose sur les conclusions du rapport d'audit. Ce plan est un outil important pour le contrôle de l'exécution et l'évaluation du projet, du fait que les auditeurs rendent compte des questions d'activité d'exécution et de respect des lois et règlements applicables que posent les projets. L'examen est important lui aussi, car il permet au siège du PNUD de savoir comment le bureau de pays et le partenaire opérationnel comptent régler les questions soulevées par les auditeurs et quels sont les progrès accomplis à cet égard.

99. Le Comité a noté que dans l'échantillon de projets exécutés par des entités nationales qu'il avait choisis au hasard pour 2000, il y en avait quatre, représentant au total 52 millions de dollars, pour lesquels rien n'indiquait l'existence de plans d'action des bureaux de pays pour donner suite aux rapports d'audit. Dans le cas du bureau d'Argentine, des mesures avaient été discutées et mises en oeuvre, bien qu'aucun plan structuré en bonne et due forme n'eût été élaboré pour chaque projet.

100. Le Comité a recommandé au PNUD, et celui-ci a accepté, d'étudier de près les raisons pour lesquelles ces bureaux de pays n'avaient pas présenté de plans d'action et de prendre toutes les mesures requises en conséquence.

Champ couvert par les audits afférents à l'exécution nationale

101. Le Comité a relevé que, pour l'année 2000, le PNUD avait atteint un taux élevé d'audit des dépenses d'exécution nationale (voir le tableau II.2). D'après la base de données du PNUD, les dépenses au titre de l'exécution nationale s'étaient élevées approximativement à 2,6 milliards de dollars (non compris les projets exécutés par d'autres organismes des Nations Unies). Sur ce total, le siège avait prévu des audits couvrant 2,3 milliards de dépenses (89 %). Le Comité a noté que l'étendue ainsi prévue des vérifications était inférieure aux 95 % retenus dans le plan d'action du PNUD. Durant l'exercice 2000-2001, celui-ci avait réussi à vérifier 1 470 000 000 dollars de dépenses au titre de l'exécution nationale (2 616 projets), portant ainsi à 64 % pour ces deux années le champ couvert par les audits du total au moment de la vérification, ce qui représente un très grand progrès par rapport aux 51 % effectivement atteints durant l'exercice 1998-1999. Au moment de la vérification, le PNUD avait réussi à porter ce chiffre à 75 % des dépenses de l'exercice 1998-1999.

Tableau II.2
**Étendue des vérifications dans le cadre des audits des dépenses
 au titre de l'exécution nationale**

(En dollars des États-Unis)

	2000	2001	Total
Dépenses effectives	1,3 milliard	1,3 milliard	2,6 milliards
Étendue prévue des vérifications	1,1 milliard (89 %)	1,2 milliard (92 %)	2,3 milliards (88 %)
Étendue effective des vérifications	1,058 milliard (81 %)	0,589 milliard (45 %)	1,647 milliard (64 %)

102. Dans certains cas, la base de données sur les plans d'audit ne livrait pas le chiffre des dépenses effectives, car le plan avait été établi avant la fin du quatrième trimestre de l'année considérée. C'étaient donc les chiffres projetés pour le quatrième trimestre qui avaient été utilisés pour planifier les audits, mais sans mise à jour pour tenir compte des différences non négligeables apparues par la suite. Partant, les chiffres effectifs sont parfois très différents des chiffres prévus, ce qui fausse l'étendue des vérifications prévue dans les plans d'audits. Sur l'échantillon de projets retenu pour l'année 2000, une différence de 11,5 millions de dollars a été constatée pour cinq pays par rapport au montant total prévu de 17,8 millions de dollars de dépenses, d'après la base de données.

103. Pour que les audits des dépenses au titre de l'exécution nationale couvrent un champ satisfaisant, le Comité a recommandé au PNUD, et celui-ci a accepté, de se servir des chiffres de dépenses définitifs pour mettre à jour les prévisions concernant l'étendue des vérifications. De plus, ces prévisions devraient reposer sur les critères établis par le PNUD.

104. Le Comité a aussi noté que la base de données utilisée pour suivre les audits afférents à l'exécution nationale ne précisait pas quels étaient les rapports d'audit assortis de réserves, ni quelle était l'incidence de ces réserves du point de vue quantitatif. Elle indiquait seulement ceux qui ne laissaient pas d'éléments de côté. D'après les observations faites par le Bureau de l'audit et des études de performance, il pouvait manifestement fort bien y avoir un certain nombre d'opinions assorties de réserves dans ces rapports d'audit. Or, les opinions assorties de réserves empêchent le PNUD d'être parfaitement assuré du bon emploi des fonds – avoir l'assurance que les fonds ont été dûment employés aux fins prévues. Le Comité a été heureux de constater que le Bureau justifiait effectivement ses conclusions importantes quant au bon, ou mauvais, usage, des fonds par rapport aux fins prévues.

105. Le Comité a recommandé au PNUD de chiffrer l'effet financier des réserves figurant dans les rapports d'audit des dépenses au titre de l'exécution nationale et de comparer ces réserves avec les plans d'action pour en évaluer le bien-fondé. Le PNUD a accepté ces recommandations.

Évaluation des rapports d'audit des dépenses au titre de l'exécution nationale

106. Sur un total de 1 661 rapports d'audit attendus pour l'année 2000, 383 (soit 23 %) seulement avaient été reçus à la date limite du 30 avril 2001, essentiellement

parce que les audits avaient été achevés tardivement. Le Comité a noté que le siège du PNUD avait amélioré l'évaluation et le contrôle de ces rapports d'audit, notamment en affichant l'évaluation faite par le Bureau de l'audit et des études de performance du plan d'audit général et la liste des rapports d'audit reçus sur le site Web du Bureau. Celui-ci avait évalué et classé les bureaux de pays d'après quatre aspects de l'opération d'audit, à savoir, la ponctualité dans la présentation du rapport, l'adéquation du plan, celle de l'étendue des vérifications et celle du plan d'action de suivi du bureau de pays.

107. Ces évaluations étaient conservées dans une base de données pour faciliter les comparaisons entre bureaux de pays. Sur les 1 586 rapports d'audit des dépenses au titre de l'exécution nationale qu'il avait reçus pour 2000, le PNUD en avait évalué 1 124 (71 %). Pour 2001, en revanche, il était encore trop tôt pour mesurer la proportion d'audits évalués, notamment parce que lors de la vérification du Comité, 15 jours seulement s'étaient écoulés depuis la date limite de présentation des rapports d'audit.

108. Cela dit, le Comité a noté des retards atteignant jusqu'à six mois dans l'évaluation par le siège du PNUD de ces rapports pour l'année 2000. L'audit concernant l'exécution nationale n'a pas pour seul objectif de déceler les problèmes et les manquements aux règles, il doit aussi permettre d'appliquer des mesures préventives, qu'il faut définir et dont il faut rendre compte au moment voulu. Il est donc important d'évaluer les rapports d'audit en temps utile si l'on veut que les bureaux de pays prennent sans délai des mesures correctives appropriées pour donner suite aux conclusions des audits.

109. Le Comité a recommandé au PNUD : a) de conseiller et aider davantage les bureaux de pays pour la planification et l'administration des audits des dépenses au titre de l'exécution nationale; b) de prévoir l'insertion dans le contrat passé entre le vérificateur et les partenaires opérationnels d'une clause exigeant l'achèvement de l'audit dans un délai précis, afin que le bureau de pays puisse respecter la date limite du 30 avril; c) d'engager une opération de planification provisionnelle afin qu'il y ait effectivement assez de ressources disponibles pour procéder aux évaluations des rapports d'audit après la date limite prescrite. Le PNUD a accepté ces recommandations.

110. Les auditeurs vérifiant les dépenses au titre de l'exécution nationale sont tenus de signer le rapport d'ensemble sur l'exécution établi par le bureau de pays, qui est soumis au siège du PNUD pour examen. Dans un cas précis, le Comité avait noté que, d'après ce rapport certifié, le montant total des dépenses afférentes au projet était nul, alors que, suivant les chiffres de la base de données sur les dépenses au titre de l'exécution nationale comme du Système de gestion financière des projets, le montant exact des dépenses programmées était en réalité de 26,8 millions de dollars, différence que le Bureau de l'audit et des études de performance n'avait pas décelée au départ dans son examen. Le bureau de pays et le vérificateur intéressé travaillaient en conséquence sur cette différence.

111. Le Comité a recommandé au PNUD, et celui-ci a accepté, de redoubler d'efforts pour expliquer l'écart et redresser le montant.

112. Le Comité a examiné les mécanismes de contrôle subsidiaires appliqués aux projets de l'échantillon qui n'avaient pas fait l'objet d'un audit des dépenses au titre de l'exécution nationale, pour tester les mécanismes destinés à garantir que les

fonds ont été dépensés aux fins prévues, ce qui contribue à en justifier l'emploi au respect de l'obligation. En 2000, 1 972 projets (soit 54 % du total), représentant dans les 205 millions de dollars (soit 16 % des dépenses au titre de l'exécution nationale), n'avaient pas fait l'objet d'un audit. Pour 2001, 2 061 projets (56 % du total), représentant quelque 725 millions de dollars (56 % des dépenses en question) étaient dans ce cas.

113. Le Comité a retenu certains projets dans les bureaux de pays pour mesurer l'efficacité de procédures comme les examens tripartites et les inspections sur place des projets au regard des directives du PNUD. Si, en général, il n'a pas constaté de cas sérieux d'inobservation de ces directives, il a cependant relevé certains écarts et s'en est entretenu avec la direction du bureau de pays en cause. Les bureaux de pays du PNUD n'étaient pas tenus de communiquer au siège des renseignements sur les projets exécutés par des entités nationales qui n'avaient pas été auditées. Le PNUD a commencé à demander cette communication, mais il a convenu avec le Comité qu'il faudrait en étendre et en formaliser la pratique.

114. Le Comité recommande que les bureaux de pays communiquent au siège du PNUD des renseignements sur leur évaluation des projets qui n'ont pas fait l'objet d'un audit des dépenses au titre de l'exécution nationale et que le siège, de son côté, utilise cette information en l'intégrant à ses évaluations en fonction des risques.

Base de données sur les dépenses au titre de l'exécution nationale axée sur les risques

115. Le siège du PNUD avait des bases de données différentes selon les aspects de l'audit concernant l'exécution nationale, mais il n'utilisait guère les données existantes pour en tirer une analyse des tendances ou une rétrospective des projets ou des bureaux de pays aux fins de l'évaluation des risques afférents aux projets et de la détermination des projets ou des bureaux qui posaient des problèmes et exigeaient par conséquent davantage d'attention et de conseils de la part du siège.

116. Le Comité est d'avis qu'en combinant les données existantes avec d'autres, telles que les résultats de la quantification des réserves notées dans les rapports d'audit ou n'importe quelle autre forme d'assurance reçue, dans une même base de données globale, le siège du PNUD se doterait d'un outil utile pour déceler les projets et les bureaux qui posent des problèmes. Le PNUD pourrait alors voir quelles nouvelles mesures devraient être adoptées pour annuler les risques éventuellement mis au jour, afin de pouvoir tenir pour suffisamment assuré que les fonds ont été employés aux fins prévues. L'information ainsi regroupée pourrait aussi servir au Bureau de l'audit et des études de performance à améliorer les évaluations des bureaux de pays. Pour l'avenir, un modèle conçu dans l'optique des risques permettrait sans doute au PNUD de définir pour les cas d'exécution nationale des règles d'audit axées sur les risques, et non plus seulement sur des seuils chiffrés.

117. Le Comité a recommandé au PNUD de se doter d'une base de données globale pour faciliter l'application d'un modèle d'évaluation en fonction des risques, et le PNUD a accepté cette recommandation.

118. Le PNUD a informé le Comité qu'il espérait mettre en place cette base de données globale à temps pour la série des audits de 2003. Les services du siège se chargeront de la mise au point du modèle et les bureaux de pays, de son application.

Coûts des audits des dépenses au titre de l'exécution nationale

119. Suivant les dispositions du paragraphe 5 de l'article 6.8.3 du Manuel de programmation du PNUD, c'est au partenaire opérationnel qu'il appartient de supporter le coût d'un audit. Ce coût ne devrait être imputé au budget du projet que dans des cas exceptionnels, et seulement avec l'approbation expresse du représentant résident. Or, il apparaît que, dans la plupart des cas, le PNUD couvre le coût de ces audits sur les fonds affectés aux projets. Sa base de données indique pour 2000 un coût de l'ordre de 1,5 million de dollars pour ces audits. Au demeurant, sur un total de 146 audits confiés à des cabinets privés, 76 seulement sont assortis dans la base de données de l'indication de leur coût estimatif total. Quant aux coûts pour 2001, ils n'étaient pas disponibles lors de la vérification du Comité.

120. Le Comité recommande que le PNUD : a) mette à jour, en l'alignant sur le Manuel de programmation, sa politique de financement des coûts d'audit; b) conserve dans la base de données globale des données indiquant le coût d'audit pour chaque projet; c) fasse analyser les coûts d'audit par les bureaux de pays pour déterminer en chaque cas si l'avantage offert par l'audit du projet en excède le coût et ce qu'il représente par rapport aux dépenses au titre du projet et au risque attribué au projet.

Conclusion

121. Le Comité a relevé les efforts sérieux faits par le PNUD, qui ont permis d'étendre le champ des vérifications des dépenses encourues au titre des programmes, pour valider la conclusion que les fonds ont bien été utilisés aux fins prévues, surtout dans les cas d'exécution nationale. Cela dit, **le Comité demeure préoccupé par le fait que les mécanismes de contrôle ne fonctionnent pas aussi bien qu'il faudrait pour assurer l'efficacité des procédures et donner suffisamment l'assurance que les fonds ont été correctement employés.** Certes, cette imperfection n'entame nullement la fidélité des états financiers présentés, mais le PNUD devrait appliquer, de manière rationnelle et économique, des mesures destinées à assurer l'utilisation requise des fonds affectés aux dépenses afférentes aux programmes exécutés par des entités nationales et à faire respecter l'obligation d'en justifier l'emploi.

2. Services communs

Accords sur les services fournis par le siège

122. Le siège du PNUD fournit des services remboursables au Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) et au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) dans les domaines des ressources humaines, des finances et de l'administration, du budget, de l'informatique, de la vérification interne des comptes et des relations extérieures. Un seul accord de service avait été signé : il portait sur la vérification interne des comptes.

123. Les services fournis au cours de l'exercice biennal 2000-2001 étaient toujours fondés sur les arrangements qui avaient été adoptés pour l'exercice biennal 1996-1997. Néanmoins, du fait de l'évolution de l'environnement économique, de changements dans la structure administrative et de certaines carences, la qualité et la nature des services assurés ou devant être assurés par le PNUD, et le remboursement de ces services ont souvent donné lieu à une controverse.

124. Le Comité a examiné la version révisée de l'accord sur la fourniture de services financiers et administratifs que le PNUD et le FNUAP envisagent de conclure. D'après ses dispositions, la Directrice exécutive du FNUAP et le Directeur du Bureau des finances et de l'administration du PNUD procéderont périodiquement à une évaluation de la qualité des services que le PNUD fournit au FNUAP. Ce texte marque une amélioration considérable par rapport aux accords de service antérieurs car il est beaucoup plus détaillé et prévoit des évaluations périodiques. La qualité et l'actualité des apports fournis par le FNUAP constituent un facteur important pour l'efficacité des services.

125. Le Comité a également remarqué que le PNUD avait réalisé une étude sur l'adoption d'une nouvelle méthode dite de « comptabilité par activités » pour les remboursements. Cette méthode aurait permis de calculer les remboursements uniquement sur la base des coûts imputables aux services fournis et garanti un partage équitable et raisonnable des dépenses. L'étude montrait néanmoins que le SIG n'était pas compatible avec son utilisation car il n'y avait pas de saisie de données au niveau des activités. Le PNUD a informé le Comité qu'il veillerait à ce que les méthodes employées pour le calcul des remboursements soient équitables et raisonnables.

126. Le Comité note avec préoccupation que les accords de service n'avaient pas encore été définitivement mis au point au moment où la vérification des comptes a été effectuée, en mai 2002. Le PNUD a indiqué que le Bureau du budget et les autres services concernés accordaient un rang de priorité élevé à la poursuite des négociations avec le FNUAP et l'UNOPS. Dès qu'elles seront achevées, les accords seront signés et mis en oeuvre.

127. Le Comité recommande que les accords relatifs aux services fournis par le PNUD au FNUAP et à l'UNOPS soient mis au point et appliqués à titre prioritaire.

128. Le Comité a également relevé des retards considérables dans le remboursement des services. Le PNUD n'avait été remboursé qu'à la fin de 2001 pour des services qu'il avait fournis au FNUAP au cours de l'exercice biennal 1998-1999. Au moment de la vérification des comptes, il n'avait été que partiellement remboursé pour les services fournis à cet organisme en 2000-2001.

129. Le Comité recommande que le PNUD impose des délais plus stricts pour le remboursement des services fournis et que les montants à rembourser pour l'exercice biennal 2000-2001 soient versés le plus tôt possible.

Locaux communs

130. Les bureaux de pays du PNUD partagent souvent des locaux à usage de bureaux avec d'autres organismes des Nations Unies dans les divers pays où ils sont implantés, appelés communément la Maison des Nations Unies. **Cependant, le Comité a noté que les bureaux de pays du PNUD n'avaient pas tous conclu des**

accords en bonne et due forme avec les autres organismes des Nations Unies pour le partage des dépenses communes, telles que les frais d'électricité, de téléphone et d'entretien. De plus, lorsque des accords officiels avaient été signés, ils ne tenaient pas toujours dûment compte de la diversité des services communs ou n'assuraient pas nécessairement un juste remboursement des services fournis par le PNUD. Par ailleurs, les modalités de remboursement différaient d'un bureau à l'autre. On donne ci-dessous des exemples concrets d'observations qui ont été faites lors de la vérification des comptes des bureaux de pays :

a) *Paraguay.* Il existait un accord de partage des frais fondé sur la part proportionnelle de l'espace occupé dans le bâtiment commun. Le Comité a néanmoins constaté que cet accord ne comportait pas de dispositions pour le recouvrement d'autres dépenses, par exemple celles afférentes à l'administration des locaux communs par le bureau de pays du PNUD;

b) *Éthiopie.* Le bureau du PNUD en Éthiopie a facturé des frais de gestion à d'autres organismes pour les services fournis à compter de 2001 en appliquant un taux de 3 %. On ne savait pas exactement sur quelles bases ce taux avait été calculé;

c) *Malaisie.* La contribution versée par les organismes des Nations Unies qui partagent les frais a été calculée sur la base de la superficie des bureaux occupés et les recouvrements étaient effectués chaque trimestre. Le bureau de pays était également chargé de régler les dépenses afférentes aux locaux à l'égard des fournisseurs pour le compte du Gouvernement du pays hôte. Une taxe administrative de 3 % était facturée pour ce service;

d) *Maroc.* Des commissions étaient facturées à un taux de 4,5 % pour couvrir les frais afférents à des services financiers fournis au FNUAP et à un taux de 2 % pour des services fournis au Programme alimentaire mondial;

e) *Uruguay.* Le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies partageaient des locaux et des installations dans ce pays mais n'avaient pas conclu un accord approprié prévoyant un partage des dépenses correspondantes et fixant des modalités à cette fin, ou définissant les responsabilités de chaque organisme dans les locaux communs;

f) *Zimbabwe.* Les dépenses afférentes aux services communs étaient financées au moyen d'un compte alimenté par des contributions versées par les organismes participants. Le montant des contributions était calculé sur la base de la superficie des bureaux occupés, sauf pour l'administration du réseau local où le critère utilisé était le nombre de terminaux attribués à chaque organisme.

131. Les traitements de certains fonctionnaires des bureaux de pays qui étaient chargés d'assurer la fourniture de services communs à d'autres organismes des Nations Unies étaient prélevés sur le compte des services communs. Toutefois, la répartition des dépenses afférentes à ces traitements était fondée sur la superficie des locaux occupés, ce qui n'assurait pas un partage approprié puisqu'elle n'était pas établie sur la base des services effectivement fournis. Par ailleurs, les bureaux de pays du PNUD n'étaient pas toujours en mesure de fournir la preuve que les remboursements obtenus couvraient entièrement les frais engagés.

132. Le Comité recommande au PNUD d'intensifier ses efforts pour conclure des accords en bonne et due forme avec d'autres organismes des Nations Unies

dans les meilleurs délais. Le PNUD devrait également appliquer des stratégies de recouvrement des coûts pour assurer le remboursement intégral des dépenses relatives à tous les services fournis. Par ailleurs, les bureaux de pays devraient envisager de répartir les coûts afférents aux services communs sur la base des prestations.

3. Matériel durable

Système de gestion des stocks

133. Le siège du PNUD n'a pas mis en place un système adéquat de gestion des stocks comme le prescrit le Règlement financier. Il était doté d'un système de gestion informatisé qui avait été introduit en 1995 et n'était pas paré pour l'an 2000. On a donc utilisé un système manuel au cours de l'exercice 2000-2001. À l'occasion de la vérification intermédiaire, le Comité a relevé des déficiences dans les mécanismes de contrôle du système manuel, par exemple : a) les registres d'inventaire n'étaient pas continuellement mis à jour avec l'enregistrement des achats et des cessions; b) il était impossible d'avoir confirmation de l'existence réelle des biens durables enregistrés dans le système de gestion des stocks du fait que les articles n'étaient pas correctement décrits et identifiés; et c) le service d'assistance aux usagers de l'Intranet ne faisait pas non plus systématiquement l'objet d'une mise à jour après l'achat d'articles informatiques.

134. En examinant la suite donnée aux conclusions de l'audit intermédiaire sur le matériel durable, le Comité a relevé que le PNUD avait fait appel à un cabinet d'experts conseils pour dresser un inventaire physique des biens durables au siège de l'organisation et télécharger les données dans le progiciel de gestion des stocks Aperture.

135. Le module de gestion des stocks Aperture a été installé en décembre 2001 sans frais supplémentaires car il avait été utilisé antérieurement pour les engagements en matière de location et la gestion des locaux. Toutefois, le Comité a constaté que les défauts précédemment décelés dans le système manuel n'avaient pas été entièrement corrigés. Ils tenaient notamment au fait que les comptes d'inventaire n'étaient pas continuellement mis à jour avec l'enregistrement des achats et des cessions et qu'il était impossible de vérifier l'existence réelle des biens durables car les articles n'étaient pas correctement décrits et identifiés dans le système. Le système permet bien de suivre la trace des articles mais les contrôles correspondants n'ont pas été effectués et les articles n'ont pas été physiquement numérotés ou étiquetés. Nous avons également observé des lacunes analogues lors des audits que nous avons effectués dans les bureaux de pays en Éthiopie, au Népal, au Paraguay, en République-Unie de Tanzanie, en Turquie et en Uruguay.

136. Le Comité recommande au PNUD de redoubler d'efforts pour établir et maintenir un système adéquat de gestion des stocks, conformément aux dispositions du Règlement financier et à d'autres directives.

137. Le PNUD a fait savoir au Comité qu'il vérifierait l'exactitude de l'inventaire en 2002 en procédant à des sondages. Par ailleurs, les registres d'inventaire seraient dorénavant systématiquement mis à jour avec les achats et les cessions. Les chefs de service seraient tenus d'apposer leur visa dans la base de données sur les stocks (Aperture) et de noter toutes les irrégularités. Par ailleurs, les contrôles relatifs à la localisation des articles seraient assurés dans le cadre du logiciel Aperture et on

demanderait aux bureaux de pays de prendre des mesures correctives, en exigeant notamment une certification de l'inventaire physique, et de présenter les résultats.

4. Fonds d'affectation spéciale

Fonds d'affectation spéciale inactifs

138. Le Comité a examiné les fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD et constaté que, pour 130 des 281 fonds répertoriés dans le tableau 5 des états financiers du PNUD, les contributions ou les dépenses n'avaient pas été indiquées depuis deux ans ou plus. Toutefois, les soldes de 95 de ces 130 fonds d'affectation spéciale avaient été soit remboursés soit virés à d'autres fonds d'affectation spéciale au cours de l'exercice biennal, ce qui laissait 35 fonds inactifs dans les comptes du PNUD au 31 décembre 2001. Les efforts que le PNUD déploie pour suivre et régler la situation de ces fonds d'affectation spéciale sont appréciés. Le solde des fonds se chiffrait à 417 millions de dollars au 31 décembre 2001.

139. Le Comité a examiné les mesures de suivi prises par le PNUD à l'égard des 35 fonds d'affectation spéciale qui restent inactifs et constaté qu'il avait adressé aux administrateurs de ces différents fonds des lettres dans lesquelles il leur demandait de réexaminer les états financiers des fonds en question et de procéder à la révision finale des projets. La section des finances ne peut clore les activités en suspens et radier les fonds d'affectation spéciale inactifs du système qu'après la réception des révisions finales signées par les administrateurs des fonds. Or, le Comité a constaté que les administrateurs des fonds ne répondaient pas toujours aux lettres et qu'ils n'étaient pas régulièrement relancés, de sorte que certains des fonds d'affectation spéciale étaient inactifs depuis 1998, par exemple le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la démobilisation, la réinsertion, la réadaptation et le redressement en Sierra Leone. Il a noté en outre que le PNUD n'avait pas mis en place un système bien défini pour suivre les dates d'expiration des projets ou des fonds d'affectation spéciale. Cela pourrait entraîner des manquements au respect des clauses de clôture qui figurent dans les accords relatifs aux fonds d'affectation spéciale de la part du PNUD.

140. Le Comité recommande au PNUD d'accentuer ses efforts pour assurer l'achèvement de toutes les activités en suspens dans les fonds d'affectation spéciale inactifs et de mettre en place un système structuré pour suivre et contrôler les dates d'expiration et le respect des clauses de clôture qui figurent dans les accords concernant les fonds d'affectation spéciale.

141. Le PNUD a informé le Comité qu'il continuerait de suivre la situation des fonds d'affectation spéciale inactifs avec les responsables compétents chargés de l'administration des fonds pour que la révision finale des projets soit effectuée et pour que tous soldes éventuels soient remboursés ou virés à d'autres projets conformément aux vœux exprimés par les donateurs. En cas d'incertitude sur le traitement des fonds résiduels, le PNUD clora le fonds d'affectation spéciale et reportera le solde sur un compte créditeur en attendant que l'administrateur prenne une décision sur l'affectation des fonds à la suite de consultations avec le donateur. Le PNUD a également signalé au Comité que ses systèmes de gestion des projets ne permettaient pas à l'heure actuelle de suivre les dates de clôture ou d'expiration ni pour les fonds d'affectation spéciale ni pour les accords de partage des coûts, mais que cette fonction serait en principe incorporée dans le nouveau module du système de gestion de l'information financière qui était en cours de mise au point. Cela dit, il

recherchait une solution provisoire, tout au moins pour les fonds d'affectation spéciale.

142. Après avoir examiné les fonds d'affectation ponctuelle du Programme des Volontaires des Nations Unies et les projets qui sont intégralement financés par les donateurs du Programme, le Comité a constaté qu'au moins 37 des 80 fonds d'affectation ponctuelle et 20 des 96 projets énumérés dans les tableaux 7.1 et 7.3 des états financiers, respectivement, étaient inactifs au 31 décembre 2001. Les contributions ou les dépenses n'ont pas été indiquées pour ces fonds d'affectation ponctuelle et ces projets depuis deux ans ou plus.

143. Les soldes des fonds d'affectation ponctuelle et des comptes de financement intégral se chiffraient encore à 631 062 dollars et 144 736 dollars, respectivement, au 31 décembre 2001.

144. Le Comité recommande au Programme des Volontaires des Nations Unies de suivre la situation de tous les fonds d'affectation ponctuelle et de tous les comptes de financement intégral inactifs afin d'assurer l'achèvement de toutes les activités en suspens et de respecter les clauses de clôture qui figurent dans les accords conclus avec les donateurs.

145. Le Programme des Volontaires des Nations Unies a fait savoir au Comité qu'il consulterait les donateurs au sujet de la clôture des comptes, celle-ci étant assurée soit par le remboursement des soldes soit par leur réaffectation à d'autres activités dans le cadre d'accords de financement conclus avec le même donateur. Il les consulterait également à propos des fonds résiduels afin d'obtenir leur accord soit pour garder les fonds en vue d'autres utilisations soit pour rembourser les soldes.

Fonds d'affectation spéciale déficitaires

146. Le Comité a constaté que 16 des 281 fonds d'affectation spéciale créés par le PNUD et répertoriés dans le tableau 5 des états financiers de cet organisme étaient déficitaires au 31 décembre 2001. Le déficit de ces fonds se chiffrait au total à 2,7 millions de dollars. Cette situation constitue une infraction à l'article 5.07 b) du Règlement financier du PNUD qui dispose que les contributions sont versées préalablement à l'allocation de ressources pour la réalisation d'activités de programme du PNUD.

147. Le Comité recommande au PNUD de suivre la situation de tous les fonds d'affectation spéciale qui sont déficitaires en vue de résorber les déficits et de mettre en place un système pour surveiller les dépassements de crédits.

148. Le PNUD a indiqué qu'il avait suivi très attentivement la situation en vue d'éliminer ou de résorber les déficits et qu'il ferait de même ultérieurement. Lorsqu'il n'y aurait pas d'autre choix, il s'efforcerait de récupérer les sommes manquantes et de clore le fonds d'affectation spéciale conformément à son Règlement financier et à ses règles de gestion financière.

5. Gestion des ressources humaines

149. Au 31 décembre 2001, le nombre total de postes inscrits au budget du PNUD était de 4 029 (603 postes d'administrateur recruté sur le plan international et 3 426 postes d'agent des services généraux), dont 599 étaient vacants (26 postes d'administrateur recruté sur le plan international et 573 postes d'agent des services

généraux), ce qui représentait un taux de vacance de postes d'environ 15 %. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, les dépenses salariales se sont élevées à 95,6 millions de dollars au siège.

150. Le PNUD a informé le Comité que le nombre de postes inscrits au budget de l'exercice biennal 2002-2003 représentait une réduction de 706 postes par rapport à l'exercice précédent. La décision de maintenir des postes vacants représente un effort conscient d'atteindre cet objectif. En janvier 2002, aucun poste n'était vacant.

6. Placements : séparation de fonctions incompatibles

151. Au 31 décembre 2001, le portefeuille de placements du PNUD était composé comme suit : comptes courants productifs d'intérêts, comptes à vue, dépôts à terme, obligations et titres négociables à court terme. La valeur comptable des placements à cette date était de 1,96 milliard de dollars. La Section de la trésorerie du PNUD place et gère ses propres fonds excédentaires sous le contrôle du Comité des placements du PNUD.

152. Le Comité a toutefois constaté qu'en matière de placements les responsabilités ne sont pas clairement partagées entre les fonctions ci-après : gestion des placements, évaluation des risques, établissement de rapports de rendement et comptabilisation des placements.

153. Au moment de l'audit, le gestionnaire du portefeuille assumait toutes ces fonctions. La Section de la trésorerie du PNUD a informé le Comité que les procédures mises en place, qui reposaient sur un contrôle exercé par le trésorier et le Comité des placements du PNUD, avaient été adoptées en raison de l'insuffisance des effectifs de la Section de la trésorerie.

154. Le Comité recommande qu'en matière de placements, les diverses fonctions ne soient pas confiées à un seul et même fonctionnaire et le PNUD a accepté d'oeuvrer dans ce sens.

7. Achats

Délais en matière d'adjudication

155. Le Comité a constaté que, pour un échantillon de marchés passés par le PNUD, 30 jours s'écoulaient en moyenne entre la date limite fixée pour la réception des soumissions et la date d'approbation du marché par le Comité consultatif des achats. En moyenne, 50 jours s'écoulaient entre la date à laquelle le marché était approuvé par le Comité et la date à laquelle il était adjudgé. Dans son rapport sur l'exercice biennal 1998-1999, le Comité avait déjà exprimé sa préoccupation au sujet des délais enregistrés par la procédure d'adjudication.

156. Le Comité a été informé des initiatives prises par le Bureau du conseil juridique et de l'appui aux achats pour abréger ce processus, notamment la réorganisation des procédures appliquées par le Comité consultatif des achats et l'élaboration de documents types pour les marchés en vue de faciliter l'établissement des différents types de contrats. Le Comité fera le point des incidences que ces initiatives auront eues sur la longueur des procédures lors de ses audits futurs.

157. **Le Comité recommande de nouveau au PNUD d'étalonner ses résultats en termes de délais d'adjudication et de les évaluer selon ces critères, et le PNUD a accepté de procéder dans ce sens.**

Évaluation des prestations des fournisseurs

158. **Le PNUD n'évaluait pas systématiquement les prestations des fournisseurs.** Au cours de l'audit intérimaire, le PNUD a informé le Comité qu'un mécanisme permettant d'évaluer les prestations des fournisseurs avait été mis au point en collaboration avec le Groupe de travail interorganisations des achats et qu'il serait mis à la disposition de tous les services s'occupant de passation de marchés. Le Comité a constaté avec satisfaction que ce mécanisme avait été inclus dans la version révisée du *Manuel des achats* du PNUD publiée le 1er septembre 2001. Toutefois, le Comité a noté que le mécanisme n'avait pas encore été utilisé par le siège au moment de l'audit.

159. **Le Comité recommande que le PNUD fasse en sorte que le mécanisme d'évaluation des prestations des fournisseurs prévu dans son *Manuel des achats* soit utilisé de façon optimale par tous les services concernés par la passation de marchés.**

Cartes de crédit institutionnelles/cartes d'achat

160. En janvier 2000, le PNUD a introduit l'usage de cartes de crédit institutionnelles afin de rationaliser et de simplifier les petits achats effectués en dollars. Ces cartes de crédit ont été remplacées par des cartes d'achat en septembre 2000, ce qui a permis de contrôler plus facilement leur utilisation. À la fin de 2001, il y avait 65 titulaires de cartes au siège du PNUD et 3 autres dans des bureaux de pays. Le montant total des achats effectués à l'aide de ces cartes s'est élevé à environ 1,2 million de dollars par an.

161. Au moment de l'introduction des cartes de crédit institutionnelles, le PNUD a imposé des limites pour prévenir l'usage abusif des cartes, à savoir une limite mensuelle de 10 000 dollars, une limite de 1 000 dollars par achat et l'interdiction d'accès à certaines catégories telles que les retraits d'espèces et les voyages.

162. Le Comité a toutefois noté que six titulaires d'une carte avaient dépassé la limite de 1 000 dollars par achat précisée dans le manuel du PNUD régissant l'utilisation des cartes institutionnelles, mais que ces dépassements avaient été autorisés au préalable par l'administrateur des cartes pour permettre aux services concernés de procéder à des achats urgents. Le Comité craignait que l'utilisation de cartes pour l'achat d'articles onéreux ne risque d'entraîner des dépenses excédant le montant des crédits alloués, ce système éliminant le recours à des bons de commande, et qu'en conséquence les fonds ne soient pas engagés au préalable.

163. Le Comité a noté en outre que la limite de 1 000 dollars par achat a été portée à 2 500 en octobre 2001. On compte que ce relèvement de la limite par achat aura pour effet de faire passer le montant total des dépenses réglées à l'aide de cartes d'achat à 1,2 million de dollars à près de 2 millions de dollars par an.

164. **Le Comité recommande que le PNUD exerce des contrôles judicieux pour s'assurer que les dispositions du manuel régissant l'utilisation de cartes de crédit institutionnelles concernant les limites par achat sont respectées et que, dans les cas où il s'avérerait nécessaire de relever cette limite, le PNUD exerce**

les contrôles qui s'imposent pour s'assurer que les dépenses n'excèdent pas le montant de crédits alloués.

165. Aux termes de l'accord conclu entre le PNUD et la banque concernée, les paiements au titre des dépenses engagées à l'aide de cartes de crédit institutionnelles doivent être réglés avant l'échéance indiquée sur la facture afin d'éviter des pénalités pour paiement tardif ou non-paiement. Depuis avril 2001, la fonction « paiement » des cartes institutionnelles a été décentralisée vers les différents services. Toutefois, le Comité a noté que dans le cas de six détenteurs d'une carte, le PNUD n'avait pas effectué le paiement à temps, ce qui avait entraîné le retrait de deux cartes institutionnelles.

166. Le Comité recommande que le PNUD exerce des contrôles pour s'assurer que chaque titulaire d'une carte respecte les conditions de paiement stipulées dans l'accord conclu par le PNUD et la banque émettrice pour éviter des dépenses inutiles.

167. Le PNUD a informé le Comité que les détenteurs d'une carte qui étaient en retard de paiement en seraient informés ainsi que du montant des pénalités et intérêts moratoires. Il serait également rappelé aux titulaires d'une carte que les pénalités et intérêts moratoires perçus par suite de paiement tardif ou du non-paiement d'une facture seraient prélevés sur leur traitement et que la carte leur serait retirée. La Division des finances suivrait également l'état des paiements sur une base mensuelle et informerait les titulaires d'une carte de tout retard de paiement dans la semaine suivant l'échéance.

8. Rapports de contrôle interne

168. Au cours de l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2001, le Bureau de l'audit et des études de performance du PNUD a procédé à un certain nombre d'audits et d'enquêtes internes qui sont récapitulés dans le tableau II.3 ci-après :

Tableau II.3
Rapports de contrôle interne

<i>Services d'audit et de contrôle interne fournis</i>	<i>Rapports publiés</i>		Total
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	
Études de gestion et services consultatifs	–	3	3
Audits internes/études de fonctions	1	3	4
Audits internes/études de projets	2	1	3
Audits internes/études de bureaux de pays	43	43	86
Total partiel	46	50	96
Séances de contrôle par auto-évaluation	18	16	34
Enquêtes	32	16	48
Total	96	82	178

169. Sur les 96 audits internes et études effectués par le PNUD au cours de l'exercice biennal, deux seulement concernaient le siège du PNUD. Ces audits

concernaient le compte de l'énergie du PNUD et l'achat de services de voyage. Un audit a également été consacré aux politiques du siège en ce qui concerne des achats en cours à la fin de l'année. Il était prévu de consacrer sept audits au siège du PNUD en 2002. Toutefois, comme lors de l'exercice biennal 1998-1999, **le Bureau de l'audit et des études de performance n'a procédé à aucun audit pour évaluer la fiabilité des données comptables et autres élaborées par le PNUD pour produire ses états financiers et en rendre compte.**

170. Le Comité recommande que le PNUD révise son programme de travail relatif aux audits internes afin de rendre compte de façon appropriée des procédures financières et des contrôles appliqués au siège.

171. Pour chaque bureau de pays, le Bureau de l'audit et des études de performance a évalué la justesse des contrôles internes en attribuant les notes ci-après : bon, satisfaisant, légèrement déficient, déficient et gravement déficient. Les rapports d'audit spéciaux n'appliquent pas ce système de notation. La ventilation par note globale des rapports d'audit interne publiés par les bureaux de pays du PNUD au cours de l'exercice biennal figure dans le tableau II.4 ci-après :

Tableau II.4
Notation des bureaux de pays

<i>Année</i>	<i>Bon</i>	<i>Satisfaisant</i>	<i>Légèrement déficient</i>	<i>Déficient</i>	<i>Gravement déficient</i>	Total
2000	–	13	19	3	4	39
2001	1	7	19	9	1	37
Total	1	20	38	12	5	76

172. Le Comité a noté que la justesse des contrôles internes était jugée moins que satisfaisante dans 55 (72 %) des bureaux de pays ayant fait l'objet d'un audit. Le Bureau de l'audit et des études de performance exige que les bureaux de pays fournissent une mise à jour semestrielle sur la suite donnée à toute recommandation en suspens, ces mises à jour étant ensuite examinées et stockées dans une base de données centrale. Les bureaux de pays bénéficient d'un accès direct à cette base de données et peuvent mettre à jour la suite donnée aux recommandations en ligne. Toutefois, les bureaux de pays n'ont pas tous respecté cette exigence.

173. Le Comité recommande que toutes les recommandations auxquelles il n'a pas encore été donné suite soient examinées avec les bureaux de pays concernés et le Bureau de l'audit et des études de performance a accepté de faire des démarches dans ce sens.

174. En ce qui concerne les rapports publiés en 2000, il a fallu en moyenne 11 semaines au Bureau de l'audit et des études de performance pour publier le rapport final une fois les études sur place achevées. Le Comité s'inquiète de constater que dans certains cas le Bureau a pris plus de six mois pour publier son rapport final. Lorsqu'un rapport est publié en retard, la situation relevée au cours de l'audit risque d'avoir changé considérablement et, en conséquence, les efforts déployés et les résultats obtenus à la suite de l'audit sont réduits à néant.

175. Le Comité recommande que des délais plus stricts soient fixés et appliqués pour améliorer et renforcer le processus d'établissement de rapports de suivi.

176. Le Bureau de l'audit et des études de performance a informé le Comité qu'à compter de 2002, il appliquerait strictement sa politique interne qui consiste à communiquer les projets de rapport d'audit à l'Administration pour observations dans les quatre semaines qui suivent l'achèvement de l'opération d'audit. Le Bureau a informé le Comité qu'aucun effort ne serait ménagé pour faire en sorte que les observations de l'Administration soient reçues dans les délais voulus afin que la publication de la version définitive des rapports d'audit ne soit pas retardée.

9. Politique de promotion d'un environnement de travail non polluant

177. Le Comité a examiné les questions ayant trait à la promotion d'un environnement de travail non polluant dans le contexte de son rapport sur l'exercice biennal 1998-1999 et en a poursuivi l'étude au siège du PNUD au cours de l'audit de l'exercice biennal 2000-2001. Il a noté qu'en mai 2002, le PNUD ne possédait pas encore de stratégie de gestion de l'environnement. Le PNUD a informé le Comité qu'avec la désignation d'un conseiller pour les politiques et mesures écologiques, son action dans ce domaine allait s'élargir et s'intensifier. Le PNUD compte soumettre une stratégie de gestion de l'environnement à l'approbation du Conseil d'administration en 2002.

178. Le PNUD a lancé en juin 1995 son initiative pour un environnement de travail non polluant. Le Comité a passé en revue les progrès accomplis dans trois des principaux domaines sur lesquels porte cette initiative : achats écologiques, rendement énergétique et gestion des bâtiments; et recyclage.

179. Le Comité note avec satisfaction que le PNUD a élaboré une politique d'achats écologiques, qui a été incorporée dans la version révisée de son Manuel d'achats publié en septembre 2001. En vertu de cette politique, le PNUD s'emploiera, chaque fois que cela sera possible et rentable, à acheter des biens et services dont la production, l'utilisation et la liquidation finale entraînent le minimum d'inconvénients pour l'environnement.

180. Le PNUD a signé le 4 septembre 2001 un contrat de travaux pour le rééquipement du bâtiment FF. Il s'agit d'une complète remise aux normes, axée sur l'utilisation efficace de l'énergie et qui comprend l'amélioration des matériels de climatisation et d'éclairage grâce à des systèmes de contrôle, en même temps que l'adoption de mesures de gestion et d'entretien. Le PNUD compte économiser quelque 900 000 dollars sur ses coûts de fonctionnement et de consommation d'énergie pendant la durée du contrat. Il a fait savoir au Comité qu'il a déjà informé l'ONU de cette initiative et qu'il en présenterait les résultats en vue de la réalisation de travaux semblables au bâtiment DC-1. Le PNUD applique déjà avec succès des initiatives de recyclage intéressant notamment le papier, le verre et les boîtes de conserves, les ordinateurs périmés et les cartouches d'imprimantes et de télécopieurs.

10. Technologies de l'information et de la communication

Changement de système d'information

181. Le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS utilisent depuis 1998 le Système intégré de gestion (SIG) qui, associé à 22 autres interfaces, constitue leur système

d'information financière. Le PNUD apporte à cet effet les services nécessaires au FNUAP et à l'UNOPS. La mise en place du SIG, qui a été réalisée pendant la période biennale 1998-1999, a coûté 20,2 millions de dollars. En mai 2002, le PNUD a décidé de remplacer le système SIG actuel par le système PeopleSoft après que le Conseil d'administration eut approuvé un budget de 47 millions de dollars pour les dépenses d'information liées à la transmission, à l'infrastructure et à la mise en service d'un système intégré de planification des ressources et de réaménagement des procédures administratives pour l'exercice biennal 2002-2003.

182. La principale raison qui a conduit à remplacer le SIG est qu'il ne répondait plus aux besoins, par exemple en ce qui concerne l'accès aux bureaux de pays et la gestion de la trésorerie et que l'interface avec les utilisateurs se révélait peu commode. L'évaluation effectuée a montré que le SIG ne permettait d'assurer que 40 % des fonctions nécessaires.

183. Avant de se prononcer en faveur de PeopleSoft, le PNUD a eu recours à un processus d'appel d'offres. Dans ce contexte, des consultants indépendants ont effectué une évaluation du système IMIS et de ses fonctions. Le PNUD a ainsi été en mesure de démontrer la nécessité d'un nouveau système. PeopleSoft a été retenu après comparaison des coûts, des besoins, d'une analyse des systèmes du point de vue des capacités techniques et de recherche, et à l'issue d'études comparatives et d'examen des meilleures pratiques. PeopleSoft est un système intégré de planification des ressources qui a été préféré aux systèmes SAP, Oracle, Great Plains et Agresso. Le PNUD s'est prononcé en faveur de ce système à l'issue d'une analyse des coûts et d'une étude des économies qui résulteraient du maintien du système SIG, de son remplacement par un produit entièrement nouveau ou de l'élaboration interne d'un nouveau système.

184. L'on compte que les fonctions clefs seront prêtes à être utilisées d'ici au 1er janvier 2004. Le coût d'exécution sera d'environ 45 millions de dollars répartis sur une période de cinq ans, une économie de 33 millions de dollars étant réalisée par rapport aux autres options envisagées, ainsi que le fait apparaître le rapport établi par le consultant.

185. Le Conseil d'administration du PNUD a approuvé la proposition tendant à adopter le système intégré de planification des ressources. Le PNUD a informé le Comité que la nécessité de recourir à un tel système avait été établie devant le Comité de haut niveau chargé des questions de gestion. En outre, l'UNOPS et le FNUAP participent à la stratégie de planification des ressources et le PNUD a présenté cette stratégie à toutes les institutions du système des Nations Unies. Le Comité est au courant du fait que cette nouvelle approche est actuellement suivie par d'autres organismes des Nations Unies, dont le Haut Commissariat pour les réfugiés, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation de l'aviation civile internationale, le Bureau international du travail, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, l'Organisation mondiale de la santé et le Programme alimentaire mondial. L'on sait qu'un certain nombre de ces institutions envisagent ou élaborent leurs propres solutions en matière de planification des ressources.

186. Le Comité fait part de sa préoccupation face à l'application simultanée d'un certain nombre de systèmes d'information très coûteux au sein du système

des Nations Unies et aux frais des mêmes parties, pour les mêmes régions géographiques, dans le contexte de réglementations similaires et en vue de la réalisation d'objectifs mondiaux également similaires.

**Vérification informatisée des contrôles généraux liés
au Système de gestion de l'information**

187. Des contrôles généraux établissent un cadre permettant le contrôle global de l'environnement des technologies de l'information et permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que cet environnement répond aux objectifs généraux du contrôle interne. Ces contrôles sont importants car ils constituent le fondement qui permet de vérifier l'ensemble des systèmes d'application et le bon fonctionnement des procédures, notamment en ce qui concerne la conception, l'application, la sécurité, l'utilisation et la modification des programmes et fichiers. Les conclusions de ces examens ont montré que, s'il était bien procédé à un certain nombre de contrôles généraux, le système de vérification d'ensemble présentait quelques failles. Pour le PNUD, les principales insuffisances étaient les suivantes :

- a) La gestion de la sécurité n'est pas régie par une politique officielle, documentée et approuvée;
- b) Le PNUD ne possède pas de procédures officiellement documentées et approuvées pour le contrôle des changements de programme. Il n'est pas organisé de réunions régulières sur la question avec la participation de tous les utilisateurs;
- c) La méthodologie actuelle utilisant un cycle chronologique pour l'élaboration des systèmes est incomplète et n'est pas régulièrement mise à jour pour refléter les modifications intervenant dans l'environnement du PNUD. Il n'est pas fixé de modalités officielles d'acceptation pour le choix ou le lancement des projets. De même, il n'est pas organisé de réunions régulières avec toutes les parties intéressées pour suivre l'avancement des projets;
- d) Il n'a pas été prévu de sites indépendants de sauvegarde et tous les enregistrements de sauvegarde sont conservés sur place, ce qui tient sans doute à ce qu'il n'existe pas de plan officiellement approuvé, documenté et tenu à jour pour la reconstitution des dossiers en cas de perte, ni de procédures de sauvegarde et de restitution;
- e) Bien que des dispositifs de surveillance du réseau soient utilisés pour examiner le fonctionnement et les défauts éventuels du système, il n'est pas soumis de rapports officiels permettant à la direction de procéder à un examen et d'intervenir;
- g) Il n'existe pas de registres d'activité ni de registres de violation d'accès pour les serveurs Unix du PNUD pouvant être examinés par la direction et il n'existe pas de procédures formelles pour l'examen de tels registres;
- h) On a identifié diverses insuffisances en ce qui concerne les contrôles d'accès logique aux serveurs Unix et au PNUD;
- i) Les administrateurs de la base de données du SIG au PNUD ne possèdent pas de moyens d'identification exclusifs;

j) Il n'a pas été conclu entre le PNUD et l'ONU, le PNUD et le FNUAP ou le PNUD et l'UNOPS d'accords officiels et tenus à jour pour définir le niveau de services et les responsabilités.

188. Le Conseil recommande que le PNUD :

a) Définisse, approuve officiellement, applique et tienne à jour de manière régulière une politique en matière de sécurité;

b) Élabore des procédures officiellement documentées pour contrôler les changements de programme;

c) Mette au point et tienne à jour son propre cycle chronologique d'élaboration des systèmes;

d) Établisse un système indépendant de sauvegarde et en vérifie régulièrement le fonctionnement;

e) Procède officiellement à l'examen des rapports concernant le réseau, la détection des intrusions et les violations d'activités;

f) Veille à ce que chaque utilisateur d'Unix possède sa propre identification;

g) Approuve la conclusion d'accords avec le FNUAP et l'UNOPS sur le niveau de services.

11. Cas de fraude avérés ou présumés

189. Au cours de l'exercice biennal 2000-2001, le PNUD a été informé de 27 cas de fraude avérés ou présumés. Il n'a pas pu déterminer les pertes financières liées à trois des cas de fraude présumés, mais pour les 24 autres cas, les pertes ont été estimées au total à 190 602 dollars. Il s'agissait notamment d'une mauvaise gestion des inventaires, d'irrégularités dans les décaissements, de fraude dans l'allocation-logement, d'utilisation abusive des services téléphoniques, de vols d'espèces, de demandes de remboursement pour frais médicaux indûment présentées, de détournements de fonds et d'autres irrégularités financières. Le PNUD n'a pu recouvrer que 11 785 dollars.

190. En 2001, le Bureau de l'audit et des études de performance a procédé à 55 enquêtes qui portaient notamment sur les domaines suivants : fraude dans l'obtention de l'allocation logement; imputation de dépenses personnelles; travaux de rénovation non autorisée; abus dans l'utilisation du programme d'assurance médicale; autres types de fraude, vol, mauvaise gestion financière ou irrégularités; abus en matière d'achats ou de contrats; tentative de subornation, extorsion et conflit d'intérêt.

191. Le PNUD s'emploie à prévenir la fraude par l'application de diverses règles et procédures. Toutefois, les règlements et contrôles internes sont insuffisants; il faut, pour prévenir la fraude, une stratégie proactive débouchant sur un plan structuré. Le PNUD ne possède pas de plan bien structuré, ce qui aurait également l'avantage d'accroître la confiance des donateurs à son égard. En élaborant un plan de prévention de la fraude, le PNUD devrait envisager les mesures suivantes :

a) Créer un comité de prévention de la corruption et de la fraude qui constituerait un cadre et un moyen de coordination efficace;

- b) Procéder à une évaluation officielle des risques de corruption et de fraude;
- c) Organiser des séances de formation et ateliers portant sur l'éthique, la corruption et la sensibilisation à la fraude;
- d) Renforcer les mécanismes de détection existants et en créer de nouveaux;
- e) Mettre au point des mécanismes appropriés pour traiter les incidents signalés ou détectés ou les allégations de corruption et de fraude.

192. Le Comité recommande que le PNUD élabore son propre plan de prévention de la fraude, y compris des initiatives de sensibilisation à la fraude, en collaboration avec l'administration de l'ONU et les autres fonds et programmes afin d'exploiter les meilleures pratiques tant des circonstances particulières que dans un contexte général.

193. Le PNUD a informé le Comité qu'il étudierait les mécanismes les plus efficaces et les plus appropriés en vue de formuler et d'appliquer une telle stratégie dans le contexte de la révision de son système de justice interne.

D. Remerciements

194. Le Comité des commissaires aux comptes remercie l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement et ses collaborateurs de leur coopération et de leur aide.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
(Signé) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines
(Signé) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour
des comptes de France
(Signé) François **Logerot**

27 juin 2002

Annexe

Mesures prises pour appliquer les recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999^a

195. Le Comité a examiné les mesures qu'avait prises le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour donner suite aux recommandations qu'il avait faites dans son rapport correspondant à l'exercice biennal clos le 31 décembre 1999. Le tableau A.1 indique la mesure dans laquelle toutes les recommandations précédentes ont été appliquées; le tableau A.2 porte plus précisément sur les recommandations qui n'ont pas été suivies et sur celles qui sont en voie d'application mais qui appellent de nouveaux commentaires.

196. Sur les 46 recommandations que le Comité avait faites dans son rapport précédent, 31 ont été mises en application, 11 sont en voie de l'être et 4 n'ont pas été suivies d'effet.

Tableau A.1

Application des recommandations faites pour l'exercice 1998-1999

Sujet	Appliquées	En voie d'application		Total
		Non appliquées	Non appliquées	
A. Questions financières				
Dépenses au titre des programmes	–	par. 10 a)	–	1
Concordance des comptes	par. 37	–	–	1
Biens non consommables	–	–	par. 41	1
Avances	–	par. 42	–	1
Total partiel				
Nombre	1	2	1	4
Pourcentage	25	50	25	100
B. Questions de gestion				
Gestion du changement	par. 64 par. 55 par. 59 par. 61 par. 67 par. 70 par. 72	par. 10 g) par. 79	–	9
Achats	par. 88 par. 102 par. 106	par. 10 j) par. 97	par. 10 i)	6

^a Documents officiels de l'Assemblée générale, Cinquante-cinquième session, Supplément No 5A (A/55/5/Add.1), chap. II.

<i>Sujet</i>	<i>Appliquées</i>	<i>En voie</i>		Total
		<i>d'application</i>	<i>Non appliquées</i>	
Environnement de travail non polluant	par. 117 par. 118 par. 125 par. 131 par. 10 l) par. 10 m)	par. 10 k)	–	7
Gestion des projets	par. 143 par. 145 par. 149	par. 10 q) par. 10 r) par. 10 n)	–	6
Contrôle interne	par. 10 u) par. 162 par. 171 par. 174 par. 178 par. 181 par. 184 par. 191 par. 194 par. 199 par. 203	par. 10 s)	par. 177 par. 186	14
Total partiel				
Nombre	30	9	3	42
Pourcentage	71	21	7	100
Total				
Nombre	31	11	4	46
Pourcentage	67	24	97	100

Tableau A.2

Explications sur les recommandations relatives à l'exercice biennal 1998-1999 en voie d'application ou non appliquées

<i>Gestion</i>			
<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Dépenses relatives aux programmes : gouvernements et ONG, par. 10 a)	Le PNUD devrait veiller à assurer le suivi périodique des rapports de vérification des comptes en souffrance et à concentrer ses efforts sur les pays dont les dépenses au titre de l'exécution nationale sont les plus élevées.	Le PNUD suit de près l'avancement des rapports d'audit concernant l'exécution nationale et l'exécution par des organisations non gouvernementales. Il envoie régulièrement des rappels aux bureaux de pays qui ne présentent pas leurs rapports d'audit dans les délais. Le Bureau de l'audit et des études de performance établit par ailleurs des rapports d'évaluation qui font le point des résultats obtenus par les bureaux de pays en matière d'établissement des rapports d'audit concernant l'exécution nationale et l'exécution par des organisations non gouvernementales. Les critères de performance sont notamment les suivants : actualité des rapports d'audit; rapports sur les dépenses engagées signés par l'agent d'exécution et l'auditeur; plan d'audit adapté; portée de l'audit appropriée; pertinence du plan d'action élaboré par le bureau de pays pour donner suite aux conclusions et recommandations d'audit. Une note est attribuée à chaque bureau de pays et transmise à la direction générale.	En voie d'application. Les observations du Comité figurent aux paragraphes 101 à 105 du présent rapport.
Services communs, par. 10 g)	Le PNUD devrait demander à tous les bureaux de pays d'étudier la possibilité de s'entendre avec les autres organismes des Nations Unies pour conclure des contrats communs de louage de services, afin de faire des économies si cela est possible et d'accroître l'efficacité administrative.	Le PNUD collabore activement avec les autres organismes des Nations Unies, notamment ceux qui font partie du Groupe des Nations Unies pour le développement, afin de mettre en oeuvre les <i>Guidelines on Common Services</i> (Principes directeurs concernant les services communs) du Comité administratif de coordination, au niveau des pays. Huit pays ont été sélectionnés en vue de participer à un atelier organisé par l'Organisation internationale du Travail, qui se tiendra en novembre 2001 à l'École des cadres des Nations Unies à Turin (Italie), et dont l'objet est de	En voie d'application. Les observations du Comité figurent aux paragraphes 130 à 132 du présent rapport.

<i>Gestion</i>			
<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Achats, par. 10 i)	Le PNUD devrait créer une base de données de fournisseurs potentiels	<p>renforcer les initiatives communes au sein du système des Nations Unies. Le PNUD a pour politique de signer des contrats communs de louage de services avec les autres organismes des Nations Unies lorsqu'il est pratique et économique de le faire.</p> <p>Il est pris note de cette recommandation. Au siège, les opérations d'achat sont plutôt limitées et ne concernent qu'une gamme restreinte de biens et de services, essentiellement du matériel informatique, des fournitures de bureau, du mobilier et autre matériel de bureau, des travaux d'imprimerie et des services d'entretien des locaux. Il existe donc un fichier informel de fournisseurs possibles. Les divisions du siège qui procèdent à des achats utilisent, le cas échéant, le fichier de fournisseurs tenu par la Division des achats de l'ONU. Par ailleurs, pour un certain nombre d'articles communs, le PNUD peut tirer parti des accords à long terme conclus par l'ONU et le FNUAP. Il peut également consulter la base de données commune sur les fournisseurs tenue par le Bureau des services d'achats interorganisations du PNUD pour le compte de l'ensemble du système des Nations Unies. Dès lors, il ne semble pas qu'il soit rentable pour le PNUD de créer et de tenir à jour sa propre base de données dans ce domaine. Le chef de la Division des services administratifs au Bureau des finances et de l'administration (Bureau de la gestion) est chargé de l'application de cette recommandation.</p>	Recommandation non appliquée. Le Comité prend note de la conclusion du PNUD sur laquelle il n'est peut-être pas rentable pour lui de créer sa propre base de données dans la mesure où il peut utiliser celle du système des Nations Unies. Le Comité recommande que le PNUD procède à une analyse coûts-avantages. Il gardera la question à l'examen.
Achats, par. 10 j)	Le PNUD devrait mettre en place un système de suivi plus structuré des prestations des fournisseurs.	Cette évaluation des prestations des fournisseurs figure maintenant dans le <i>Manuel des achats</i> que le PNUD a publié récemment.	En voie d'application. Les observations du Comité figurent aux paragraphes 158 et 159 du présent rapport.

<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Politique d'achat soucieuse de l'environnement, par. 10 k)	Le PNUD devrait procéder à une analyse coûts-avantages afin d'évaluer les économies qui pourraient découler de la mise au point d'une politique d'achat soucieuse de l'environnement.	Le PNUD a mené une étude non officielle sur les articles d'utilité commune (ordinateurs, véhicules, fournitures, matériel de bureau, etc.) afin d'évaluer les répercussions qu'aurait sur les coûts le fait d'intégrer les prescriptions en matière d'environnement. Les différences de coût s'étant avérées négligeables, les prescriptions en matière d'environnement ont été intégrées dans les spécifications en tant que norme.	En voie d'application. Les observations du Comité figurent aux paragraphes 177 à 180 du présent rapport.
Gestion du changement, par. 10 n)	Dans les bureaux de pays, le PNUD devrait faire en sorte que les agents d'exécution présentent des rapports trimestriels sur l'avancement des projets et prennent rapidement des mesures correctives en cas de retard.	Il est pris note de cette recommandation. Dans le passé, les procédures de programmation du PNUD imposaient aux agents d'exécution (qui étaient alors essentiellement des institutions spécialisées du système des Nations Unies) d'établir des rapports trimestriels, mais cette obligation est devenue trop lourde à assumer et a été ramenée à une obligation d'établir des rapports annuels dans le cadre des examens tripartites annuels des projets. Dans la mesure où l'on recourt désormais moins aux agents d'exécution en tant que modalité de gestion des projets financés par le PNUD, il n'est pas certain qu'on gagnerait en efficacité en changeant les pratiques actuelles. Aujourd'hui, la majeure partie des projets financés par le PNUD relève de l'exécution nationale. Dans cette modalité, l'obligation d'établir des rapports trimestriels existe déjà, puisque les agents d'exécution nationaux sont tenus de faire rapport sur l'avancement des projets lorsqu'ils demandent le versement des avances trimestrielles de fonds.	Le Comité n'a pas de conclusion particulière à tirer à cet égard et conservera cette question à l'examen dans le contexte des améliorations apportées à la gestion des projets.
Gestion des projets, par. 10 q)	Le PNUD devrait attendre pour planifier des projets d'être assuré de leur financement.	Le PNUD a toujours pour règle de n'inclure dans les descriptifs de projets que les fonds dont il peut disposer – dans la limite du plafond des engagements autorisés pour la période de planification considérée. Il a mis en place un	En voie d'application. Le Comité gardera la question à l'esprit lors des audits de bureaux de pays.

<i>Gestion</i>			
<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Gestion de projets, par. 10 r)	Le PNUD devrait faire en sorte que tous les projets contiennent des indicateurs de performance ou des objectifs chiffrés et mesurables, et vérifier l'état d'avancement des projets par rapport à ces critères, et faire en sorte que les bureaux de pays procèdent à un contrôle et une évaluation réguliers conformément aux directives du PNUD.	<p>système par lequel la direction générale est immédiatement prévenue lorsqu'un bureau dépasse son pouvoir d'approbation. Une liste récapitulative est établie chaque mois. Le Groupe de contrôle sera chargé de suivre l'application de ces règles en effectuant des contrôles aléatoires des projets, qui comprendront la comparaison entre les budgets approuvés au titre des projets et les ressources non engagées dont disposait le bureau ayant approuvé le projet lors de la signature du document considéré.</p> <p>Des conseils relatifs à certains éléments de la recommandation figurent d'ores et déjà dans le <i>Manuel de programmation</i> du PNUD. Cependant, comme suite à l'introduction et à l'institutionnalisation dans l'organisation de méthodes axées sur les résultats, le PNUD révisé actuellement ses instruments de programmation afin d'y inclure des objectifs quantifiables et des indicateurs de résultat, et d'assurer la cohérence de l'ensemble de la documentation concernant les programmes, depuis le cadre de coopération de pays jusqu'aux descriptifs des différents projets. Les instruments révisés devaient être prêts avant la fin de 2001. Le PNUD aurait alors occupé une position de pointe en matière de techniques de gestion axée sur les résultats.</p>	En voie d'application. Le Comité gardera cette question à l'esprit lors des audits de bureaux de pays.
Contrôle interne, par. 10 s)	Le PNUD devrait demander au Bureau de l'audit et des études de performance de faire en sorte que chaque membre de son personnel reçoive la formation requise pour que l'organisation conserve sa compétence technique.	Des plans individuels d'apprentissage, de formation et de perfectionnement seront mis au point lorsque l'équipe spéciale chargée des audits internes aura achevé ses travaux. Cette équipe spéciale, créée par l'Administrateur, étudie actuellement la portée des audits internes et les méthodes suivies, ce qui aura une incidence directe sur les besoins en formation et en	En voie d'application. Bien que tous les membres du personnel n'aient pas reçu une formation en matière d'audit, il y a une amélioration par rapport à l'exercice 2000-2001. Le Comité entend procéder à un audit détaillé du contrôle

<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Contrôle interne, par. 10 s)	Le PNUD devrait demander au Bureau de l'audit et des études de performance de faire en sorte que chaque membre de son personnel reçoive la formation requise pour que l'organisation conserve sa compétence technique.	Des plans individuels d'apprentissage, de formation et de perfectionnement seront mis au point lorsque l'équipe spéciale chargée des audits internes aura achevé ses travaux. Cette équipe spéciale, créée par l'Administrateur, étudie actuellement la portée des audits internes et les méthodes suivies, ce qui aura une incidence directe sur les besoins en formation et en perfectionnement du personnel d'audit interne. Les plans à long terme couvriront à la fois les besoins généraux du Bureau et ses besoins spécifiques.	En voie d'application. Bien que tous les membres du personnel n'aient pas reçu une formation en matière d'audit, il y a une amélioration par rapport à l'exercice 2000-2001. Le Comité entend procéder à un audit détaillé du contrôle interne pendant l'exercice biennal 2002-2003.
Biens non consommables, par. 41	Le PNUD devrait demander aux représentants résidents d'attester l'exactitude des inventaires annuels présentés par les bureaux de pays et de s'assurer que ceux-ci ont tous remis le leur; il faudrait également vérifier l'inventaire du siège pour s'assurer que l'évaluation de chaque élément d'actif est réaliste; enfin, il faudrait redoubler d'efforts pour mettre au point un système adéquat de contrôle des stocks.	Le PNUD a mis en oeuvre cette recommandation et les inventaires annuels certifiés, qui sont présentés par les bureaux de pays, ont été notablement améliorés. En ce qui concerne le logiciel de contrôle des inventaires, les problèmes qui persistaient dans le système d'inventaire existant ont été réglés. Le PNUD a cependant conclu que, compte tenu des derniers progrès technologiques, il serait plus efficace d'introduire un nouveau système de contrôle des inventaires. Il a l'intention de mettre en place un tel système au début de 2002.	Recommandation non appliquée. Les observations du Comité figurent aux paragraphes 30 à 36 du présent rapport.
Avances, par. 42	Le PNUD devrait achever l'examen des avances consenties à des gouvernements et passer par profits et pertes toutes les sommes irrécouvrables.	Le PNUD a continué d'examiner toutes les sommes à recevoir, y compris les avances dues par les gouvernements, et passera les sommes irrécouvrables par profits et pertes en 2002.	En voie d'application. Les observations du Comité figurent aux paragraphes 81 à 83 du présent rapport.
Gestion du changement, par. 79	Tous les bureaux de pays devraient établir pour tous les	Le Centre d'appui au perfectionnement du Bureau des ressources humaines est favorable à la mise au	En voie d'application. Le Comité a pris note du fait

<i>Gestion</i>			
<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Gestion du changement, par. 79	Tous les bureaux de pays devraient établir pour tous les postes des définitions d'emploi accompagnées de la liste des compétences requises, à partir desquelles ils devraient mettre au point des programmes de formation pour leur personnel.	Le Centre d'appui au perfectionnement du Bureau des ressources humaines est favorable à la mise au point de plans de formation dans le contexte de la révision des définitions d'emploi et de l'harmonisation des listes de compétences, mais ses ressources sont limitées. L'élaboration de nouvelles définitions d'emploi et de listes de compétences pour tous les postes de tous les bureaux de pays est une tâche immense. Dans le cadre de la compression des effectifs en cours et de la restructuration à laquelle ces bureaux devront procéder, le PNUD évaluera les ressources nécessaires à une telle opération et les moyens complémentaires dont il aura besoin pour la mener à bien. Il est trop tôt pour effectuer une évaluation précise, mais cette tâche fera partie des activités prioritaires à entreprendre au moment d'établir les plans de restructuration des bureaux de pays.	En voie d'application. Le Comité a pris note du fait qu'en 2000-2001 le PNUD a procédé à une évaluation détaillée des compétences et que les descriptions d'emploi ne pourront être achevées qu'à la fin de cette opération. Le Comité gardera la question à l'examen.
Achats, par. 97	Le PNUD devrait déterminer les délais nécessaires pour la conclusion des contrats, définir les délais à respecter à chaque stade de la passation des marchés et comparer les résultats effectifs à ces critères.	Cette recommandation est acceptée. Le PNUD définira les délais à respecter pour la signature des contrats.	En voie d'application. Le Comité a relevé cependant des exemples mineurs de retard dans la signature des contrats. Il gardera la question à l'examen.
Contrôle interne, par. 177	Le Bureau de l'audit et des études de performance devrait réaliser des études officielles indépendantes pour déterminer dans quelle mesure les plans d'action issus des activités d'auto-évaluation des contrôles sont effectivement appliqués.	Les bureaux qui ont mené des activités d'auto-évaluation des contrôles doivent maintenant présenter au Bureau de l'audit et des études de performance des plans d'action; une demande de mise à jour est envoyée six mois après la session d'auto-évaluation des contrôles. Le système de suivi a été mis en place en avril 2001. Il était prévu d'effectuer une évaluation indépendante, mais les autres priorités concernant les bureaux de pays	Recommandation non appliquée. Le Comité a l'intention de procéder à un audit du contrôle interne pendant l'exercice biennal 2002-2003.

Gestion

<i>Points laissant à désirer</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Mesures prises/observations formulées par l'administration (au 30 avril 2002)</i>	<i>Observations du Comité</i>
Contrôle interne, par. 177	Le Bureau de l'audit et des études de performance devrait réaliser des études officielles indépendantes pour déterminer dans quelle mesure les plans d'action issus des activités d'auto-évaluation des contrôles sont effectivement appliqués.	Les bureaux qui ont mené des activités d'auto-évaluation des contrôles doivent maintenant présenter au Bureau de l'audit et des études de performance des plans d'action; une demande de mise à jour est envoyée six mois après la session d'auto-évaluation des contrôles. Le système de suivi a été mis en place en avril 2001. Il était prévu d'effectuer une évaluation indépendante, mais les autres priorités concernant les bureaux de pays n'ont pas permis de la réaliser. Elle aura peut-être lieu dans un avenir proche.	Recommandation non appliquée. Le Comité a l'intention de procéder à un audit du contrôle interne pendant l'exercice biennal 2002-2003.
Contrôle interne, par. 186	Le Bureau de l'audit et des études de performance devrait mettre au point un système permettant de déterminer le coût intégral de chaque produit.	Le Bureau de l'audit et des études de performance participe actuellement à l'élaboration d'un système pilote de comptabilité des coûts, qui a été lancé par le Bureau de la gestion. Les données de base ont été saisies et le système devrait être pleinement opérationnel en 2002. Il sera évalué et comparé à un autre système plus simple fondé sur le contrôle des présences.	Recommandation non appliquée. Le système pilote a été abandonné et l'on recherche des solutions plus simples. Le Comité a l'intention de procéder à un audit du contrôle interne pendant l'exercice biennal 2002-2003.

Chapitre III

Opinion des commissaires aux comptes

Nous avons examiné les états financiers joints, comprenant les états I à IV, les tableaux 1 à 8 et les notes explicatives fournies par le Programme des Nations Unies pour le développement pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001. La responsabilité des états financiers incombe à l'Administrateur. Notre responsabilité consiste à donner notre opinion sur ces états financiers en fonction de notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux règles communes de vérification du Groupe mixte de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. En vertu de ces règles, nous devons organiser et effectuer notre vérification de façon à avoir une certitude raisonnable que les états financiers ne comportent aucune erreur substantielle. Une vérification consiste à examiner, par sondage et selon ce que le vérificateur juge nécessaire en l'occurrence, les pièces justifiant les montants et les renseignements présentés dans les états financiers. Elle consiste aussi à analyser les principes comptables appliqués et les estimations importantes faites par l'Administrateur, ainsi qu'à évaluer le mode de présentation général des états financiers. Nous estimons que notre vérification apporte une justification raisonnable à notre opinion.

Notre opinion est que les états financiers donnent une image fidèle à tous égards de la situation financière au 31 décembre 2001 ainsi que des résultats des opérations et des flux de trésorerie durant l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables énoncés dans la note 2 afférente aux états financiers, qui ont été appliqués de la même manière que pour l'exercice précédent.

Sans que cela ne modifie l'opinion que nous venons d'émettre, nous attirons l'attention sur nos conclusions relatives aux dépenses des programmes d'exécution nationale. Si nous avons constaté des améliorations notables, nous ne sommes pas certains de l'efficacité des contrôles et des procédures internes ni des assurances obtenues par le PNUD quant à l'utilisation des fonds aux fins auxquelles ils étaient destinés. Nous attirons aussi l'attention sur la note 3 d) afférente aux états financiers, car nous n'avons pu obtenir des assurances quant à la justification de la valeur des biens non consommables, inscrite à 94,5 millions de dollars.

Notre opinion est, en outre, que les opérations du Programme que nous avons vérifiées par sondage ont été conformes, à tous les égards importants, au Règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Conformément à l'article XII du Règlement financier, nous avons aussi publié un rapport circonstancié sur notre vérification des états financiers du Programme.

Le Vérificateur général des comptes
de la République d'Afrique du Sud
(*Signé*) Shauket A. **Fakie**

Le Président de la Commission
de la vérification des comptes des Philippines
(*Signé*) Guillermo N. **Carague**

Le Premier Président de la Cour des comptes
de la République française
(*Signé*) François **Logerot**

27 juin 2002

Chapitre IV

États financiers de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

Abréviations

ACDI	Agence canadienne de développement international
AECI	Agence espagnole de coopération internationale
AIEA	Agence internationale de l'énergie atomique
AMDA	Association of Medical Doctors of Asia
APRONUC	Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge
BafD	Banque africaine de développement
BasD	Banque asiatique de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BNUS	Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse
CCD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
CCI	Centre du commerce international
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Commission économique pour l'Europe
CEI	Communauté d'États indépendants
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
CESAP	Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique
CFC	Chlorofluorocarbone
CIP	Chiffre indicatif de planification
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
CTPD	Coopération technique entre pays en développement
DANIDA	Agence danoise de développement international
DEVNET	Réseau d'information sur le développement
FADES	Fonds arabe de développement économique et social
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies

FIDA	Fonds international de développement agricole
FMI	Fonds monétaire international
GLOG	Guyana Long Term Observation Group
HCFC	hydrochlorofluorocarbone, hydrochlorofluorocarbure
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IIDD	Institut international de droit du développement
IIRR	Institut international de recherche sur le riz
JAIDO	Organisation de développement international japonais
JOCV	Japan Overseas Corporation Volunteers
MCARB	Montants ciblés pour l'allocation des ressources de base
MS	Association de coopération internationale (Danemark)
NORAD	Agence norvégienne de coopération pour le développement
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
OHADA	Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OIT	Organisation internationale du Travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMI	Organisation maritime internationale
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisations non gouvernementales
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PAM	Programme alimentaire mondial
PAPP	Programme d'assistance au peuple palestinien
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
RSP	Ressources spéciales du Programme
SADCC	Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe
SFI	Société financière internationale
SIS	Services industriels spéciaux
SNV	Organisation de promotion du développement (Pays-Bas)
SUNV SNV/	Volontaires des Nations Unies (VNU)

SVA	Shanti Volunteers Association
TCA	Tricloroethane
UIT	Union internationale des télécommunications
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
UNISTAR	Services consultatifs internationaux de courte durée
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
UPU	Union postale universelle
USAID	Agency for International Development des États-Unis
VNU	Volontaires des Nations Unies
VSO	Volontaires de l'assistance technique en coopération

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 2000-2001

Vue d'ensemble

Dépenses, recettes et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Recettes						
Contributions	1 305 955	1 451 584	3 570 840	3 409 974	148 856	148 470
Moins : virement au budget d'appui biennal	(20 063)	(24 466)	–	–	–	–
Contributions (montant net)	1 285 892	1 427 118	3 570 840	3 409 974	148 856	148 470
Intérêts créditeurs	(35 672)	68 288	181 572	127 081	14 760	20 837
Recettes	64 398	8 974	131 460	84 247	21 011	17 319
Total des recettes	1 314 618	1 504 380	3 883 872	3 621 302	184 627	186 626
Dépenses						
Au titre des programmes	710 847	1 077 767	3 333 148	3 275 153	164 212	159 767
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	75 791	89 871	45 883	57 477	10 183	6 226
Appui aux programmes fourni aux coordonnateurs résidents	16 626	21 033	3 239	690	–	–
Appui sectoriel du PNUD	2 311	–	–	–	–	–
Services d'appui au développement	–	527	–	–	–	–
Budget d'appui biennal (montant net)	500 395	493 133	237 595	169 610	32 997	28 698
Dépenses diverses	99 706	10 005	5 314	3 256	1 190	574
Total des dépenses	1 405 676	1 692 336	3 625 179	3 506 186	208 582	195 265
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(91 058)	(187 956)	258 693	115 116	(23 955)	(8 639)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	7 656	3 846	2 470	1 087	208	–
Virements (aux) provenant des réserves	28 400	7 700	(10 600)	(54 000)	6 300	(4 100)
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant	(6 764)	(1 549)	(11 088)	(10 381)	(761)	(312)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Solde des fonds au 1er janvier	107 016	284 975	1 250 888	1 199 066	117 727	130 778
Solde des fonds au 31 décembre	45 250	107 016	1 490 363	1 250 888	99 519	117 727
	État I.1		État I.2		Tableau 7	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 2000-2001

Vue d'ensemble

Actif, passif, réserve et solde des fonds au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Actif						
Encaisse	–	13 626	11 629	3 655	1 229	494
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	–	–	43 523	35 756	–	–
Placements détenus pour le compte de						
Réserve opérationnelle	151 600	180 000	–	–	–	–
Ressources ordinaires	126 458	31 912	212 777	227 451	105 625	191 580
Participation aux coûts	746 841	137 831	–	408 800	–	–
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 463	19 768	–	–	–	–
Fonds et fonds d'affectation spéciale	240 856	151 365	–	–	–	–
Services d'appui remboursables et activités diverses	334 708	238 854	–	39 036	–	–
Plan d'assurance médicale	22 056	13 150	–	–	–	–
Total partiel, placements	1 641 982	772 880	212 777	675 287	105 625	191 580
Total, encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements	1 641 982	786 506	267 929	714 698	106 854	192 074
Avances						
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	18 956	49 042	133 595	154 713	442	389
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	44 175	87 704	68 688	89 455	4 396	606
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance						
Sommes à recevoir au titre des activités de base	–	–	1 386 907	633 261	26 533	643
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	11 929	14 346	–	–	–	–
Sommes à recevoir de l'Organisation des Nations Unies	3 177	2 651	–	–	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Sommes à recevoir du programme de formation des administrateurs auxiliaires	–	34 231	–	–	–	–
Sommes à recevoir des fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	55 035	12 840	–	–	–	–
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD	–	24 678	–	–	–	–
Sommes à recevoir du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	–	–	–	–	–	–
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	16 358	33 872	–	–	–	–
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	52 256	33 029	68 024	66 541	24 295	11 678
Intérêts échus	12 435	7 889	12 134	21 880	1 420	3 508
Créances à long terme	–	–	780	953	–	–
Actif spécial capitalisé	1 570	1 570	–	–	–	–
Prêts aux gouvernements	–	–	967	1 225	933	2 667
Frais de construction	–	–	44 503	45 308	–	–
Frais de rénovation capitalisés	–	–	1 220	1 245	–	–
Plan de location d'appareils ménagers	–	–	–	–	–	–
Provision pour amortissement	–	–	(10 899)	(11 224)	–	–
Total de l'actif	1 857 873	1 088 358	1 973 848	1 718 055	164 873	211 565
	État II.1		État II.2		Tableau 7	
Passif						
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	2 738	5 306	19 788	17 880	92	137
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	2 205	21 972	41 044	44 730	5 526	6 221
Engagements non réglés	70 801	64 434	193 808	182 748	5 785	5 236
Comptes créditeurs	55 528	45 901	65 329	74 720	6 762	4 489
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires) par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires						
Sommes dues par le Programme des administrateurs auxiliaires aux ressources ordinaires	–	–	11 929	14 346	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Sommes dues par le Fonds d'affectation spéciale aux ressources ordinaires	—	—	—	34 231	—	—
Sommes dues au titre des activités de base	—	—	55 039	12 840	—	—
Sommes dues par les fonds administrés par le PNUD aux ressources ordinaires	—	—	—	—	—	—
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds	—	—	—	—	—	24 678
Participation aux coûts	746 841	137 831	—	—	—	—
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 463	19 768	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	269 356	188 232	—	—	—	—
Fonds administrés par le PNUD	26 536	643	—	—	—	—
Administrateurs auxiliaires	4 604	—	—	—	—	—
Services d'appui remboursables et activités diverses	346 637	287 430	—	—	—	—
Total partiel, sommes dues aux autres ressources et aux fonds	1 408 833	633 904	—	—	—	—
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	—	—	—	—	—	—
Sommes dues à l'Organisation des Nations Unies	—	—	—	—	—	—
Sommes dues au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	32 611	15 955	—	—	—	—
Sommes dues au Fonds des Nations Unies pour la population	—	—	—	—	—	—
Avances des gouvernement pour travaux de rénovation	—	—	—	—	—	—
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	—	—	3 948	3 672	—	—
Recettes comptabilisées d'avance	24 883	—	—	—	—	—
Réserve pour les initiatives spéciales	3 250	12 300	—	—	—	—
Réserve au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	54 000	—	—	—	—	—
Réserve au titre de l'évacuation sanitaire	—	—	—	—	1 789	1 377
Total du passif	1 659 453	799 772	390 885	385 167	19 954	42 138

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Réserve opérationnelle	151 600	180 000	64 600	54 000	45 400	51 700
Fonds de dotation (PAPP)	–	–	3 000	3 000	–	–
Solde des fonds – montant autorisé	–	–	25 000	25 000	–	–
Ressources spéciales en capital	1 570	1 570	–	–	–	–
Ressources inutilisées	45 250	107 016	1 490 363	1 250 888	99 519	117 727
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	46 820	108 586	1 490 363	1 250 888	99 519	117 727
Total, réserves et solde des fonds	198 420	288 586	1 582 963	1 332 888	144 919	169 427
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	1 857 873	1 088 358	1 973 848	1 718 055	164 873	211 565
	État II.1		État II.2		Tableau 7	

Les notes explicatives font partie des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 2000-2001

Vue d'ensemble

État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement						
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(91 058)	(187 956)	258 693	115 116	(23 955)	(8 639)
1. Plus rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres dettes	9 627	196	(9 391)	29 972	2 273	2 035
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	(19 227)	(13 191)	(1 483)	(39 884)	(12 617)	(9 061)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	27 518	1 480	23 026	(14 943)	(98)	1 477
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	23 762	(8 454)	17 081	(45 914)	(4 485)	3 095
Augmentation (diminution) de la réserve au titre des initiatives spéciales	(9 050)	12 166	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de la réserve au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	54 000	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d'avance	24 883	–	–	–	–	–
Augmentation (diminution) de la réserve opérationnelle	(28 400)	(20 000)	10 600	54 000	(6 300)	–
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	6 367	(3 934)	11 060	8 237	549	(2 708)
Moins intérêts créditeurs	(35 672)	68 288	181 572	127 081	14 760	20 837
Encaisse nette provenant du fonctionnement	34 094	(287 981)	128 014	(20 497)	(59 393)	(34 638)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement						
2. Plus rentrées (moins sorties)						
(Augmentation) diminution des sommes dues aux autres programmes ou en provenant (montant net)	798 664	(410 602)	(748 095)	393 302	(50 568)	19 745
(Augmentation) diminution des sommes dues à l'ONU	(526)	(3 688)	–	–	–	–

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>		<i>Activités financées sur les autres ressources</i>		<i>Fonds administrés par le PNUD</i>	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999
(Augmentation) diminution des sommes dues au Fonds des Nations Unies pour la population	17 514	(13 678)	–	–	–	–
Augmentation (diminution) des sommes dues à l'UNOPS	16 656	2 977	–	–	–	–
(Augmentation) diminution des intérêts échus	(4 546)	5 323	9 746	(4 027)	2 088	346
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	–	–	1 212	–	–	–
(Augmentation) diminution au titre des prêts aux gouvernements	–	–	–	–	1 734	2 970
Plus intérêts créditeurs	(35 672)	68 288	181 572	127 081	14 760	20 837
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	792 090	(351 380)	(555 565)	516 356	(31 986)	43 898
Flux de trésorerie provenant d'autres sources						
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	7 656	3 846	2 470	1 087	208	–
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant (montant net)	(6 764)	(13 849)	(11 088)	(7 381)	(761)	(4 412)
Mouvements de la réserve opérationnelle	28 400	20 000	(10 600)	(54 000)	6 300	3 200
Mouvements de la réserve pour évacuations sanitaires	–	–	–	–	412	1 377
Encaisse nette provenant d'autres sources	29 292	9 997	(19 218)	(60 294)	6 159	165
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	855 476	(629 364)	(446 769)	435 565	(85 220)	9 425
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1er janvier	786 506	1 415 870	714 698	279 133	192 074	182 649
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	1 641 982	786 506	267 929	714 698	106 854	192 074
	État II.1		État II.2		Tableau 7	

^a Voir état I.1.

^b Voir état I.2.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2000-2001

Vue d'ensemble

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités financées sur les ressources ordinaires</i>	<i>Activités financées sur les autres ressources</i>	<i>Fonds administrés par le PNUD</i>
Solde au 1er janvier 2000	107 016	1 250 888	117 727
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	(91 058)	258 693	(23 955)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	7 656	2 470	208
Virement (aux) provenant des réserves	28 400	(10 600)	6 300
Remboursements aux donateurs et virement aux autres fonds ou en provenant	(6 764)	(11 088)	(761)
Solde au 31 décembre 2001	45 250	1 490 363	99 519
			Vue d'ensemble

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 2000-2001

État I

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

I.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires		
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999	
Recettes							
Contributions	1 305 950	1 451 582	5	2	1 305 955	1 451 584	
Moins : virement au budget d'appui biennal	Note 6	(20 063)	(24 466)	–	–	(20 063)	(24 466)
Contributions (montant net)		1 285 887	1 427 116	5	2	1 285 892	1 427 118
Intérêts créditeurs	Note 7	(35 672)	68 288	–	–	(35 672)	68 288
Recettes diverses	Tableau 1	64 395	8 974	3	–	64 398	8 974
Total des recettes		1 314 610	1 504 378	8	2	1 314 618	1 504 380
Dépenses							
Au titre des programmes		710 603	1 077 006	244	761	710 847	1 077 767
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution		75 791	89 871	–	–	75 791	89 871
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident	Note 20 a)	16 626	21 033	–	–	16 626	21 033
Services d'appui au développement	Note 11	2 311	–	–	–	2 311	–
Services d'appui sectoriel du PNUD		–	527	–	–	–	527
Budget d'appui biennal (montant net)	Tableau 3	500 395	493 133	–	–	500 395	493 133
Dépenses diverses	Tableau 1	99 706	10 000	–	5	99 706	10 005
Total des dépenses		1 405 432	1 691 570	244	766	1 405 676	1 692 336
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses		(90 822)	(187 192)	(236)	(764)	(91 058)	(187 956)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur		7 656	3 846	–	–	7 656	3 846
Virement (aux) provenant des réserves		28 400	7 700	–	–	28 400	7 700
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant		(6 764)	(1 549)	–	–	(6 764)	(1 549)
Solde des fonds au 1er janvier		95 828	273 023	11 188	11 952	107 016	284 975
Solde des fonds au 31 décembre		34 298	95 828	10 952	11 188	45 250	107 016
						Vue d'ensemble	

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2000-2001

État I

Recettes, dépenses et solde des fonds de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

I.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Élimination Note 2 j)		Total, activités financées sur les autres ressources	
	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999
Recettes												
Contributions	2 374 584	2 451 735	9 392	10 854	886 749	603 861	300 115	343 524	–	–	3 570 840	3 409 974
Intérêts créditeurs Note 7	99 254	49 486	–	–	42 833	49 688	39 485	27 907	–	–	181 572	127 081
Recettes diverses Tableau 1	1 105	–	(1)	–	3 850	364	205 985	169 059	(79 479)	(85 176)	131 460	84 247
Total des recettes	2 474 943	2 501 221	9 391	10 854	933 432	653 913	545 585	540 490	(79 479)	(85 176)	3 883 872	3 621 302
Dépenses												
Au titre des programmes	2 216 814	2 269 805	9 055	7 381	829 451	641 544	277 828	356 423	–	–	3 333 148	3 275 153
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	20 135	27 984	13	65	20 188	23 386	5 547	6 042	–	–	45 883	57 477
Appui aux programmes fourni au coordonnateur résident Note 20 a)	–	–	–	–	–	–	3 239	690	–	–	3 239	690
Budget d'appui biennal (montant net) Tableau 3	79 674	76 636	–	–	54 680	32 699	182 720	145 451	(79 479)	(85 176)	237 595	169 610
Dépenses diverses Tableau 1	–	–	–	–	3 793	3 054	1 521	202	–	–	5 314	3 256
Total des dépenses	2 316 623	2 374 425	9 068	7 446	908 112	700 683	470 855	508 808	(79 479)	(85 176)	3 625 179	3 506 186
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	158 320	126 796	323	3 408	25 320	(46 770)	74 730	31 682	–	–	258 693	115 116

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		<i>Élimination Note 2 j)</i>		Total, activités financées sur les autres ressources	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	–	–	–	–	282	–	2 188	1 087	–	–	2 470	1 087
Virement (aux) des réserves	–	–	–	–	–	–	(10 600)	(54 000)	–	–	(10 600)	(54 000)
Remboursement aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant	(10 000)	81	–	–	(208)	(5 443)	(880)	(5 019)	–	–	(11 088)	(10 381)
Solde des fonds au 1er janvier	699 698	572 821	19 602	16 194	391 583	443 796	140 005	166 255	–	–	1 250 888	1 199 066
Solde des fonds au 31 décembre	848 018	699 698	19 925	19 602	416 977	391 583	205 443	140 005	–	–	1 490 363	1 250 888
					Tableau 5		Tableau 6				Vue d'ensemble	

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2000-2001

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2001

II.1. Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

		Activités de base		Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés		Élimination – note 2		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
		2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Actif									
Encaisse	note 8	–	13 626	–	–	–	–	–	13 626
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	note 9	–	–	–	–	–	–	–	–
Placements détenus pour le compte de :									
Réserves opérationnelles	note 2	151 600	180 000	–	–	–	–	151 600	180 000
Ressources ordinaires		126 458	31 912	–	–	–	–	126 458	31 912
Participation aux coûts		746 841	137 831	–	–	–	–	746 841	137 831
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		19 463	19 768	–	–	–	–	19 463	19 768
Fonds et fonds d'affectation spéciale		240 856	151 365	–	–	–	–	240 856	151 365
Services d'appui remboursables et activités diverses		334 708	238 854	–	–	–	–	334 708	238 854
Plan d'assurance médicale		22 056	13 150	–	–	–	–	22 056	13 150
Total partiel, placements		1 641 982	772 880	–	–	–	–	1 641 982	772 880
Total, encaisse, lettres de crédit et placements		1 641 982	786 506	–	–	–	–	1 641 982	786 506
Avances									
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		18 899	49 042	57	–	–	–	18 956	49 042
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		44 175	87 704	–	–	–	–	44 175	87 704
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance									
Sommes à recevoir au titre des activités de base		–	–	10 895	11 188	(10 895)	(11 188)	–	–
Sommes à recevoir de la réserve pour les bureaux et logements hors siège		11 929	14 346	–	–	–	–	11 929	14 346
Sommes à recevoir du Programme des administrateurs auxiliaires		–	34 231	–	–	–	–	–	34 231

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Élimination – note 2</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires		
	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999	
Sommes à recevoir des fonds établis par le PNUD	55 035	12 840	–	–	–	–	55 035	12 840	
Sommes à recevoir des fonds administrés par le PNUD	–	24 678	–	–	–	–	–	24 678	
Sommes à recevoir du Fonds des Nations Unies pour la population	16 358	33 872	–	–	–	–	16 358	33 872	
Sommes à recevoir de l'UNOPS	–	–	–	–	–	–	–	–	
Sommes à recevoir de l'ONU	3 177	2 651	–	–	–	–	3 177	2 651	
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	note 11 a)	52 256	33 029	–	–	–	–	52 256	33 029
Intérêts échus	12 435	7 889	–	–	–	–	12 435	7 889	
Actif spécial capitalisé	note 13 a)	1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Total de l'actif	1 857 816	1 088 358	10 952	11 188	(10 895)	(11 188)	1 857 873	1 088 358	
Passif									
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	2 738	5 306	–	–	–	–	2 738	5 306	
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	2 205	21 972	–	–	–	–	2 205	21 972	
Engagements non réglés	note 17	70 801	64 434	–	–	–	–	70 801	64 434
Comptes créditeurs	note 11 b)	55 528	45 901	–	–	–	–	55 528	45 901
Sommes dues aux autres ressources et aux fonds :									
Participation aux coûts	746 841	137 831	–	–	–	–	746 841	137 831	
Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	19 463	19 768	–	–	–	–	19 463	19 768	
Sommes dues au titre des activités de base	–	–	–	–	–	–	–	–	
Administrateurs auxiliaires	4 604	–	–	–	–	–	4 604	–	
Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD	269 356	188 232	–	–	–	–	269 356	188 232	
Fonds administrés par le PNUD	26 536	643	–	–	–	–	26 536	643	
Services d'appui remboursables et activités diverses	346 637	287 430	–	–	–	–	346 637	287 430	
Total partiel, sommes dues aux autres ressources et aux fonds	1 413 437	633 904	–	–	–	–	1 413 437	633 904	
Sommes dues au Fonds pour les mesures spéciales	10 895	11 188	–	–	(10 895)	(11 188)	–	–	
Sommes dues à l'ONU	–	–	–	–	–	–	–	–	

	<i>Activités de base</i>		<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>		<i>Élimination – note 2</i>		Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	2001	1999
Sommes dues à l'UNOPS	32 611	15 955	–	–	–	–	32 611	15 955
Sommes dues au FNUAP	–	–	–	–	–	–	–	–
Recettes comptabilisées d'avance	note 13 b) 24 883	–	–	–	–	–	24 883	–
Réserve pour les initiatives spéciales	note 14 3 250	12 300	–	–	–	–	3 250	12 300
Réserve au titre de l'assurance maladie après la cessation de service	note 16 c) 54 000	–	–	–	–	–	54 000	–
Réserve au titre de l'initiative Maison des Nations Unies	–	–	–	–	–	–	–	–
Total du passif	1 670 348	810 960	–	–	(10 895)	(11 188)	1 659 453	799 772
Réserve et solde des fonds								
Réserve opérationnelle	note 2 151 600	180 000	–	–	–	–	151 600	180 000
Ressources spéciales en capital	note 13 a) 1 570	1 570	–	–	–	–	1 570	1 570
Ressources inutilisées	34 298	95 828	10 952	11 188	–	–	45 250	107 016
Total, ressources inutilisées et ressources spéciales en capital	35 868	97 398	10 952	11 188	–	–	46 820	108 586
Total, réserve et solde des fonds	187 468	277 398	10 952	11 188	–	–	198 420	288 586
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	1 857 816	1 088 358	10 952	11 188	(10 895)	(11 188)	1 857 873	1 088 358

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Exercice biennal 2000-2001

État II

Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2001

II.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Participation aux coûts		Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements		Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD		Services d'appui remboursables et activités diverses		Total, activités financées sur les autres ressources	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Actif										
Encaisse	note 8	–	–	–	18	4	11 611	3 651	11 629	3 655
Lettres de crédit et billets à ordre des gouvernements	note 9	11 873	4 506	–	–	31 650	31 250	–	43 523	35 756
Placements détenus pour le compte de :										
Ressources ordinaires		–	–	–	–	212 777	227 451	–	212 777	227 451
Services remboursables et activités diverses		–	–	–	–	–	–	39 036	–	39 036
Participation aux coûts		–	408 800	–	–	–	–	–	–	408 800
Total partiel, placements		–	408 800	–	–	212 777	227 451	–	212 777	675 287
Total, encaisse, lettres de crédit, billets à ordre et placements		11 873	413 306	–	–	244 445	258 705	11 611	42 687	267 929
Avances										
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		92 542	130 222	691	449	40 362	24 042	–	–	133 595
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		49 813	87 704	–	–	18 875	1 751	–	–	68 688
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir au titre des activités de base		746 841	137 831	19 463	19 768	269 361	188 232	351 242	287 430	1 386 907
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	note 11 a)	40 659	52 481	–	–	7 316	5 787	20 049	8 273	68 024
Intérêts échus		10 208	16 441	–	–	1 926	5 439	–	–	12 134
Créances à long terme	note 12	–	–	–	–	–	–	780	953	780
Prêts aux gouvernements		–	–	–	–	–	–	967	1 225	967
Frais de construction		–	–	–	–	–	–	44 503	45 308	44 503

	<i>Participation aux coûts</i>		<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>		Total, activités financées sur les autres ressources	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	2001	1999
Frais de rénovation capitalisés	–	–	–	–	–	–	1 220	1 245	1 220	1 245
Plan de location d'appareils ménagers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Provision pour amortissement	–	–	–	–	–	–	(10 899)	(11 224)	(10 899)	(11 224)
Total de l'actif	951 936	837 985	20 154	20 217	582 285	483 956	419 473	375 897	1 973 848	1 718 055
Passif										
Fonds d'exploitation payables aux gouvernements	13 378	14 093	229	612	6 181	3 175	–	–	19 788	17 880
Fonds d'exploitation payables aux agents d'exécution	2 487	21 617	–	–	38 555	23 113	2	–	41 044	44 730
Engagements non réglés note 17	58 134	50 200	–	–	59 148	42 912	76 526	89 636	193 808	182 748
Comptes créditeurs note 11 b)	29 919	52 377	–	3	3 385	7 333	32 025	15 007	65 329	74 720
Sommes dues aux ressources ordinaires du PNUD										
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège	–	–	–	–	–	–	11 929	14 346	11 929	14 346
Sommes dues par le programme administrateurs auxiliaires	–	–	–	–	–	–	–	34 231	–	34 231
Sommes dues par les fonds d'affectation spéciale	–	–	–	–	55 039	12 840	–	–	55 039	12 840
Avances des gouvernements sur frais de rénovation	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	–	–	–	–	–	–	3 948	3 672	3 948	3 672
Recettes comptabilisées d'avance	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total du passif	103 918	138 287	229	615	162 308	89 373	124 430	156 892	390 885	385 167
Réserves et solde des fonds										
Solde des fonds – niveau autorisé	–	–	–	–	–	–	25 000	25 000	25 000	25 000
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–	64 600	54 000	64 600	54 000
Fonds de dotation (PAPP)	–	–	–	–	3 000	3 000	–	–	3 000	3 000
Ressources inutilisées	848 018	699 698	19 925	19 602	416 977	391 583	205 443	140 005	1 490 363	1 250 888
Total, réserves et solde des fonds	848 018	699 698	19 925	19 602	419 977	394 583	295 043	219 005	1 582 963	1 332 888
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	951 936	837 985	20 154	20 217	582 285	483 956	419 473	375 897	1 973 848	1 718 055
							Tableau 5	Tableau 6	Vue d'ensemble	

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2000-2001**

État III

État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

III.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
			2001	1999
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement				
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(90 822)	(236)	(91 058)	(187 956)
1. Plus rentrées (moins sorties)				
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs	9 627	–	9 627	196
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers et des charges comptabilisées d'avance	(19 227)	–	(19 227)	(13 191)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	27 575	(57)	27 518	1 480
Augmentation (diminution) des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	23 762	–	23 762	(8 454)
Augmentation (diminution) de la réserve pour les initiatives spéciales	(9 050)	–	(9 050)	12 166
Augmentation (diminution) de la réserve pour l'assurance maladie après la cessation de service	54 000	–	54 000	–
Augmentation (diminution) des recettes comptabilisées d'avance	24 883	–	24 883	–
Augmentation (diminution) de la réserve opérationnelle	(28 400)	–	(28 400)	(20 000)
Augmentation (diminution) des engagements non réglés	6 367	–	6 367	(3 934)
Moins intérêts créditeurs	(35 672)	–	(35 672)	68 288
Encaisse nette provenant du fonctionnement	34 387	(293)	34 094	(287 981)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement				
2. Plus rentrées (moins sorties)				
(Augmentation) diminution des sommes dues par le FNUAP	17 514	–	17 514	(13 678)
Augmentation des sommes dues à l'UNOPS	16 656	–	16 656	2 977
Augmentation (diminution) des sommes dues aux autres programmes (montant net)	798 371	293	798 664	(410 602)
(Augmentation) diminution des intérêts échus	(4 546)	–	(4 546)	5 323
(Augmentation) diminution des sommes dues par l'ONU	(526)	–	(526)	(3 688)
Plus intérêts créditeurs	(35 672)	–	(35 672)	68 288
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	791 797	293	792 090	(351 380)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires	
			2001	1999
Flux de trésorerie provenant d'autres sources				
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	7 656	–	7 656	3 846
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant	(6 764)	–	(6 764)	(13 848)
Mouvement des réserves opérationnelles	28 400	–	28 400	20 000
Encaisse nette provenant d'autres sources	29 292	–	29 292	9 998
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements				
	855 476	–	855 476	(629 364)
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1er janvier	786 506	–	786 506	1 415 870
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	1 641 982	–	1 641 982	786 506
			Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2000-2001**

État III

État des flux de trésorerie pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

III.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources	
					2001	1999
Flux de trésorerie provenant du fonctionnement						
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	158 320	323	25 320	74 730	258 693	115 116
1. Plus rentrées (moins sorties)						
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et autres dettes	(22 458)	(3)	(3 948)	17 018	(9 391)	29 972
(Augmentation) diminution des comptes débiteurs divers	11 822	–	(1 529)	(11 776)	(1 483)	(39 884)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux gouvernements (montant net)	36 965	(625)	(13 314)	–	23 026	(14 943)
(Augmentation) diminution des fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution (montant net)	18 761	–	(1 682)	2	17 081	(45 914)
(Augmentation) diminution des réserves opérationnelles	–	–	–	10 600	10 600	54 000
(Augmentation) diminution des engagements non réglés	7 934	–	16 236	(13 110)	11 060	8 237
Moins intérêts créditeurs	99 254	–	42 833	39 485	181 572	127 081
Encaisse nette provenant du fonctionnement	112 090	(305)	(21 750)	37 979	128 014	(20 497)
Flux de trésorerie provenant des activités de placement et de financement						
2. Plus rentrées (moins sorties)						
(Augmentation) diminution des sommes dues par les autres programmes (montant net)	(609 010)	305	(38 930)	(100 460)	(748 095)	393 302
(Augmentation) diminution des intérêts échus	6 233	–	3 513	–	9 746	(4 027)
Augmentation (diminution) de la réserve pour les bureaux et logements hors siège	–	–	–	1 212	1 212	–
Plus intérêts créditeurs	99 254	–	42 833	39 485	181 572	127 081
Encaisse nette provenant des activités de placement et de financement	(503 523)	305	7 416	(59 763)	(555 565)	516 356
Flux de trésorerie provenant d'autres sources						
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	–	–	282	2 188	2 470	1 087

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources	
					2001	1999
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant (montant net)	(10 000)	–	(208)	(880)	(11 088)	(7 381)
Mouvement des réserves opérationnelles	–	–	–	(10 600)	(10 600)	(54 000)
Encaisse nette provenant d'autres sources	(10 000)	–	74	(9 292)	(19 218)	(60 294)
Augmentation/(diminution) nette de l'encaisse, des lettres de crédit et des placements	(401 433)	–	(14 260)	(31 076)	(446 769)	435 565
1. Encaisse, lettres de crédit et placements au 1er janvier	413 306	–	258 705	42 687	714 698	279 133
2. Encaisse, lettres de crédit et placements au 31 décembre	11 873	–	244 445	11 611	267 929	714 698
					Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

**Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2000-2001**

État IV

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

IV.1 Activités financées sur les ressources ordinaires

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités de base</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>	Total, activités financées sur les ressources ordinaires
Solde au 1er janvier 2000	95 828	11 188	107 016
Excédent (déficit) net des recettes par rapport aux dépenses	(90 822)	(236)	(91 058)
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	7 656	-	7 656
Virements aux/provenant des réserves	28 400	-	28 400
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant	(6 764)	-	(6 764)
Solde au 31 décembre 2001	34 298	10 952	45 250
Vue d'ensemble			

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2000-2001

État IV

Solde des mouvements de fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

IV.2 Activités financées sur les autres ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Participation aux coûts</i>	<i>Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD</i>	<i>Services d'appui remboursables et activités diverses</i>	Total, activités financées sur les autres ressources
Solde au 1er janvier 2000	699 698	19 602	391 583	140 005	1 250 888
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	158 320	323	25 320	74 730	258 693
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	–	–	282	2 188	2 470
Virements aux/provenant des réserves	–	–	–	(10 600)	(10 600)
Remboursements aux donateurs et virements aux autres fonds ou en provenant (montant net)	(10 000)	–	(208)	(880)	(11 088)
Solde au 31 décembre 2001	848 018	19 925	416 977	205 443	1 490 363
					Vue d'ensemble

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Exercice biennal 2000-2001

Tableau 1

Ressources ordinaires : recettes et dépenses diverses de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Recettes diverses		
Recettes accessoires inscrites aux comptes des agents d'exécution (montant net)	1 724	1 214
Rabais consentis par les transporteurs privilégiés	–	593
Recettes accessoires	7 483	2 207
Ajustements nets pour réévaluation des devises et gains de change	36 097	4 917
Recettes accessoires provenant d'activités liées à la gestion des devises (montant net)	19 259	–
Revenus locatifs	(168)	43
Total, recettes diverses	64 395	8 974
État I.1		
Dépenses diverses		
Ajustements nets pour réévaluation des devises et pertes de change	28 379	3 135
Ajustements de change inscrits aux comptes des agents d'exécution	2 026	4 000
Frais bancaires	1 799	298
Financement par découvert des experts, congés maladie prolongés et indemnités versées	230	145
Frais accessoires inscrits aux comptes des agents d'exécution (montant net)	6 313	–
Dépenses accessoires	1 959	1
Profits et pertes et provision pour dépréciation d'actifs	5 000	2 421
Total partiel, dépenses diverses	45 706	10 000
Provisions pour assurance maladie après la cessation de service	54 000	–
Capital total, dépenses diverses	99 706	10 000
État I.1		

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement

Exercice biennal 2000-2001

Tableau 2

Dépenses au titre des programmes, par organisme d'exécution et par source de fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Exercice biennal clos le 31 décembre 2001</i>									
<i>Dépenses imputées aux activités financées par les ressources ordinaires</i>									
<i>Agents d'exécution</i>	<i>Montants cibles pour l'allocation des ressources de base</i>		<i>Activités mondiales inter-régionales et spéciales (catégorie 1.3)</i>	<i>Évaluation (catégorie 1.4)</i>	<i>Ressources spéciales destinées aux activités de CTPD (catégorie 1.5)</i>	<i>Compléments au CIP</i>	<i>Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel (AAO) – CIP</i>	<i>Ressources spéciales du Programme</i>	<i>Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés</i>
	<i>Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)</i>	<i>Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)</i>							
ONU	10 419	491	148	–	379	–	–	25	1
ONUDI	3 360	–	–	–	–	–	–	–	–
FAO	19 244	19	(2 056)	–	–	–	–	–	–
UNESCO	9 210	–	–	–	–	–	–	–	–
OIT	11 732	–	–	–	–	–	–	13	12
CEA	1 207	–	–	–	–	–	–	–	–
CEE	(30)	–	–	–	–	–	–	–	–
CEPALC	–	–	–	–	–	–	–	–	–
CESAP	49	–	–	–	–	–	–	–	–
CESAO	828	–	–	–	–	–	–	–	–
CNUCED	2 935	–	820	–	475	–	–	7	–
CNUEH	15 769	–	3 494	–	–	–	–	2 736	–
OACI	72 994	–	–	–	–	–	(4)	–	–
OMS	1 364	42	1 243	–	–	(3)	–	–	–
BIRD	2 856	121	(115)	–	150	–	(5)	–	–
SFI	84	–	–	–	–	–	–	–	–
UPU	138	–	–	–	–	–	–	–	–
UIT	4 164	–	–	–	–	–	–	–	–
OMM	8 171	–	–	–	–	–	–	–	–
OMI	28	–	–	–	–	–	–	–	–
OMPI	200	–	–	–	–	–	–	–	–
AIEA	314	–	–	–	–	–	–	–	–
CCI	1 836	–	–	–	–	–	–	–	–
OMC	142	–	–	–	–	–	–	13	–
FADES	–	–	–	–	–	–	–	–	–
BafD	–	–	–	–	–	–	–	–	–
BasD	–	–	–	–	–	–	–	–	–
FMI	3 638	–	23	–	–	–	–	–	–

Exercice biennal clos le 31 décembre 2001

Dépenses imputées aux activités financées par les ressources ordinaires

Agents d'exécution	Montants cibles pour l'allocation des ressources de base		Activités mondiales inter-régionales et spéciales (catégorie 1.3)	Évaluation (catégorie 1.4)	Ressources spéciales destinées aux activités de CTPD (catégorie 1.5)	Compléments au CIP	Fonds d'épargne pour l'appui administratif et opérationnel (AAO) – CIP	Ressources spéciales du Programme	Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés
	Projets nationaux et régionaux (catégories 1.1.1/1.1.2/1.2)	Pays en situation particulière (catégorie 1.1.3)							
VNU	4 732	123	3	–	172	–	–	2	–
DEVNET	966	–	–	–	–	–	–	–	–
OIM	2 757	–	–	–	–	–	–	22	–
Exécution nationale	2 339 238	16 512	547	–	13	2 774	6 367	(798)	18
UNIFEM	145	–	–	–	–	–	–	–	–
UNOPS	197 244	47 875	34 169	4 255	8 994	(313)	1 643	1 957	8
PNUD (direct)	40 761	9 271	6 292	–	–	24	75	–	–
ONG	22 099	3 477	348	–	223	59	–	–	–
PNUD (adj.)	(2 171)	(863)	390	14	(236)	(908)	(575)	1 070	205
Total (y compris participation aux coûts)	2 776 423	77 068	45 306	4 269	10 170	1 633	7 501	5 047	244
Montants imputés aux autres sources de fonds	630 481	35 431	26 686	4 269	3 180	1 142	6 709	2 705	244
Participation aux coûts	2 145 942	41 637	18 620	–	6 990	491	792	2 342	–
Total (y compris participation aux coûts)	2 776 423	77 068	45 306	4 269	10 170	1 633	7 501	5 047	244

^a Voir état 1.1 pour le montant de 378 262 dollars imputé aux autres sources de fonds.

^b Voir état 1.2 pour le montant de 1 048 948 dollars imputé à la participation aux coûts.

^c Ce montant comprend une différence entre le grand-livre et le Système de gestion financière des projets, qui est principalement due au fait que les dépenses signalées par les bureaux de pays ne sont pas à jour.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Exercice biennal clos le 31 décembre 2001

Dépenses imputées aux activités financées par les ressources ordinaires

CIP/ projets mondiaux	CIP/ projets inter- régionaux	CIP/ projets régionaux	CIP/ pays	Total partiel ^{a, b}	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements – 4100	Total Exercice biennal	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sources de fonds	Total 1998-1999	
									Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds
–	–	–	–	11 463	832	12 295	2 430	9 865	2 898	13 652
–	–	–	–	3 360	–	3 360	1 510	1 850	52	11 428
–	–	–	–	17 207	154	17 361	2 758	14 603	–	33 749
–	–	–	–	9 210	93	9 303	4 726	4 577	174	14 268
–	–	–	–	11 757	–	11 757	2 925	8 832	–	20 491
–	–	–	–	1 207	–	1 207	–	1 207	–	475
–	–	–	–	(30)	–	(30)	–	(30)	–	86
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	46
–	–	–	–	49	–	49	49	–	–	284
–	–	–	–	828	–	828	427	401	67	1 184
–	–	–	–	4 237	–	4 237	1 233	3 004	–	5 826
–	–	–	–	21 999	–	21 999	9 286	12 713	–	29 488
–	–	–	–	72 990	–	72 990	72 404	586	–	47 444
–	–	–	–	2 646	–	2 646	1 336	1 310	–	20 276
–	–	–	–	3 007	–	3 007	356	2 651	–	2 262
–	–	–	–	84	–	84	–	84	–	664
–	–	–	–	138	–	138	138	–	–	50
–	–	–	–	4 164	–	4 164	1 186	2 978	–	3 328
–	–	–	–	8 171	–	8 171	7 949	222	–	3 244
–	–	–	–	28	–	28	–	28	–	197
–	–	–	–	200	–	200	45	155	–	321
–	–	–	–	314	–	314	127	187	–	1 818
–	–	–	–	1 836	–	1 836	1 956	(120)	–	3 502
–	–	–	–	155	–	155	49	106	–	1 027
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	656
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	182
–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	140
–	–	–	–	3 661	–	3 661	1 642	2 019	–	4 392
–	–	–	–	5 032	11	5 043	1 506	3 537	–	12 339

Exercice biennal clos le 31 décembre 2001

Dépenses imputées aux activités financées par les ressources ordinaires

CIP/ projets mondiaux	CIP/ projets inter- régionaux	CIP/ projets régionaux	CIP/ pays	Total partiel ^{a, b}	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements – 4100	Total Exercice biennal	Sommes imputées à la participation aux coûts	Sommes imputées aux autres sources de fonds	Total 1998-1999	
									Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Autres sources de fonds
–	–	–	–	966	–	966	1 230	(264)	–	622
–	–	–	–	2 779	–	2 779	1 142	1 637	–	1 856
–	–	–	–	2 364 671	6 691	2 371 362	1 926 066	445 296	3 992	2 648 831
–	–	–	–	145	–	145	62	83	198	–
–	–	–	–	295 832	1 257	297 089	124 477	172 612	–	418 741
–	–	–	–	56 423	4	56 427	32 678	23 749	–	31 713
–	–	–	–	26 206	–	26 206	15 517	10 689	–	5 157
–	–	–	–	(3 074)	13	(3 061)	1 604	(4 665)	–	7 833
–	–	–	–	2 927 661	9 055	2 936 716	2 216 814	719 902	7 381	3 347 572
–	–	–	–	710 847	9 055	719 902	–	–	7 381	1 077 767
–	–	–	–	2 216 814	–	2 216 814	–	–	–	2 269 805
–	–	–	–	2 927 661	9 055	2 936 716	–	–	7 381	3 347 572

Tableau 2.1

Dépenses d'appui des organisations et services d'appui techniques, par agent d'exécution et source de fonds

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Agents d'exécution</i>	<i>Exercice biennal clos</i>						
	<i>Pays en situation particulière (MCARB 1.1.3)</i>	<i>Activités mondiales, interrégionales et spéciales</i>	<i>Évaluation (catégorie 1.4)</i>	<i>CTPD (catégorie 1.5)</i>	<i>Appui aux services techniques (catégorie 2.3)</i>	<i>Ressources aux fins de la mise en oeuvre (catégorie 1.6)</i>	<i>Appui à l'élaboration des politiques et des programmes</i>
ONU	–	15	–	6	1 905	–	8 291
ONUDI	–	–	–	–	1 173	–	3 354
FAO	–	–	–	–	1 812	–	4 799
UNESCO	–	–	–	–	665	–	2 601
OIT	–	–	–	–	2 833	–	4 821
CEA	–	–	–	–	–	–	140
CEPALC	–	–	–	–	331	–	1 104
CESAP	–	–	–	–	53	–	1 128
CESAO	–	–	–	–	82	–	96
CEE	–	–	–	–	15	–	176
CNUCED	–	77	–	33	274	–	1 367
CNUEH	–	341	–	–	2 660	–	2 632
OACI	–	–	–	–	145	–	436
OMS	5	5	–	–	227	–	669
BIRD	12	(8)	–	1	–	–	–
SFI	–	–	–	–	–	–	–
UPU	–	–	–	–	–	–	31
UIT	–	–	–	–	–	–	161
OMM	–	–	–	–	–	–	90
OMI	–	–	–	–	–	–	227
OMPI	–	–	–	–	–	–	–
AIEA	–	–	–	–	19	–	17
CCI	–	–	–	–	78	–	262
OMT	–	–	–	–	40	–	1 790
BafD	–	–	–	–	–	–	–
BasD	–	–	–	–	–	–	–
FMI	–	–	–	–	–	–	–
FADES	–	–	–	–	–	–	–
UNITAR	–	–	–	–	–	–	9
OIM	–	–	–	–	261	–	329
UNIFEM	–	–	–	–	–	–	217
UNOPS	4 732	2 990	249	296	–	171	–
PNUD (adj.)	–	2	–	–	–	–	84
Total	4 749	3 420	249	336	12 573	171	34 831
Part imputée à la participation aux coûts	3 073	1 402	–	218	194	15	254
Montant net	1 676	2 018	249	118	12 379	156	34 577

le 31 décembre 2001

MCARB (catégories 1.1.1, 1.1.2 et 1.2)	CIP mondial et interrégional	Compléments au CIP	Autres ressources (RSP, PMA, SIS, AAO)	Total, ressources ordinaires	Contributions de contrepartie en espèces des gouvernements	Total, exercice biennal	Total, 1998-1999	
							Ressources ordinaires	Contributions de con- trepartie en espèces des gouvernements
1 913	–	–	34	12 164	2	12 166	13 483	45
1 035	–	–	–	5 562	–	5 562	6 064	–
2 404	(205)	–	–	8 810	6	8 816	12 437	–
920	–	–	–	4 186	–	4 186	5 867	17
1 514	–	–	(1)	9 167	–	9 167	8 749	–
109	–	–	–	249	–	249	331	–
5	–	–	–	1 440	–	1 440	1 342	–
107	–	–	–	1 288	–	1 288	387	–
110	–	–	–	288	–	288	154	–
7	–	–	–	198	–	198	131	–
459	–	–	15	2 225	–	2 225	1 996	–
1 788	9	–	267	7 697	–	7 697	6 831	–
4 082	–	–	–	4 663	–	4 663	4 193	–
(672)	–	–	(13)	221	–	221	2 228	–
216	–	–	14	235	–	235	339	–
15	–	–	–	15	–	15	(1 248)	–
13	–	–	–	44	–	44	47	–
(86)	–	–	–	75	–	75	7 178	–
817	–	–	–	907	–	907	934	–
6	–	–	–	233	–	233	140	–
43	–	–	–	43	–	43	69	–
32	–	–	–	68	–	68	369	–
280	–	–	–	620	–	620	1 084	–
58	–	–	1	1 889	–	1 889	937	–
–	–	–	–	–	–	–	18	–
8	–	–	–	8	–	8	43	–
401	–	–	–	401	–	401	585	–
–	–	–	–	–	–	–	66	–
–	–	–	–	9	–	9	53	–
117	–	–	2	709	–	709	225	–
22	–	–	–	239	–	239	–	–
23 145	57	(5)	575	32 210	5	32 215	42 821	3
(21)	–	–	–	63	–	63	2	–
38 847	(139)	(5)	894	95 926	13	95 939	117 855	65
14 600	–	–	379	20 135	–	20 135	27 984	–
24 247	(139)	(5)	515	75 791	13	75 804	89 871	65

Tableau 3

Budget d'appui biennal de l'exercice clos le 31 décembre 2001 :
Activités d'appui aux programmes
Dépenses de gestion et d'administration
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 2000-2001</i>	<i>Dépenses en 2000-2001</i>			<i>Solde non engagé au 31 décembre 2001</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Total</i>	
Activités d'appui aux programmes					
Bureaux de pays	272 342	239 756	15 039	254 795	17 547
Siège	59 695	51 444	4 570	56 014	3 681
Total	332 037	291 200	19 609	310 809	21 228
Gestion et administration					
Gestion et administration	117 194	103 097	12 214	115 311	1 883
Total	117 194	103 097	12 214	115 311	1 883
Appui aux activités opérationnelles du système des Nations Unies					
Bureaux de pays	100 729	88 678	5 562	94 240	6 489
Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement	2 583	2 498	13	2 511	72
Bureau des services d'achats interorganisations	3 601	3 086	22	3 108	493
Programme des Volontaires des Nations Unies	29 228	26 200	424	26 624	2 604
Total	136 141	120 462	6 021	126 483	9 658
Total, budget d'appui biennal (montant brut)	585 372	514 759	37 844	552 603	32 769
Moins recettes	(67 127)	(52 208)	–	(52 208)	(14 919)
Total, budget d'appui biennal (montant net)	518 245	462 551	37 844	500 395	17 850
État I.1					

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 4

**Ressources ordinaires : budget d'appui biennal (montant brut)
et dépenses au regard du budget d'appui biennal (montant brut
par grande catégorie de dépenses) pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 2000-2001</i>	<i>Dépenses en 2000-2001</i>			<i>Solde non engagé au 31 décembre 2001</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	<i>Total</i>	
Postes	407 074	352 410	20 624	373 034	34 040
Autres dépenses de personnel	9 428	6 919	305	7 224	2 204
Consultants	7 112	12 078	1 271	13 349	(6 237)
Frais de voyage	15 314	18 220	1 278	19 498	(4 184)
Dépenses de fonctionnement	110 485	97 970	7 233	105 203	5 282
Mobilier et matériel	21 630	11 427	4 836	16 263	5 367
Remboursements/contributions	14 329	15 735	2 297	18 032	(3 703)
Total	585 372	514 759	37 844	552 603	32 769

Tableau 3

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur des Fonds du bureau des politiques de développement						
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse	2000-2001	14 532	2 603	61	392	3 056
	1998-1999	23 372	3 779	1 759	1 161	6 699
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	2000-2001	27 635	230 964	4 329	2 849	238 142
	1998-1999	39 719	139 592	4 747	653	144 992
Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal	2000-2001	96 613	60 381	5 724	694	66 799
	1998-1999	84 880	76 169	13 527	1 376	91 072
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »	2000-2001	42 944	1 410	3 648	573	5 631
	1998-1999	49 102	6 876	5 222	63	12 161
Compte de l'énergie du PNUD	2000-2001	3 301	1 063	600	–	1 663
	1998-1999	3 096	1 792	583	(4)	2 371
Fonds d'affectation spéciale du Gouvernement français pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'évaluation du secteur de l'énergie	2000-2001	642	–	100	–	100
	1998-1999	722	–	80	–	80
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la protection de la couche d'ozone	2000-2001	46	–	7	–	7
	1998-1999	41	–	5	–	5
Fonds d'affectation spéciale pour l'Université maritime mondiale	2000-2001	73	16	13	–	29
	1998-1999	53	13	7	–	20
Fonds d'affectation spéciale pour les activités opérationnelles en vue du développement humain	2000-2001	1 424	–	220	–	220
	1998-1999	1 282	–	142	–	142
Consultation mondiale sur l'eau et l'assainissement dans les années 90	2000-2001	84	–	11	–	11
	1998-1999	90	–	10	–	10

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale						
Allemagne/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion des ressources énergétiques	2000-2001	203	–	43	–	43
	1998-1999	928	–	71	–	71
Fonds d'affectation spéciale pour le projet « Histoire » du PNUD						
	2000-2001	5	–	1	–	1
	1998-1999	5	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Commission internationale indépendante sur la recherche sanitaire pour les pays en développement						
	2000-2001	(158)	349	–	–	349
	1998-1999	(69)	970	–	–	970
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance technique aux élections						
	2000-2001	77	–	–	–	–
	1998-1999	70	–	7	–	7
Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement						
	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable						
	2000-2001	(2)	–	–	–	–
	1998-1999	(385)	222	1	–	223
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social						
	2000-2001	5 108	(18)	839	–	821
	1998-1999	9 501	73	785	–	858
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des partenariats public et privé pour l'amélioration de l'environnement urbain						
	2000-2001	893	1 214	44	36	1 294
	1998-1999	707	234	53	806	1 093
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Fonds d'initiative locale pour l'environnement urbain (LIFE) dans les zones urbaines à faible revenu de la Thaïlande						
	2000-2001	105	–	9	–	9
	1998-1999	87	–	11	–	11
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour l'appui mondial et régional à l'initiative d'obligation redditionnelle afférente à l'aide						
	2000-2001	723	–	111	–	111
	1998-1999	2 841	–	204	–	204

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale des Pays-Bas pour le Programme d'action spéciale pour l'administration et la gestion	2000-2001	1 867	–	288	–	288
	1998-1999	2 327	–	252	–	252
Programme d'étude des questions de développement (PNUD)	2000-2001	–	70	2	–	72
	1998-1999	(153)	60	–	–	60
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au Comité consultatif technique sur le partenariat mondial pour l'eau	2000-2001	456	–	–	–	–
	1998-1999	374	1 479	–	–	1 479
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'énergie durable en tant qu'outil de développement dans les pays ACP	2000-2001	(62)	–	–	–	–
	1998-1999	–	458	–	–	458
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la Division pour la gestion durable de l'énergie et de l'environnement dans le domaine des ressources en eau et de l'équité entre les sexes	2000-2001	55	–	–	–	–
	1998-1999	–	609	–	–	609
Fonds d'affectation spéciale pour les activités de suivi du Sommet mondial pour le développement social – phase II	2000-2001	2 471	60	282	–	342
	1998-1999	–	2 684	3	–	2 687
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur l'énergie et les femmes : créer des possibilités de développement	2000-2001	378	–	–	–	–
	1998-1999	–	432	–	–	432
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du microfinancement et du développement des entreprises	2000-2001	440	279	81	–	360
	1998-1999	1 069	–	103	–	103
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour les projets de développement non polluants (activités exécutées en commun)	2000-2001	15	–	8	–	8
	1998-1999	–	436	9	–	445
Commission européenne/PNUD – pauvreté et environnement	2000-2001	74	–	11	–	11
	1998-1999	–	74	–	–	74

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au comité consultatif technique et régional pour l'Asie du Sud (SASTAC) du Partenariat mondial pour l'eau	2000-2001	65	–	–	–	–
	1998-1999	–	65	–	–	65
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au comité consultatif technique régional pour l'Asie du Sud-Est (SEATEC) du Partenariat mondial pour l'eau	2000-2001	84	–	–	–	–
	1998-1999	–	108	–	–	108
Accord de fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à l'intégration des questions d'environnement au PNUD : partenariat PNUD/Agence suédoise de développement pour la création d'un Centre international de recherche-développement sur la gestion de l'environnement	2000-2001	110	–	–	–	–
	1998-1999	–	110	–	–	110
Fonds d'affectation spéciale pour la formation aux systèmes d'information	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Directeur des fonds du Bureau des politiques de développement						
Accord relatif au fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du Programme de gestion urbaine – Phase III	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Appui au programme sur la décentralisation	2000-2001	975	–	–	–	–
	1998-1999	–	975	–	–	975
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la gestion des forêts à l'appui de moyens de subsistance durables au Cameroun, au Guyana et au Malawi	2000-2001	412	790	19	–	809
	1998-1999	–	412	–	–	412
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au comité consultatif technique régional pour l'Amérique du Sud (SAMTAC) du Partenariat mondial pour l'eau	2000-2001	38	–	–	–	–
	1998-1999	–	129	–	–	129
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de l'organisation de la Conférence de Varsovie	2000-2001	–	454	14	–	468

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/États-Unis pour l'environnement	2000-2001	–	2 500	199	–	2 699
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne à l'appui du Programme du PNUD sur la responsabilité et la transparence	2000-2001	–	1 250	54	–	1 304
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui des activités de suivi du Sommet mondial pour le développement social (II)	2000-2001	–	1 016	27	–	1 043
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la lutte contre le VIH/sida	2000-2001	–	2 417	9	488	2 914
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du Gouvernement marocain en vue de l'organisation de la septième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies	2000-2001	–	485	1	–	486
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale pour le Cadre intégré en faveur de l'assistance technique aux pays les moins avancés en matière de commerce	2000-2001	–	3 266	23	–	3 289
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale thématique à l'appui de la gouvernance démocratique	2000-2001	–	9 159	159	–	9 318
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Allemagne à l'appui de la décentralisation et de la gouvernance locale en vue de réduire la pauvreté	2000-2001	–	663	–	–	663
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD à l'appui des technologies de l'information et de la communication	2000-2001	–	5 170	–	1	5 171
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour une gestion de l'énergie au service du développement durable	2000-2001	–	2 275	–	–	2 275
	1998-1999	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD pour la lutte contre la pauvreté à l'appui du développement durable	2000-2001	–	2 277	–	–	2 277
	1998-1999	–	–	–	–	–
Total, Directeur des fonds du Bureau des politiques de développement	2000-2001	201 626	330 113	16 937	5 033	352 083
	1998-1999	219 659	237 751	27 581	4 055	269 387
Directeur des fonds PNUD Afrique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	2000-2001	10 129	–	452	1 205	1 657
	1998-1999	19 130	111	739	5 044	5 894
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à un projet de développement des systèmes financiers en Angola – phase II	2000-2001	102	–	3	–	3
	1998-1999	310	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance humanitaire d'urgence à l'Angola	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution de la Norvège au programme du Centre angolais de formation pétrolière à Sumbe	2000-2001	706	–	111	–	111
	1998-1999	635	–	71	–	71
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'élaboration d'un rapport national sur les ressources en eau de l'Angola	2000-2001	53	–	–	–	–
	1998-1999	53	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour l'aide électorale au Burundi	2000-2001	191	–	23	–	23
	1998-1999	172	–	19	–	19
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui aux activités de reconstruction et de réconciliation au Burundi	2000-2001	(89)	–	–	–	–
	1998-1999	108	769	7	–	776
Fonds d'affectation spéciale Finlande/PNUD pour la construction d'une école agrovétérinaire à Rushashi	2000-2001	541	–	84	–	84
	1998-1999	1 354	–	122	–	122

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	2000-2001	28 861	7 839	705	2 094	10 638
	1998-1999	41 881	15 403	2 560	17 464	35 427
Fonds d'affectation spéciale pour l'aide d'urgence à la République populaire du Mozambique	2000-2001	(148)	–	–	–	–
	1998-1999	123	(270)	14	–	(256)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de démobilisation au Mozambique	2000-2001	189	–	30	–	30
	1998-1999	170	–	19	–	19
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la réintégration du personnel militaire démobilisé au Mozambique	2000-2001	377	–	1 119	–	1 119
	1998-1999	1 269	–	183	–	183
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'aide au processus électoral au Mozambique	2000-2001	1 135	–	1	88	89
	1998-1999	(749)	1 414	60	1 907	3 381
Fonds d'affectation spéciale d'appui au Programme national pour l'environnement au Mozambique (PNUD/IDA)	2000-2001	71	–	11	–	11
	1998-1999	251	–	20	–	20
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique	2000-2001	3 946	2 248	615	–	2 863
	1998-1999	2 220	9 148	240	2 588	11 976
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du programme de réinsertion des réfugiés et de relèvement des zones de réinstallation en Érythrée	2000-2001	144	–	–	–	–
	1998-1999	2 055	–	(43)	–	(43)
Fonds d'affectation spéciale pour le soutien à la démocratisation du processus électoral en Guinée-Bissau	2000-2001	(1 228)	–	1	–	1
	1998-1999	65	(29)	7	–	(22)
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la démobilisation, la réinsertion, la reconstruction et le relèvement en Sierra Leone	2000-2001	1 559	–	245	–	245
	1998-1999	1 232	–	156	–	156
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'appui au recensement général de la population et de l'habitat au Sénégal	2000-2001	546	–	85	–	85

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
	1998-1999	491	–	55	–	55
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	2000-2001	(473)	2 746	55	–	2 801
	1998-1999	182	3 604	8	–	3 612
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au processus électoral au Mali	2000-2001	66	–	1	–	1
	1998-1999	66	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Namibie	2000-2001	207	–	25	–	25
	1998-1999	113	123	4	–	127
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	2000-2001	4 600	70	591	141	802
	1998-1999	3 801	1 401	209	2 978	4 588
Fonds d'affectation spéciale du PNUD destiné à appuyer le Comité directeur et le secrétariat du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique	2000-2001	18	–	3	–	3
	1998-1999	16	–	2	–	2
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2000-2001	9 908	721	1 249	–	1 970
	1998-1999	11 476	2 063	1 182	–	3 245
Projet relatif aux services de formation et de gestion en Afrique	2000-2001	136	–	43	–	43
	1998-1999	923	–	122	–	122
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Artistes unis pour l'Afrique	2000-2001	57	–	9	–	9
	1998-1999	47	–	10	–	10
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au titre des projets de développement intéressant les réfugiés en Afrique	2000-2001	562	–	88	–	88
	1998-1999	526	–	37	–	37
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique	2000-2001	1 212	–	(1)	110	109
	1998-1999	1 106	–	4	102	106
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Fondation Live Aid	2000-2001	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
	1998-1999	52	–	6	–	6
Fonds d'affectation spéciale de la Finlande pour les activités d'analyse et de programmation nationales de la coopération technique	2000-2001	619	–	102	–	102
	1998-1999	697	–	77	–	77
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le Service d'élaboration des projets en Afrique	2000-2001	24	–	3	–	3
	1998-1999	22	–	2	–	2
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service d'élaboration des projets en Afrique	2000-2001	35	–	6	–	6
	1998-1999	57	3	14	–	17
Fonds d'affectation spéciale pour la contribution spéciale des Pays-Bas en faveur des pays les moins avancés	2000-2001	654	–	101	–	101
	1998-1999	648	–	71	–	71
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Accord de mise en commun des ressources pour l'assistance technique au secteur de la santé	2000-2001	1 167	–	155	–	155
	1998-1999	2 972	2 862	255	–	3 117
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de la campagne « Give a dam »	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique (OHADA TF)	2000-2001	5 869	2 438	1 835	–	4 273
	1998-1999	230	9 919	570	–	10 489
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gouvernance en Afrique	2000-2001	139	–	12	9	21
	1998-1999	938	(938)	11	268	(659)
Accords relatifs au Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : subventions allouées au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	2000-2001	224	–	21	–	21
	1998-1999	315	619	15	–	634
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du Fonds de dotation du programme EMPRETEC au Zimbabwe	2000-2001	–	–	–	–	–

120

114

0245733f

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Réseau Afrique 2000	2000-2001	742	–	129	–	129
	1998-1999	755	–	38	–	38
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de lutte contre le VIH/sida au Botswana	2000-2001	(80)	–	–	–	–
	1998-1999	–	654	–	–	654
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la mise en oeuvre du Programme de renforcement des capacités en matière de gestion économique en Guinée-Bissau (Pronage)	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au retour des personnes déplacées au Libéria	2000-2001	84	–	–	–	–
	1998-1999	–	487	–	–	487
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui du Programme de coordination et d'assistance pour la sécurité et le développement (PCASED)	2000-2001	–	498	–	–	498
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'Appel global interorganisations en faveur du Burundi	2000-2001	474	–	–	–	–
	1998-1999	–	474	–	–	474
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à un projet d'assistance technique et de préparation au passage à l'an 2000 au Zimbabwe	2000-2001	(109)	–	–	–	–
	1998-1999	–	112	–	–	112
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les programmes opérationnels au Lesotho	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée-Bissau	2000-2001	1 658	250	40	453	743
	1998-1999	–	–	–	1 658	1 658
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique à l'appui du processus électoral en Afrique du Sud	2000-2001	–	200	–	–	200
122	1998-1999	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le développement de l'information minière de base	2000-2001	–	608	7	–	615
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au Forum II sur la gouvernance en Afrique	2000-2001	(200)	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral en Côte d'Ivoire	2000-2001	–	3 109	–	–	3 109
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du processus électoral au Ghana	2000-2001	–	391	25	–	416
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui de l'observation des élections en Tanzanie	2000-2001	–	349	–	–	349
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui de certains projets et programmes de l'Organisation pour l'harmonisation du droit des affaires en Afrique	2000-2001	–	–	–	566	566
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui de l'observation du processus électoral en Côte d'Ivoire	2000-2001	–	1 333	68	–	1 401
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique à l'appui du processus de paix dans le nord du Mali	2000-2001	–	348	6	–	354
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Sierra Leone	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral au Tchad	2000-2001	–	1 492	19	–	1 511
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des opérations de déminage au Mozambique	2000-2001	–	900	18	–	918
124	1998-1999	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du « Millénaire pour l'Afrique »	2000-2001	–	137	2	–	139
	1998-1999	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral aux Comores	2000-2001	–	1 451	–	–	1 451
	1998-1999	–	–	–	–	–
Total, Directeur des fonds PNUD Afrique	2000-2001	74 678	27 128	8 097	4 666	39 891
	1998-1999	95 712	47 929	6 866	32 009	86 804
Directeur des fonds PNUD Asie/Pacifique						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge	2000-2001	155	–	11	16	27
	1998-1999	139	–	–	16	16
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge	2000-2001	4 067	9 202	526	1 402	11 130
	1998-1999	3 562	12 307	416	300	13 023
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui des programmes menés au Cambodge par le Centre cambodgien de déminage	2000-2001	233	–	–	–	–
	1998-1999	4 167	1 299	–	–	1 299
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du programme de réinstallation et de réinsertion au Cambodge	2000-2001	(65)	–	–	–	–
	1998-1999	1 184	7 150	–	–	7 150
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du développement rural au Cambodge	2000-2001	(38)	–	–	–	–
	1998-1999	2 510	303	–	–	303
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui du programme de relèvement et de réintégration au Cambodge	2000-2001	2 403	2 784	229	–	3 013
	1998-1999	495	4 158	77	–	4 235
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des élections locales et nationales au Cambodge	2000-2001	930	–	70	–	70
	1998-1999	–	10 332	–	484	10 816

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour la réduction de la pauvreté grâce aux services financiers de l'Association des agences locales cambodgiennes de développement économique	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	2 105	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide d'urgence à la République populaire du Bangladesh	2000-2001	267	–	40	–	40
	1998-1999	178	–	20	–	20
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'utilisation du reliquat des ressources du Bureau spécial de secours des Nations Unies au Bangladesh	2000-2001	828	–	125	–	125
	1998-1999	746	–	82	–	82
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Danemark pour le Centre du réseau de formation internationale pour l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets au Bangladesh	2000-2001	393	261	70	–	331
	1998-1999	450	269	36	–	305
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à l'Organisation pour la science, la technique et l'environnement en République démocratique populaire lao	2000-2001	(63)	–	–	–	–
	1998-1999	321	110	–	–	110
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés	2000-2001	4 176	3 649	315	903	4 867
	1998-1999	4 718	5 684	295	1 296	7 275
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la culture et à la production alimentaire intégrées en Afghanistan	2000-2001	424	–	–	–	–
	1998-1999	803	–	(5)	–	(5)
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme de relèvement des zones rurales en Afghanistan	2000-2001	7	–	–	–	–
	1998-1999	7	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les opérations d'urgence en Afghanistan	2000-2001	148	(64)	64	–	–
	1998-1999	83	64	10	–	74

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le Programme global d'aide aux handicapés afghans	2000-2001	(549)	—	—	—	—
	1998-1999	444	357	—	—	357
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui à la sécurité alimentaire par une production agricole viable (FAO) en Afghanistan	2000-2001	809	—	—	—	—
	1998-1999	—	809	—	—	809
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui au programme P.E.A.C.E en Afghanistan	2000-2001	192	—	—	—	—
	1998-1999	—	192	—	—	192
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour le programme pakistanais de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages	2000-2001	—	—	—	—	—
	1998-1999	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la République des Maldives	2000-2001	33	—	1	—	1
	1998-1999	29	—	4	—	4
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/Groupe d'experts pour la sensibilisation aux questions d'environnement et de développement durable en Asie	2000-2001	(17)	9	—	—	9
	1998-1999	62	—	4	—	4
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement des institutions et des politiques financières au Viet Nam	2000-2001	56	—	—	—	—
	1998-1999	209	120	—	—	120
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Australie pour la réforme de la gestion budgétaire et monétaire et l'amélioration des statistiques — phase II	2000-2001	48	—	9	—	9
	1998-1999	111	226	24	—	250
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée à l'appui du programme de développement du bassin du fleuve Tumen	2000-2001	791	246	145	—	391
	1998-1999	1 053	—	112	—	112

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République populaire démocratique de Corée pour le programme de secours et de relèvement du secteur agricole	2000-2001	235	623	62	–	685
	1998-1999	220	1 415	16	–	1 431
Accord relatif au Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui du partenariat multidonateurs à la Commission du Mékong pour les postes de haut fonctionnaire et le renforcement des capacités	2000-2001	329	–	38	–	38
	1998-1999	319	70	25	–	95
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République de Corée	2000-2001	333	491	66	–	557
	1998-1999	250	60	23	–	83
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au programme national de lutte contre la pauvreté en Mongolie	2000-2001	154	–	–	–	–
	1998-1999	–	1 987	–	–	1987
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au renforcement des capacités d'enquête et de planification socioéconomiques	2000-2001	(381)	–	–	–	–
	1998-1999	1 022	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet visant à améliorer l'accès des populations rurales aux infrastructures de base	2000-2001	(119)	–	–	–	–
	1998-1999	80	128	–	–	128
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le Programme de relèvement communautaire en Indonésie	2000-2001	608	–	–	–	–
	1998-1999	–	959	–	–	959
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du Programme élargi d'assistance à la prestation de services sociaux de base à l'intention des soldats du MNLF et de leur famille et au renforcement des capacités en la matière	2000-2001	198	–	–	–	–
	1998-1999	–	198	–	–	198

<i>Nom du fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Années</i>	<i>Recettes</i>				<i>Total</i>
		<i>Solde des fonds au 1er janvier^a</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale</i>		<i>Fonds d'affectation ponctuelle</i>	
			<i>Contributions</i>	<i>Divers</i>		
Fonds d'affectation spéciale Belgique/Philippines à l'appui de la valorisation des ressources humaines pour la gestion des affaires publiques et l'amélioration des moyens de subsistance – Conseil de la paix et du développement pour la région sud des Philippines (SPCD)	2000-2001	170	–	–	–	–
	1998-1999	–	276	11	–	287
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'Appel interorganisations des Nations Unies en faveur des secours d'urgence et du relèvement initial en Chine	2000-2001	(14)	–	–	–	–
	1998-1999	–	2 051	–	–	2 051

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	<i>Total</i>						
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>							
4 349	3 380	617	8 346	(475)	8 767	19 109	(10 342)	471
7 410	5 106	2 884	15 400	(139)	14 532	9 545	–	292
199 595	33 668	538	233 801	(1 798)	30 178	362 934	(332 756)	19 100
132 739	22 178	2 159	157 076	–	27 635	304 855	(277 220)	2 877
80 197	10 269	2 567	93 033	(389)	69 990	90 134	(20 144)	–
69 150	9 114	1 075	79 339	–	96 613	65 831	–	–
14 149	1 977	748	16 874	(1 089)	30 612	15 339	–	350
15 234	2 271	814	18 319	–	42 944	16 179	–	539
884	864	–	1 748	5	3 221	3 281	(60)	895
1 592	574	–	2 166	–	3 301	1 458	–	560
104	11	–	115	–	627	16	–	–
144	16	–	160	–	642	166	–	–
–	–	–	–	–	53	9	–	–
–	–	–	–	–	46	9	–	–
–	–	–	–	–	102	–	–	–
–	–	–	–	–	73	–	–	–
183	18	–	201	–	1 443	–	–	–
–	–	–	–	–	1 424	73	–	–
40	4	–	44	–	51	–	–	–
–	–	–	–	(16)	84	23	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total					
10	1	–	11	–	235	–	–	49
710	86	–	796	–	203	52	–	53
–	–	–	–	–	6	–	–	–
–	–	–	–	–	5	–	–	–
560	40	–	600	–	(409)	–	(409)	–
989	70	–	1 059	–	(158)	–	(158)	–
–	–	–	–	(77)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	77	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
(1)	(2)	–	(3)	–	1	387	(386)	74
(146)	(14)	–	(160)	–	(2)	–	(2)	80
1 344	74	–	1 418	–	4 511	3 048	–	262
3 607	251	–	3 858	(1 393)	5 108	2 981	–	262
(12)	(2)	1 303	1 289	–	898	1 918	(1 020)	–
817	90	–	907	–	893	47	–	–
–	–	–	–	(106)	8	–	–	–
(6)	(1)	–	(7)	–	105	1	–	–
326	19	–	345	–	489	71	–	–
2 190	132	–	2 322	–	723	521	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total					
296	21	–	317	–	1 838	788	–	–
647	65	–	712	–	1 867	965	–	–
6	–	–	6	–	66	103	(37)	–
(92)	(1)	–	(93)	–	–	103	(103)	–
–	–	–	–	(456)	–	–	–	–
1 258	139	–	1 397	–	456	–	–	–
1	–	–	1	–	(63)	–	(63)	63
486	34	–	520	–	(62)	30	(92)	71
–	–	–	–	(55)	–	–	–	–
490	64	–	554	–	55	–	–	–
1 799	198	–	1 997	–	816	684	–	–
194	22	–	216	–	2 471	1 852	–	–
–	–	–	–	(378)	–	–	–	–
50	4	–	54	–	378	–	–	329
193	19	–	212	–	588	46	–	–
665	67	–	732	–	440	359	–	–
21	2	–	23	–	–	–	–	–
390	40	–	430	–	15	7	–	–
–	–	–	–	–	85	–	–	68
–	–	–	–	–	74	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>	
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						Total
-	-	-	-	(65)	-	-	-	
-	-	-	-	-	65	(24)	-	
-	-	-	-	(84)	-	-	-	
22	2	-	24	-	84	-	-	
-	-	-	-	(110)	-	-	-	
-	-	-	-	-	110	-	-	
-	3	-	3	-	(3)	(3)	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	-	-	-	-	
-	-	-	-	(975)	-	-	-	
-	-	-	-	-	975	-	-	
1 302	106	-	1 408	-	(187)	10	(197)	598
-	-	-	-	-	412	-	-	-
-	-	-	-	(38)	-	-	-	-
81	10	-	91	-	38	34	-	-
274	22	-	296	-	172	73	-	-

<i>Dépenses</i>			Total	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	–	–	–	–	–
338	37	–	375	–	2 324	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
706	78	–	784	–	520	468	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	1 043	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	2 914	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
78	–	–	78	–	408	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
716	60	–	776	–	2 513	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	9 318	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	663	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	(71)	(71)	–	5 242	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	2 275	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées au titre du budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contributions à recevoir ^c
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
–	–	–	–	–	2 277	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
307 458	50 867	5 702	364 027	(6 090)	183 592	498 418	(365 417)	21 930
238 621	40 319	6 932	285 872	(1 548)	201 626	405 067	(277 575)	5 063
3 704	122	472	4 298	(440)	7 048	7 940	(892)	2 158
3 398	514	10 983	14 895	–	10 129	5 087	–	2 841
–	–	–	–	(102)	3	520	(517)	–
188	20	–	208	–	102	161	(59)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	817	–	–	–
–	–	–	–	–	706	–	–	–
–	–	–	–	(53)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	53	–	–	–
135	4	–	139	–	75	–	–	–
–	–	–	–	–	191	–	–	–
–	–	–	–	89	–	–	–	–
945	28	–	973	–	(89)	–	(89)	853
–	–	–	–	–	625	131	–	–
13	1	–	14	(921)	541	131	–	–
20 609	830	8 518	29 957	(614)	8 928	28 629	(19 701)	1 781

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
32 806	770	14 871	48 447	–	28 861	26 116	–	6 301
(88)	(2)	–	(90)	–	(58)	–	(58)	–
15	–	–	15	–	(148)	163	(311)	–
–	–	–	–	–	219	–	–	–
–	–	–	–	–	189	105	–	–
11	–	–	11	–	1 485	9	–	–
591	11	–	602	(473)	377	9	–	–
–	–	–	–	(1 100)	124	130	(6)	–
1 201	71	225	1 497	–	1 135	–	–	264
–	–	–	–	–	82	2	–	–
190	10	–	200	–	71	17	–	–
5 793	72	(1 230)	4 635	(771)	1 403	4 904	(3 501)	–
6 500	351	3 399	10 250	–	3 946	6 150	(2 204)	–
–	12	–	12	(144)	(12)	–	(12)	–
1 850	18	–	1 868	–	144	–	–	–
(1 271)	–	–	(1 271)	(20)	24	1 603	(1 579)	–
1 271	–	–	1 271	–	(1 228)	730	(1 958)	–
–	–	–	–	–	1 804	1 051	–	–
(151)	(20)	–	(171)	–	1 559	1 051	–	–
–	–	–	–	–	631	–	–	–
–	–	–	–	–	546	67	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
1 628	(20)	–	1 608	–	720	–	–	4
4 076	191	–	4 267	–	(473)	569	(1 042)	5
–	–	–	–	(66)	1	–	–	–
–	–	–	–	–	66	–	–	–
31	1	–	32	–	200	–	–	–
30	3	–	33	–	207	387	(180)	5
471	44	95	610	–	4 792	5 499	(707)	8
2 287	113	1 389	3 789	–	4 600	220	–	9
–	–	–	–	–	21	10	–	–
–	–	–	–	–	18	10	–	–
6 044	366	–	6 410	–	5 468	5 507	(39)	–
4 456	357	–	4 813	–	9 908	5 635	–	–
–	–	–	–	–	179	30	–	–
805	104	–	909	–	136	30	–	–
–	–	–	–	–	66	–	–	–
–	–	–	–	–	57	–	–	–
–	–	–	–	–	650	144	–	–
1	–	–	1	–	562	144	–	–
–	–	–	–	–	1 321	–	–	–
–	–	–	–	–	1 212	35	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	(58)	–	–	–	–
(13)	(2)	–	(15)	–	736	722	–	–
139	16	–	155	–	619	477	–	–
–	–	–	–	(24)	3	–	–	–
–	–	–	–	–	24	21	–	–
–	–	–	–	–	41	13	–	–
35	4	–	39	–	35	13	–	–
51	5	–	56	–	699	290	–	–
61	4	–	65	–	654	152	–	–
183	–	–	183	–	1 139	261	–	–
4 779	143	–	4 922	–	1 167	485	–	–
11	–	–	11	–	(11)	–	(11)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
2 538	2 574	–	5 112	–	5 030	20 237	(15 207)	–
3 486	1 364	–	4 850	–	5 869	17 056	(11 187)	–
–	–	795	795	–	(635)	1 477	(2 112)	–
–	–	140	140	–	139	2 169	(2 030)	131
244	15	–	259	–	(14)	617	(631)	125
684	41	–	725	–	224	438	(214)	142
1	–	–	1	–	(1)	–	(1)	–

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	–	–	–	–	–
(7)	1	–	(6)	180	1 057	379	–	–
45	6	–	51	–	742	387	–	–
–	–	–	–	80	–	–	–	–
713	21	–	734	–	(80)	–	(80)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	705
–	–	–	–	(84)	–	–	–	–
363	40	–	403	–	84	–	–	–
239	26	–	265	–	233	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	(474)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	474	–	–	–
–	–	–	–	109	–	–	–	–
219	2	–	221	–	(109)	–	(109)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	1 346	1 346	–	1 055	–	–	–
–	–	–	–	–	1 658	–	–	–
–	–	–	–	–	200	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total					
544	8	—	552	—	63	489	(426)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	(200)	—	(200)	—
182	18	—	200	—	(200)	(200)	—	—
3 926	150	—	4 076	—	(967)	4 852	(5 819)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	416	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
403	—	—	403	—	(54)	2	(56)	93
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	233	233	—	333	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 401	—	—	307
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	354	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	1 511	1 500	—	174
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	918	—	—	810
—	—	—	—	—	—	—	—	—

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	–	139	–	–	35
–	–	–	–	–	–	–	–	–
882	–	–	882	–	569	–	–	137
–	–	–	–	–	–	–	–	–
46 069	4 206	10 229	60 504	(3 434)	50 631	86 948	(51 475)	5 632
71 178	4 201	31 007	106 386	(1 452)	74 678	67 815	(19 463)	11 256
–	–	–	–	(29)	153	–	–	–
–	–	–	–	–	155	–	–	–
12 797	382	215	13 394	–	1 803	479	–	–
11 881	634	3	12 518	–	4 067	253	–	–
–	–	–	–	(233)	–	–	–	–
5 004	229	–	5 233	–	233	–	–	–
–	–	–	–	65	–	–	–	–
7 976	423	–	8 399	–	(65)	–	(65)	–
–	–	–	–	38	–	–	–	–
2 568	283	–	2 851	–	(38)	–	(38)	–
4 703	507	–	5 210	–	206	4 800	(4 594)	–
2 134	193	–	2 327	–	2 403	2 235	–	–
877	90	–	967	(484)	(451)	838	(1 289)	–
8 879	1 007	–	9 886	–	930	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>							
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total				
–	–	–	–	–	–	–	–
2 044	61	–	2 105	–	–	–	–
–	–	–	–	–	307	–	–
(65)	(4)	–	(69)	–	267	–	–
73	1	–	74	–	879	133	–
–	–	–	–	–	828	207	–
524	59	–	583	–	141	112	–
328	34	–	362	–	393	688	(295)
–	–	–	–	63	–	–	–
489	5	–	494	–	(63)	–	(63)
3 597	59	3 587	7 243	–	1 800	–	–
7 264	218	335	7 817	–	4 176	2 199	–
–	–	–	–	(424)	–	–	–
340	34	–	374	–	424	–	–
–	–	–	–	(7)	–	–	–
–	–	–	–	–	7	–	–
518	98	–	616	–	(468)	2 562	(3 030)
8	1	–	9	–	148	342	(194)

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>							
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total				
–	–	–	–	549	–	–	–
1 216	134	–	1 350	–	(549)	–	(549)
–	–	–	–	(809)	–	–	–
–	–	–	–	–	809	–	–
–	–	–	–	(192)	–	–	–
–	–	–	–	–	192	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–
(3)	–	–	(3)	(33)	4	–	–
–	–	–	–	–	33	3	–
–	–	–	–	–	(8)	–	(8)
75	8	–	83	–	(17)	–	(17)
–	–	–	–	(56)	–	–	–
247	26	–	273	–	56	–	–
20	2	–	22	–	35	–	–
282	31	–	313	–	48	–	–
129	24	–	153	–	1 029	–	–
347	27	–	374	–	791	141	–

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
320	24	–	344	(153)	423	678	(255)	–
1 285	131	–	1 416	–	235	2	–	–
189	6	–	195	–	172	47	–	120
83	2	–	85	–	329	237	–	120
–	–	–	–	(250)	640	–	–	–
–	–	–	–	–	333	–	–	–
–	–	–	–	(154)	–	–	–	–
1 780	53	–	1 833	–	154	–	–	–
–	–	–	–	381	–	–	–	–
1 269	134	–	1 403	–	(381)	–	(381)	–
–	–	–	–	119	–	–	–	–
317	10	–	327	–	(119)	–	(119)	139
–	–	–	–	(608)	–	–	–	–
351	–	–	351	–	608	919	(311)	–
–	–	–	–	(198)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	198	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées au titre du budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées au titre du budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contributions à recevoir^c</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total					
191	6	–	197	(11)	(38)	–	(38)	–
114	3	–	117	–	170	–	–	–
–	–	–	–	14	–	–	–	–
2 045	20	–	2 065	–	(14)	–	(14)	–

Tableau 5 (suite)

Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Solde des fonds au 1er janvier ^a	Recettes			Total
			Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'assistance sanitaire à Jaffna au Sri Lanka	2000-2001 1998-1999	469 –	– 469	– –	– –	– 469
Fonds d'affectation spéciale Belgique/Philippines concernant la formation professionnelle et le développement des entreprises à l'intention des soldats du MNLF, de leur famille et de leur communauté	2000-2001 1998-1999	802 –	– 800	– 2	– –	– 802
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui de l'Appel de 1999 en faveur de l'Afghanistan	2000-2001 1998-1999	1 037 –	– 1 037	– –	– –	– 1 037
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de relèvement communautaire en Indonésie	2000-2001 1998-1999	1 637 –	14 923 4 362	294 20	– –	15 217 4 382
Fonds d'affectation spéciale pour le programme du Bureau australien d'aide au développement et du PNUD	2000-2001 1998-1999	798 767	– –	124 31	– –	124 31
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la surveillance et à la notification des délits forestiers au Cambodge	2000-2001 1998-1999	328 –	853 328	21 –	– –	874 328
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au renforcement des capacités en vue de la réforme de l'administration indonésienne	2000-2001 1998-1999	– –	13 598 –	1 084 –	– –	14 672 –
Appel interinstitutions des Nations Unies en faveur de la Mongolie – DZUD 2000, le développement d'une catastrophe	2000-2001 1998-1999	– –	130 –	– –	– –	130 –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui en faveur d'une trêve humanitaire à Atjeh	2000-2001 1998-1999	– –	605 –	36 –	– –	641 –
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au Projet de réseau régional Asie-Pacifique sur les pesticides : une production plus propre et une gestion écologiquement viable	2000-2001 1998-1999	– –	119 –	1 –	– –	120 –
Fonds d'affectation spéciale du Japon pour l'octroi de bourses aux étudiants du Timor oriental	2000-2001 1998-1999	– –	658 –	22 –	– –	680 –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme de relèvement de l'archipel des Moluques et de la province des Moluques Nord	2000-2001 1998-1999	– –	2 857 –	19 –	– –	2 876 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes					Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle		
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de formation en matière de gouvernance locale en Chine	2000-2001 1998-1999	– –	126 –	2 –	– –	128 –	
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour la fourniture de logements temporaires aux groupes de population pauvres et vulnérables de la ville de Bhuj, district de Kutch (Gujarat)	2000-2001 1998-1999	– –	485 –	6 –	– –	491 –	
Fonds d'affectation spéciale pour l'initiative en faveur de la paix et du développement au Népal	2000-2001 1998-1999	– –	496 –	2 –	– –	498 –	
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au secteur judiciaire au Timor oriental	2000-2001 1998-1999	– –	682 –	15 –	– –	697 –	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à la Mission d'observation des élections parlementaires au Bangladesh	2000-2001 1998-1999	– –	637 –	– –	– –	637 –	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui aux élections au Timor oriental	2000-2001 1998-1999	– –	735 –	– –	– –	735 –	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les préparatifs et le suivi du Sommet mondial pour le développement durable en Indonésie	2000-2001 1998-1999	– –	104 –	– –	– –	104 –	
Total, PNUD Asie/Pacifique	2000-2001	21 812	54 199	3 397	2 321	59 917	
	1998-1999	26 034	57 520	1 203	2 096	60 819	
Directeur des Fonds : PNUD Europe et CEI							
Plan-cadre de Nicosie : phase d'exécution	2000-2001 1998-1999	3 3	– –	– –	– –	– –	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les républiques baltes	2000-2001 1998-1999	965 870	– 684	106 95	– –	106 779	
Fonds d'affectation spéciale pour l'Appel global interinstitutions des Nations en faveur du Tadjikistan	2000-2001 1998-1999	(3) 67	– –	– –	– –	– –	
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la paix et le développement au Tadjikistan	2000-2001 1998-1999	116 –	87 599	26 25	– –	113 624	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suisse pour la gestion et la coordination de l'aide au Kirghizistan	2000-2001 1998-1999	120 122	– –	17 25	– –	17 25	
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui au renforcement du Ministère des affaires étrangères du Kirghizistan	2000-2001 1998-1999	80 30	– 80	9 5	– –	9 85	

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale pour répondre aux besoins humains urgents en Ouzbékistan	2000-2001 1998-1999	108 103	– –	16 14	– –	16 14
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Physicians for Human Rights (ONG) pour les activités d'aide humanitaire dans l'ex-Yougoslavie	2000-2001 1998-1999	183 156	– –	28 27	– –	28 27
Fonds d'affectation spéciale d'appui au renforcement des capacités en matière de gestion des ressources provenant de l'aide extérieure	2000-2001 1998-1999	163 204	– 113	6 23	– –	16 136
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Aral	2000-2001 1998-1999	(30) 143	– 105	– 8	– –	– 113
De l'Europe à Beijing : Fonds d'affectation spéciale pour la participation des femmes au développement	2000-2001 1998-1999	1 1	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/République des Sakha (Iakoutie) pour le programme d'assistance aux populations autochtones du nord de la République des Sakha	2000-2001 1998-1999	110 227	– –	19 25	– –	19 25
Programme de secours d'urgence pour l'Albanie à la suite des inondations	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées en Bosnie	2000-2001 1998-1999	(90) 445	– 2 528	– –	– –	– 2 528
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	2000-2001 1998-1999	(1 553) –	1 016 –	45 –	1 450 8 462	2 511 8 462
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui à la création d'emplois dans les villages en Bosnie-Herzégovine	2000-2001 1998-1999	14 458	– 611	1 22	– –	1 633
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de création d'emplois et de protection de l'environnement dans les villages en Bosnie-Herzégovine	2000-2001 1998-1999	(818) 2 745	550 3 038	98 –	– –	648 3 038
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de promotion de l'intégration sociale en Lettonie : programme d'enseignement des langues	2000-2001 1998-1999	(108) 216	403 682	3 7	– –	406 689
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le renforcement des capacités de l'Office national des droits de l'homme de Lettonie	2000-2001 1998-1999	12 4	– 215	– –	– –	– 215
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Belgique pour le relèvement et le développement durable de la Slavonie orientale	2000-2001 1998-1999	26 –	768 872	– –	– –	768 872

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le programme pour l'emploi et l'environnement dans les villages – phase III	2000-2001 1998-1999	(1 145) –	435 4 763	– –	– –	435 4 763
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui aux réfugiés et aux personnes déplacées dans le canton de Bosnie centrale	2000-2001 1998-1999	(3 058) –	3 357 2 773	98 –	– –	3 455 2 773
Fonds d'affectation spéciale Suède/Moldova pour le projet « Femmes, société et politique »	2000-2001 1998-1999	47 –	– 66	– –	– –	– 66
Fonds d'affectation spéciale à l'appui du Programme de l'État estonien pour l'intégration des non-Estoniens à la société estonienne	2000-2001 1998-1999	327 –	649 683	27 1	– –	676 684
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour une meilleure gestion des affaires publiques et la réforme de l'administration publique	2000-2001 1998-1999	266 –	– 369	– –	– –	– 369
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'appui à l'assistance judiciaire en Géorgie	2000-2001 1998-1999	91 –	– 305	– –	– –	– 305
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet KYR/99/Q11 « Renforcement des capacités des ONG et des organisations communautaires dans le secteur social »	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Programme de la Commission européenne pour l'emploi et le relèvement dans les villages	2000-2001 1998-1999	515 –	6 661 2 343	29 –	– –	6 690 2 343
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'aide au renforcement des capacités du Parlement kirghize	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au Programme d'aide à Semipalatinsk	2000-2001 1998-1999	– –	1 100 –	18 –	– –	1 118 –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD concernant la crise au Kosovo	2000-2001 1998-1999	354 –	– 1 000	11 –	– –	11 1 000
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au relèvement et au développement durable des régions de Croatie ravagées par la guerre	2000-2001 1998-1999	7 36	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale CEE/Estonie à l'appui du Programme estonien de formation linguistique	2000-2001 1998-1999	785 –	396 1 093	55 –	– –	451 1 093

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale de la Suède à l'appui du projet sur les femmes et la politique locale dans les régions de Kyrzi Orda et du Semipalatinsk relevant du Bureau de la participation des femmes au développement	2000-2001 1998-1999	(10) –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le programme d'assistance à l'emploi municipal en Macédoine	2000-2001 1998-1999	521 –	– 637	30 –	– –	30 637
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour le relèvement et le développement durable aux fins de la remise en état des infrastructures dans les régions dévastées par la guerre en Croatie	2000-2001 1998-1999	127 –	321 127	14 –	– –	335 127
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux pays baltiques	2000-2001 1998-1999	278 –	524 278	53 –	– –	577 278
Appui de l'Union européenne à la création d'emplois dans des zones cibles dans le cadre du Programme du PNUD pour l'emploi et l'environnement dans les villages	2000-2001 1998-1999	(612) –	624 417	– –	– –	624 417
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le retour des personnes déplacées dans les régions ravagées par la guerre en Croatie	2000-2001 1998-1999	187 –	166 1 362	– –	– –	166 1 362
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'Accord pour la fourniture de logements et d'équipements sanitaires dans les régions touchées par les séismes en Turquie	2000-2001 1998-1999	– –	2 366 –	38 –	– –	2 404 –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la lutte antimines en Croatie	2000-2001 1998-1999	– –	1 059 –	6 –	– –	1 065 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Office humanitaire de la Communauté européenne pour le renforcement des capacités de résistance des populations touchées par le tremblement de terre dans la région de Marmara	2000-2001 1998-1999	– –	315 –	6 –	– –	321 –
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour l'appui au développement humain et à la gouvernance au niveau local au Kosovo	2000-2001 1998-1999	– –	599 –	29 –	– –	628 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de la Croatie en faveur du retour des personnes déplacées et des réfugiés en Slavonie orientale et à Banovina	2000-2001 1998-1999	– –	1 680 –	– –	– –	1 680 –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale pour la fourniture d'un appui à l'Organisme d'aide au développement de la République tchèque en vue de renforcer la coopération avec les pays en développement	2000-2001 1998-1999	– –	520 –	9 –	– –	529 –
Fonds d'affectation spéciale de la Norvège pour une assistance en faveur du Programme de lutte antimines en Bosnie-Herzégovine	2000-2001 1998-1999	– –	729 –	– –	– –	729 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de réforme sur l'intégration dans le canton de Bosnie centrale	2000-2001 1998-1999	– –	1 555 –	57 –	– –	1 612 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au projet d'infrastructure sociale – Remise en état de l'axe routier (35,5 km) reliant Port-de-Paix à Jean Rabel en Haïti	2000-2001 1998-1999	– –	863 –	29 –	– –	892 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de lutte contre les drogues dans la région du Sud-Caucase	2000-2001 1998-1999	– –	745 –	4 –	– –	749 –
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour l'appui au Programme de lutte antimines en Bosnie-Herzégovine	2000-2001 1998-1999	– –	100 –	4 –	– –	104 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le relèvement de la vieille ville de Nicosie et des régions d'Omariye et de Selimye	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la lutte antimines en Bosnie- Herzégovine	2000-2001 1998-1999	– –	2 034 –	– –	– –	2 034 –
Fonds d'affectation spéciale Office humanitaire de la Communauté européenne/Arménie pour une aide d'urgence aux agriculteurs touchés par la sécheresse à l'appui du relèvement et de la production durable de pommes de terre et d'orge	2000-2001 1998-1999	– –	138 –	– –	– –	138 –
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour le renforcement de la coopération entre les organisations de la société civile à l'appui du développement humain durable au Bélarus	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Total, PNUD Europe et CEI	2000-2001	(2 021)	29 760	901	1 450	32 111
	1998-1999	5 830	25 743	277	8 462	34 482

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur des fonds : PNUD Amérique latine et Caraïbes						
Fonds d'affectation spéciale ACDI/PNUD pour l'encaissement des paiements des utilisateurs du Service de promotion et de développement des investissements aux Caraïbes	2000-2001 1998-1999	37 33	– –	1 4	– –	1 4
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance au Fonds de coopération technique entre le Pérou et l'Argentine destiné à administrer l'aide alimentaire	2000-2001 1998-1999	172 235	– –	27 23	– –	27 23
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale	2000-2001 1998-1999	2 20	– –	– 1	– –	– 1
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le projet régional « Patrimoine culturel et développement »	2000-2001 1998-1999	55 49	– –	5 6	– –	5 6
Fonds d'affectation spéciale PNUD/JAIDO (Organisation japonaise de développement international) pour la production pilote de coton en milieu insulaire	2000-2001 1998-1999	20 27	– –	3 4	– –	3 4
Fonds d'affectation spéciale pour les points de rassemblement du FMLN en El Salvador	2000-2001 1998-1999	44 113	– –	4 10	– –	4 10
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux activités de consolidation de la paix en El Salvador	2000-2001 1998-1999	1 100 1 449	3 442 3 022	163 114	– –	3 605 3 136
Appui au Groupe mixte en El Salvador	2000-2001 1998-1999	3 62	74 121	3 4	– –	77 125
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Japon d'appui à la réintégration en Haïti	2000-2001 1998-1999	321 1 363	– –	54 131	– –	54 131
Fonds d'affectation spéciale d'appui au règlement des questions de propriété au Nicaragua (PNUD/Suède)	2000-2001 1998-1999	121 121	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Espagne pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Amérique centrale	2000-2001 1998-1999	2 112 5 302	(5) 1 952	331 571	– –	326 2 523
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique à la PPB	2000-2001 1998-1999	(15) (15)	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la mise en oeuvre de l'Accord sur la réinstallation des populations déracinées par le conflit armé au Guatemala	2000-2001 1998-1999	4 332 3 716	– 2 527	577 247	– –	577 2 774
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance électorale en Haïti	2000-2001 1998-1999	582 78	260 629	38 29	– –	298 658

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance à la police nationale haïtienne	2000-2001 1998-1999	490 598	– 1 539	53 34	– –	53 1 573
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède à l'appui du projet « Gobernabilidad democrática – Honduras »	2000-2001 1998-1999	(33) –	– 295	– –	– –	– 295
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui du projet « Reserva de la Biosfera – Banados el Este – Uruguay »	2000-2001 1998-1999	240 –	219 453	24 8	– –	243 461
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui aux secours d'urgence à Choluteca (Honduras)	2000-2001 1998-1999	1 204 –	– 1 204	1 –	– –	1 1 204
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède d'appui à l'Appel global en faveur de Cuba	2000-2001 1998-1999	479 –	– 479	– –	– –	– 479
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour le Service de promotion et de développement des investissements des Caraïbes	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui aux élections parlementaires et présidentielles au Suriname	2000-2001 1998-1999	– –	1 655 –	3 –	– –	1 658 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui aux élections parlementaires et présidentielles au Guyana	2000-2001 1998-1999	– –	225 –	– –	– –	225 –
Composante de l'Union européenne dans le cadre de la Mission d'observation élections générales au Guyana	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour le renforcement des capacités d'intervention face aux situations de catastrophe en Haïti	2000-2001 1998-1999	– –	34 –	– –	– –	34 –
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour les systèmes pilotes d'information technologique	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale Office humanitaire de la Communauté européenne/Jamaïque pour le Programme de renforcement de la gestion des catastrophes au niveau local	2000-2001 1998-1999	– –	53 –	– –	– –	53 –
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au Programme en faveur de Cuba (D588)	2000-2001 1998-1999	– –	897 –	– –	– –	897 –
Fonds d'affectation spéciale de la Belgique pour l'appui au Programme en faveur de Cuba (D589)	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la reconstruction et au relèvement de Cuba (D593)	2000-2001 1998-1999	– –	293 –	– –	– –	293 –
Total, PNUD Amérique latine et Caraïbes	2000-2001	11 266	7 147	1 287	–	8 434
	1998-1999	13 151	12 221	1 186	–	13 407
Directeur des fonds : Bureau de la gestion						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	2000-2001 1998-1999	14 12	– –	2 2	– –	2 2
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux mesures propres à accroître l'efficacité et la productivité du PNUD (Suède)	2000-2001 1998-1999	2 302 3 578	– 1 346	169 140	– –	169 1 486
Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	2000-2001 1998-1999	479 –	1 057 33	103 –	27 446	1 187 479
Fonds d'affectation spéciale pour la mise en oeuvre de projets de plans d'action du PNUD pour 2000-2003	2000-2001 1998-1999	– –	6 217 –	97 –	– –	6 314 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Italie pour des initiatives de partenariats à l'appui de la lutte contre la pauvreté	2000-2001 1998-1999	– –	6 911 –	394 –	– –	7 305 –
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'assistance à des activités particulières du PNUD	2000-2001 1998-1999	– –	60 881 –	39 –	– –	60 920 –
Total, Bureau de la gestion	2000-2001	2 795	75 066	804	27	75 897
	1998-1999	3 590	1 379	142	446	1 967
Directeur des fonds : Bureau de la gestion/Division de la planification et de la coordination des ressources						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD en faveur des pays en développement victimes de la famine et de la malnutrition	2000-2001 1998-1999	601 866	– –	94 (180)	– –	94 (180)
Total, Bureau de la gestion/Division de la planification et de la coordination des ressources	2000-2001	601	–	94	–	94
	1998-1999	866	–	(180)	–	(180)

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur des fonds : Bureau du rapport mondial sur le développement humain						
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour la prise en compte des sexospécificités dans le Rapport mondial sur le développement humain et l'indicateur du développement	2000-2001 1998-1999	103 103	– –	– –	– –	– –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour des activités de plaidoyer en faveur du développement humain	2000-2001 1998-1999	– –	921 –	– –	– –	921 –
Total, Bureau du rapport mondial sur le développement humain	2000-2001	103	921	–	–	921
	1998-1999	103	–	–	–	–
Directeur des fonds : Bureau de la prévention des crises et du relèvement (ancienne Division des interventions d'urgence)						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays en situation particulière	2000-2001 1998-1999	18 460 22 436	5 530 9 509	2 137 2 676	58 134	7 725 12 319
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Bureau de la coordination des affaires humanitaires (ONU) pour les activités d'assistance technique	2000-2001 1998-1999	2 086 –	– 2 109	320 39	596 –	916 2 148
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'assistance communautaire et la réinstallation durable au Burundi	2000-2001 1998-1999	2 472 –	2 292 2 472	274 –	– –	2 566 2 472
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la prévention et à la réduction de la prolifération des armes légères	2000-2001 1998-1999	1 444 –	2 233 1 444	210 –	– –	2 443 1 444
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, les situations consécutives à un conflit et le relèvement	2000-2001 1998-1999	– –	62 746 –	1 177 –	1 250 –	65 173 –
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les sociétés déchirées par les conflits	2000-2001 1998-1999	– –	2 536 –	13 –	– –	2 549 –
Fonds d'affectation spéciale de l'Allemagne pour le perfectionnement des méthodes liées aux concepts de cadre de résultats stratégiques et de rapport annuel axé sur les résultats	2000-2001 1998-1999	– –	305 –	13 –	– –	318 –
Total, Bureau de la prévention des crises et du relèvement (ancienne Division des interventions d'urgence)	2000-2001	24 462	75 642	4 144	1 904	81 690

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
	1998-1999	22 436	15 534	2 715	134	18 383
Directeur du Fonds : Bureau de l'administrateur/Groupe d'appui aux opérations						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international	2000-2001 1998-1999	3 317 –	– –	– –	24 452 5 831	24 452 5 831
Total, Bureau de l'administrateur/ Groupe d'appui aux opérations	2000-2001	3 317	–	–	24 452	24 452
	1998-1999	–	–	–	5 831	5 831
Directeur du Fonds : Bureau de l'administrateur/Programme d'assistance au peuple palestinien						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	2000-2001 1998-1999	36 522 39 333	44 573 62 524	2 399 4 769	17 866 6 401	64 838 73 694
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de création d'emplois dans le territoire palestinien	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –
Total, Bureau de l'administrateur/ Programme d'assistance au peuple palestinien	2000-2001	36 522	44 573	2 399	17 866	64 838
	1998-1999	39 333	62 524	4 769	6 401	73 694
Directeur des fonds : Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement						
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement	2000-2001 1998-1999	6 837 6 576	57 16	516 1 069	– –	573 1 085
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Réseau d'information sur le développement (DEVNET) pour le système pilote d'information technique	2000-2001 1998-1999	165 150	83 321	19 13	– –	102 334
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la promotion de la coopération Sud-Sud	2000-2001 1998-1999	433 200	550 236	81 18	– –	631 254
Total, Groupe spécial de la coopération technique entre pays en développement	2000-2001	7 435	690	616	–	1 306
	1998-1999	6 926	573	1 100	–	1 673

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes				Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle	
			Contributions	Divers		
Directeur du Fonds IMPACT/ Bureau des politiques de développement						
Accord portant création d'un fonds d'affectation spéciale entre le PNUD (IMPACT) et le Comité malaisien pour l'organisation de Sportsaid'88	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	145	–	–	–	–
Total, IMPACT/Bureau des politiques de développement	2000-2001	–	–	–	–	–
	1998-1999	145	–	–	–	–
Directeur du Fonds : Bureau des ressources et des partenariats stratégiques						
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour une action touchant certains problèmes de développement	2000-2001	185	1 292	61	–	1 353
	1998-1999	731	657	33	–	690
Total, Bureau des ressources et des partenariats stratégiques	2000-2001	185	1292	61	–	1 353
	1998-1999	731	657	33	–	690
Directeur du Fonds : PNUD États arabes						
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour le projet de structures administratives locales en Somalie	2000-2001	(7)	–	–	–	–
	1998-1999	654	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Somalie	2000-2001	1 708	–	161	–	161
	1998-1999	–	1 546	59	118	1 723
Fonds d'affectation spéciale CEE/Syrie pour le projet « Recensement de la population et du logement en Syrie »	2000-2001	244	–	39	–	39
	1998-1999	–	241	3	–	244
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la pauvreté dans la région arabe	2000-2001	558	16	80	–	96
	1998-1999	–	556	2	–	558
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Suède pour l'appui au projet sur les sociétés déchirées par la guerre en Somalie	2000-2001	66	–	–	–	–
	1998-1999	–	190	–	–	190
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq	2000-2001	(2 022)	185 908	1 688	–	187 596
	1998-1999	–	83 126	27	–	83 153
Fonds d'affectation spéciale de la Suède pour l'appui à l'appel global interorganisations en faveur de la Somalie	2000-2001	122	–	–	–	–
	1998-1999	–	122	–	–	122
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Italie pour le projet « Yémen – Environnement, ressources naturelles et pauvreté dans l'archipel de Socotra »	2000-2001	–	600	42	–	642
	1998-1999	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation spéciale	Années	Recettes					Total
		Solde des fonds au 1er janvier ^a	Fonds d'affectation spéciale		Fonds d'affectation ponctuelle		
			Contributions	Divers			
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le Programme de gestion des déchets urbains dans la Méditerranée	2000-2001 1998-1999	– –	342 –	12 –	– –	354 –	
Fonds d'affectation spéciale de l'Office humanitaire de la Communauté européenne pour des interventions visant à établir la sécurité dans le cadre de l'opération Survie au Soudan dans le secteur nord du Soudan	2000-2001 1998-1999	– –	110 –	2 –	– –	112 –	
Fonds d'affectation spéciale Iraq/Office humanitaire de la Communauté européenne pour l'amélioration des conditions de vie et la dignité des femmes en milieu carcéral		– –	72 –	1 –	– –	73 –	
Fonds d'affectation spéciale Iraq/Office humanitaire de la Communauté européenne pour la remise en état des usines d'épuration et des stations de pompage et d'évacuation des eaux usées à Bagdad	2000-2001 1998-1999	– –	643 –	2 –	– –	645 –	
Fonds d'affectation spéciale pour l'Égypte – Technologies de l'information et de la communication (TIC)	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –	
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte antimines en Égypte	2000-2001 1998-1999	– –	– –	– –	– –	– –	
Total, PNUD États arabes	2000-2001	669	187 691	2 027	–	189 718	
	1998-1999	654	85 781	91	118	85 990	
Directeur du Fonds : PNUD Genève							
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le plaidoyer	2000-2001 1998-1999	60 46	273 10	11 4	– –	284 14	
Total, PNUD Genève	2000-2001	60	273	11	–	284	
	1998-1999	46	10	4	–	14	
Directeur du Fonds : Bureau de l'évaluation							
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités	2000-2001 1998-1999	8 073 8 542	– –	– –	443 952	443 952	
Total, Bureau de l'évaluation	2000-2001	8 073	–	–	443	443	
	1998-1999	8 542	–	–	952	952	
Total général	2000-2001	391 583	834 495	40 775	58 162	933 432	
	1998-1999	443 758	547 622	45 787^d	60 504	653 913	
état 1.2							

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	(469)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	469	–	–	–
545	17	–	562	(2)	238	256	(18)	–
–	–	–	–	–	802	–	–	–
–	–	–	–	(1 037)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	1 037	–	–	–
10 420	157	–	10 577	(1 000)	5 277	6 943	(1 666)	–
2 745	–	–	2 745	–	1 637	12 793	(11 156)	–
–	–	–	–	–	922	34	–	–
–	–	–	–	–	798	34	–	–
783	107	–	890	–	312	680	(368)	–
–	–	–	–	–	328	–	–	–
1 096	33	–	1 129	–	13 543	12 177	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
112	1	–	113	–	17	14	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
510	15	–	525	–	116	78	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
91	12	–	103	–	17	358	(341)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
330	–	–	330	–	350	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
15	–	–	15	–	2 861	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–

Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net) ^b	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contri- butions à recevoir ^f
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
-	-	-	-	-	128	-	-	544
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	491	-	-	137
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	498	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
215	-	-	215	-	482	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	637	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
251	-	-	251	-	484	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	104	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-
38 303	1 600	3 802	43 705	(4 920)	33 104	30 189	(11 607)	819
61 006	3 697	338	65 041	-	21 812	20 053	(13 202)	2 271
-	-	-	-	(3)	-	-	-	-
-	-	-	-	-	3	-	-	-
230	8	-	238	(520)	313	97	-	-
677	7	-	684	-	965	-	-	-
-	-	-	-	3	-	-	-	-
63	7	-	70	-	(3)	-	(3)	-
104	2	-	106	-	123	5	-	-
450	58	-	508	-	116	6	-	-
31	4	-	35	-	102	31	-	-
24	3	-	27	-	120	34	-	-
50	6	-	56	-	33	50	(17)	-
31	4	-	35	-	80	55	-	-

Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net) ^b	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contri- butions à recevoir ^f
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
–	–	–	–	–	124	–	–	–
9	–	–	9	–	108	3	–	–
–	–	–	–	–	211	132	–	–
–	–	–	–	–	183	858	(675)	–
(22)	(2)	–	(24)	(196)	7	–	–	–
162	15	–	177	–	163	114	–	–
(2)	–	–	(2)	–	(28)	1	(29)	97
257	29	–	286	–	(30)	–	(30)	97
–	–	–	–	(1)	–	4	(4)	–
–	–	–	–	–	1	3	(2)	–
30	2	–	32	–	97	91	–	–
135	7	–	142	–	110	63	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	90	–	–	–	–
3 098	(35)	–	3 063	–	(90)	(97)	–	–
(121)	9	776	664	(683)	(389)	32	(421)	–
249	–	9 766	10 015	–	(1 553)	(1 084)	(469)	–
16	–	–	16	1	–	20	(20)	–
1 077	–	–	1 077	–	14	(29)	–	604
102	–	–	102	272	–	–	–	–
6 601	–	–	6 601	–	(818)	240	(1 058)	599
423	2	–	425	–	(127)	–	(127)	–
1 013	–	–	1 013	–	(108)	130	(238)	201
–	–	–	–	(12)	–	–	–	–
197	10	–	207	–	12	–	–	–
784	78	–	862	–	(68)	833	(901)	–
769	77	–	846	–	26	25	–	799

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			<i>Total</i>					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
—	—	—	—	710	—	—	—	—
5 908	—	—	5 908	—	(1 145)	(194)	(951)	—
626	—	—	626	229	—	—	—	—
5 831	—	—	5 831	—	(3 058)	34	(3 092)	3 242
—	—	—	—	(47)	—	—	—	—
19	—	—	19	—	47	—	—	—
831	42	—	873	—	130	93	—	—
341	16	—	357	—	327	—	—	—
—	—	—	—	(266)	—	—	—	—
93	10	—	103	—	266	—	—	—
—	—	—	—	(91)	—	—	—	—
208	6	—	214	—	91	—	—	59
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
6 869	—	—	6 869	—	336	—	—	—
1 828	—	—	1 828	—	515	2 992	(2 477)	2 276
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	233
—	—	—	—	—	1 118	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
354	—	—	354	—	11	—	—	—
596	50	—	646	—	354	354	—	—
—	—	—	—	(7)	—	—	—	—
26	3	—	29	—	7	—	—	—
1 100	—	—	1 100	(137)	(1)	—	(1)	—
308	—	—	308	—	785	744	—	423

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	10	–	–	–	–
10	–	–	10	–	(10)	34	(44)	44
405	21	–	426	–	125	273	(148)	–
116	–	–	116	–	521	520	–	–
296	37	–	333	–	129	–	–	–
–	–	–	–	–	127	–	–	–
413	12	–	425	(20)	410	111	–	–
–	–	–	–	–	278	–	–	–
11	–	–	11	(1)	–	5	(5)	–
1 029	–	–	1 029	–	(612)	15	(627)	–
300	68	–	368	–	(15)	559	(574)	–
1 175	–	–	1 175	–	187	349	(162)	–
2 203	–	–	2 203	–	201	163	–	27
–	–	–	–	–	–	–	–	–
811	89	–	900	–	165	486	(321)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
305	–	–	305	–	16	10	–	25
–	–	–	–	–	–	–	–	–
515	8	–	523	–	105	240	(135)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 089	78	–	1 167	–	513	1 811	(1 298)	349
–	–	–	–	–	–	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
371	30	–	401	–	128	595	(467)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
571	6	–	577	–	152	58	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 657	–	–	1 657	–	(45)	480	(525)	642
–	–	–	–	–	–	–	–	–
982	46	–	1 028	–	(136)	1 550	(1 686)	897
–	–	–	–	–	–	–	–	–
789	–	–	789	–	(40)	–	(40)	178
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	104	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
41	2	–	43	–	(43)	–	(43)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 059	40	–	1 099	–	935	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
168	–	–	168	–	(30)	–	(30)	36
–	–	–	–	–	–	–	–	–
7	–	–	7	–	(7)	–	(7)	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
23 398	588	776	24 762	(669)	4 659	7 730	(6 799)	2 251
32 300	267	9 766	42 333	–	(2 021)	5 169	(9 828)	8 577

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total					
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
–	–	–	–	(37)	1	82	(81)	–
–	–	–	–	–	37	82	(45)	–
–	–	–	–	–	199	11	–	–
83	3	–	86	–	172	11	–	–
–	–	–	–	–	2	7	(5)	–
17	2	–	19	–	2	7	(5)	–
–	–	–	–	(58)	2	–	–	–
–	–	–	–	–	55	30	–	–
–	–	–	–	–	23	7	–	–
11	–	–	11	–	20	7	–	–
33	–	–	33	–	15	–	–	–
70	9	–	79	–	44	42	–	–
3 490	122	–	3 612	(198)	895	1 974	(1 079)	–
3 371	114	–	3 485	–	1 100	639	–	47
48	1	–	49	–	31	–	–	–
179	5	–	184	–	3	–	–	–
(38)	(4)	–	(42)	–	417	133	–	–
1 057	116	–	1 173	–	321	46	–	–
–	–	–	–	(121)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	121	–	–	–
1 482	180	–	1 662	–	776	977	(201)	–
5 391	322	–	5 713	–	2 112	1 538	–	–
–	–	–	–	–	(15)	33	(48)	26
–	–	–	–	–	(15)	–	(15)	29
2 387	84	–	2 471	–	2 438	1 963	–	–
2 085	73	–	2 158	–	4 332	1 451	–	5
652	72	–	724	–	156	965	(809)	–
139	15	–	154	–	582	–	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Total</i>	<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>						
(25)	(3)	—	(28)	—	571	819	(248)	—
1 529	152	—	1 681	—	490	362	—	—
—	—	—	—	33	—	—	—	—
328	—	—	328	—	(33)	—	(33)	—
426	2	—	428	—	55	271	(216)	181
221	—	—	221	—	240	698	(458)	452
—	—	—	—	(1 204)	1	—	—	—
—	—	—	—	—	1 204	1 163	—	—
—	—	—	—	(479)	—	—	—	—
—	—	—	—	—	479	—	—	—
—	—	—	—	—	—	72	(72)	—
—	—	—	—	—	—	68	(68)	—
1 605	82	—	1 687	—	(29)	283	(312)	245
—	—	—	—	—	—	—	—	—
953	47	—	1 000	—	(775)	410	(1 185)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
55	—	—	55	—	(21)	7	(28)	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
85	—	—	85	—	(32)	5	(37)	45
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	897	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—

Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net) ^b	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contri- butions à recevoir ^f
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
–	–	–	–	–	293	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
11 153	583	–	11 736	(2 064)	5 900	8 019	(4 321)	497
14 481	811	–	15 292	–	11 266	6 144	(624)	533
–	–	–	–	–	16	7	–	–
–	–	–	–	–	14	7	–	–
885	111	–	996	27	1 502	–	–	–
2 742	20	–	2 762	–	2 302	–	–	–
2	–	254	256	–	1 410	–	–	–
–	–	–	–	–	479	–	–	–
5 013	150	–	5 163	–	1 151	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
256	266	–	522	–	6 783	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
49 045	2 991	–	52 036	18 449	27 333	–	–	18 961
–	–	–	–	–	–	–	–	–
55 201	3 518	254	58 973	18 476	38 195	7	–	18 961
2 742	20	–	2 762	–	2 795	7	–	–
1	–	–	1	–	694	1 085	(391)	–
85	–	–	85	–	601	2 624	(2 023)	–
1	–	–	1	–	694	1 085	(391)	–
85	–	–	85	–	601	2 624	(2 023)	–

A/57/5/Add.1

Dépenses			Total	Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net) ^b	Solde des fonds au 31 décembre ^a	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^c	Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds ^c	Contri- butions à recevoir ^f
Fonds d'affectation spéciale								
Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Fonds d'affectation ponctuelle ^b						
–	–	–	–	(103)	–	–	–	–
–	–	–	–	–	103	–	–	–
–	–	–	–	–	921	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	(103)	921	–	–	–
–	–	–	–	–	103	–	–	–
22 880	102	85	23 067	(47)	3 071	3 287	(216)	–
18 286	358	488	19 132	2 837	18 460	340	–	–
141	–	102	243	–	2 759	123	–	–
62	–	–	62	–	2 086	123	–	–
4 277	147	–	4 424	–	614	–	–	–
–	–	–	–	–	2 472	–	–	–
1 074	61	–	1 135	–	2 752	709	–	–
–	–	–	–	–	1 444	–	–	–
32 634	3 968	–	36 602	–	28 571	1 401	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
1 590	159	–	1 749	–	800	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	13	–	13	–	305	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
62 596	4 450	187	67 233	(47)	38 872	5 520	(216)	–
18 348	358	488	19 194	2 837	24 462	463	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>								
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total					
–	–	17 330	17 330	31	10 470	12 171	(1 701)	–
–	–	2 514	2 514	–	3 317	9 350	(6 033)	–
–	–	17 330	17 330	31	10 470	12 171	(1 701)	–
–	–	2 514	2 514	–	3 317	9 350	(6 033)	–
40 787	3 506	17 753	62 046	(256)	39 058	72 843	(33 785)	3 841
59 363	4 611	7 434	71 408	(5 097)	36 522	33 949	–	1 000
–	–	–	–	–	–	–	–	–
–	–	–	–	–	–	–	–	–
40 787	3 506	17 753	62 046	(256)	39 058	72 843	(33 785)	3 841
59 363	4 611	7 434	71 408	(5 097)	36 522	33 949	–	1 000
709	73	–	782	–	6 628	1 202	–	–
818	6	–	824	–	6 837	487	–	–
178	18	–	196	–	71	1	–	–
293	26	–	319	–	165	129	–	–
(4)	–	–	(4)	–	1 068	58	–	–
19	2	–	21	–	433	53	–	–
883	91	–	974	–	7 767	1 261	–	–
1 130	34	–	1 164	–	7 435	669	–	–

<i>Dépenses</i>			<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>							
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>	Total				
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	(145)	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	(145)	-	-	-
1 238	109	-	1 347	-	191	-	-
1 190	46	-	1 236	-	185	-	-
1 238	109	-	1 347	-	191	-	-
1 190	46	-	1 236	-	185	-	-
-	-	-	-	7	-	-	-
612	49	-	661	-	(7)	-	(7)
563	62	-	625	(126)	1 118	254	-
14	1	-	15	-	1 708	128	-
-	-	-	-	-	283	424	(141)
-	-	-	-	-	244	-	-
237	8	-	245	-	409	-	-
-	-	-	-	-	558	-	-
-	-	-	-	(66)	-	-	-
112	12	-	124	-	66	49	-
183 153	6 315	-	189 468	(543)	(4 437)	432 366	(436 803)
83 463	1 712	-	85 175	-	(2 022)	29 298	(31 320)
-	-	-	-	(122)	-	-	-
-	-	-	-	-	122	-	-
165	17	-	182	-	460	369	-
-	-	-	-	-	-	-	-

<i>Dépenses</i>				<i>Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)^b</i>	<i>Solde des fonds au 31 décembre^a</i>	<i>Allocations inutilisées sur le budget des projets^c</i>	<i>Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds^c</i>	<i>Contri- butions à recevoir^f</i>	
<i>Fonds d'affectation spéciale</i>			Total						
<i>Dépenses au titre des projets</i>	<i>Dépenses diverses</i>	<i>Fonds d'affectation ponctuelle^b</i>							
149	—	—	149	—	205	—	—	314	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
49	—	—	49	—	63	—	—	25	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	73	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
50	2	—	52	—	593	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
—	—	—	—	—	—	—	—	—	
184 366	6 404	—	190 770	(850)	(1 233)	433 413	(436 944)	522	
84 201	1 774	—	85 975	—	669	29 475	(31 327)	206	
80	4	—	84	—	260	—	—	—	
—	—	—	—	—	60	—	—	—	
80	4	—	84	—	260	—	—	—	
—	—	—	—	—	60	—	—	—	
—	—	4 620	4 620	—	3 896	3 567	—	—	
—	—	1 421	1 421	—	8 073	—	—	—	
—	—	4 620	4 620	—	3 896	3 567	—	—	
—	—	1 421	1 421	—	8 073	—	—	—	
771 533	75 926	60 653	908 112	74	416 977	1 161 171	(912 656)	54 453	
584 645	56 138^d	59 900	700 683	(5 405)	391 583	580 785	(360 075)	28 906	
état 1.2					état 1.2				

Notes du tableau 5

^a Y compris les ressources ordinaires, la participation aux coûts, les accords de services de gestion et les services d'appui remboursables.

^b Y compris les dépenses d'appui du PNUD.

^c Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

^d Tableau 5.1.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) Exercice biennal 2000-2001

Tableau 5.1

État des fonds d'affectation ponctuelle constitués par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur des fonds : Bureau des politiques de développement												
1. Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse												
Donateur : Norvège												
Programme d'appui aux pays touchés dans le cadre de l'action urgente pour l'Afrique au titre de la Convention sur la lutte contre la désertification	1 675	–	196	196	526	4	530	–	1 341	2 867	(1 526)	416
Donateur : Danemark												
Programme d'appui à la mise en oeuvre de la Convention sur la lutte contre la désertification en Afrique australe	811	–	184	184	84	3	87	–	908	1 958	(1 050)	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Suède													
Projet national d'achat de semences et d'amélioration arboricole (Éthiopie)	74	–	12	12	–	–	–	–	86	20	–	–	
Total partiel	2 560	–	392	392	610	7	617	–	2 335	4 845	(2 576)	416	

Tableau 5

Tableau 5

Tableau 5.2

2. Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial

Donateur : Australie

Programme de
conservation de la
biodiversité dans le
Pacifique Sud

225	–	42	42	538	–	538	–	(271)	–	–	–
-----	---	----	-----------	-----	---	------------	---	-------	---	---	---

Donateur : Fondation Charles
Stewart MottRenforcement et
promotion de fonds pour
l'environnement

316	–	47	47	–	–	–	–	363	–	–	–
-----	---	----	-----------	---	---	---	---	-----	---	---	---

Donateur : The Summit
FoundationRenforcement et
promotion de fonds pour
l'environnement

–	58	5	63	–	–	–	–	63	–	–	–
---	----	---	-----------	---	---	---	---	----	---	---	---

Donateur : Danemark

Projet de gestion des
déchets urbains et
industriels en République-
Unie de Tanzanie

1 726	–	136	136	–	–	–	(1 917)	(55)	–	–	–
-------	---	-----	------------	---	---	---	---------	------	---	---	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Fondation McArthur													
Programme de microfinancements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Donateur : Commission européenne													
Programme d'appui aux communications nationales	-	302	13	315	-	-	-	-	315	-	-	-	-
Donateur : Commission européenne													
Programme de microfinancements d'activités de surveillance des forêts tropicales	-	2 187	59	2 246	-	-	-	-	2 246	-	-	-	13 171
Total partiel	2 267	2 547	302	2 849	538	-	538	(1 917)	2 661	-	-	13 171	

Tableau 5

Tableau 5

Tableau 5.2

3. Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal

Donateurs : Danemark et
Environmental Protection
Agency des États-Unis

Création d'un centre de
recyclage des CFC à
l'usine chimique de
Zheijang Dongyang

95	-	15	15	-	-	-	-	110	41	-	-
----	---	----	----	---	---	---	---	-----	----	---	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : États-Unis													
Projet de démonstration international/interrégional d'extraction et de recyclage des substances appauvrissant la couche d'ozone présentes dans les climatiseurs mobiles	193	18	29	47	99	9	108	—	132	—	—	—	
Donateur : Agence suédoise pour le développement international (Suède)													
Transfert de technologie/démonstration et contribution à la stratégie de financement sectoriel pour l'élimination progressive de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine	401	—	—	—	—	—	—	(401)	—	755	—	—	
Donateur : Allemagne													
Élimination des CFC 11 et 12 dans la fabrication du matériel de réfrigération et autre, à usage ménager et commercial, à AZKZON Refrigeration Industries, Inc.	98	—	22	22	5	—	5	—	115	57	—	—	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total	(montant net)					
Donateur :													
Plan d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone dans le secteur des solvants en Chine	-	-	-	-	2 166	-	2 166	-	(2 166)	11 538	(13 704)	-	
Donateur :													
Assistance à la formulation d'un projet d'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (CFC- 113 et TCA) utilisées dans la production de cristaux liquides et de cathodes, entreprises dans la province de Guangdong (Chine)	-	57	4	61	16	-	16	-	45	34	-	-	
Fonds d'affectation spéciale entre le Gouvernement du Royaume de Belgique et le PNUD													
Pour l'élimination des CFC-11 par le biais de la conversion aux technologies HCFC-141b dans la fabrication de mousse rigide de polyuréthane dans l'usine chimique Quimica Andina en Bolivie	-	108	-	108	-	-	-	-	108	-	-	-	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a		Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses				Total		
Donateur : Japon												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de mousse plastique souple par la conversion au chlorure de méthylène dans l'usine Eastern Wrought Iron Limited	–	124	–	124	88	7	95	–	29	–	–	–
Donateur :												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de mousse plastique souple par la conversion au chlorure de méthylène dans l'usine Martchem Industries Limited	–	198	–	198	164	13	177	–	21	–	–	–
Donateur :												
Élimination des CFC-11 dans la fabrication de mousse plastique souple par la conversion au chlorure de méthylène dans l'usine Mac-Vico (Nigéria)	–	119	–	119	–	–	–	–	119	–	–	–
Total partiel	787	624	70	694	2 538	29	2 567	(401)	(1 487)	12 425	(13 704)	–

Tableau 5

Tableau 5

Tableau 5.2

4. Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »

Donateur : Pays-Bas

Appui au renforcement des
capacités nécessaires au
Programme d'action
national pour les forêts

1 617	–	33	33	667	9	676	(1 109)	(135)	813	(948)	–
-------	---	----	-----------	-----	---	------------	---------	-------	-----	-------	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : Communauté économique européenne												
Programme de formation et de conseil pour la lutte intégrée contre la pollution à Aleppo (République arabe syrienne)	(91)	539	1	540	72	–	72	–	377	2	–	31
Total partiel	1 526	539	34	573	739	9	748	(1 109)	242	815	(948)	31
				Tableau 5			Tableau 5		Tableau 5.2			
5. Compte de l'énergie du PNUD												
Donateur : Pologne												
Programme international de formation pour l'utilisation rationnelle de l'énergie	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
				Tableau 5			Tableau 5		Tableau 5.2			
6. Renforcement du rôle du secteur privé dans le développement												
Donateur : organisation non gouvernementale												
Mise au point d'une pompe manuelle pour puits profonds destinée aux pays en développement	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total partiel	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
7. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat public/privé au service de l'environnement urbain												
Donateur : Royaume-Uni												
Partenariat public/privé au service de l'environnement urbain	806	–	36	36	1 185	118	1 303	1 214	753	1 428	(675)	–
Total partiel	806	–	36	36	1 185	118	1 303	1 214	753	1 428	(675)	–
8. Fonds d'affectation spéciale thématique du PNUD sur le VIH/sida												
Donateurs : divers												
VIH/sida : activités de mobilisation en vue d'un encadrement énergique à tous les niveaux, renforcement des coalitions et dialogue politique national pour réagir efficacement au VIH/sida	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateurs : divers												
VIH/sida : mise en place des capacités, planification, gestion, mise en oeuvre et décentralisation des programmes nationaux multisectoriels et sexospécifiques de lutte contre le VIH/sida	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Donateurs : divers											
Prise en compte du VIH/sida dans la planification du développement, dans les stratégies de lutte contre la pauvreté et dans les processus d'affectation budgétaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Donateurs : divers											
VIH/sida : promotion des droits de l'homme en tant que cadre normatif et éthique pour réagir au VIH/sida, réformes juridiques en particulier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Donateurs : divers											
VIH/sida : recours aux technologies multimédias dans le cadre d'interventions à grande échelle d'information et de sensibilisation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Donateur : divers											
VIH/sida : initiatives du bureau de pays	-	486	2	488	-	-	-	488	-	-	-
Total partiel	-	486	2	488	-	-	-	488	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
9. Fonds d'affectation thématique du PNUD sur les technologies de l'information et de la communication											
Technologies de l'information et de la communication : sensibilisation nationale, campagne de promotion et des parties prenantes	-	-	1	1	(71)	-	(71)	-	72	-	-
Technologies de l'information et de la communication : initiatives du bureau de pays	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	1	1	(71)	-	(71)	-	72	-	-
Directeur des fonds : PNUD Afrique											
10. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola											
Donateurs : divers											
Appui à la réinsertion des soldats démobilisés	785	-	67	67	(55)	(8)	(63)	(39)	876	83	- 1 784
Donateurs : divers											
Formation professionnelle et promotion des micro- entreprises à l'intention des soldats démobilisés	4 497	-	343	343	12	1	13	(657)	4 170	2 765	-
Donateurs : divers											
Appui à la mise en place d'une capacité nationale de déminage et de sensibilisation aux mines	(402)	-	14	14	41	159	200	256	(332)	244	(576) 374

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : organisation non gouvernementale												
Accord AMOCO à l'appui d'un projet relatif aux pêcheries (Ambritz)	316	200	47	247	307	9	316	-	247	-	-	
Donateur : ONU												
Appui à la mise en place d'une capacité nationale de déminage	-	155	6	161	-	-	-	-	161	-	-	
Donateur : CEE												
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux soldats démobilisés en Angola	-	339	34	373	5	1	6	-	367	32	-	
Total partiel	5 196	694	511	1 205	310	162	472	(440)	5 489	3 124	(576)	2 158
11. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda												
Donateur : Japon												
Programme d'éducation civique et de communication	15	-	3	3	-	-	-	-	18	-	-	
Donateur : Pays-Bas												
Guichet spécial réinstallation	(343)	-	-	-	606	54	660	-	(1 003)	-	-	
Donateur : Pays-Bas												
Appui aux commissions de vérification et aux prisons	483	-	76	76	-	-	-	-	559	497	-	
Donateur : Pays-Bas												
Force de police municipale rwandaise, phase III	(52)	-	30	30	100	-	100	-	(122)	87	(209)	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : Pays -Bas												
Guichet spécial pour les femmes	(15)	–	–	–	–	–	–	–	(15)	18	(33)	–
Donateur : Suisse												
Appui à l'appareil judiciaire	138	–	22	22	(2)	–	(2)	–	162	–	–	–
Donateur : Suisse/Royaume-Uni/Suède/Autriche/Norvège												
Programme de démobilisation et de réinsertion au Rwanda	2 416	–	184	184	1 113	–	1 113	(575)	912	710	–	–
Donateur : Canada												
Appui à l'intégration sociale des jeunes citoyens non accompagnés et sans emploi	56	–	9	9	–	–	–	–	65	149	(84)	–
Donateur : Finlande												
Appui à la remise en état du système judiciaire	8	–	2	2	1	–	1	–	9	–	–	–
Donateur : Suède												
Renforcement des capacités de la police municipale rwandaise en matière d'arrestation, de détention et de transfert de détenus	39	–	–	–	–	–	–	(39)	–	–	–	–
Donateur : Norvège												
Centre de formation de chauffeurs de poids lourds	7	47	–	47	155	1	156	–	(102)	36	(138)	–
Donateur : Italie												
Appui au secteur sanitaire de la préfecture d'Umutara	292	–	43	43	5	–	5	–	330	43	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Irlande												
Logements destinés aux veuves et aux femmes	89	–	11	11	401	–	401	–	(301)	–	–	–
Donateur : Irlande												
Projet composite sur la réinsertion au Rwanda	773	313	140	453	474	9	483	–	743	45	–	–
Donateur : Irlande												
Polices municipales, phase III	97	–	9	9	173	–	173	–	(67)	42	(109)	–
Donateur : ONG (ACDI/VOCA)/États-Unis												
Monétisation des denrées alimentaires	4 900	897	308	1 205	5 401	27	5 428	–	677	1 922	(1 245)	–
Total partiel	8 903	1 257	837	2 094	8 427	91	8 518	(614)	1 865	3 549	(1 818)	–

Tableau 5

Tableau 5

Tableau 5.2

12. Fonds d'affectation spéciale PNUD/Norvège pour l'assistance électorale au Mozambique

Donateur : Suède

Fonds d'affectation
spéciale pour l'assistance
aux élections locales au
Mozambique

636	–	–	–	–	–	–	–	(636)	–	–	–	–
-----	---	---	---	---	---	---	---	-------	---	---	---	---

Donateur : Suisse

Fonds d'affectation
spéciale pour l'assistance
aux élections locales au
Mozambique

50	–	7	7	–	–	–	–	–	57	–	–	–
----	---	---	----------	---	---	---	---	---	----	---	---	---

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Union européenne												
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance aux élections locales au Mozambique	836	-	81	81	-	-	-	(464)	453	-	-	-
Total partiel	1 522	-	88	88	-	-	-	(1 100)	510	-	-	-
13. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme de déminage au Mozambique												
Donateur : Danemark												
Déminage et défrichage en vue de l'installation de lignes de transmission à Gaza et à Inhambane	(1 582)	-	-	-	(1 218)	(12)	(1 230)	-	(352)	-	-	-
Donateur : Suède												
Fonds d'affectation spéciale du Programme de déminage accéléré au Mozambique	651	-	-	-	-	-	-	(651)	-	-	-	-
Donateur : Suède												
Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance technique à la Commission nationale de déminage	120	-	-	-	-	-	-	(120)	-	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Donateur : Danemark											
Fonds d'affectation spéciale pour le projet « Renforcement du Programme de déminage accélééré au Mozambique »	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	(811)	-	-	-	(1 218)	(12)	(1 230)	(771)	(352)	-	-
14. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe											
Donateur : Italie											
Programme de mise en valeur des ressources humaines	1 046	-	141	141	88	7	95	-	1 092	-	-
Total partiel	1 046	-	141	141	88	7	95	-	1 092	-	-
15. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour lutter contre la pauvreté et la faim en Afrique											
Donateur : Italie											
Programme italo-éthiopien de reconstruction et de développement	1 212	-	110	110	-	-	-	-	1 322	-	-
Total partiel	1 212	-	110	110	-	-	-	-	1 322	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
16. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui à la gestion des affaires publiques en Afrique												
Donateur : Canada												
Fonds d'affectation spéciale pour la sécurité et le développement en Afrique de l'Ouest	128	–	9	9	716	79	795	–	(658)	1 477	(2 135)	–
Total partiel	128	–	9	9	716	79	795	–	(658)	1 477	(2 135)	–
17. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Guinée- Bissau												
Donateur : CEE												
Fonds d'affectation spéciale d'appui aux élections parlementaires et présidentielles en Guinée- Bissau	1 658	366	87	453	1 294	52	1 346	–	765	–	–	–
Total partiel	1 658	366	87	453	1 294	52	1 346	–	765	–	–	–
18. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour des projets et programmes spécifiques pour l'OHADA												
Donateur : Belgique (D579)	–	512	–	512	163	16	179	–	333	–	–	–
Donateur : Canada (D584)	–	54	–	54	49	5	54	–	–	–	–	–
Total partiel	–	566	–	566	212	21	233	–	333	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Directeur des fonds : PNUD												
Asie/Pacifique												
19. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'aide humanitaire et la reconstruction au Cambodge												
Donateur : Suède												
Fonds PNUD/Suède pour la reconstruction des infrastructures au Cambodge	29	-	-	-	-	-	-	(29)	-	-	-	-
Donateur : Pays-Bas												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Pays-Bas pour le Cambodge	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Donateur : États-Unis												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/États-Unis pour le Cambodge	101	-	16	16	-	-	-	-	117	-	-	-
Total partiel	130	-	16	16	-	-	-	(29)	117	-	-	-
20. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le renforcement des capacités de déminage au Cambodge												
Donateur : Japon												
« Atelier international de Phnom Penh sur le déminage et l'aide aux victimes »	297	900	44	944	209	6	215	-	1 026	-	-	-
Donateur : Belgique												
Fonds d'affectation ponctuelle d'appui au	-	458	-	458	-	-	-	-	458	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Fonds d'affectation ponctuelle d'appui au renforcement des capacités de déminage au Cambodge	-	458	-	458	-	-	-	-	458	-	-	-
Total partiel	297	1 358	44	1 402	209	6	215	-	1 484	-	-	-
21. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui aux élections nationales et locales au Cambodge												
Donateur : Suède												
Appui aux élections locales au Cambodge	484	-	-	-	-	-	-	(484)	-	-	-	-
Total partiel	484	-	-	-	-	-	-	(484)	-	-	-	-
22. Fonds d'affectation spéciale PNUD/République démocratique populaire lao pour la neutralisation des engins non explosés												
Donateur : Norvège												
Renforcement de la législation sur l'environnement	159	-	19	19	50	1	51	-	127	-	-	-
Donateur : Danemark												
Élimination des engins non explosés et renforcement de la législation sur l'environnement	1 165	796	88	884	3 431	105	3 536	1 975	488	-	-	-
Total partiel	1 324	796	107	903	3 481	106	3 587	1 975	615	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Directeur des fonds : PNUD												
Europe et CEI												
23. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le déminage en Bosnie-Herzégovine												
Donateur : HCR												
Déminage en vue de faciliter le retour des réfugiés	(733)	814	7	821	34	2	36	–	52	–	–	–
Donateur : Département des opérations de maintien de la paix, ONU												
Appui au Programme d'action antimines en Bosnie-Herzégovine	(87)	(67)	–	(67)	(148)	(1)	(149)	–	(5)	1	(6)	–
Donateur : Canada												
Appui au Centre d'action antimines de Bosnie- Herzégovine et autres centres d'action antimines	(243)	–	–	–	104	(2)	102	–	(345)	14	(359)	–
Donateur : Suède												
Appui au Programme de déminage en Bosnie- Herzégovine	(46)	–	–	–	–	–	–	46	–	–	–	–
Donateur : Pays-Bas												
Appui au Programme antimines de Bosnie (Appel global interorganisations de l'ONU en faveur de l'ex- Yougoslavie)	(936)	–	–	–	(970)	(2)	(972)	–	36	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : Slovénie												
Fonds d'affectation spéciale international pour le déminage et l'aide aux victimes des mines en Bosnie-Herzégovine	970	–	41	41	951	10	961	–	50	9	–	–
Donateur : Allemagne												
Fonds d'affectation spéciale pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	(2)	–	–	–	(4)	–	(4)	–	2	2	–	–
Donateur : Italie												
Fonds d'affectation spéciale pour le déminage en Bosnie-Herzégovine	(22)	343	–	343	403	12	415	–	(299)	1	(300)	–
Donateur : UNA/USA												
Fonds d'affectation spéciale Adopt-a- Minefield en Bosnie- Herzégovine	–	308	4	312	383	4	387	–	(75)	5	(80)	–
Total partiel	(1 304)	1 398	52	1 450	753	23	776	46	(584)	32	(745)	–
Directeur du Fonds : Bureau de la gestion												
24. Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001												
Donateur : Norvège												
Appui au Fonds d'affectation spéciale PNUD 2001	446	–	27	27	254	–	254	–	219	–	–	–
Total partiel	446	–	27	27	254	–	254	–	219	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur du fonds : Groupe d'appui opérationnel/Division des interventions d'urgence												
25. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière												
Donateur : Italie												
Appui au développement social durable et à la paix et soutien au Mozambique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : Italie												
Programme PROGRESS en Bosnie-Herzégovine	41	–	6	6	9	–	9	–	38	–	–	–
Donateur : Italie												
Programme de promotion du développement humain au niveau local en Amérique centrale	332	–	52	52	76	–	76	–	308	–	–	–
Total partiel	373	–	58	58	85	–	85	–	346	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
26. Fonds d'affectation spéciale PNUD/Bureau pour la coordination des affaires humanitaires pour les activités d'assistance technique											
Donateur : Royaume-Uni											
Fonds d'affectation spéciale pour la réduction des secours en cas de catastrophe et le relèvement – Centre de coordination pour la prévention des catastrophes naturelles en Amérique centrale	–	582	14	596	102	–	102	–	494	–	–
Total partiel	–	582	14	596	102	–	102	–	494	–	–
27. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, d'après conflit et de relèvement											
Donateur : Royaume-Uni											
PNUD/Fonds d'affectation ponctuelle du Royaume- Uni pour le cours à l'intention des hauts responsables de la lutte antimines	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : Fonds pour l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan	–	1 250	–	1 250	–	–	–	–	1 250	–	–
Total partiel	–	1 250	–	1 250	–	–	–	–	1 250	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Directeur du fonds : Bureau de l'Administrateur/Programme d'assistance au peuple palestinien												
28. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien												
Donateur : Argentine												
Fonds d'affectation spéciale du Programme de lutte contre la brucellose dans les territoires occupés	107	–	23	23	110	10	120	–	10	373	(363)	–
Donateur : Agence canadienne de développement international (ACDI)												
Programme d'action pour les ressources en eau palestiniennes	79	–	16	16	–	–	–	–	95	–	–	–
Donateur : ACDI												
Fonds d'affectation spéciale PNUD/ACDI pour l'éducation extrascolaire : centres pour la jeunesse	33	–	5	5	–	–	–	–	38	–	–	–
Donateur : Danemark												
Gestion et planification intégrées des ressources en eau	623	–	65	65	176	11	187	–	501	192	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Donateur : Suède													
Remise en état des petites infrastructures en utilisant la main-d'oeuvre disponible dans les conseils de village de la bande de Gaza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Donateur : Suède													
Appui à la réhabilitation de la vieille ville de Bethléem	(126)	-	19	19	(123)	(8)	(131)	126	150	484	(334)	-	
Donateur : Suède													
Réhabilitation des centres pour la jeunesse de Cisjordanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	28	-	-	
Donateur : Suède													
Développement des centres pour la jeunesse et les femmes dans les zones pauvres de la bande de Gaza	(17)	-	-	-	-	-	-	17	-	-	-	-	
Donateur : Suède													
Appui au programme de création d'emplois à Gaza	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
Donateur : Suède													
Réhabilitation des centres pour la jeunesse et les femmes à Hébron	134	-	-	-	-	-	-	(134)	-	-	-	-	

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : Norvège												
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures publiques dans la bande de Gaza	14	–	5	5	–	–	–	–	19	–	–	–
Donateur : Norvège												
Création d'emplois dans les infrastructures municipales, les infrastructures pour la jeunesse et les infrastructures de santé dans la bande de Gaza	15	–	3	3	–	–	–	–	18	–	–	–
Donateur : Espagne												
Fonds d'affectation spéciale du Programme de lutte contre la brucellose dans les territoires occupés	532	–	106	106	90	2	92	–	546	490	–	–
Donateur : Japon												
Fonds de dotation	309	114	–	114	596	49	645	–	(222)	793	(1 015)	–
Donateur : OMS												
Programme palestinien de lutte contre la brucellose (aspect vétérinaire)	120	–	25	25	2	–	2	–	143	226	(83)	–
Donateur : CEE												
Développement rural local en Palestine	–	6 871	393	7 264	8 422	42	8 464	2 107	907	4 772	(3 865)	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Organisation de libération de la Palestine (OLP) pour le projet « Programme participatif de gestion des ressources naturelles »	–	500	40	540	9	1	10	–	530	490	–	–
Donateur : Norvège												
Fonds d'affectation ponctuelle pour le projet « Appui urgent au secteur de la santé »	–	564	23	587	469	40	509	–	78	395	(317)	–
Donateur : Norvège												
Fonds d'affectation ponctuelle pour le « Programme d'urgence de création d'emplois dans la bande de Gaza »	–	1 073	45	1 118	486	41	527	–	591	540	–	–
Donateur : Norvège												
Fonds d'affectation ponctuelle pour le « Programme d'urgence de création d'emplois dans le district d'Hébron »	–	829	34	863	768	65	833	–	30	–	–	–
Donateur : Banque islamique de développement (D505)	–	7 000	113	7 113	5 986	509	6 495	–	618	535	–	–
Total partiel	1 823	16 951	915	17 866	16 991	762	17 753	2 116	4 052	9 318	(5 977)	–

Tableau 5

Tableau 5

Tableau 5.2

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Directeur du fonds :												
PNUD/États arabes												
29. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour la Somalie												
Donateur : Suède												
Fonds d'affectation spéciale pour l'appui à l'Appel de l'ONU en faveur de la Somalie												
	118	–	–	–	–	–	–	(118)	–	–	–	–
Total partiel	118	–	–	–	–	–	–	(118)	–	–	–	–
Directeur du fonds : Bureau de l'évaluation												
30. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'évaluation du développement des capacités												
Donateur : Danemark												
Création de capacités dans le domaine du développement humain durable												
	8 073	–	443	443	4 569	51	4 620	–	3 896	3 567	–	–
Total partiel	8 073	–	443	443	4 569	51	4 620	–	3 896	3 567	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses				Rembour- sement aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Allocations inutilisées sur le budget des projets ^a	Excédent des allocations du budget des projets restant inutilisé par rapport au solde des fonds ^a	Contri- butions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contri- butions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total						
Directeur du fonds : Bureau de l'Administrateur/Groupe d'appui opérationnel													
31. Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le partenariat international													
Donateur : PNUD/Fondation pour les Nations Unies													
Fonds d'affectation spéciale pour les partenariats internationaux	3 317	22 840	1 612	24 452	15 908	1 224	17 132	–	10 637	11 862	(1 225)	–	
Donateur : Australie													
Fonds d'affectation ponctuelle pour le projet « Traite des femmes et des enfants dans la sous-région du Mékong »	–	–	–	–	198	–	198	–	(198)	309	(507)	–	
Donateur : ONU													
Convention-cadre sur les changements climatiques	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	
Total partiel	3 317	22 840	1 612	24 452	16 106	1 224	17 330	–	10 439	12 171	(1 732)	–	
Total, Fonds d'affectation ponctuelle	41 881	52 254	5 908	58 162	57 918	2 735	60 653	(1 632)	37 758	52 751	(30 886)	15 776	
Tableau 5						Tableau 5							

^a Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2
**Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes
 de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999	2000-2001	1998-1999
Recettes						
Contributions volontaires	1 435	695	222 750	130 375	60 267	76 151
Contributions au titre de la participation aux coûts	1 168	2 954	8 214	9 217	114	18
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	–	791	2 547	278	624	1 337
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	130	–	–	–	–
Total partiel	2 603	4 570	233 511	139 870	61 005	77 506
Intérêts créditeurs	441	2 040	4 622	4 969	5 790	13 550
Services d'appui remboursables	10	44	–	–	–	–
Recettes diverses	2	45	9	153	4	16
Total des recettes	3 056	6 699	238 142	144 992	66 799	91 072
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	1 461	2 817	191 344	129 921	80 197	69 150
Participation aux coûts	2 778	4 253	8 067	2 447	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 610	2 855	538	2 137	2 538	1 041
Contrats de services de gestion	tableau 5.4 110	340	184	371	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–
Total partiel	4 959	10 265	200 133	134 876	82 735	70 191
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	66	74	5 374	5 115	4 349	3 840
Participation aux coûts	17	73	174	9	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 7	29	–	22	28	24
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	90	176	5 548	5 146	4 377	3 864

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	1 734	2 059	26 860	15 767	4 083	2 677
Dépenses d'appui technique	1 524	1 476	–	–	–	–
Dépenses d'appui du PNUD	–	–	1 100	1 100	1 283	2 572
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Activités globales d'appui biennal	–	–	–	–	–	–
Total partiel	3 258	3 535	27 960	16 867	5 366	5 249
Dépenses diverses	39	1 424	160	187	555	35
Total des dépenses	8 346	15 400	233 801	157 076	93 033	79 339
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(5 290)	(8 701)	4 341	(12 084)	(26 234)	11 733
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur						
	68	–	119	–	12	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds						
	(543)	(139)	(1 917)	–	(401)	–
Solde des fonds au 1er janvier	14 532	23 372	27 635	39 719	96 613	84 880
Solde des fonds au 31 décembre	8 767	14 532	30 178	27 635	69 990	96 613
Actif						
Encaisse	1	–	2	–	1	3
Lettres de crédit des gouvernements et effets de commerce	–	–	–	–	31 150	31 150
Placements tableau 8	47	8 104	70 272	37 026	49 136	60 127
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	2 323	3 273	15 504	10 479	4 505	572
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	358	338	12 308	–	–	1
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	6 031	2 880	–	405	2 675	14 866
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	281	19	8	71	(71)	3
Intérêts échus	284	434	–	713	501	1 869
Total de l'actif	9 325	15 048	98 094	48 694	87 897	108 591

	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial</i>		<i>Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	363	–	1 279	–	66	–
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	55	–	19 016	12 004	18	8
Engagements non réglés	89	230	16 332	8 550	17 822	11 960
Comptes créditeurs	51	286	1 571	505	1	10
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	–	29 718	–	–	–
Total du passif	558	516	67 916	21 059	17 907	11 978
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	3 186	6 427	14 014	12 500	71 345	95 808
Participation aux coûts	3 235	5 432	13 844	13 032	132	18
Fonds d'affectation ponctuelle	2 335	2 560	2 343	1 949	(1 487)	787
Contrats de services de gestion	11	113	(23)	154	–	–
Total partiel	8 767	14 532	30 178	27 635	69 990	96 613
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Total, ressources inutilisées	8 767	14 532	30 178	27 635	69 990	96 613
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	8 767	14 532	30 178	27 635	69 990	96 613
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	9 325	15 048	98 094	48 694	87 897	108 591
Allocations inutilisées sur le budget des projets	19 109	9 545	362 934	304 855	90 134	65 831
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	(10 353)	–	(332 733)	(277 374)	(20 144)	–
Contributions à recevoir	471	292	19 100	2 877	–	–
Contributions reçues, 1er janvier-31 mars	–	507	230	–	12 494	3 239

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2
**Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes
 de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Recettes						
Contributions volontaires	953	6 367	–	–	44 573	62 524
Contributions au titre de la participation aux coûts	457	509	1 063	1 792	–	–
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	539	–	–	(4)	16 951	6 291
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	1 949	6 876	1 063	1 788	61 524	68 815
Intérêts créditeurs	3 679	5 276	461	350	3 249	4 858
Services d'appui remboursables	–	–	139	230	–	–
Recettes diverses	3	9	–	3	65	21
Total des recettes	5 631	12 161	1 663	2 371	64 838	73 694
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	13 739	14 675	884	1 592	40 787	59 363
Participation aux coûts	410	559	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 739	818	–	–	16 991	7 003
Contrats de services de gestion	tableau 5.4 –	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–
Total partiel	14 888	16 052	884	1 592	57 778	66 366
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	568	625	(44)	89	3 277	4 308
Participation aux coûts	3	13	129	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 9	(4)	–	–	678	396
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	580	634	85	89	3 955	4 704

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	1 156	1 287	–	234	–	–
Dépenses d'appui technique	–	–	629	242	–	–
Dépenses d'appui du PNUD	236	222	–	–	288	332
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	–	150	1	–	–
Activités globales d'appui biennal	–	–	–	–	–	–
Total partiel	1 392	1 509	779	477	288	332
Dépenses diverses	14	124	–	8	25	6
Total des dépenses	16 874	18 319	1 748	2 166	62 046	71 408
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(11 243)	(6 158)	(85)	205	2 792	2 286
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur	20	–	5	–	–	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(1 109)	–	–	–	(256)	(5 097)
Solde des fonds au 1er janvier	42 944	49 102	3 301	3 096	36 522	39 333
Solde des fonds au 31 décembre	30 612	42 944	3 221	3 301	39 058	36 522
Actif						
Encaisse	2	–	–	–	8	–
Lettres de crédit des gouvernements et effets de commerce	–	–	–	–	–	–
Placements tableau 8	32 176	37 098	–	–	18 737	37 566
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	1 279	1 113	21	25	–	–
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	79	–	24	–	–	–
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	–	4 434	3 234	4 133	21 605	–
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	6	38	–	3	5 018	5 006
Intérêts échus	653	1 172	–	–	197	599
Total de l'actif	34 195	43 855	3 279	4 161	45 565	43 171

	<i>Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »</i>		<i>Compte de l'énergie du PNUD</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	378	–	1	–	–	–
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	7	38	41	748	13	–
Engagements non réglés	1 684	855	14	81	3 494	1 380
Comptes créditeurs	18	18	2	31	–	–
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	1 496	–	–	–	–	2 269
Total du passif	3 583	911	58	860	3 507	3 649
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–	3 000	3 000
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	30 264	41 368	751	2 854	35 006	34 699
Participation aux coûts	106	50	2 034	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	242	1 526	–	–	4 052	1 823
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	30 612	42 944	2 785	2 854	39 058	36 522
Services d'appui remboursables	–	–	436	447	–	–
Total, ressources inutilisées	30 612	42 944	3 221	3 301	39 058	36 522
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	30 612	42 944	3 221	3 301	42 058	39 522
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	34 195	43 855	3 279	4 161	45 565	43 171
Allocations inutilisées sur le budget des projets	15 339	16 179	3 281	1 458	72 843	33 949
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	–	–	(496)	–	(33 785)	–
Contributions à recevoir	350	539	895	560	3 841	1 000
Contributions reçues, 1er janvier-31 mars	–	99	–	–	8 800	9 961

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.2
**Sélection de fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD : état des comptes
 de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Recettes						
Contributions volontaires	7 839	15 403	185 908	83 126	60 881	–
Contributions au titre de la participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	1 257	16 753	–	–	–	–
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	9 096	32 156	185 908	83 126	60 881	–
Intérêts créditeurs	1 540	3 271	866	27	37	–
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Recettes diverses	2	–	822	–	2	–
Total des recettes	10 638	35 427	187 596	83 153	60 920	–
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	20 609	32 806	183 153	83 463	49 045	–
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 8 427	14 274	–	–	–	–
Contrats de services de gestion	tableau 5.4 –	–	–	–	–	–
Divers	–	–	–	–	–	–
Total partiel	29 036	47 080	183 153	83 463	49 045	–
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	200	220	743	1 712	1 627	–
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	tableau 5.1 54	115	–	–	–	–
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	254	335	743	1 712	1 627	–

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Budget d'appui biennal (montant net)						
Dépenses de gestion et d'administration	–	–	–	–	–	–
Dépenses d'appui technique	–	3	–	–	–	–
Dépenses d'appui du PNUD	272	944	5 560	–	1 340	–
Dépenses au titre des services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Activités globales d'appui biennal	–	–	–	–	6	–
Total partiel	272	947	5 560	–	1 346	–
Dépenses diverses	395	85	12	–	18	–
Total des dépenses	29 957	48 447	189 468	85 175	52 036	–
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(19 319)	(13 020)	(1 872)	(2 022)	8 884	–
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur	–	–	–	–	–	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(614)	–	(543)	–	18 449	–
Solde des fonds au 1er janvier	28 861	41 881	(2 022)	–	–	–
Solde des fonds au 31 décembre	8 928	28 861	(4 437)	(2 022)	27 333	–
Actif						
Encaisse	1	–	–	–	–	–
Lettres de crédit des gouvernements et effets de commerce	–	–	–	–	–	–
Placements tableau 8	–	22 277	12 940	4 975	–	–
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements	5 514	6 378	627	–	968	–
Fonds d'exploitation fournis aux autres agents d'exécution	1 200	1 349	–	–	5	–
Sommes dues par le PNUD (ressources ordinaires)	6 997	5 357	–	6 364	33 433	–
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	1	–	1	6	1 399	–
Intérêts échus	–	326	–	–	–	–
Total de l'actif	13 713	35 687	13 568	11 345	35 805	–

	<i>Fonds d'affectation du PNUD pour le Rwanda</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq</i>		<i>Fonds d'affectation spéciale PNUD/SIDA pour l'assistance aux activités spécifiques du PNUD</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	531	1 115	–	–	317	–
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	2 231	1 695	2 117	1 350	6 104	–
Engagements non réglés	2 022	2 488	5 281	12 017	2 051	–
Comptes créditeurs	1	1 528	–	–	–	–
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	–	10 607	–	–	–
Total du passif	4 785	6 826	18 005	13 367	8 472	–
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	–	–	–	–	–	–
Fonds de dotation	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	7 063	19 958	(4 437)	(2 022)	27 333	–
Participation aux coûts	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation ponctuelle	1 865	8 903	–	–	–	–
Contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Total partiel	8 928	28 861	(4 437)	(2 022)	27 333	–
Services d'appui remboursables	–	–	–	–	–	–
Total, ressources inutilisées	8 928	28 861	(4 437)	(2 022)	27 333	–
Total, réserves et solde des fonds au 31 décembre	8 928	28 861	(4 437)	(2 022)	27 333	–
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	13 713	35 687	13 568	11 345	35 805	–
Allocations inutilisées sur le budget des projets	28 629	26 116	432 366	29 298	–	–
Excédent des allocations inutilisées sur le budget des projets sur le solde des fonds	(19 701)	–	(436 803)	(31 320)	–	–
Contributions à recevoir	1 781	6 301	–	–	18 961	–
Contributions reçues, 1er janvier-31 mars	133	182	31 135	–	–	–

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.3

**Fonds d'affectation spéciale constitués par le PNUD :
budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Montant révisé des crédits ouverts 2000-2001</i>	<i>Dépenses en 2000-2001</i>			<i>Solde non engagé au 31 décembre 2001</i>	<i>Dépenses en 1998-1999</i>
		<i>Décaissements</i>	<i>Engagements non réglés</i>	Total		
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse						
Dépenses de gestion et d'administration	2 051	1 689	45	1 734	317	2 059
Dépenses d'appui technique	2 858	1 523	1	1 524	1 334	1 476
Total partiel	4 909	3 212	46	3 258	1 651	3 535
Total	4 909	3 212	46	3 258	1 651	3 535

Tableau 5.2

Tableau 5.2

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 5.4
**État des ressources bilatérales et autres ressources reçues
 au titre des contrats de services de gestion**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées	Coût des services			Virements/ rembour- sements	Solde non engagé au 31 décembre 2001
				Décais- sements	Engagements non réglés	Total		
Agent d'exécution : Bureau des services d'appui aux projets								
BNUS								
Australie	Afrique	113	8	102	8	110	–	11
Total partiel, BNUS		113	8	102	8	110	–	11
Tableau 5.2.2								
FEM								
Banque mondiale	Europe (régional)	154	7	116	68	184	–	(23)
Total partiel, FEM		154	7	116	68	184	–	(23)
Tableau 5.2								
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le réseau Afrique 2000								
Japon	Afrique (régional)	307	44	(14)	–	(14)	180	545
Total partiel, réseau Afrique 2000		307	44	(14)	–	(14)	180	545
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour un développement social durable, la paix et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière								
Italie	Angola	–	–	2 412	519	2 931	–	(2 931)
	Bosnie-Herzégovine	53	152	(244)	–	(244)	–	449
	Cuba	1 826	3 499	2 868	3	2 871	–	2 454
	République dominicaine	266	504	513	–	513	(47)	210
	Mondial	(1 003)	755	1 582	423	2 005	–	(2 253)
	Mozambique	9 440	1 062	7 537	407	7 944	–	2 558
	Afrique du Sud	2 385	102	2 394	145	22 539	–	(52)
	Tunisie	265	1 078	493	7	500	–	843
Total partiel, pays se trouvant dans une situation particulière		13 232	7 152	17 555	1 504	19 059	(47)	1 278

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées	Coût des services		Virements/ rembour- sements	Solde non engagé au 31 décembre 2001	
				Décais- sements	Engagements non réglés			Total
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les situations de crise, d'après-conflit et de relèvement								
Italie	Libye	–	7 073	1 018	4 275	5 293	–	1 780
Total partiel, situation de crise, d'après-conflit et de relèvement		–	7 073	1 018	4 275	5 293	–	1 780
Total		13 806	14 284	18 777	5 855	24 632	133	3 591

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6
Services d'appui remboursables et activités accessoires
Recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables, activités accessoires et activités spéciales	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Recettes												
Contributions	230 079	282 905	52 460	52 989	–	–	–	–	17 576	7 630	300 115	343 524
Intérêts créditeurs	18 027	16 688	–	–	–	–	21 458	11 192	–	27	39 485	27 907
Recettes diverses	–	–	–	–	3 882	5 522	202 071	163 537	32	–	205 985	169 059
Total des recettes	248 106	299 593	52 460	52 989	3 882	5 522	223 529	174 729	17 608	7 657	545 585	540 490
Dépenses												
Au titre des programmes	230 908	306 019	46 586	50 404	–	–	–	–	334	–	277 828	356 423
Appui aux programmes fourni aux agents d'exécution	–	–	5 547	6 042	–	–	–	–	–	–	5 547	6 042
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	–	–	–	–	–	–	–	–	3 239	690	3 239	690
Budget d'appui biennal (montant net)	–	–	–	–	1 004	2 782	173 236	133 853	8 480	8 816	182 720	145 451
Dépenses diverses	–	–	–	–	1 521	202	–	–	–	–	1 521	202
Total des dépenses	230 908	306 019	52 133	56 446	2 525	2 984	173 236	133 853	12 053	9 506	470 855	508 808
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	17 198	(6 426)	327	(3 457)	1 357	2 538	50 293	40 876	5 555	(1 849)	74 730	31 682
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice biennal antérieur												
	–	–	–	–	7	31	2 374	1 030	(193)	26	2 188	1 087
Virement aux/provenant des réserves												
	–	–	–	–	–	–	(10 600)	(54 000)	–	–	(10 600)	(54 000)

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables, activités accessoires et activités spéciales	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	(6 233)	(3 172)	–	–	–	(2 020)	1 715	110	3 638	63	(880)	(5 019)
Solde des fonds au 1er janvier	72 018	81 616	4 881	8 338	(5 605)	(6 154)	69 308	81 292	(597)	1 163	140 005	166 255
Solde des fonds au 31 décembre	82 983	72 018	5 208	4 881	(4 241)	(5 605)	113 090	69 308	8 403	(597)	205 443	140 005
	Tableau 6.1		Tableau 6.2		Tableau 6.3		Tableau 6.4		Tableau 6.5		État I.2	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6 (*suite*)
Services d'appui remboursables et activités accessoires
Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Contrats de services de gestion		Programme de formation d'administrateurs auxiliaires		Réserve pour les bureaux et logements hors siège		Services d'appui remboursables		Activités spéciales		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Actif												
Encaisse	–	–	(69)	–	–	–	11 680	3 651	–	–	11 611	3 651
Placements												
Services d'appui remboursables et activités accessoires	–	–	–	39 036	–	–	–	–	–	–	–	39 036
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance												
Sommes à recevoir au titre des activités de fond	152 568	155 112	4 604	–	–	–	183 453	131 593	10 617	725	351 242	287 430
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	–	–	1 619	838	87	87	18 165	7 348	178	–	20 049	8 273
Intérêts échus	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Créances à long terme	–	–	–	–	780	953	–	–	–	–	780	953
Prêts aux gouvernements	–	–	–	–	967	1 225	–	–	–	–	967	1 225
Frais de construction	–	–	–	–	44 503	45 308	–	–	–	–	44 503	45 308
Frais de rénovation capitalisés	–	–	–	–	1 220	1 245	–	–	–	–	1 220	1 245
Plan de location d'appareils ménagers	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Provision pour amortissement	-	-	-	-	(10 899)	(11 224)	-	-	-	-	(10 899)	(11 224)
Total de l'actif	152 568	155 112	6 154	39 874	36 658	37 594	213 298	142 592	10 795	725	419 473	375 897
Passif												
Fonds d'exploitation à verser aux agents d'exécution	-	-	2	-	-	-	-	-	-	-	2	-
Engagements non réglés	69 585	83 094	115	701	21	24	4 857	4 498	1 948	1 319	76 526	89 636
Comptes créditeurs	-	-	829	61	1	157	30 751	14 786	444	3	32 025	15 007
Sommes dues par la réserve pour les bureaux et logements hors siège aux ressources ordinaires du PNUD	-	-	-	-	11 929	14 346	-	-	-	-	11 929	14 346
Programme de formation d'administrateurs auxiliaires	-	-	-	34 231	-	-	-	-	-	-	-	34 231
Sommes à verser au titre des activités de fond	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Avances des gouvernements au titre des frais de rénovation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement des agents d'exécution au titre des frais de construction	-	-	-	-	3 948	3 672	-	-	-	-	3 948	3 672
Loyers comptabilisés d'avance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total du passif	69 585	83 094	946	34 993	15 899	18 199	35 608	19 284	2 392	1 322	124 430	156 892
Réserves et solde des fonds												
Réserve opérationnelle	-	-	-	-	-	-	64 600	54 000	-	-	64 600	54 000

	<i>Contrats de services de gestion</i>		<i>Programme de formation d'administrateurs auxiliaires</i>		<i>Réserve pour les bureaux et logements hors siège</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		<i>Activités spéciales</i>		Total, services d'appui remboursables et activités accessoires	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Solde des fonds – montant approuvé	–	–	–	–	25 000	25 000	–	–	–	–	25 000	25 000
Ressources d'équipement spécial	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées	82 983	72 018	5 208	4 881	(4 241)	(5 605)	113 090	69 308	8 403	(597)	205 443	140 005
Total, réserves et solde des fonds	82 983	72 018	5 208	4 881	20 759	19 395	177 690	123 308	8 403	(597)	295 043	219 005
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	152 568	155 112	6 154	39 874	36 658	37 594	213 298	142 592	10 795	725	419 473	375 897
	Tableau 6.1		Tableau 6.2		Tableau 6.3		Tableau 6.4		Tableau 6.5		État I.2	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.1

**Contrats de services de gestion : état des ressources bilatérales et autres ressources reçues
au titre des contrats de services de gestion**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b		Total	Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 2001
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés			
Pays-Bas	Afghanistan	56	–	16	14	3	17	–	55
France	Afrique (régional)	1 002	209	112	446	150	596	(85)	642
Suède	Afrique (régional)	8	–	1	–	–	–	–	9
Communauté européenne	Albanie	124	–	15	–	–	–	–	139
Italie	Albanie	246	–	41	267	1	268	–	19
Italie	Amérique centrale	–	3 500	–	1 347	5	1 352	–	2 148
BIAD	Amérique latine (régional)	54	–	6	–	–	–	–	60
Italie	Amérique latine (régional)	120	–	14	–	–	–	–	134
Banque mondiale	Argentine	3 788	6 909	736	5 744	357	6 101	(362)	4 970
BID	Argentine	(1 073)	698	99	(848)	390	(458)	(455)	(273)
Gouvernement	Argentine	–	654	–	99	438	537	–	117
Gouvernement (Banque mondiale)	Argentine	2 420	778	315	710	514	1 224	25	2 314
Gouvernement (BID)	Argentine	1 280	1 812	185	1 792	285	2 077	(34)	1 166
Finlande	Asie (régional)	45	–	5	–	–	–	–	50
Japon	Bénin	291	1 639	25	345	1 214	1 559	–	396
Gouvernement	Bhoutan	(3)	–	–	–	–	–	–	(3)
Allemagne	Bolivie	3	–	–	–	–	–	–	3
Banque mondiale	Bolivie	497	–	56	–	–	–	–	553
BID	Bolivie	9	–	1	–	–	–	–	10
Gouvernement (Banque mondiale)	Bolivie	10	–	1	–	–	–	–	11
Multiplés	Bolivie	16	–	–	–	–	–	–	16
AECI	Bosnie-Herzégovine	90	–	11	–	–	–	–	101
Italie	Bosnie-Herzégovine	2	–	–	–	–	–	(2)	–
Japon	Burkina Faso	513	4 389	134	2 727	1 856	4 583	–	453
États-Unis	Cambodge	14	–	2	–	–	–	–	16

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 2001
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Japon	Cambodge	136	–	15	–	–	–	–	151
Japon	Cameroun	59	–	–	–	–	–	–	59
Finlande	Chine	–	148	–	9	35	44	–	104
Italie	Chine	–	957	–	45	99	144	–	813
Gouvernement	Congo	2	–	–	–	–	–	–	2
Banque mondiale	Costa Rica	1	–	–	–	–	–	–	1
USAID	Costa Rica	14	–	2	–	–	–	–	16
Japon	Côte d'Ivoire	9 171	7 081	733	16 702	8	16 710	–	275
Allemagne	Croatie	4	–	1	(3)	–	(3)	(8)	–
Canada	Croatie	6	–	2	6	–	6	–	2
États-Unis – Département d'État	Croatie	(589)	600	10	20	–	20	–	1
Italie	Cuba	59	–	7	–	–	–	–	66
Banque mondiale	Djibouti	31	–	4	–	–	–	–	35
Gouvernement	Djibouti	242	–	28	–	–	–	(270)	–
Japon	Djibouti	189	2 571	131	1 013	1 117	2 130	–	761
Italie	Égypte	129	–	15	–	–	–	–	144
Pays-Bas	Égypte	12	–	1	–	–	–	–	13
FIDA-CSG	El Salvador	180	7 074	88	7 708	202	7 910	–	(568)
Italie	El Salvador	777	–	90	693	14	707	–	160
Japon	El Salvador	62	9 181	377	2 834	4 404	7 238	–	2 382
Banque mondiale	Équateur	2 082	(1 898)	676	(252)	–	(252)	(500)	612
Gouvernement (Banque mondiale)	Équateur	585	191	101	53	–	53	(70)	754
Gouvernement	Érythrée	–	676	–	26	589	615	–	61
USAID	Érythrée	827	–	96	733	167	900	–	23
Banque mondiale	Éthiopie	19	–	3	–	–	–	–	22
Italie	Éthiopie	2 601	3 183	1 209	3 885	626	4 511	–	2 482
Collective	Europe (régional)	136	–	–	–	–	–	–	136
Gouvernement	Gabon	–	593	33	242	29	271	–	355
Banque mondiale	Guatemala	21	–	6	3	–	3	–	24

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b		Total	Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 2001
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés			
BID	Guatemala	(233)	1 913	41	1 590	–	1 590	–	131
FIDA/CSG	Guatemala	74	–	9	–	–	–	–	83
Gouvernement	Guatemala	6	975	74	45	2	47	–	1 008
Japon	Guatemala	135	18 097	695	14 156	4 107	18 263	–	664
Nations Unies	Guatemala	79	–	–	–	–	–	(79)	–
Pays-Bas	Guatemala	124	–	16	–	–	–	–	140
Italie	Guinée	7	–	–	–	–	–	–	7
Japon	Guinée	1 616	–	160	1 192	–	1 192	–	584
FIDA-CSG	Guinée équatoriale	66	–	8	–	–	–	–	74
Banque mondiale	Haïti	903	–	168	(178)	–	(178)	(138)	1 111
Canada	Haïti	3	–	1	–	–	–	–	4
Suisse	Haïti	(4)	–	–	–	–	–	–	(4)
Banque mondiale	Honduras	7	–	–	–	–	–	–	7
Japon	Honduras	5 364	17 748	1 140	12 298	5 570	17 868	–	6 384
FIDA-CSG	Indonésie	(427)	1 129	–	385	122	507	–	195
Danemark	Interrégional	3 688	3 439	352	3 945	1 308	5 253	(773)	1 453
Italie	Interrégional	25	–	3	–	–	–	–	28
Japon	Interrégional	(21)	–	–	158	–	158	179	–
Norvège	Interrégional	1 423	513	181	752	628	1 380	–	737
Suède	Interrégional	530	2 250	105	860	267	1 127	–	1 758
Tchécoslovaquie	Interrégional	397	–	–	–	–	–	–	397
Danemark	Kirghizistan	2	–	–	–	–	–	–	2
Norvège	Kirghizistan	337	–	59	226	135	361	–	35
Banque mondiale	Lettonie	8	–	–	–	–	–	–	8
Banque mondiale	Madagascar	–	183	–	109	76	185	–	(2)
Japon	Madagascar	14	–	31	38	–	38	–	7
Banque mondiale	Mali	7	–	1	–	–	–	–	8
Japon	Mali	1 189	10 708	174	3 049	8 048	11 097	–	974
Japon	Mauritanie	1 660	5 417	353	545	5 225	5 770	–	1 660
Gouvernement	Mexique	2	–	1	–	–	–	–	3

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b		Total	Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 2001
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés			
Association des États-Unis pour les Nations Unies	Mondial	11	1 427	8	541	103	644	(1 205)	(403)
Italie	Mondial	44	–	–	9	–	9	–	35
Suède	Mondial	–	1 701	–	–	–	–	–	1 701
Banque mondiale	Mongolie	221	–	26	–	–	–	–	247
Suède	Mozambique	(4)	–	1	(5)	–	(5)	–	2
Villes italiennes	Mozambique	–	135	–	59	–	59	–	76
Italie	Nicaragua	721	585	84	702	–	702	–	688
Japon	Nicaragua	1 535	16 153	577	12 665	5 397	18 062	–	203
Italie	Niger	–	799	–	–	–	–	–	799
Japon	Niger	(40)	–	1	(52)	–	(52)	–	13
Banque mondiale	Ouganda	63	–	9	–	–	–	–	72
Gouvernement	Ouganda	64	–	7	–	–	–	–	71
Suède	Ouganda	2	–	1	–	–	–	–	3
Banque mondiale	Pakistan	(1)	–	–	–	–	–	–	(1)
JBIC	Pakistan	–	2 110	–	266	51	317	–	1 793
AECI	Palestine	372	–	44	–	–	–	–	416
Finlande	Palestine	172	–	79	74	–	74	–	177
Italie	Palestine	3 455	–	417	1 235	69	1 304	–	2 568
Australie	Papouasie-Nouvelle- Guinée	10	–	1	–	–	–	–	11
Banque mondiale	Papouasie-Nouvelle- Guinée	309	–	36	2	–	2	–	343
Banque mondiale	Pérou	380	85	98	(183)	23	(160)	(150)	573
BIAD	Pérou	(135)	(90)	109	(346)	–	(346)	(216)	14
Finlande	Pérou	–	302	–	–	–	–	–	302
Gouvernement	Pérou	9 920	11 387	3 317	9 935	3 831	13 766	(1 219)	9 639
Gouvernement (Banque mondiale)	Pérou	595	(36)	115	188	92	280	(130)	264
Gouvernement (BID)	Pérou	–	265	–	–	–	–	–	265
Japon	Pérou	(1 438)	9 542	747	5 897	2 344	8 241	–	610

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b			Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 2001
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Australie	Philippines	32	–	16	1	–	1	–	47
Japon	République centrafricaine	260	6 571	57	480	5 296	5 776	–	1 112
Australie	République démocratique populaire lao	34	–	–	–	–	–	–	34
FIDA-CSG	République dominicaine	–	365	1	350	–	350	–	16
Gouvernement	République dominicaine	22	–	3	–	–	–	(24)	1
Italie	République dominicaine	(1)	–	–	47	–	47	48	–
Banque mondiale	République-Unie de Tanzanie	309	595	49	538	17	555	–	398
Gouvernement	République-Unie de Tanzanie	16	–	2	(3)	–	(3)	–	21
Gouvernement	Russie	–	37	–	39	4	43	–	(6)
Secteur privé	Russie	–	377	6	426	–	426	–	(43)
Banque mondiale	Saint-Kitts-et-Nevis	11	–	2	–	–	–	–	13
Japon	Sénégal	931	3 428	115	1 801	1 188	2 989	–	1 485
BAD	Sierra Leone	–	1 292	–	249	24	273	–	1 019
CEE	Somalie	31	–	4	–	–	–	–	35
FIDA-CSG	Somalie	(208)	460	36	288	–	288	–	–
Japon	Somalie	2 442	–	253	–	–	–	–	–
Italie	Soudan	1 271	–	–	–	–	–	–	1 271
BsD	Tadjikistan	–	530	–	954	–	954	–	(424)
Banque mondiale	Tadjikistan	(112)	97	–	8	–	8	–	(23)
Italie	Tchad	65	–	8	–	–	–	–	73
États-Unis	Territoire sous tutelle des îles du Pacifique	1	–	–	1	–	1	–	–
Finlande	Thaïlande	197	–	23	–	–	–	–	220
Japon	Timor oriental	–	27 480	447	11 349	10 512	21 861	–	6 066
Portugal	Timor oriental	–	3 393	71	2 556	367	2 923	–	541
Japon	Togo	85	–	6	70	–	70	–	21
Villes italiennes	Tunisie	–	203	–	118	12	130	–	73
Banque mondiale	Turquie	3 362	9 512	1 063	7 390	830	8 220	(850)	5 137

Source des fonds	Pays bénéficiaire	Solde au 1er janvier 2000	Recettes encaissées ^a		Coût des services ^b		Total	Virement à (provenant de)	Solde non engagé au 31 décembre 2001
			Dépôts	Intérêts créditeurs	Décaissements	Engagements non réglés			
États-Unis	Turquie	637	–	75	–	–	–	–	712
Gouvernement	Turquie	(147)	–	26	6	–	6	100	(27)
BID	Venezuela	110	–	13	(2)	–	(2)	–	125
Australie	Viet Nam	525	–	45	241	–	241	–	329
Finlande	Yougoslavie	–	816	32	816	–	816	–	32
Japon	Yougoslavie	–	14 500	718	13 216	1 226	14 442	–	776
Suède	Yougoslavie	–	493	–	27	51	78	–	415
Belgique	Zaïre	–	–	–	61	150	211	–	(211)
CEE	Zaïre	(406)	182	21	(148)	–	(148)	–	(55)
Japon	Zaïre	3 356	–	207	2 983	–	2 983	–	580
Australie	Zimbabwe	(580)	2 066	76	944	7	951	–	611
	Ajustement	–	–	–	–	–	–	(15)	(15)
Total, CSG du PNUD		72 018	230 079	18 027	161 323	69 585	230 908	(6 233)	82 983

Tableau 6

^a Ces montants représentent des avances reçues de pays donateurs et les intérêts créditeurs, conformément aux contrats de services de gestion conclus par le PNUD pour la fourniture de services à des programmes bilatéraux ou autres.

^b Ces montants représentent le coût des services fournis par le PNUD conformément aux contrats de services de gestion.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.2

Programme de formation d'administrateurs auxiliaires : état des fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sources des fonds</i>	<i>Solde au 1er janvier 2000</i>	<i>Recettes</i>	<i>Décaissements</i>	<i>Dépenses d'appui</i>	<i>Décaissements totaux</i>	<i>Solde au 31 décembre 2001</i>
Gouvernements						
Allemagne	1 184	2 248	2 379	285	2 664	767
Australie	79	–	(6)	(1)	(7)	86
Autriche	53	1 245	1 102	130	1 233	65
Belgique	787	3 018	1 863	223	2 085	1 720
Canada	212	957	469	57	526	643
Danemark	1 691	11 744	9 467	1 099	10 567	2 868
Espagne	(1 341)	3 293	2 866	344	3 210	(1 258)
Finlande	948	2 133	2 457	295	2 752	329
France	533	3 773	3 019	362	3 381	925
Irlande	74	211	82	8	90	196
Italie	(301)	–	1 624	194	1 818	(2 118)
Japon	2 736	6 805	6 330	760	7 090	2 451
Luxembourg	(281)	1 106	822	99	921	(96)
Norvège	(469)	2 950	2 495	297	2 791	(310)
Pays-Bas	(757)	7 161	6 005	721	6 726	(322)
Portugal	(299)	451	314	39	352	(201)
République de Corée	6	79	59	7	67	18
Royaume-Uni	(135)	186	159	19	178	(127)
Suède	(237)	3 910	3 908	468	4 376	(703)
Suisse	399	1 190	1 172	142	1 313	275
Total	4 881	52 460	46 586	5 547	52 133	5 208

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.3

Réserve pour les bureaux et logements hors siège : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Logements</i>		<i>Bureaux</i>		<i>Services d'appui remboursables</i>		Total	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Recettes								
Revenus locatifs	2 371	4 347	462	733	–	–	2 833	5 080
Recettes diverses (montant net)	362	15	450	–	237	427	1 049	442
Total des recettes	2 733	4 362	912	733	237	427	3 882	5 522
Dépenses								
Réparations et entretien	1 004	2 771	–	–	–	–	1 004	2 771
Budget d'appui biennal	–	–	–	–	–	11	–	11
Divers	594	168	16	34	–	–	610	202
Pertes et profits et prévisions diverses	–	–	911	–	–	–	911	–
Total des dépenses	1 598	2 939	927	34	–	11	2 525	2 984
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	1 135	1 423	(15)	699	237	416	1 357	2 538
Économies réalisées au titre d'engagements de l'exercice antérieur	1	18	–	–	6	13	7	31
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	–	(2 020)	–	–	–	–	–	(2 020)
Solde des fonds au 1er janvier	(4 031)	(3 452)	(2 353)	(3 052)	779	350	(5 605)	(6 154)
Solde des fonds au 31 décembre	(2 895)	(4 031)	(2 368)	(2 353)	1 022	779	(4 241)	(5 605)

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.3 (suite)

Réserve pour les bureaux et logements hors siège : actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Logements		Bureaux		Services d'appui remboursables		Total	
	2001	1999	2001	1999	2001	1999	2001	1999
Actif								
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	87	87	—	—	—	—	87	87
Créances à long terme	780	953	—	—	—	—	780	953
Sommes à recevoir	967	1 225	—	—	—	—	967	1 225
Prêts aux gouvernements	18 428	18 428	26 075	26 880	—	—	44 503	45 308
Frais de construction	1 220	1 245	—	—	—	—	1 220	1 245
Frais de rénovation capitalisés								
Plan de location d'appareils ménagers	—	—	—	—	—	—	—	—
Provision pour amortissement	(4 899)	(5 224)	(6 000)	(6 000)	—	—	(10 899)	(11 224)
Total de l'actif	16 583	16 714	20 075	20 880	—	—	36 658	37 594
Passif								
Engagements non réglés	14	16	—	1	7	7	21	24
Comptes créditeurs	—	156	—	—	1	1	1	157
Sommes dues aux ressources ordinaires	(5 536)	(4 427)	18 495	19 560	(1 030)	787	11 929	14 346
Sommes dues au titre des activités de fond	—	—	—	—	—	—	—	—
Avances des gouvernements pour les frais de rénovation	—	—	—	—	—	—	—	—
Remboursements des agents d'exécution au titre des frais de construction	—	—	3 948	3 672	—	—	3 948	3 672
Loyers comptabilisés d'avance	—	—	—	—	—	—	—	—
Total du passif	(5 522)	(4,255)	22 443	23 233	(1 022)	(779)	15 899	18 199
Solde des fonds :								
Niveau autorisé	25 000	25 000	—	—	—	—	25 000	25 000
Ressources inutilisées	(2 895)	(4 031)	(2 368)	(2 353)	1 022	779	(4 241)	(5 605)
Total du passif et du solde des fonds	16 583	16 714	20 075	20 880	—	—	36 658	37 594

Tableau 6

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.4

Services d'appui remboursables**Recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		<i>Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations</i>		Services d'appui remboursables : total	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Recettes								
Intérêts créditeurs	427	503	21 031	10 689	–	–	21 458	11 192
Recettes diverses	51 769	33 997	142 504	122 443	7 798	7 097	202 071	163 537
Total des recettes	52 196	34 500	163 535	133 132	7 798	7 097	223 529	174 729
Dépenses								
Budget d'appui biennal (montant net)	52 172	34 775	114 552	93 705	6 512	5 373	173 236	133 853
Total des dépenses	52 172	34 775	114 552	93 705	6 512	5 373	173 236	133 853
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	24	(275)	48 983	39 427	1 286	1 724	50 293	40 876
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	701	158	1 649	851	24	21	2 374	1 030
Virements aux (provenant des) réserves	–	–	(10 600)	(54 000)	–	–	(10 600)	(54 000)
Remboursements aux donateurs et virements aux (provenant des) autres fonds	(104)	–	1 819	92	–	18	1 715	110
Solde des fonds au 1er janvier	9 641	9 758	55 392	69 022	4 275	2 512	69 308	81 292
Solde des fonds au 31 décembre	10 262	9 641	97 243	55 392	5 585	4 275	113 090	69 308

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.4 (suite)
Services d'appui remboursables
Actif, passif, réserves et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Services d'appui remboursables afférents à d'autres activités que celles du PNUD</i>		<i>Services d'appui remboursables afférents aux activités de programme financées sur les autres ressources</i>		<i>Services d'appui remboursables fournis par le Bureau des services d'achats interorganisations</i>		Services d'appui remboursables : total	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Actif								
Encaissé	–	–	–	–	11 680	3 651	11 680	3 651
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance								
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	11 896	10 488	168 705	110 378	2 852	10 727	183 453	131 593
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance	74	101	87	2 793	18 004	4 454	18 165	7 348
Total de l'actif	11 970	10 589	168 792	113 171	32 536	18 832	213 298	142 592
Passif								
Engagements non réglés	1 743	926	3 037	3 545	77	27	4 857	4 498
Comptes créditeurs	(35)	22	3 912	234	26 874	14 530	30 751	14 786
Total du passif	1 708	948	6 949	3 779	26 951	14 557	35 608	19 284
Réserve opérationnelle	–	–	64 600	54 000	–	–	64 600	54 000
Ressources spéciales en capitaux	–	–	–	–	–	–	–	–
Ressources inutilisées	10 262	9 641	97 243	55 392	5 585	4 275	113 090	69 308
Total du passif et du solde des fonds	11 970	10 589	168 792	113 171	32 536	18 832	213 298	142 592

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.5

Activités spéciales : recettes et dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni au Coordonnateur résident</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		Activités spéciales : total	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Recettes										
Contributions	7 288	1 910	510	579	7 504	3 970	2 274	1 171	17 576	7 630
Intérêts créditeurs	–	–	–	27	–	–	–	–	–	27
Recettes diverses	–	–	32	–	–	–	–	–	32	–
Total des recettes	7 288	1 910	542	606	7 504	3 970	2 274	1 171	17 608	7 657
Dépenses										
Programme	–	–	–	–	334	–	–	–	334	–
Appui aux programmes fourni au Coordonnateur résident	3 239	690	–	–	–	–	–	–	3 239	690
Budget d'appui biennal (montant net)	–	–	323	936	6 291	6 127	1 866	1 753	8 480	8 816
Total des dépenses	3 239	690	323	936	6 625	6 127	1 866	1 753	12 053	9 506
Excédent (déficit) net des recettes sur les dépenses	4 049	1 220	219	(330)	879	(2 157)	408	(582)	5 555	(1 849)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	6	4	(199)	–	–	22	–	–	(193)	26
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	–	63	–	–	3 638	–	–	–	3 638	63
Solde des fonds au 1er janvier	1 628	341	276	606	(1 919)	216	(582)	–	(597)	1 163
Solde des fonds au 31 décembre	5 683	1 628	296	276	2 598	(1 919)	(174)	(582)	8 403	(597)

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.5 (suite)

Activités spéciales : actif, passif et solde des fonds au 31 décembre

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Appui fourni au Coordonnateur résident</i>		<i>Système commun de codification</i>		<i>Appui extrabudgétaire à des activités spéciales</i>		<i>Programme pour l'atténuation des effets des catastrophes</i>		Activités spéciales : total	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2001	1999
Actif										
Comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance										
Sommes à recevoir des ressources ordinaires	6 027	1 628	299	279	3 833	(827)	458	(355)	10 617	725
Autres comptes débiteurs et charges comptabilisées d'avance	174	–	–	–	4	–	–	–	178	–
Total de l'actif	6 201	1 628	299	279	3 837	(827)	458	(355)	10 795	725
Passif										
Engagements non réglés	243	–	–	–	1 073	1 092	632	227	1 948	1 319
Comptes créditeurs	275	–	3	3	166	–	–	–	444	3
Total du passif	518	–	3	3	1 239	1 092	632	227	2 392	1 322
Ressources inutilisées	5 683	1 628	296	276	2 598	(1 919)	(174)	(582)	8 403	(597)
Total du passif et du solde des fonds	6 201	1 628	299	279	3 837	(827)	458	(355)	10 795	725

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 6.6
**Bureau des services d'achats interorganisations : recettes, dépenses et solde
des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Activités commerciales</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Recettes		
Commissions de traitement des marchés	6 026	6 307
Recettes au titre des assurances	382	312
Honoraires de formation	241	200
Vente de publications	5	32
Recettes accessoires	1 144	246
Intérêts créditeurs	–	–
Total des recettes	7 798	7 097
Dépenses		
Dépenses relatives aux postes	2 510	3 466
Frais généraux et dépenses de fonctionnement	4 002	1 907
Total des dépenses	6 512	5 373
Excédents (déficit) net des recettes sur les dépenses	1 286	1 724
Solde des fonds au 1er janvier	4 275	2 512
Remboursements aux donateurs et virements (à) en provenance d'autres fonds	–	18
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	24	21
Solde des fonds au 31 décembre	5 585	4 275

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Recettes						
Contributions volontaires	48 319	57 902	—	1 706	16	97
Contributions au titre de la participation aux coûts	216	472	—	—	—	—
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle	3 755	4 912	—	—	—	—
Contributions au titre des contrats de services de gestion	—	—	—	—	—	—
Arrangements de financement intégral	—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies	—	—	—	—	—	—
Recettes diverses	—	—	—	—	—	—
Total partiel	52 290	63 286	—	1 706	16	97
Intérêts créditeurs	7 100	13 338	346	447	144	107
Services d'appui remboursables	1 836	3 588	—	—	—	—
Recettes accessoires	90	270	20	2	2	1
Total des recettes	61 316	80 482	366	2 155	162	205
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	71 155	82 098	434	882	(23)	439
Participation aux coûts	—	321	—	—	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1 5 547	3 822	—	—	—	—
Arrangements de financement intégral	—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies	—	—	—	—	—	—
Dépenses diverses	—	—	—	—	—	—
Total partiel	76 702	86 241	434	882	(23)	439
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	1 021	1 449	—	—	(2)	44
Participation aux coûts	—	—	—	—	—	—
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1 21	69	—	—	—	—
Arrangements de financement intégral	—	—	—	—	—	—
Coentreprises Nations Unies	—	—	—	—	—	—

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Dépenses diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	1 042	1 518	–	–	(2)	44
Budget d'appui biennal (montants nets)						
Dépenses de gestion et d'administration	5 943	4 404	113	1 112	–	–
Dépenses d'appui technique	5 223	6 252	254	197	–	–
Dépenses d'appui remboursables	2 539	3 870	–	–	–	–
Activités d'appui diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	13 705	14 526	367	1 309	–	–
Dépenses diverses	681	168	14	3	30	160
Total des dépenses	92 130	102 453	815	2 194	5	643
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	(30 814)	(21 971)	(449)	(39)	157	(438)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur	62	–	2	–	–	–
Virements (aux) provenant des réserves	7 000	–	–	–	–	–
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	–	–	–	–	–	–
Solde des fonds au 1er janvier	44 651	66 622	3 104	3 143	742	1 180
Solde des fonds au 31 décembre	20 899	44 651	2 657	3 104	899	742
Actif						
Encaisse	505	471	4	22	–	1
Placements	Tableau 8	48 090	94 118	–	4 407	6
Prêts aux gouvernements		933	2 667	–	–	–
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		121	–	–	–	–
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		347	79	–	–	16
Sommes à recevoir du PNUD (ressources ordinaires)		10 084	–	2 722	42	752
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance		4 740	2 783	47	–	135
Intérêts échus		695	2 216	–	22	–
Total de l'actif		65 515	102 334	2 773	4 493	903
					754	

	<i>Fonds d'équipement des Nations Unies</i>		<i>Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles</i>		<i>Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement</i>	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements	16	8	–	–	–	–
Fonds d'exploitation dus aux agents d'exécution	1 442	6 212	80	–	1	–
Engagements non réglés	3 597	3 336	11	62	–	12
Comptes créditeurs	1 561	113	25	(40)	3	–
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	3 014	–	1 367	–	–
Réserve pour évacuations sanitaires	–	–	–	–	–	–
Total du passif	6 616	12 683	116	1 389	4	12
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	38 000	45 000	–	–	–	–
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	16 728	38 504	2 617	3 071	408	315
Participation aux coûts	614	351	–	–	30	27
Fonds d'affectation ponctuelle	1 328	2 864	40	33	451	390
Arrangements de financement intégral	–	–	–	–	–	–
Coentreprises Nations Unies	–	–	–	–	–	–
Total partiel	18 670	41 719	2 657	104	889	732
Services d'appui remboursables	2 229	2 932	–	–	10	10
Total des ressources inutilisées	20 899	44 651	2 657	3 104	899	742
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	58 899	89 651	2 657	3 104	899	742
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	65 515	102 334	2 773	4 493	903	754
Crédits inutilisés du budget des projets	8 209	8 644	–	919	–	–
Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds	–	–	–	–	–	–
Contributions à recevoir	13 954	2 533	–	151	–	671
Contributions reçues : 1er janvier-31 mars	5 504	2 159	–	–	–	–
	(Note 30)		(Note 31)		(Note 32)	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7 (suite)

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
état des comptes de l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des fonds	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Recettes						
Contributions volontaires	39 760	32 596	6 098	6 388	94 193	98 689
Contributions au titre de la participation aux coûts	7 886	4 676	2 596	1 180	10 698	6 328
Contributions aux fonds d'affectation ponctuelles	6 922	7 213	9 321	13 347	19 998	25 472
Contributions au titre des contrats de services de gestion	–	–	–	–	–	–
Arrangements de financement intégral	–	–	14 727	12 921	14 727	12 921
Coentreprise Nations Unies	–	–	11 027	5 060	11 027	5 060
Recettes diverses	–	–	(1 787)	–	(1 787)	–
Total partiel	54 568	44 485	41 982	38 896	148 856	148 470
Intérêts créditeurs	2 566	1 987	4 604	4 958	14 760	20 837
Services d'appui remboursables	1 726	1 598	11 168	5 470	14 730	10 656
Recettes accessoires	168	145	6 001	6 245	6 281	6 663
Total des recettes	59 028	48 215	63 755	55 569	184 627	186 626
Dépenses						
Dépenses au titre des programmes						
Ressources ordinaires	28 031	20 320	15 971	11 924	115 568	115 663
Participation aux coûts	6 245	3 921	1 437	547	7 682	4 789
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1 6 431	4 301	9 641	14 799	21 619	22 922
Arrangements de financement intégral	–	–	10 710	13 700	10 710	13 700
Coentreprises Nations Unies	–	–	8 633	2 693	8 633	2 693
Dépenses diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	40 707	28 542	46 392	43 663	164 212	159 767
Remboursement aux agents d'exécution des dépenses d'appui aux programmes						
Ressources ordinaires	5	7	–	–	1 024	1 500
Participation aux coûts	493	382	144	55	637	437
Fonds d'affectation ponctuelle	Tableau 7.1 600	472	946	1 421	1 567	1 962
Arrangements de financement intégral	–	–	1 093	181	1 093	181
Coentreprises Nations Unies	–	–	5 862	2 146	5 862	2 146

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des fonds	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Dépenses diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	1 098	861	8 045	3 803	10 183	6 226
Budget d'appui biennal (montants nets)						
Dépenses de gestion et d'administration	5 487	3 595	–	–	11 543	9 111
Dépenses d'appui technique	5 021	4 489	–	–	10 498	10 938
Dépenses d'appui remboursables	703	209	7 714	4 570	10 956	8 649
Activités d'appui diverses	–	–	–	–	–	–
Total partiel	11 211	8 293	7 714	4 570	32 997	28 698
Dépenses diverses	106	201	359	42	1 190	574
Total des dépenses	53 122	37 897	62 510	52 078	208 582	195 265
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses	5 906	10 318	1 245	3 491	(23 955)	(8 639)
Économies réalisées sur les engagements de l'exercice antérieur						
	101	–	43	–	208	–
Virements aux/provenant des réserves	(700)	(3 200)	–	(900)	6 300	(4 100)
Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds						
	(92)	(310)	(669)	(2)	(761)	(312)
Solde des fonds au 1er janvier	19 095	12 287	50 135	47 546	117 727	130 778
Solde des fonds au 31 décembre	24 310	19 095	50 754	50 135	99 519	117 727
Actif						
Encaisse	32	–	688	–	1 229	494
Placements	Tableau 8	22 517	28 540	35 018	64 509	105 625
Prêts aux gouvernements		–	–	–	933	2 667
Fonds d'exploitation fournis aux gouvernements		321	389	–	442	389
Fonds d'exploitation fournis aux agents d'exécution		4 033	516	–	4 396	606
Sommes à recevoir du PNUD (ressources ordinaires)		9 220	–	3 755	26 533	643
Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance		4 796	3 278	14 577	5 482	24 295
Intérêts échus		325	352	400	918	1 420
Total de l'actif		41 244	33 075	54 438	70 909	164 873
Passif						
Fonds d'exploitation dus aux gouvernements		76	129	–	–	92

	<i>Fonds de développement des Nations Unies pour la femme</i>		<i>Programme des Volontaires des Nations Unies</i>		Total des fonds	
	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	<i>2000-2001</i>	<i>1998-1999</i>	2000-2001	1998-1999
Fonds d'exploitation dus aux autres agents d'exécution	4 003	9	–	–	5 526	6 221
Engagements non réglés	2 061	1 611	116	215	5 785	5 236
Comptes créditeurs	3 394	496	1 779	3 920	6 762	4 489
Sommes dues au PNUD (ressources ordinaires)	–	5 035	–	15 262	–	24 678
Réserve pour évacuations sanitaires	–	–	1 789	1 377	1 789	1 377
Total du passif	9 534	7 280	3 684	20 774	19 954	42 138
Réserves et solde des fonds						
Réserve opérationnelle	7 400	6 700	–	–	45 400	51 700
Ressources inutilisées						
Ressources ordinaires	11 074	8 624	24 899	26 504	55 726	77 018
Participation aux coûts	4 508	3 360	1 846	740	6 998	4 478
Fonds d'affectation ponctuelle	5 434	4 867	15 696	15 628	22 949	23 782
Arrangements de financement intégral	–	–	7 355	4 431	7 355	4 431
Coentreprises Nations Unies	–	–	(6 558)	(1 303)	(6 558)	(1 303)
Total partiel	21 016	16 851	43 238	46 000	86 470	108 406
Services d'appui remboursables	3 294	2 244	7 516	4 135	13 049	9 321
Total des ressources inutilisées	24 310	19 095	50 754	50 135	99 519	117 727
Total des réserves et du solde des fonds au 31 décembre	31 710	25 795	50 754	50 135	144 919	169 427
Total du passif, des réserves et du solde des fonds	41 244	33 075	54 438	70 909	164 873	211 565
Crédits inutilisés du budget des projets	32 123	19 545	34 089	27 121	74 421	56 229
Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds	(11 107)	(2 694)	–	–	–	–
Contributions à recevoir	10 573	2 708	7 244	2 587	31 771	8 650
Contributions reçues : 1er janvier- 31 mars	6 070	5 589	–	–	11 574	7 748
	Note 33		Note 34		Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.1

État des fonds d'affectation ponctuelle et des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD : recettes, dépenses et solde des fonds pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001

(En milliers de dollars des États-Unis)

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Gestionnaire des fonds : Fonds d'équipement des Nations Unies												
1. Fonds d'équipement des Nations Unies												
Donateur : Belgique												
Agriculture irriguée dans la plaine de Farfar	354	(353)	30	(323)	–	–	–	–	31	–	–	–
Aménagement et gestion des terroirs de la plaine Seno-Gondo	891	66	35	101	720	–	720	–	272	611	(339)	–
Appui aux communes rurales-Ombouctou-Mali	620	140	32	172	596	–	596	–	196	4 888	(4 692)	–
Donateur : Norvège												
Fabrication de mobilier scolaire	55	–	9	9	–	–	–	–	64	–	–	–
Conférence sur les directives pour la gestion de l'environnement	3	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–
Donateur : Suisse												
Ponts suspendus (phase II)	119	–	20	20	–	–	–	–	139	–	–	–
Ponts suspendus (phase III)	190	–	28	28	–	–	–	–	218	–	–	–
Donateur : Pays-Bas												
Projet d'irrigation par puits tubulaires Grameen	61	–	9	9	–	–	–	–	70	–	–	–
Marché de fruits et légumes en gros à Al Husainiah	13	–	2	2	–	–	–	–	15	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Donateur : Australie											
Fonds de développement d'infrastructures rurales (phase I)	551	528	59	587	848	–	848	–	290	–	–
Donateur : Pays-Bas											
Appui aux activités décentralisées de planification et de finances – Nampula	7	1 481	3	1 484	2 689	–	2 689	–	(1 198)	–	(1 198)
Donateur : Belgique											
Projet d'appui au développement local de la région de N'guigmi	–	665	23	688	160	–	160	–	528	1 138	(610)
Donateur : Belgique											
Projet d'appui au développement local de la région de Nayahi	–	716	20	736	151	–	151	–	585	1 177	(592)
Donateur : Banque mondiale											
Accord de partenariat entre la BIRD et le FENU concernant le Groupe consultatif pour l'aide aux plus pauvres	–	200	7	207	383	21	404	–	(197)	395	(592)
Donateur : Fonds de développement local pour la région d'Anseba (G116)	–	312	–	312	–	–	–	–	312	–	–
Total partiel	2 864	3 755	277	4 032	5 547	21	5 568	–	1 328	8 209	(8 023)

Tableau 7

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Gestionnaire des fonds : Bureau des politiques de développement												
2. Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles												
Donateur : Japon												
Prospection minière dans la région de la SADCC	34	–	6	6	–	–	–	–	40	–	–	–
Total partiel	34	–	6	6	–	–	–	–	40	–	–	–

Tableau 7

3. Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement												
Donateur : France												
Renforcement des capacités de gestion technique à l'École de gestion de l'Institut asiatique de technologie (AIT)	45	–	7	7	–	–	–	–	52	–	–	–
Donateur : Allemagne												
Dialogues sur les orientations du renforcement des capacités scientifiques et techniques autochtones	35	–	6	6	–	–	–	–	41	–	–	–
Donateur : Italie												
Réseau régional d'essais non destructifs pour l'Amérique latine et les Caraïbes (phase II)	14	–	2	2	–	–	–	–	16	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Création de capacités scientifiques et techniques nationales dans le domaine de la télédétection aérienne et spatiale des ressources naturelles											
Prospection et exploration des ressources géothermiques	14	–	2	2	–	–	–	16	–	–	–
Utilisation de technologies adaptées aux zones rurales (phase II)	23	–	3	3	–	–	–	26	–	–	–
Création du Centre national de Beijing pour la technologie alimentaire et la recherche-développement en matière de contrôle de la qualité	181	–	28	28	–	–	–	209	–	–	–
Donateur : Norvège											
Renforcement de la capacité de l'Institut asiatique de technologie en matière d'enseignement de l'informatique et de traitement de l'information	24	–	4	4	–	–	–	28	–	–	–
Total partiel	390	–	61	61	–	–	–	451	–	–	–

Tableau 7

Gestionnaire des fonds : Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

4. Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Donateur : Communauté économique européenne

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Suite à donner à la Conférence de Beijing en Asie occidentale	–	(13)	–	(13)	–	–	–	–	(13)	–	(13)	–
Autonomisation économique des femmes en Syrie	–	70	1	71	67	5	72	–	(1)	–	(1)	–
Programme d'aide à l'autonomisation des femmes au Liban : santé en matière de reproduction et autonomisation économique	1	226	3	229	212	12	224	–	6	–	–	–
Autonomisation politique des ONG féminines en Somalie	89	–	11	11	–	–	–	(79)	21	–	–	–
Suite à donner à la Conférence de Beijing (phase II)	527	389	60	449	858	52	910	–	66	–	–	–
Donateur : Danemark												
Système de crédit pour les activités productives des femmes en République-Unie de Tanzanie	858	–	135	135	–	–	–	–	993	–	–	–
Donateur : Japon												
Contribution au Centre pour le développement social et les affaires humanitaires	179	–	28	28	–	–	–	–	207	–	–	–
Donateurs : Danemark, Japon, République de Corée, Italie, Maurice, Royaume-Uni, Australie, Malte												
Fonds d'affectation spéciale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes	1 279	2 730	175	2 905	2 273	320	2 593	–	1 591	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Donateur : Pays-Bas												
Les femmes africaines en faveur de la résolution des conflits et de la paix (phase I)	(1)	–	1	1	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : Suède												
Les femmes, l'environnement et le développement	14	–	2	2	13	2	15	–	1	–	–	–
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	15	–	3	3	–	–	–	–	18	–	–	–
Amélioration des statistiques sur les questions de sexospécificité	63	–	6	6	45	6	51	–	18	–	–	–
Appui au renforcement des capacités pour les activités féminines en faveur de la paix au Burundi	238	–	32	32	165	22	187	–	83	–	–	–
Consultation interrégionale sur les droits des femmes en matière de propriété, notamment foncière, dans les situations de conflit ou en période de reconstruction	14	–	2	2	–	–	–	(13)	3	–	–	–
Donateur : Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux												
Réduction de la violence à l'égard des femmes et production de beurre de karité au Burkina Faso	1 475	2 163	301	2 464	2 050	103	2 153	–	1 786	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : Fondation McArthur												
Composante apprentissage pour le Fonds d'affectation spéciale pour appuyer les actions visant à éliminer la violence à l'égard des femmes (UNIFEM)	116	50	8	58	160	16	176	-	(2)	-	(2)	-
Donateur : Belgique												
Femmes africaines pour le règlement des conflits et la paix (phase II) : créer le processus général de consolidation de la paix et de médiation au Burundi	-	332	-	332	158	14	172	-	160	-	-	-
Donateur : Pays-Bas												
Femmes africaines pour le règlement des conflits et la paix (phase II) : créer le processus général de consolidation de la paix et de médiation en Afrique de l'Est et en Afrique centrale	-	514	-	514	242	31	273	-	241	-	-	-
Donateur : Renforcer la gestion économique : application de l'analyse sexospécifique dans le cadre des budgets publics	-	461	-	461	188	17	205	-	256	-	-	-
Total partiel	4 867	6 922	768	7 690	6 431	600	7 031	(92)	5 434	-	(16)	-

Tableau 7

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Gestionnaire des fonds :												
Programme des Volontaires des Nations Unies												
5. Programme des Volontaires des Nations Unies												
Donateur : Argentine												
Initiative « Casques blancs »	971	–	120	120	428	39	467	–	624	622	–	–
Donateur : Belgique												
Assistance technique au Centre pour les droits de l'homme au Cambodge	74	–	4	4	22	1	23	(4)	51	–	–	–
Les femmes et les initiatives de paix aux Philippines	45	–	2	2	–	–	–	(13)	34	–	–	–
Appui multisectoriel de spécialistes en Angola	868	–	51	51	232	23	255	(196)	468	419	–	–
Donateur : Canada												
Contribution de spécialistes aux activités d'aide humanitaire du HCR	4	–	–	–	–	–	–	–	4	–	–	–
Donateur : Union européenne												
Mémorandum d'accord avec l'Union européenne	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Donateur : France												
Appui du Gouvernement français au développement du volontariat	600	137	62	199	454	45	499	–	300	300	–	–
Initiative « Casques blancs »	137	–	11	11	123	12	135	–	13	–	–	–
Donateur : Allemagne												
Programme de développement axé sur les collectivités (renforcement des capacités)	54	–	7	7	–	–	–	(52)	9	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Initiative « Casques blancs »	80	–	12	12	–	–	–	(80)	12	–	–	–
Programme de développement intérieur en Afrique	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui au Programme de rapatriement et de réinsertion au moyen d'un projet national de VNU	259	–	30	30	132	13	145	–	144	–	–	–
Assistance des VNU en vue de promouvoir des mesures de création d'un climat de confiance s'appuyant sur les collectivités en Géorgie	85	–	11	11	–	–	–	–	96	–	–	–
Donateur : Irlande												
Appui multisectoriel à l'UNISTAR pour les entrepreneurs et le développement des petites et moyennes entreprises												
Donateur : Italie												
Participation de l'Italie aux activités du Programme des VNU	698	680	79	759	687	98	785	–	672	900	(228)	–
UNISTAR	332	912	46	958	561	57	618	–	672	623	–	–
Donateur : Japon												
Appui multisectoriel de spécialistes dans le Pacifique Sud	30	–	4	4	5	–	5	–	29	–	–	–
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire	5	(2)	1	(1)	–	–	–	–	4	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Appui technique multisectoriel des VNU au titre du développement et de l'aide humanitaire (phase III)	5	(8)	1	(7)	–	–	–	–	(2)	–	(2)	–
Appui technique au HCR et à d'autres institutions des Nations Unies pour l'aide humanitaire au Cambodge	2	(2)	–	(2)	–	–	–	–	–	–	–	–
Appui technique des VNU aux activités de secours et d'aide humanitaire en Asie du Sud-Est et dans d'autres zones (phase I)	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
Assistance préparatoire des VNU à l'APRONUC en vue des élections au Cambodge	2	(1)	–	(1)	–	–	–	–	1	–	–	–
Programme d'action de 100 jours de l'ONU pour une aide humanitaire accélérée à la Somalie	20	(23)	3	(20)	–	–	–	–	–	–	–	–
Aide au développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest du Cambodge	42	–	4	4	12	1	13	–	33	–	–	–
Appui aux activités de secours humanitaires, de réinsertion et de rapatriement menées par les VNU	52	(51)	6	(45)	3	–	3	–	4	–	–	–
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités de secours humanitaires menées par les VNU au Rwanda	4	(3)	–	(3)	–	–	–	–	1	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Développement durable des petits États insulaires des Caraïbes	7	(9)	1	(8)	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–
Assistance technique des VNU à l'appui des activités relatives aux droits de l'homme en Amérique centrale	46	(50)	5	(45)	–	–	–	–	1	–	–	–
Appui du Japon au renforcement de la sécurité des spécialistes des VNU	142	(58)	14	(44)	89	6	95	–	3	–	–	–
Appui technique multisectoriel à l'UNISTAR pour les entrepreneurs et le développement des petites et moyennes entreprises												
Appui aux secours humanitaires	522	(334)	(28)	(362)	77	12	89	–	71	–	–	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire d'urgence, la consolidation de la paix, le maintien de la paix et la reconstruction	4	–	(3)	(3)	–	–	–	–	1	–	–	–
Développement de l'enseignement élémentaire dans les provinces du nord-ouest grâce au renforcement des centres d'apprentissage communautaires relevant des temples	3	–	–	–	–	–	–	–	3	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds Total (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						
Fonds d'affectation spéciale VNU/Japon pour l'appui multisectoriel à l'aide humanitaire	1 031	(434)	(24)	(458)	368	35	403	–	170	169	–	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'assistance humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de réinsertion et le développement humain durable	1 796	(653)	161	(492)	913	68	981	–	323	323	–	–
Promotion des VNU au Japon	109	–	297	297	270	27	297	3	112	113	(1)	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'assistance humanitaire, les opérations de maintien de la paix et la réinsertion	2 643	(748)	276	(472)	1 287	321	1 608	2	565	565	–	–
Donateur : Norvège												
Appel pour la Somalie	6	–	–	–	–	–	–	–	6	–	–	–
Appui au Programme sous-régional des VNU pour les conseils en matière de développement de la culture populaire en Asie du Sud (Agence norvégienne de développement international)	13	–	2	2	–	–	–	–	15	–	–	–
Donateur : République de Corée												
Fonds d'affectation spéciale de la République de Corée pour la formation des VNU	440	400	63	463	298	20	318	–	585	672	(87)	–
Donateur : Espagne												
Appui à la contribution de Volontaires au développement	(1)	–	–	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Donateur : Suède												
Assistance humanitaire dans la région du Golfe	24	–	3	3	–	–	–	–	27	–	–	–
Spécialistes des VNU pour les secours humanitaires dans la corne de l'Afrique	16	–	2	2	–	–	–	–	18	–	–	–
Appui des VNU aux programmes du HCR en Amérique centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Programme de lutte d'urgence contre la sécheresse en Afrique australe	66	–	7	7	–	–	–	(66)	7	–	–	–
Appel global interinstitutions des Nations Unies en faveur des personnes touchées par la crise au Rwanda	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appel global interinstitutions des Nations Unies pour l'appui aux activités des VNU au Rwanda	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
Programme en Amérique centrale	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Programme mené par les VNU en Érythrée dans le cadre de l'appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique – 1993	27	–	4	4	–	–	–	–	31	–	–	–
Appui aux VNU au Rwanda	227	–	27	27	–	–	–	–	254	239	–	–
Appui aux VNU en Géorgie	1	–	5	5	(5)	–	(5)	–	11	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total (montant net)
Donateur : Suisse												
Programme régional de services de développement national en Asie	114	(123)	6	(117)	-	-	-	-	(3)	-	(3)	-
Fonds d'affectation spéciale pour la consolidation et le maintien de la paix	28	-	4	4	14	1	15	-	17	-	-	-
Appui des VNU à la réinstallation sur place des combattants démobilisés au Mozambique	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-
Donateur : Pays-Bas												
Service néerlandais de soutien aux VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	20	(19)	1	(18)	-	-	-	-	2	-	-	-
Appui des Pays-Bas au titre des VNU/Services de développement national	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Programme humanitaire interinstitutions pour l'Iraq/Koweït	3	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-
Déploiement de spécialistes des VNU pour soutenir l'assistance humanitaire des Nations Unies en Somalie	166	(179)	9	(170)	(3)	-	(3)	-	(1)	-	(1)	-
Programme des chargés de conférence Est-Ouest-Sud à l'Université Eduardo Modlane	(2)	-	-	-	-	-	-	-	(2)	-	(2)	-
Université du Mozambique	(1)	-	-	-	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-
Appel pour le Programme spécial d'urgence pour la corne de l'Afrique – 1993	14	(14)	1	(13)	-	-	-	-	1	-	-	-

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appui au Programme des Volontaires des Nations Unies en République démocratique populaire lao	155	–	33	33	26	2	28	–	160	129	–	–
Service néerlandais de soutien des VNU d'Europe centrale dans les pays en développement	227	–	34	34	136	9	145	–	116	22	–	–
Appui des Pays-Bas aux services de développement national des VNU en faveur de l'élimination de la pauvreté	385	–	44	44	297	30	327	–	102	70	–	–
Appel intérimaire pour le Burundi	13	–	3	3	–	–	–	–	16	–	–	–
Donateur : Royaume-Uni												
Fonds d'affectation spéciale Royaume-Uni/Libéria pour les secours d'urgence	13	–	2	2	–	–	–	–	15	–	–	–
Projet participatif de protection primaire de l'environnement dans les communautés urbaines économiquement faibles	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Appel intérimaire pour le Burundi	34	–	3	3	–	–	–	–	37	–	–	–
Appel interinstitutions des Nations Unies pour l'assistance d'urgence à des projets dans le domaine de l'eau et de l'assainissement au Yémen	6	–	1	1	–	–	–	–	7	–	–	–
Programme d'assistance humanitaire d'urgence au Rwanda	–	–	1	1	–	–	–	–	1	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	Total					
Appel interinstitutions pour le Rwanda	2	–	–	–	–	–	–	–	2	–	–	–
Donateur : Organisation des Nations Unies												
Programme humanitaire d'assistance économique à l'Afghanistan	4	–	–	–	–	–	–	–	4	–	–	–
Appui des VNU au Programme humanitaire interinstitutions des Nations Unies en Iraq	96	–	11	11	–	–	–	(102)	5	–	–	–
Donateurs : Organisation des Nations Unies/Suède/Canada												
Les jeunes, partenaires du développement	21	–	3	3	–	–	–	–	24	–	–	–
Donateur : États-Unis												
Détachement de Volontaires des Nations Unies auprès du HCR et du PAM	9	–	2	2	(1)	–	(1)	–	12	–	–	–
Donateur : Italie												
Services consultatifs internationaux de courte durée de l'ONU	105	–	11	11	57	5	62	–	54	–	–	–
Donateur : Autriche												
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'assistance logistique aux élections en Bosnie-Herzégovine	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes			Dépenses			Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses					
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 1	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 2	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 3											
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 4	1	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 5	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Fonds d'affectation spéciale VNU/OSCE pour l'aide à la supervision des élections en Bosnie-Herzégovine – 6	21	–	2	2	4	–	4	–	19	–	–
Donateur : Finlande											
Initiative « Casques blancs »	29	–	4	4	–	–	–	–	33	–	–
Donateur : Égypte											
Collaboration des VNU avec l'Égypte pour l'initiative « Casques blancs » en Palestine	–	12	–	12	–	–	–	(11)	1	–	–
Donateur : Union européenne											
Appui pour les élections au Nigéria	(290)	–	–	–	–	–	–	–	(290)	–	(290) 290

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds Total (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						
Donateur : Japon												
Assistance multisectorielle des VNU aux pays insulaires (Asie et Pacifique)	1	(2)	–	(2)	–	–	–	–	(1)	–	(1)	–
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix et les activités de réinsertion	2 933	(614)	277	(337)	807	39	846	–	1 750	1 750	–	–
Appui multisectoriel du Japon aux VNU en 2000 pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de réinsertion et le développement humain durable	–	4 664	113	4 777	1 644	17	1 661	–	3 116	3 116	–	–
Donateur : Italie												
Programme de stages dans les VNU	–	1 052	19	1 071	422	42	464	–	607	589	–	–
Donateur : Royaume-Uni												
Assistance des VNU visant à promouvoir des mesures de confiance à l'échelon de la collectivité en Géorgie	–	425	–	425	194	19	213	–	212	212	–	–
Donateur : Japon												
Reliquat des fonds	–	829	–	829	–	–	–	–	829	–	–	–
Intérêts créditeurs	–	443	–	443	–	–	–	–	443	–	–	–

Nom du fonds d'affectation ponctuelle	Recettes				Dépenses		Remboursements aux donateurs et virements aux/provenant des autres fonds (montant net)	Solde des fonds au 31 décembre 2001	Crédits inutilisés du budget des projets ^a	Excédent des crédits inutilisés du budget des projets sur le solde des fonds ^a	Contributions à recevoir ^a	
	Solde des fonds au 1er janvier 2000	Contributions	Divers	Total	Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses						Total
Appui multisectoriel des VNU pour l'aide humanitaire, les opérations de maintien de la paix, les activités de relèvement et le développement humain durable	–	2 933	–	2 933	48	–	48	–	2 885	2 885	–	–
Donateur : Italie												
Appui aux activités de l'Année internationale des volontaires (2001)	–	88	–	88	24	2	26	–	62	88	(26)	–
Donateur : Suède												
Assistance des VNU visant à promouvoir des mesures de confiance à l'échelon de la collectivité en Géorgie	–	84	–	84	7	1	8	–	76	76	–	–
Total partiel	15 628	9 321	1 853	11 174	9 641	946	10 587	(519)	15 696	13 882	(644)	290
Tableau 7												
Total (fonds d'affectation ponctuelle)	23 783	19 998	2 965	22 963	21 619	1 567	23 186	(611)	22 949	22 091	(8 683)	290

^a Poste hors bilan mentionné pour information seulement.

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.2

**Fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD :
budget d'appui biennal pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001**

(En milliers de dollars des États-Unis)

Fonds	Montant révisé des crédits ouverts 2000-2001	Dépenses en 2000-2001			Solde inutilisé au 31 décembre 2001	Dépenses de 1998-1999
		Décaissements	Engagements non réglés	Total		
Fonds d'équipement des Nations Unies						
Dépenses de gestion et d'administration	5 904	5 825	118	5 943	(39)	4 404
Dépenses d'appui technique	7 690	5 221	2	5 223	2 467	6 252
	13 594	11 046	120	11 166	2 428	10 656
Dépenses d'appui remboursables	–	2 539	–	2 539	–	3 870
Total	13 594	13 585	120	13 705	2 428	14 526
				Tableau 7		Tableau 7
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles						
Dépenses de gestion et d'administration	154	105	8	113	41	1 112
Dépenses d'appui technique	586	254	–	254	332	197
Total	740	359	8	367	373	1 309
				Tableau 7		Tableau 7
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme						
Dépenses de gestion et d'administration	5 467	5 275	212	5 487	(20)	3 595
Dépenses d'appui technique	6 146	3 408	1 613	5 021	1 125	4 489
	11 613	8 683	1 825	10 508	1 105	8 084
Dépenses d'appui remboursables	–	699	4	703	–	209
Total	11 613	9 382	1 829	11 211	1 105	8 293
				Tableau 7		Tableau 7

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 7.3

Programme des Volontaires des Nations Unies : récapitulatif des projets financés par des gouvernements et des institutions

(En milliers de dollars des États-Unis)

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 2000	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 2001
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
Gouvernements						
Allemagne	INT/93/V02	(10)	5	51	5	(61)
Australie	INT/92/V15	(50)	153	88	9	6
Autriche	INT/92/V16	32	(30)	–	–	2
Belgique	GLO/98/V08	54	2 223	1 628	161	488
	INT/92/V12	(180)	775	541	54	–
Canada	RWA/98/V01	(9)	219	146	13	51
Danemark	INT/96/V01	23	1	21	2	1
Espagne	GLO/01/V01	–	2 347	449	45	1 853
	GLO/97/V44	1 795	72	1 295	128	444
	GLO/99/V04	–	1 180	711	71	398
États-Unis	GLO/94/V02	4	–	–	(1)	5
Finlande	GLO/98/V01	6	–	(1)	–	7
	INT/01/V03	–	764	39	4	721
	INT/92/V11	1 529	1 918	1 541	153	1 753
Irlande	INT/92/V14	237	511	681	68	(1)
Luxembourg	GLO/01/V04	–	184	59	6	119
Mali	MLI/96/V01	24	2	1	–	25
Norvège	CMB/95/V01	16	1	–	–	17
	INT/01/V08	–	116	2	–	114
	INT/92/V21	129	(108)	13	1	7
Pays-Bas	INT/92/V13	365	317	330	33	319
	MON/01/V02	–	28	19	2	7
Rwanda	RWA/96/V04	(4)	–	–	–	(4)
Suède	INT/01/V05	–	73	41	4	28
	INT/92/V09	(37)	379	416	41	(115)
Suisse	GLO/01/V03	–	94	–	–	94
	INT/92/V08	5	115	94	9	17
Institutions						
AMUDA	INT/96/V06	22	37	56	5	(2)
ASB Deutschland	CRO/97/V01	15	1	–	–	16
ASDI (Botswana)	BOT/92/V01	153	9	50	5	107
BafD	GUI/93/V02	(47)	–	(47)	–	–

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 2000	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 2001
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
BasD	CMB/00/V01	–	44	72	7	(35)
	KYR/96/V01	19	1	–	–	20
	MAS/94/V01	2	–	1	–	1
	MON/93/V02	8	–	–	–	8
	PNG/95/V01	(2)	–	(2)	–	–
	VIE/01/V01	–	68	8	1	59
BDD (Royaume-Uni)	GRN/97/V01	(26)	45	73	7	(61)
BIRD	MOZ/92/V03	19	–	19	–	–
	MOZ/92/V04	(56)	–	(56)	–	–
	NER/87/V01	111	(104)	–	–	7
DANIDA	MON/97/V01	25	2	–	–	27
DFID (Royaume-Uni)	INT/98/V01	8	87	174	17	(96)
Erithrea International School	ERI/95/V03	(3)	–	(3)	–	–
FIDA	GAB/94/V01	30	81	62	6	43
Fondation Toyota	CMB/00/V03	–	50	26	3	21
IDA	ANG/94/V01	(78)	81	–	–	3
	BEN/89/V01	(125)	–	(125)	–	–
	CHD/91/V01	2	–	–	–	2
	EQG/91/V01	(116)	–	(116)	–	–
	GHA/93/V02	(3)	–	(3)	–	–
	GHA/93/V03	2	–	–	–	2
	GHA/93/V04	6	–	–	–	6
	HAI/86/V01	(20)	–	(20)	–	–
	NER/95/V01	(5)	1	(4)	–	–
	NER/98/V01	121	360	266	26	189
IIDD	TIM/00/V02	–	61	9	1	51
IIRR	MAG/98/V01	20	1	15	2	4
IITA	MLW/93/V01	(1)	–	(1)	–	–
International Institute of Vaccine	ROK/00/V01	–	33	34	3	(4)
International Youth Foundation	IND/01/V02	–	8	2	–	6
Japon – JOVC	GLO/98/V03	(345)	1 888	1 450	140	(47)
	INT/92/V20	289	15	105	11	188
JVC	INT/96/V04	11	–	–	–	11

Donateurs	Projets	Solde au 1er janvier 2000	Contributions	Dépenses		Solde au 31 décembre 2001
				Dépenses au titre des projets	Dépenses diverses	
Ministère des affaires étrangères de la République tchèque	INT/01/V09	–	81	–	–	81
MS (Danemark)	INT/92/V17	141	465	367	37	202
OIM	ANG/95/V02	(31)	–	(12)	(1)	(18)
	GLO/94/V01	1	–	1	–	–
	HAI/95/V01	7	–	(1)	–	8
	MOZ/94/V03	2	1	–	–	3
	NER/94/V01	32	48	38	4	38
	RER/99/V04	107	28	75	8	52
	RUS/00/V01	–	44	19	2	23
PNUD Afrique du Sud	SAF/99/V01	(12)	–	(12)	–	–
PNUD Albanie	ALB/99/V01	(2)	–	(2)	–	–
PNUD Bahreïn	GLO/97/V40	11	(10)	–	–	1
PNUD Cambodge	CMB/99/V05	(24)	53	–	–	29
	CMB/99/V06	61	13	58	1	15
	GLO/97/V41	46	(39)	4	–	3
PNUD Mongolie	MON/99/V02	(6)	(18)	(24)	–	–
PNUD Rwanda	RWA/99/V05	(21)	–	(21)	–	–
PNUD Samoa	SAM/99/V01	6	–	–	–	6
PNUD Sri Lanka	SRL/99/V01	25	1	1	–	25
PNUD Viet Nam	VIE/99/V01	15	1	6	–	10
SVA	INT/96/V05	57	(53)	–	–	4
VSO (Royaume-Uni)	INT/92/V19	3	–	3	–	–
UNICEF	HAI/97/V02	43	3	1	–	45
Total général		4 431	14 727	10 710	1 093	7 355

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Tableau 8
Placements au 31 décembre 2001
 (En milliers de dollars des États-Unis)

	2001	1999
Ressources ordinaires		
Comptes rémunérés	65 706	183 395
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	730 430	372 650
Obligations et bons à plus d'un an	593 082	216 835
Autres titres	–	–
Fonds communs de placement sur le marché monétaire	252 763	–
Total	État II.1	1 641 982
		772 880
Autres ressources		
Participation aux coûts		
Dépôts à terme	–	408 800
Total	État II.2	–
		408 800
Fonds d'affectation spéciale		
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la lutte contre la désertification et la sécheresse		
Comptes rémunérés	0	89
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	47	2 100
Obligations et bons à plus d'un an	–	5 915
Total	Tableau 5.2	47
		8 104
Fonds d'affectation spéciale du FEM		
Comptes rémunérés	–	16
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	–	25 210
Obligations et bons à plus d'un an	–	11 800
Fonds communs de placement	70 272	–
Total	Tableau 5.2	70 272
		37 026
Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal		
Comptes rémunérés	–	338
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	23 500	19 990
Obligations et bons à plus d'un an	–	39 799
Fonds communs de placement	25 636	–
Total	Tableau 5.2	49 136
		60 127

	2001	1999
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »		
Comptes rémunérés	–	48
Dépôts à terme	24 036	22 050
Obligations et bons à plus d'un an	6 616	15 000
Fonds communs de placement	1 524	–
Total	Tableau 5.2	32 176
		37 098
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le programme d'aide au peuple palestinien		
Comptes rémunérés	–	72
Dépôts à terme	3 500	33 665
Obligations et bons à plus d'un an	6 785	3 829
Fonds communs de placement	8 452	–
Total	Tableau 5.2	18 737
		37 566
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda		
Comptes rémunérés	–	7
Dépôts à terme	–	22 270
Total	Tableau 5.2	–
		22 277
Fonds fiduciaire du PNUD concernant l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA TF)		
Comptes rémunérés	6 634	–
Dépôts à terme	–	7 654
Total	6 634	7 654
Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement		
Comptes rémunérés	–	108
Comptes courants	–	–
Dépôts à terme	2 027	1 600
Obligations et bons à plus d'un an	5 013	5 206
Fonds communs de placement	285	–
Total	7 325	6 914
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour les partenariats internationaux		
Comptes rémunérés	–	11
Dépôts à terme	13 000	5 040
Obligations et bons à plus d'un an	1 021	659
Fonds communs de placement	1 489	–
Total	15 510	5 710

		2001	1999
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme Iraq			
Comptes rémunérés		12 940	4 975
Total	Tableau 5.2	12 940	4 975
Total (fonds d'affectation spéciale)		212 777	277 450
État II.2			
Fonds			
Fonds d'équipement des Nations Unies			
Comptes rémunérés		8	384
Comptes courants		–	–
Dépôts à terme		32 364	67 270
Obligations et bons à plus d'un an		5 303	26 464
Autres titres		–	–
Fonds communs de placement		10 415	–
Total	Tableau 7	48 090	94 118
Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles			
Comptes rémunérés		–	7
Comptes courants		–	–
Dépôts à terme		–	4 400
Total	Tableau 7	–	4 407
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement			
Comptes rémunérés		–	6
Dépôts à terme		–	–
Total	Tableau 7	–	6
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme			
Comptes rémunérés		–	30
Obligations et bons à plus d'un an		12 000	28 510
Dépôts à terme		4 463	–
Fonds communs de placement		6 054	–
Total	Tableau 7	22 517	28 540
Programme des Volontaires des Nations Unies			
Comptes rémunérés		–	791
Comptes courants		–	–
Dépôts à terme		23 136	51 430
Obligations et bons à plus d'un an		5 167	12 288

		2001	1999
Fonds communs de placement		6 715	–
Total	Tableau 7	35 018	64 509
Total (Fonds)		105 625	191 580
		Vue d'ensemble	

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Note 1

Énoncé de mission

En tant qu'organisme des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) s'emploie à faire prévaloir les principes énoncés dans la Charte. Il fonde son action sur l'idée que le développement d'une part, la paix et la sécurité de l'humanité de l'autre, sont deux objectifs indissociables et que les Nations Unies se doivent d'agir avec force au service de l'un comme de l'autre.

Le PNUD a pour mission d'appuyer l'action menée pour parvenir au développement durable sur le plan humain, en aidant les pays à acquérir les moyens d'élaborer de meilleurs programmes de développement et de les exécuter plus efficacement, tout d'abord en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté mais aussi pour ce qui est de créer des emplois, d'assurer des modes de subsistance viables, de donner de l'autonomie aux femmes et de protéger et régénérer l'environnement.

Le PNUD s'emploie également, dans le domaine du développement humain durable, à contribuer à ce que les organismes des Nations Unies mènent à l'unisson une action vigoureuse et à renforcer la coopération internationale.

À la demande des gouvernements et en vue de favoriser le progrès dans les domaines qui l'intéressent, le PNUD concourt au renforcement des capacités nécessaires pour parvenir à une bonne gestion des affaires publiques, assurer la participation des populations, développer les secteurs public et privé et allier croissance et équité, en insistant sur le fait que les plans et priorités de chaque pays sont le seul cadre de référence valable pour la programmation, à l'échelon national, des activités opérationnelles de développement des organismes des Nations Unies.

Les représentants résidents du PNUD assument généralement la fonction de coordonnateur résident pour les activités opérationnelles du système des Nations Unies, apportant leur soutien, sur la demande des gouvernements, à la coordination de l'aide au développement et de l'action humanitaire. En tant que coordonnateurs résidents, ils aident aussi à orchestrer la mise en oeuvre de tous les moyens intellectuels et techniques de l'ONU et des organisations apparentées en faveur du développement du pays.

Le PNUD s'efforce d'être un partenaire de développement efficace pour les organismes à vocation humanitaire des Nations Unies, en s'employant à préserver les moyens de subsistance pendant que ces organismes cherchent à sauver des vies. Il apporte son concours aux pays pour les aider à se préparer à l'éventualité d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe grave, à prendre des mesures préventives ou à agir lorsque cette éventualité s'est produite.

Le PNUD fait appel à des compétences qu'il puise dans le monde entier, notamment dans les pays en développement, dans les institutions spécialisées des Nations Unies, dans les organisations de la société civile et dans les instituts de recherche.

Le PNUD favorise la coopération Sud-Sud en s'employant activement à développer les échanges de données d'expérience entre pays en développement.

Dans les domaines sur lesquels il concentre son action, le PNUD encourage le transfert et l'adaptation des technologies et s'efforce d'ouvrir l'accès aux techniques les plus performantes.

Le PNUD reçoit des contributions volontaires de presque tous les pays du monde. Il s'emploie à s'assurer des rentrées prévisibles pour financer ses programmes. Il distribue une aide financière répartie selon des critères fondés sur le principe de l'universalité, qui favorisent fortement les pays à faible revenu, particulièrement les moins avancés d'entre eux.

Le PNUD est neutre sur le plan politique et il exerce ses activités de coopération en toute impartialité. Il s'efforce d'oeuvrer dans la transparence, en rendant compte comme il se doit à toutes les parties concernées.

Le PNUD est résolu à s'auto-évaluer et se réformer en permanence. Il veut être toujours plus efficace et productif afin d'aider le système des Nations Unies à agir avec plus de force pour le bien des peuples et des pays du monde entier.

Le PNUD continuera d'apporter son soutien à un modèle de coopération internationale pour le développement qui répond aux besoins de la situation, à l'échelon de la planète, de la région et du pays, et qui s'adapte à l'évolution de cette situation.

Note 2

Résumé des principales conventions comptables

L'exercice financier de l'organisation est biennal. Le présent exercice couvre la période allant du 1er janvier 2000 au 31 décembre 2001. Les états financiers ont été établis selon les principales conventions comptables ci-après.

Cadre

Le PNUD rend compte de ses activités conformément aux éléments suivants :

a) Les Règles financières formulées par son conseil d'administration et les règles établies par l'Administrateur au titre desdites Règles;

b) Les normes comptables du système des Nations Unies adoptées par le Comité administratif de coordination, qui reposent en grande partie sur les normes comptables internationales pertinentes promulguées par le Comité international de normalisation de la comptabilité. Les différences qui peuvent exister par rapport aux normes comptables internationales sont surtout dues au caractère essentiellement non commercial des activités de l'organisation. Ces normes sont fondées sur les principes et postulats suivants :

i) Viabilité de l'organisation, uniformité et comptabilité d'exercice sont des postulats comptables fondamentaux. Lorsque les postulats comptables fondamentaux sont respectés dans les états financiers, il n'est pas nécessaire de l'indiquer. Lorsqu'ils ne le sont pas, il faut l'indiquer en expliquant les raisons;

ii) Prudence, prévalence du fond sur la forme et importance relative doivent régir le choix et l'application des conventions comptables;

iii) Les états financiers doivent indiquer de façon claire et concise l'ensemble des principales conventions comptables qui ont été appliquées;

- iv) L'indication des principales conventions comptables appliquées fait partie intégrante des états financiers;
- v) Les postes de nature inhabituelle ou les postes de l'exercice antérieur doivent être mentionnés s'ils ont un effet important sur les états financiers ou les tableaux;
- vi) Si un changement de convention comptable a un effet important sur l'exercice en cours ou peut avoir un effet important sur les exercices ultérieurs, cet effet doit être mentionné et quantifié, et les raisons du changement doivent être expliquées.

Recettes

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en recettes de l'année à laquelle ils se rapportent. Toutes les autres recettes sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, à l'exception de celles correspondant aux lettres de crédit des gouvernements, qui sont irrévocables.

Dépenses

Toutes les dépenses du PNUD sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des paiements auxquels ont droit les fonctionnaires (les dépenses relatives au programme de retraite anticipée sont toutefois enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice) et des dépenses relatives aux éléments de projets mis en oeuvre par des gouvernements et des organisations non gouvernementales, ainsi que selon la modalité de l'exécution directe, qui sont uniquement comptabilisés sur la base des décaissements. Les dépenses relatives aux projets comprennent les engagements non réglés des agents d'exécution et services exécutants (autres que les gouvernements et les organisations non gouvernementales). La comptabilité d'exercice repose généralement sur les critères ci-après :

Experts et autres agents engagés au titre de projets. Dépenses relatives aux services contractuels fournis pendant l'exercice biennal en cours, à concurrence du montant inscrit au budget de l'exercice.

Frais de voyage du personnel en mission. Dépenses relatives aux voyages effectués pendant l'exercice biennal en cours et à ceux commencés avant la clôture de cet exercice qui débordent sur l'exercice biennal suivant.

Contrats de sous-traitance. Sommes à payer durant l'exercice biennal en cours, selon le contrat ou l'échéancier.

Bourses. Montant de la bourse pour la période comprise entre la date du début des études – ou celle du début de l'exercice, si elle est postérieure – et la date de la fin des études – ou celle de la clôture de l'exercice, si elle est antérieure.

Formation en groupe. Montant total des dépenses relatives à toute formation dispensée pendant l'exercice biennal en cours ou entreprise pendant cet exercice et devant se terminer au cours de l'exercice biennal suivant.

Matériel. Montant total du marché ou de la commande ferme passés au fournisseur avant la fin de l'exercice biennal en cours, à concurrence du montant inscrit au budget de cet exercice.

Dépenses diverses. Dépenses relatives aux activités de l'exercice biennal en cours (dépenses de représentation, par exemple), aux marchandises livrées ou aux services fournis, ou aux commandes fermes passées pour livraison avant la fin de l'exercice.

Une certaine marge de manoeuvre est autorisée en ce qui concerne les dépenses des agents d'exécution. Pour une année donnée, celles-ci peuvent dépasser le montant des crédits approuvés au titre des projets jusqu'à concurrence de 20 000 dollars ou de 4 %, le montant le plus élevé étant retenu – à condition que le montant total des engagements de l'agent d'exécution pour l'année en question ne soit pas supérieur à 2 % du montant total des crédits qui lui sont alloués.

Dépenses d'appui aux programmes des agents d'exécution et services d'appui technique

Les dépenses d'appui aux programmes des agents d'exécution représentent un pourcentage du coût total des projets dont le Conseil d'administration a autorisé le paiement aux agents d'exécution, agents coopérants et services exécutants en remboursement des frais engagés par eux pour l'administration (technique ou autre) des projets financés par le PNUD. Ces dépenses sont fonction du montant total pour l'année des dépenses afférentes aux programmes. Les dépenses d'appui sectoriel sont également remboursées à certaines institutions au titre de la fourniture de conseils sectoriels aux gouvernements ou au PNUD. Le montant de l'appui sectoriel et l'utilisation des ressources correspondantes pour un cycle d'exécution donné sont fixés par le Conseil d'administration. Dans ses décisions 95/23 et 96/31, le Conseil d'administration a approuvé de nouveaux arrangements en matière de programmation et de nouvelles directives concernant les dépenses d'appui des organisations. Les principales caractéristiques de ces arrangements sont les suivantes :

- a) Encourager l'exécution nationale par des incitations et faire en sorte que les gouvernements puissent disposer des services d'appui technique des institutions spécialisées, en particulier pour les besoins des programmes et projets exécutés par des entités nationales;
- b) Améliorer en amont l'orientation technique des institutions spécialisées et réduire leur participation administrative et opérationnelle à la réalisation des programmes et projets;
- c) Affecter les ressources voulues pour permettre aux pays où un programme est mis en oeuvre d'avoir un plus grand choix en matière de réalisation des programmes et projets;
- d) Remplacer le système des taux variables par un taux forfaitaire unique n'excédant pas 10 % du remboursement des services d'appui administratif et opérationnel.

Le détail des dépenses d'appui engagées conformément aux anciens arrangements et aux nouveaux figure au tableau 2.1.

Le remboursement des services d'appui administratif et opérationnel s'applique également aux projets financés au moyen des fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD. Le remboursement au PNUD des dépenses

d'appui correspond au montant remboursé au PNUD pour le défrayer des dépenses engagées par lui pour l'administration de ces fonds et fonds d'affectation spéciale.

Budget d'appui biennal

Le budget d'appui biennal se compose de trois éléments :

a) Appui aux programmes : dépenses engagées par les unités administratives (bureaux de pays et siège), qui ont pour fonction essentielle l'élaboration, la formulation, l'exécution et l'évaluation des programmes de l'organisation. Sont ordinairement concernées les unités qui fournissent un appui technique, théorique, géographique, logistique ou administratif aux programmes;

b) Gestion et administration : dépenses engagées par les unités administratives, qui ont pour fonction essentielle de préserver l'identité, la discrétion et la bonne santé de l'organisation. Sont ordinairement concernées les unités qui exercent des fonctions d'encadrement, d'élaboration et d'évaluation des orientations, de relations extérieures, d'information et d'administration;

c) Appui aux activités opérationnelles de l'ONU : cet appui comprend quatre éléments qui concernent essentiellement les activités financées sur les ressources ordinaires : appui aux bureaux de pays, Groupe des Nations Unies pour le développement, Programme des Volontaires des Nations Unies et Bureau des services d'achats interorganisations.

Les dépenses au titre du budget d'appui biennal sont comptabilisées conformément aux principes énoncés ci-dessus sous le titre « Dépenses ».

Taux de change

Les contributions volontaires reçues des gouvernements sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date du versement.

Les ajustements de change portant sur les contributions des gouvernements sont comptabilisés en complément ou déduction de ces contributions. Tous les autres ajustements de change sont comptabilisés comme recettes ou dépenses accessoires.

Aux fins de comptabilisation des opérations comptables, ainsi que pour l'établissement des autres états financiers, les autres monnaies sont converties en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif libellés dans d'autres monnaies sont convertis en dollars des États-Unis au taux de change opérationnel de l'ONU en vigueur à la date de l'état.

Dépenses d'équipement

Les dépenses d'achat ou de construction de locaux ainsi que les dépenses importantes de rénovation sont comptabilisées comme des immobilisations. Elles concernent essentiellement les logements et les bureaux relevant de la réserve pour les bureaux et logements hors siège et les bureaux achetés pour le bureau du PNUD en Argentine (voir notes 12 et 13 ci-dessous).

Le coût du matériel durable est imputé en totalité, soit sur les ressources ordinaires du PNUD par le biais du budget d'appui biennal, soit sur le budget du projet approprié, au cours de l'exercice biennal durant lequel ce matériel est acheté.

Tout le matériel durable (c'est-à-dire celui dont la valeur unitaire est égale ou supérieure à 500 dollars et dont la durée utile est d'au moins cinq ans, ainsi que le matériel figurant sur les listes spéciales et faisant l'objet d'une comptabilité matière officielle) est inventorié. On tient l'inventaire des articles achetés pour les projets exécutés par des entités nationales, mais la valeur n'en est pas incluse du fait qu'ils sont généralement reversés au projet dans le pays bénéficiaire une fois le projet achevé. Les stocks sont valorisés aux coûts effectifs lorsque c'est possible. À défaut des coûts effectifs, on utilise les coûts standard.

Réserve opérationnelle

À sa session annuelle de 1999, le Conseil d'administration a approuvé la modification du mode de calcul de la réserve opérationnelle du PNUD, qui correspond désormais à la somme des éléments suivants :

- a) Élément recettes : l'équivalent de 10 % de la moyenne des contributions volontaires annuelles reçues pendant les trois années les plus récentes, arrondies au million de dollars le plus proche;
- b) Élément dépenses : l'équivalent de 2 % des dépenses annuelles totales moyennes encourues au cours des trois années les plus récentes arrondies au million de dollars le plus proche;
- c) Élément passif et structurel : l'équivalent de 10 % de la somme des éléments recettes et dépenses, arrondies au million de dollars le plus proche;
- d) Élément trésorerie : l'équivalent des besoins de trésorerie pour un mois, calculés comme un douzième des dépenses totales de l'année la plus récente, arrondies au million de dollars le plus proche.

En outre, le Conseil d'administration a approuvé la création d'une réserve opérationnelle pour le compte extrabudgétaire du PNUD relatif aux activités financées à partir d'autres ressources. Le calcul du montant de cette réserve suit la même méthode que celle qui sert à calculer la réserve du budget ordinaire.

Présentation

Par sa décision 97/6, le Conseil d'administration a approuvé l'harmonisation du mode de présentation du budget soumise par le PNUD, l'UNICEF et le FNUAP. Les rapports financiers sont donc présentés d'une façon conforme à cette décision.

Les principales caractéristiques de cette harmonisation concernent les activités suivantes :

- a) Activités financées sur les ressources ordinaires (contributions volontaires, dons d'origine non gouvernementale, intérêts créditeurs et recettes accessoires);
- b) Activités financées sur les autres ressources, c'est-à-dire sur des ressources reçues pour financer des programmes précis (participation aux coûts, contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, fonds d'affectation spéciale constitués par l'Administrateur et activités relevant des contrats de services de gestion);
- c) Pour les besoins de la présentation comptable, les activités financées sur les autres ressources incluent les services d'appui remboursables et les autres

activités spéciales : programme de formation d'administrateurs auxiliaires, réserve pour les bureaux et logements hors siège, etc.;

d) Fonds administrés par le PNUD : activités des fonds constitués par l'Assemblée générale et administrés par le PNUD.

La nature de certaines dépenses a été redéfinie, comme cela est expliqué ci-dessus.

D'autres reclassements et modifications de présentation ont été opérés afin de mieux rendre compte de la nature des opérations et/ou de mieux respecter les normes comptables. Ces modifications touchent essentiellement les éléments suivants :

a) Activités financées au moyen de la participation aux coûts : les intérêts créditeurs et les dépenses d'appui imputées par les activités financées sur les ressources ordinaires aux activités financées au moyen de la participation aux coûts apparaissent dans l'état des recettes et des dépenses. Auparavant, elles apparaissaient directement comme virements aux recettes extrabudgétaires du PNUD;

b) Services d'appui remboursables pour les fonds et fonds d'affectation spéciale : précédemment qualifiés d'« activités extrabudgétaires », ces services figurent désormais dans l'état des recettes des fonds et des fonds d'affectation spéciale et leur solde de clôture est compris dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant, le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées.

c) Accord de services de gestion des fonds et des fonds d'affectation spéciale. Ceux-ci sont désormais présentés dans le cadre de l'état des recettes des fonds et des fonds d'affectation spéciale et le solde de clôture est reflété dans le solde des ressources inutilisées. Auparavant le solde net de ces activités apparaissait entre la section du passif et celle du solde des ressources inutilisées;

d) Accords entièrement financés et activités relatives aux opérations en association des Nations Unies dans le cadre de Volontaires des Nations Unies (VNU) : ces activités apparaissent dans l'état des recettes et les soldes sont reflétés dans les « soldes des ressources inutilisées ». Auparavant, le solde net de ces activités était reflété dans le bilan. Le solde net des accords entièrement financés faisait partie des autres comptes débiteurs et charges différées, alors que le solde net des activités relatives aux opérations en association des Nations Unies apparaissait en tant qu'autres passifs.

e) Accord de gestion de sources, fonds et fonds d'affectation spéciale : un tableau détaillé est fourni pour chacun des éléments suivants :

i) Accords entièrement financés conclus avec des gouvernements et des institutions pour l'intervention de VNU, par pays et par projet;

ii) Accords de services de gestion des fonds d'affectation spéciale;

iii) Activités commerciales du Bureau des services d'achats interorganisations.

États financiers non consolidés

Les résultats des opérations inscrits dans les états I à IV sont présentés sur la base des trois grands éléments exposés ci-dessus.

Le total de chaque grand élément n'est donné que pour faire apparaître les données agrégées de l'élément. Les soldes interactivités/interfonds identifiés (au sein de chaque élément) sont éliminés. Les autres opérations interfonds ne sont pas éliminées. Par conséquent, ces agrégats ne sont nullement destinés à représenter les montants consolidés, car il aurait alors fallu éliminer l'ensemble des opérations et des soldes interfonds.

Détermination de certains postes du bilan

Du fait de la nature des activités, certaines opérations relevant de la participation aux coûts, des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements, etc. sont amalgamées dans les comptes des ressources ordinaires (placements, charges comptabilisées d'avance, comptes débiteurs, comptes créditeurs, etc.). Chaque fois que cela a été possible, les soldes de ces comptes au 31 décembre 2001 et les chiffres comparatifs ont été ventilés, essentiellement sur la base des meilleurs renseignements existants. Les comptes non ventilés apparaissent dans le solde des comptes interfonds.

Placements*Valeur comptable des placements*

La valeur comptable enregistrée des placements est celle de leur coût. Conformément aux normes comptables de l'ONU, la valeur marchande est indiquée si elle est différente de la valeur comptable.

Placements de sommes versées au titre de la participation aux coûts

Les placements de sommes versées au titre de la participation aux coûts ont été amalgamés en 2000-2001 aux placements de ressources ordinaires, et enregistrés dans les soldes interfonds. Le montant des placements correspondant à certains éléments importants est indiqué séparément dans les comptes de placements des ressources ordinaires.

Note 3**Information concernant les postes hors bilan****a) Contributions des gouvernements et autres contributeurs***Ressources ordinaires*

Les contributions dues par les gouvernements et par d'autres contributeurs au titre de l'année en cours et des années précédentes et qui n'étaient pas réglées au 31 décembre 2001 se répartissent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

1997 et années antérieures	9 982
1998	5 370
1999	1 182
2000	5 113
2001	2 942
Total	24 589

Participation aux coûts et contributions de contrepartie en espèces des gouvernements

Au 31 décembre 2001, les montants à recevoir pour les projets financés au moyen de la participation aux coûts et des contributions de contrepartie en espèces des gouvernements s'élevaient à 4 863 000 dollars. Ils seront réaménagés pour les années à venir.

Ces montants ont été calculés d'après les dépenses budgétaires de l'année et seront ajustés lors du réaménagement de ces budgets.

b) Contributions en nature

Dans le cadre des accords entre le PNUD et les pays bénéficiaires, les gouvernements de ces pays sont tenus de mettre des locaux gratuitement à la disposition du PNUD. Ces contributions en nature sont estimées à 19,1 millions de dollars pour l'exercice biennal 2000-2001 (contre 16,5 millions de dollars en 1998-1999). Cette estimation a été faite en fonction de la valeur marchande, lorsqu'elle était connue, ou des meilleures estimations réalisées par le gouvernement ou le bureau du PNUD dans le pays.

c) Opérations de partenariat

Au cours de l'exercice biennal 1998-1999, dans le cadre d'un partenariat avec Cisco Systems Inc., KPMG LLP et Akamai Technologies Inc., et avec l'appui d'autres partenaires, le PNUD a lancé pendant le biennium en cours une initiative à long terme visant à utiliser l'Internet pour aider à rompre le cycle d'extrême pauvreté à l'échelon mondial. Jouissant d'une grande publicité grâce à des concerts rock d'envergure, le site <<http://Netaid.org>> utilisera les capacités interactives de l'Internet pour appeler l'attention sur le problème de l'extrême pauvreté, et donnera aux utilisateurs de l'Internet la possibilité d'une participation directe. Netaid.org est géré pour le compte du PNUD par la Fondation Netaid.org, entité indépendante qui a le statut d'organisme à but non lucratif aux États-Unis [United States Code, title 26, sect. 501 (c) (3)]. Le PNUD et Cisco Systems sont copropriétaires de la fondation. La contribution du PNUD à la fondation prend essentiellement la forme de contributions de personnel (quatre agents à plein temps). La valeur de cette contribution en nature a été fixée à 1 111 000 dollars pour l'exercice biennal (contre 76 000 dollars en 1998-1999)

d) Stocks

Les stocks détenus au siège du PNUD et dans ses bureaux de pays au 31 décembre 2001 étaient respectivement valorisés à 25,1 millions de dollars (18,3 millions de dollars en 1999) et 71,5 millions de dollars (73,8 millions de dollars en 1999). On ne soumet les immobilisations ni à l'amortissement ni à la dépréciation.

Note 4**Rentrées de fonds à destination indéterminée**

Les fonds reçus dont la destination reste à préciser sont comptabilisés à la rubrique des comptes créditeurs, jusqu'à ce que leur destination soit connue. Au 31 décembre 2001, le montant figurant aux comptes créditeurs à ce titre était de 10 116 450 dollars (19 557 223 dollars en 1999). Il est compris dans le montant indiqué à la note 11 b).

Note 5**Passerelle comptable entre les contributions volontaires et les contributions aux budgets des bureaux extérieurs**

En 1984, à sa trente et unième session, le Conseil d'administration a autorisé la création d'une passerelle comptable, pays par pays, entre les contributions volontaires et les contributions au financement des dépenses des bureaux extérieurs, de sorte que les premières servent d'abord à combler l'insuffisance éventuelle des secondes. Le montant total de 20 063 558 dollars (24 465 837 dollars en 1999) qui a été prélevé à ce titre sur les contributions volontaires est compris dans le montant de 52 208 525 dollars (51 396 485 dollars en 1999) indiqué au tableau 3 et apparaît à la note 6.

Note 6**Recettes encaissées au titre du budget d'appui biennal : ressources ordinaires**

Le montant de 52 208 525 dollars (51 396 485 dollars en 1999) qui figure dans le tableau 3 au titre des recettes pour le budget d'appui biennal est la somme des contributions en espèces versées par les gouvernements des pays hôtes pour financer les dépenses des bureaux extérieurs s'élevant à 37 676 624 dollars (38 746 118 dollars en 1999), du remboursement des taxes s'élevant à 10 946 055 dollars (10 996 145 dollars en 1999), des recettes des VNU s'élevant à 2 657 244 dollars (1 174 519 dollars en 1999) et de recettes diverses de 0 dollar (479 703 dollars en 1999).

Les contributions en espèces des gouvernements des pays hôtes se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Contributions des gouvernements au financement des bureaux extérieurs	28 560	25 276
Montants prélevés sur les contributions volontaires	20 063	24 466
Total	48 623	49 742

Note 7**Intérêts créditeurs : ressources ordinaires**

À compter de 2000-2001, les intérêts produits par les soldes des fonds sont répartis l'année même entre les fonds d'affectation spéciale et les ressources au titre de la participation aux coûts, alors que pendant les exercices biennaux antérieurs, ils étaient crédités avec un décalage d'un an. Ce sont donc les intérêts de trois années qui ont été inscrits en 2000-2001 au crédit des fonds d'affectation spéciale et des ressources au titre de la participation aux coûts. De ce fait, les intérêts créditeurs au titre des ressources ordinaires accusent un déficit de 35 672 000 dollars.

Les montants figurant au tableau I.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Revenu des placements	129 807	166 001
Intérêts perçus sur les prêts à la construction	5	21
Intérêts créditeurs virés au crédit de :		
Participation aux coûts	(99 254)	(49 486)
Fonds d'affectation spéciale	(22 960)	(19 794)
Contrats de services de gestion	(21 812)	(17 262)
Services d'appui remboursables	(21 458)	(11 192)
Total	(35 672)	68 288

En 2000-2001, les intérêts créditeurs ont diminué de 8 410 000 dollars, les intérêts ayant été surévalués en 1998-1999. Si l'on n'avait pas modifié la date où les intérêts sont prélevés sur les ressources ordinaires pour être répartis, et si l'on n'avait pas procédé à un ajustement des intérêts créditeurs (8 410 000 dollars), les intérêts créditeurs de l'exercice 2000-2001 auraient atteint 6 789 000 dollars, ceux de l'exercice 1998-1999 n'étant plus que de 59 878 000 dollars.

Note 8**Encaisse et placements : ressources ordinaires**

Les montants figurant dans l'état II.1 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Encaisse des comptes en banque du siège	23 474	44 647
Encaisse des bureaux de pays	(16 534)	(16 421)
Virement provenant des placements au titre des ressources ordinaires	12 660	-
Total partiel	19 600	28 226

	2001	1999
Moins : provision pour dépréciation des avoirs non utilisés en monnaies non convertibles	19 600	14 600
Total	–	13 626

L'encaisse des bureaux de pays tient compte des chèques non encaissés, qui représentent un montant de 225 718 613 dollars (299 260 685 dollars en 1999). Un réapprovisionnement automatique est fait à partir des comptes courants et des comptes de placement du siège lorsque ces chèques sont encaissés.

Cette prévision a été créée pour tenir compte du fait que le peso cubain est surévalué par rapport au taux de change de l'ONU.

La valeur comptable des placements au titre des ressources ordinaires est indiquée dans le tableau 8. La valeur marchande de ces placements au 31 décembre 2001, soit 1 645 965 000 dollars, était supérieure de 3 983 000 dollars à la valeur comptable. La valeur marchande des placements au titre de toutes les autres ressources au 31 décembre 2001 était supérieure de 370 000 dollars à la valeur comptable.

b) Recettes comptabilisées d'avance

Les recettes comptabilisées d'avance comprennent les contributions reçues de donateurs au cours de l'exercice biennal qui sont des avances sur les contributions des exercices à venir.

Note 14

Réserves pour les initiatives spéciales

Le Conseil d'administration a approuvé à sa première session ordinaire de 2000 la constitution de deux réserves pour les cessations de service et pour les mesures de transition, s'élevant respectivement à 7 millions de dollars et 1,5 million de dollars.

En outre, il a approuvé à la même session la constitution d'une réserve de prévoyance de 3,8 millions de dollars, à imputer sur les ressources générales du PNUD. Ce montant permettra de couvrir les frais de réinstallation (rénovations, mobilier, aménagements, frais de déménagement).

Le solde disponible de la réserve pour les initiatives spéciales figurant dans l'état II.1 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Solde au 1er janvier 2000</i>	<i>Versements/ajustements au cours de l'exercice biennal</i>	<i>Solde au 31 décembre 2001</i>
Réserve pour les mesures de transition	1 500	(1 500)	–
Réserve pour les cessations de service	7 000	(7 000)	–
Réserve pour le programme Maison des Nations Unies	3 800	(550)	3 250
Total	12 300	(9 050)	3 250

Les décaissements prélevés sur ces réserves sont en sus des dépenses imputées sur les crédits inscrits par le Conseil d'administration au budget d'appui biennal.

Note 15

Ressources inutilisées

a) Ressources ordinaires

Le Conseil d'administration a approuvé à sa deuxième session ordinaire de 2001 la constitution d'une provision de 11,4 millions de dollars en tant que réserve transitoire pour les technologies de l'information et de la communication. Les ressources inutilisées se décomposent donc comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Solde au 31 décembre 2001</i>	
Réserve transitoire pour les technologies de l'information et de la communication	11 400
Solde inutilisé.	22 898
Ressources inutilisées	34 298

b) Ressources au titre des services d'appui remboursables

Par précaution, la direction du PNUD a constitué au cours de l'exercice biennal une provision de 2,5 millions de dollars à prélever sur les ressources au titre des services d'appui remboursables, en tant que réserve spéciale destinée à parer aux risques financiers et opérationnels inhérents aux projets qui sont financés par des ressources autres que les ressources de base.

Les ressources inutilisées au titre des services d'appui remboursables se décomposent donc comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Solde au 31 décembre 2001</i>	
Fonds de la réserve spéciale	2 500
Solde inutilisé – Ressources au titre des services d'appui remboursables	110 590
Ressources inutilisées	113 090

Note 16

Allocations inutilisées et engagements futurs

a) Allocations inutilisées

Le montant des allocations effectuées pour l'utilisation des ressources du PNUD destinées aux dépenses au titre des programmes (à l'exclusion de l'exécution nationale) qui n'était pas utilisé au 31 décembre 2001 s'élevait à environ 208 millions de dollars (344 millions de dollars en 1999), dont il fallait déduire des engagements sur exercice ultérieur déclarés par les agents d'exécution pour un montant d'environ 6 millions de dollars (12 millions de dollars en 1999).

b) Engagements prévisionnels de dépenses locatives

Les engagements prévisionnels de dépenses locatives imputables sur les ressources ordinaires au 31 décembre 2001 s'élevaient à 49,4 millions de dollars (66,7 millions de dollars en 1999) en ce qui concerne les baux du siège et 29,8 millions de dollars (52,7 millions de dollars en 1999) en ce qui concerne les baux des bureaux de pays. Le montant concernant les bureaux de pays comprend des baux à long terme ci-après :

<i>Bureau de pays</i>	<i>Fin du bail</i>
Éthiopie	4 octobre 2077
Mozambique	31 juillet 2087
République populaire démocratique de Corée	31 décembre 2085

c) Prestations postérieures à la retraite

Afin de mieux comprendre les incidences financières des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service, un actuaire-conseil a été engagé en 2001 pour procéder à une évaluation actuarielle des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service au 1er janvier 2001. Les calculs ont été faits selon la méthode actuarielle prospective (projected credit unit method).

Les principales hypothèses actuarielles retenues pour calculer le coût des prestations prévues étaient les suivantes :

- Taux annuel d'actualisation : 7 %
- Taux d'inflation des frais médicaux : 10 % en 2001, baissant de 0,5 % par an pour arriver à un taux de 5 % en 10 ans
- Taux d'inflation des frais dentaires : 5 %

Sur la base de cette étude, l'actuaire a estimé qu'au 1er janvier 2001, le montant des prestations au titre de l'assurance maladie après la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires se présentait comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Valeur actuelle des prestations futures au 1er janvier 2001</i>	<i>Obligations au 1er janvier 2001</i>
Montant brut	318 241	236 147
Ajustement : contribution des fonctionnaires retraités	62 007	47 265
Montant net des obligations	256 234	188 882

Les chiffres correspondant à la valeur actuelle des prestations futures représentent les valeurs actualisées de toutes les prestations payables à l'avenir à tous les retraités et aux fonctionnaires en service appelés à prendre leur retraite.

Les obligations représentent la partie de la valeur actuelle des prestations futures accumulée depuis la date d'entrée en fonctions des fonctionnaires jusqu'à la

date d'évaluation, soit le 1er janvier 2001. Les prestations payables aux fonctionnaires en service sont dues lorsque ceux-ci atteignent la date à laquelle ils peuvent prétendre à ces prestations.

Le PNUD a comptabilisé pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001 54 millions de dollars pour les charges à payer, montant constitué de 28 millions de dollars pour les obligations accumulées au 1er janvier 2001 et de 26 millions de dollars pour l'exercice biennal en cours. Ces charges étant de nature particulière, il entend continuer à les comptabiliser dans les dépenses diverses plutôt que dans le budget biennal d'appui.

L'évaluation actuarielle des prestations d'assurance maladie postérieures à la retraite est effectuée conjointement pour le PNUD et pour le Secrétariat de l'ONU. Le PNUD les fera réaliser à l'avenir au même rythme que ce dernier.

Obligations accumulées au 1er janvier 2001

Comme on l'a indiqué ci-dessus, les obligations accumulées au 1er janvier 2001 pour les prestations d'assurance maladie postérieures à la retraite s'élevaient à 256 230 000 dollars. L'actuaire-conseil a été sollicité de proposer d'autres méthodes de financement pour ces obligations.

Conformément aux conventions comptables établies, le PNUD a comptabilisé dans ses livres un montant de 28 millions de dollars pour l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001, montant apparaissant à la rubrique des dépenses diverses. Le montant qui sera comptabilisé pour les années à venir sera fonction des résultats de l'étude de financement dont on vient de parler.

Obligations correspondant à l'exercice biennal en cours

Le PNUD a comptabilisé 26 millions de dollars d'obligations supplémentaires correspondant à sa part des obligations pour les prestations d'assurance maladie postérieures à la retraite pour l'exercice biennal 2000-2001. Ce montant s'ajoute aux décaissements correspondant à l'assurance maladie postérieure à la retraite, qui entrent dans les dépenses du budget biennal d'appui.

d) Sommes dues au titre des prestations de fin de service

Conformément à la note 2 ci-dessus, le PNUD n'a pas accumulé de sommes dues au titre d'autres prestations de fin de service qui devraient être versées aux fonctionnaires lorsqu'ils quittent l'organisation. Les décaissements effectués pendant l'exercice financier à ce titre sont comptabilisés comme dépenses courantes.

Les dépenses relatives aux congés annuels au 31 décembre 2001 sont estimées à 21 950 000 dollars (contre 22 920 000 dollars en 1999).

Le montant des prestations payables à la cessation de service que le PNUD pourrait devoir verser à ses fonctionnaires dans les années à venir était estimé, au 31 décembre 2001, à 17,9 millions de dollars (18 940 000 dollars en 1999) pour les primes de rapatriement et à 4 740 000 dollars (4 980 000 dollars en 1999) pour les indemnités de licenciement.

e) **Prestations de retraite**

Le PNUD est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, créée par l'Assemblée générale pour offrir des prestations en cas de retraite, de décès et d'incapacité et des prestations connexes. La Caisse des pensions est un régime capitalisé à prestations déterminées. L'obligation financière du PNUD à son égard est de verser la cotisation obligatoire au taux fixé par l'Assemblée générale et de participer au paiement compensatoire de tout déficit actuariel conformément à l'article 26 du règlement de la Caisse. Ces paiements compensatoires ne sont dus que si l'Assemblée générale a invoqué l'article 26 après avoir déterminé qu'il fallait combler le déficit en fonction d'une évaluation de l'autosuffisance actuarielle de la Caisse à la date d'évaluation. L'Assemblée générale n'avait pas invoqué cette disposition au moment où le présent rapport était rédigé.

f) **Accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie**

Le 5 décembre 1980, quatre fonctionnaires du PNUD ont trouvé la mort dans un accident d'avion survenu en République-Unie de Tanzanie. La compagnie d'assurance a versé au PNUD 623 948 dollars, qui servent à payer les indemnités dues aux ayants droit des victimes. Le solde de cette somme a été entièrement utilisé en 1996. Depuis, les indemnités versées sont comptabilisées comme dépenses imputées sur le budget de l'exercice au cours duquel a lieu le versement. Pendant l'exercice biennal en cours, un montant de 86 775 dollars a été versé.

Note 17

Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant dans l'état II se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	93 954	84 234
Budget d'appui biennal	34 981	30 400
Services d'appui remboursables, réserve pour les bureaux et logements hors siège, activités spéciales	6 826	5 841
Total	135 761	120 475
Ressources ordinaires	70 801	64 434
Participation aux coûts	58 134	50 200
Services d'appui remboursables	4 857	4 498
Réserve pour les bureaux et logements hors siège	21	24
Activités spéciales	1 948	1 319
Total	135 761	120 475

Note 18**Engagements non réglés au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège**

Les factures non acquittées et autres engagements non réglés dus aux adjudicataires et aux sous-traitants au titre de la réserve pour les bureaux et logements hors siège s'élevaient à environ 1,5 million de dollars au 31 décembre 2001 (1,8 million de dollars en 1999). Ces factures ne sont pas exigibles durant l'exercice biennal en cours.

Note 19**Bureau des services d'achats interorganisations****a) Comptes créditeurs**

Le montant de 26 873 710 dollars (14 530 733 dollars en 1999) qui figure au tableau 6.4 représente les avances reçues concernant des achats directs.

b) Budget d'appui biennal

Le tableau 3 donne le détail du budget d'appui de base pour le Bureau, d'un montant de 3 106 899 dollars (3 493 100 dollars en 1999) qui est compris dans le montant des ressources ordinaires inscrit au budget d'appui biennal.

c) Méthode comptable

Les activités d'achat du Bureau sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

d) Activités commerciales

Sur la base des activités commerciales du Bureau, ce dernier a perçu 7,8 millions de dollars (7,1 millions de dollars en 1999) de commissions de traitement des marchés et autres honoraires, comme l'indique le tableau 6.4.

Note 20**Activités spéciales (tableau 6.5)****a) Appui aux activités des coordonnateurs résidents des Nations Unies**

Les activités en question sont destinées à appuyer la programmation concertée, le suivi des grandes conférences internationales, les activités d'information du système des Nations Unies, l'examen et la planification des services et locaux communs du système des Nations Unies, et les affectations spéciales.

Les dépenses totales engagées au titre de ces activités durant l'exercice biennal clos le 31 décembre 2001 ont été de 19 865 289 dollars. Ces dépenses sont présentées comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) dans les états financiers :

	2001	1999
Ressources ordinaires, état I.1	16 626	21 033
Activités spéciales, tableau 6.5	3 239	690
Total	19 865	21 723

b) Activités diverses

Diverses autres activités (Centre d'expérimentation ou Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement, par exemple) ont été reclassées à la rubrique Appui extrabudgétaire à des fins spéciales.

Note 21

Sommes à payer ou à recevoir au titre de fonds ou de fonds d'affectation spéciale gérés par le PNUD

Le PNUD reçoit des contributions au titre des fonds et fonds d'affectation spéciale qu'il gère et leur fait des avances. Le solde de ces transactions au 31 décembre 2001 figure au tableau 7 pour les fonds et dans l'état II.2 pour les fonds d'affectation spéciale.

Note 22

Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse

a) Buts et mandat

Pour faire face aux effets de la grave sécheresse qui a sévi dans la région du Sahel, en Afrique, au début des années 70, le Secrétaire général de l'ONU a créé en 1973 le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS). En 1977, le BNUS a été placé sous l'administration du PNUD. En 1978, son mandat a été élargi : il a été chargé, pour le compte du PNUE, d'aider les pays de la région soudano-sahélienne à mettre en oeuvre le Plan d'action pour lutter contre la désertification de 1977.

Le programme Action 21, adopté à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement en 1992, préconisait expressément de charger le BNUS d'assumer un rôle consultatif majeur, de participer activement à la mise en oeuvre des dispositions d'Action 21 relatives à la lutte contre la sécheresse et la désertification et à la gestion des ressources terrestres, et de partager l'expérience ainsi acquise avec tous les pays concernés, notamment en Afrique, et plus particulièrement les pays les plus touchés ou ceux qui entrent dans la catégorie des pays les moins avancés. Le Conseil d'administration du PNUD et l'Assemblée générale ont approuvé, respectivement en juin et en décembre 1993, cet élargissement du mandat du BNUS. En 1995, le Conseil d'administration du PNUD et le Conseil économique et social ont approuvé le changement de nom du BNUS, qui est devenu le Bureau de la lutte contre la désertification et la sécheresse.

En 1994, répondant à la demande faite par le Conseil d'administration en vue d'accroître l'intégration fonctionnelle du BNUS à l'intérieur du PNUD, l'Administrateur a fusionné le BNUS et plusieurs services chargés des questions d'environnement pour en faire la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement. Actuellement, on peut caractériser le BNUS comme un programme

spécial de gestion des terres arides, de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse. Il a essentiellement pour objet d'être le fer de lance de l'appui apporté par le PNUD aux pays concernés dans la mise en oeuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, et d'être le principal promoteur mondial d'une approche intégrée de la lutte contre la dégradation des terres arides et de l'élimination de la pauvreté, conformément à la stratégie générale du PNUD en matière de développement humain durable.

S'inscrivant dans une approche large du programme, le BNUS est notamment chargé des tâches suivantes :

a) Apporter un soutien technique ou un financement catalytique pour le lancement des processus concertés et intégrés préconisés au titre de la Convention afin de formuler des programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux destinés à lutter contre la désertification et à promouvoir des moyens d'existence durables dans les terres arides du monde;

b) Élaborer et mettre à l'essai des notions et des approches nouvelles et novatrices en matière de formulation des politiques et des programmes de gestion des terres arides et pour les questions à facettes multiples qui jouent un rôle décisif dans la mise en oeuvre réussie de la Convention, et faciliter l'accès à ces notions et approches grâce à des publications techniques, à la formation et au renforcement des capacités;

c) Faciliter la diffusion de documents et l'échange de connaissances, d'expériences et des meilleures pratiques dans le cadre de certains domaines de programme thématiques (gestion des ressources en eau, gestion des ressources naturelles au niveau local, développement pastoral, systèmes d'information sur l'environnement, etc.);

d) Faire connaître les questions de mise en valeur des terres arides et faciliter la mobilisation de ressources et l'instauration de partenariats avec les organismes intergouvernementaux et non gouvernementaux concernés afin d'éviter les actions qui font double emploi et d'optimiser l'utilisation des ressources disponibles pour la mise en oeuvre de la Convention.

b) Regroupement des comptes

Par suite de l'évolution exposée ci-dessus du mandat du BNUS, l'Administrateur a constitué en 1995 le Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification. Des dispositions, et notamment des consultations avec les services juridiques de l'ONU, ont été prises pour procéder à la consolidation du Fonds d'affectation précédent et du nouveau.

Entre-temps, les activités de ces deux fonds ont été regroupées, comme l'indique le tableau 5.2. L'état des recettes encaissées et des dépenses engagées au titre de l'exercice biennal est le suivant (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour les activités de la région soudano- sahélienne</i>	<i>Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la désertification et la sécheresse</i>	Total
Ressources inutilisées au 1er janvier 2001	3 660	7 322	10 982
Recettes encaissées	100	1 561	1 661
Dépenses engagées	(1 886)	(1 447)	(3 333)
Remboursements aux donateurs	(543)	–	(543)
Ressources inutilisées au 31 décembre 2001	1 331	7 436	8 767

c) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés qui figure au tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	43	145
Budget d'appui biennal	46	85
Activités au titre de l'Entreprise commune PNUD/PNUE	–	–
Total	89	230

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	11 581	2 538	3 186	6 427
Participation aux coûts	2 683	5 030	3 235	5 432
Fonds d'affectation ponctuelle	4 845	1 977	2 335	2 560
Contrats de services de gestion	–	–	11	113
Total	19 109	9 545	8 767	14 532

Note 23

Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale du FEM a été constitué afin de recevoir et d'administrer les fonds destinés à financer les études de préinvestissements,

l'assistance technique et la formation concernant les politiques, programmes et projets de protection de l'environnement mondial. L'accord entre le PNUD et la Banque mondiale, dépositaire du FEM, a été signé le 29 avril 1991. Comme l'indique l'Instrument pour la restructuration du Fonds pour l'environnement mondial :

« Le FEM fait fonction, sur la base de la collaboration et du partenariat des organismes d'exécution, de mécanisme de coopération internationale aux fins de fournir de nouvelles subventions et de nouveaux moyens de financement concessionnel afin de couvrir les coûts marginaux convenus de mesures destinées à améliorer la protection de l'environnement mondial dans les domaines essentiels ci-après :

- a) Changement climatique;
- b) Biodiversité;
- c) Eaux internationales; et
- d) Appauvrissement de la couche d'ozone.

Les coûts marginaux convenus des activités visant à prévenir la dégradation des sols, essentiellement sous les formes de la désertification et de la déforestation, dans la mesure où elles se rapportent aux quatre domaines centraux, peuvent être couverts par ces nouveaux moyens de financement. Les coûts marginaux convenus des autres activités relevant d'Action 21 dont le Conseil approuverait la prise en charge peuvent également l'être, dans la mesure où ils contribuent à l'amélioration de l'environnement mondial en le protégeant dans les quatre domaines essentiels.

Le FEM assure la rentabilité de ses activités en traitant les problèmes d'environnement mondial ciblés, finance les programmes et projets dus à l'initiative des pays et basés sur des priorités nationales conçues pour soutenir le développement durable, et fait preuve d'une souplesse suffisante pour réagir à l'évolution des circonstances dans le but d'atteindre ses objectifs. »

Le PNUD jouera un rôle de premier plan en assurant l'élaboration et la gestion des programmes de renforcement des capacités et des projets d'assistance technique. Grâce à son réseau mondial de bureaux extérieurs, il tirera parti de l'expérience qu'il possède dans la mise en valeur des ressources humaines, le renforcement institutionnel et la participation des organisations non gouvernementales et communautaires pour aider les pays à concevoir, promouvoir et mettre en oeuvre des activités conformes à l'objectif du FEM et des stratégies nationales de développement durable. S'appuyant aussi sur son expérience des programmes multinationaux, il contribuera à l'élaboration de projets régionaux et mondiaux à l'intérieur du programme de travail du FEM, en coopération avec les autres agents d'exécution.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Agents d'exécution	15 926	7 426
Budget d'appui biennal	406	1 125
Total	16 332	8 551

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	2001	1999	2001	1999
Ressources ordinaires	328 680	301 922	14 014	12 500
Participation aux coûts	34 254	1 806	13 844	13 032
Fonds d'affectation ponctuelle	–	1 127	2 343	1 949
Contrats de services de gestion	–	–	(23)	154
Total	362 934	304 855	30 178	27 635

Les allocations inutilisées imputables sur les ressources ordinaires comprennent un montant de 27 224 500 dollars alloué au programme de microfinancements. Des avis d'allocation de 332 732 119 dollars dépassant le montant des ressources ordinaires ont été émis sur la base de lettres d'engagement de la Banque mondiale, en qualité de dépositaire du Fonds d'affectation spéciale du FEM, confirmant l'allocation au PNUD d'un montant total de 1 milliard 268,5 millions de dollars. Les sommes à recevoir au titre de ce mécanisme ne sont pas comprises dans les contributions dues figurant à la note 35. Le dépositaire met les fonds à la disposition du PNUD/FEM sur sa demande. Le PNUD/FEM avait reçu au 31 décembre 2001 un montant total de 644 724 745 dollars.

Note 24

Fonds multilatéral pour la mise en application du Protocole de Montréal

a) Buts et mandat

La couche d'ozone stratosphérique empêche l'essentiel du rayonnement ultraviolet d'atteindre la Terre. Elle est violemment attaquée par les chlorofluorocarbones (CFC), les halons et les autres substances qui l'appauvrissent, lesquels sont utilisés comme produits réfrigérants, agents moussants, propulseurs d'aérosol, produits ignifugeants, solvants ou fumigènes. Du fait de son appauvrissement, la couche d'ozone laisse passer une plus grande quantité de rayonnement, ce qui accroît l'incidence des cancers de la peau et des cataractes et a des conséquences sur l'agriculture, la pêche et la diversité biologique.

Le Protocole de Montréal (1987) énonce le calendrier de gel et de réduction de la consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone. Les pays développés ont déjà presque entièrement supprimé leur consommation, tandis que les pays en développement ont droit à une période de grâce. Un fonds multilatéral a

été constitué au titre du Protocole de Montréal pour aider les pays en développement à éliminer ces substances; il est financé par les pays développés (puisque ce sont eux qui ont le plus contribué au problème de l'appauvrissement de la couche d'ozone). Durant la période 1991-2000, le Fonds multilatéral a approuvé des projets destinés à éliminer plus de 142 000 tonnes de ces substances et à faire cesser graduellement la production de 39 000 tonnes de ces substances³, pour un montant de 1 milliard 190 millions de dollars. Un montant supplémentaire de 540 millions de dollars a été approuvé pour la période 1997-1999.

Le PNUD est l'un des quatre agents d'exécution du Fonds multilatéral (avec le PNUE, l'ONUDI et la Banque mondiale). Il aide 60 pays (51 dans le cadre du Fonds multilatéral et 9 dans le cadre du FEM) à mettre en oeuvre des programmes nationaux visant à supprimer progressivement les CFC, les halons et les autres substances appauvrissant la couche d'ozone grâce aux moyens suivants : formulation de programmes nationaux; formation technique et projets de démonstration; renforcement institutionnel et renforcement des capacités nationales; et projets d'investissement avec transfert de technologie.

Le PNUD aide les gouvernements et l'industrie à concevoir, mettre en oeuvre, suivre et évaluer des projets et des programmes destinés à supprimer progressivement les substances appauvrissant la couche d'ozone dans les aérosols, mousses, solvants, produits de réfrigération et climatisation et produits de lutte contre l'incendie, qui s'adressent à des grandes, moyennes ou petites entreprises. Il a aussi commencé à travailler sur des projets de démonstration afin d'essayer des produits remplaçant le bromure de méthyle, un pesticide qui contient des CFC, dans les utilisations agricoles. Le programme comprend un mélange d'activités exécutées par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (80 %) et d'activités exécutées par des entités nationales (20 %). Le PNUD aide aussi l'Allemagne, l'Australie, la Belgique, le Danemark, les États-Unis, le Japon et la Suède à réaliser certains programmes bilatéraux dans le cadre du Fonds multilatéral.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Agents d'exécution	17 742	11 804
Budget d'appui biennal	80	156
Total	17 822	11 960

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

³ Une tonne représente 1 tonne, multipliée par le potentiel d'appauvrissement de la substance considérée.

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	77 709	65 302	71 477	95 826
Fonds d'affectation ponctuelle	12 425	529	(1 487)	787
Total	90 134	65 831	69 990	96 613

Note 25**Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »****a) Buts et mandat**

Le Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 » a été constitué par l'Administrateur en 1993, à la suite d'une décision du Conseil d'administration, afin d'aider les pays à mettre en oeuvre Action 21, le programme d'action convenu à la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement.

La mission de « Capacités 21 » est d'expérimenter des méthodes novatrices de mise en oeuvre d'Action 21 en aidant certains pays à concevoir et à mettre en oeuvre des programmes de développement durable. « Capacités 21 » doit permettre, outre des progrès sensibles dans les pays pilotes quant à la mise en place de formes durables de développement, l'édification d'un savoir offrant des avantages concrets aux autres pays qui appliquent Action 21.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	1 654	797
Budget d'appui biennal	30	58
Total	1 684	855

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	13 840	15 263	30 264	41 368
Participation aux coûts	684	284	106	50
Fonds d'affectation ponctuelle	815	632	242	1 526
Total	15 339	16 179	30 612	42 944

Note 26
Compte de l'énergie

a) Buts et mandat

Créé par le Conseil d'administration du PNUD en 1980, le Compte de l'énergie recueille les contributions spécifiquement destinées à financer les activités qui relèvent de l'Initiative pour l'énergie durable du PNUD. Ces activités visent à favoriser les stratégies de conservation de l'énergie, lesquelles consistent notamment :

a) À utiliser des sources d'énergie renouvelables pour répondre aux besoins énergétiques fondamentaux des communautés rurales et à mettre l'accent sur l'utilisation rationnelle de l'énergie dans les secteurs résidentiel, commercial et industriel (s'il est vrai que les systèmes d'énergie renouvelable sont inoffensifs pour l'environnement et se sont révélés fiables dans des conditions diverses, les mesures d'utilisation rationnelle de l'énergie peuvent au moins réduire les émissions de dioxyde de carbone et reporter les investissements en retardant la construction de nouvelles centrales électriques fonctionnant aux combustibles fossiles);

b) À contribuer à des mécanismes de financement novateurs tels que le financement des services énergétiques à l'intention des petits utilisateurs d'énergie, afin de définir et de promouvoir les moyens d'offrir à divers types d'utilisateurs des services d'énergie renouvelable techniquement réalisables et économiquement viables et des services d'utilisation rationnelle de l'énergie;

c) À mobiliser un soutien pour le renforcement des capacités nationales afin que les pays puissent définir et appliquer des approches et des technologies nouvelles et qu'ils puissent former des entrepreneurs et mettre en place de nouvelles modalités de financement et de crédit;

d) À encourager les pays à instaurer un climat juridique, institutionnel et réglementaire propice au développement de l'énergie durable.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 5.2 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	7	70
Budget d'appui biennal	7	11
Total	14	81

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires et participation aux coûts	3 281	1 458	2 785	2 854
Fonds d'affectation ponctuelle	–	–	–	4
Total	3 281	1 458	2 785	2 854

Note 27**Fonds d'affectation spéciale pour le Programme d'aide au peuple palestinien****a) Buts et mandat**

Le Programme d'aide au peuple palestinien du PNUD fonctionne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza depuis 1980, conformément au mandat relatif à la mise en oeuvre de projets d'assistance technique et financière conféré par le Conseil d'administration. Il s'agit d'un programme d'assistance décentralisé, qui relève directement du bureau de l'Administrateur. La plupart des activités soutenues par le PNUD ont pour but de renforcer les institutions palestiniennes nouvellement créées et de créer des emplois dans les territoires occupés.

Depuis la mise en place de l'Autorité palestinienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza en mai 1994, les stratégies et les activités du Programme ont été redéfinies. Le principal homologue du Programme pour les activités de développement est constitué par les ministères, municipalités et conseils de villages palestiniens ainsi que par les organisations de la société civile. En concertation avec l'Autorité palestinienne, le PNUD s'emploie aussi à définir et à lancer des initiatives à plus longue échéance qui sont indispensables au développement à long terme des territoires palestiniens. Chaque fois qu'il le peut, il s'appuie sur les compétences et les réseaux de mise en oeuvre palestiniens.

Sous les auspices du Programme, le PNUD a cherché à améliorer la situation sociale, économique et écologique de tous les Palestiniens dans les territoires occupés en mettant en oeuvre des projets précis. Les stratégies d'assistance et de développement se sont traduites par une évaluation des principales priorités dans chaque secteur, réalisée en commun par le Programme et l'Autorité palestinienne. Les projets reposent sur une vision réaliste de ce qui peut être accompli et rapidement mis en oeuvre dans chaque secteur ainsi que sur une tentative de réduire l'éventail à peu près illimité des besoins de développement en Cisjordanie et dans la bande de Gaza à des projets précis susceptibles d'avoir les résultats les plus concrets et les plus visibles pour le peuple palestinien.

Ces projets sont centrés sur quatre domaines fondamentaux : administration publique, développement économique, développement humain et gestion de l'environnement.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	63 527	30 204	35 006	34 699
Fonds d'affectation ponctuelle	9 316	3 745	4 052	1 823
Total	72 843	33 949	39 058	36 522

d) Comptes débiteurs divers

Le solde figurant au tableau 5.2 se compose d'avances récupérables versées au titre de la taxe à la valeur ajoutée.

e) Fonds de dotation

En 1998, le Gouvernement japonais a versé une contribution de 3 millions de dollars en vue de la création d'un fonds de dotation. L'objectif de ce fonds est de renforcer les capacités des institutions palestiniennes en matière de planification et de gestion en vue de promouvoir un développement socioéconomique durable.

Cette contribution, principale ressource du Fonds de dotation, a fait l'objet de placements distincts au bénéfice du Programme. Elle est comprise dans le montant de 18 737 000 dollars (29 386 000 dollars en 1999) correspondant aux placements qui figurent au tableau 8.

Le mécanisme et les arrangements d'exécution du Fonds de dotation prévoient que le principal ne sera pas affecté à la programmation jusqu'à ce que le Gouvernement japonais et/ou le PNUD décide de mettre fin au Fonds de dotation. Cependant, les intérêts produits par le Fonds seront portés au crédit du Programme et affectés à des activités.

Le Programme a mis en place un projet financé par un fonds d'affectation ponctuelle (PAL/98/J07). Les intérêts produits par les placements au titre du Fonds de dotation serviront à financer les activités entreprises dans le cadre de ce projet. Celui-ci figure au tableau 5.1. Pendant la durée du Fonds de dotation, les institutions palestiniennes et leur personnel bénéficieront de possibilités de formation et d'un appui dans le cadre du projet.

Note 28

Fonds d'affectation spéciale pour le Rwanda

a) Buts et mandat

Le Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda a été créé en avril 1995 pour renforcer les activités de programmes destinées à soutenir le programme de réconciliation nationale et de réhabilitation et de redressement socioéconomiques du Gouvernement rwandais, présenté à la table ronde de Genève en janvier 1995. Ce fonds a pour but d'aider les gouvernements et organisations intéressés dans les domaines suivants :

- i) Restauration des capacités administratives de l'État, notamment en ce qui concerne des dépenses non traditionnelles relatives au développement telles que les traitements et les dépenses judiciaires;
- ii) Relance de l'activité économique;
- iii) Relèvement des secteurs sociaux;
- iv) Réinstallation et réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées.

b) Engagements non réglés

Les montants figurant au tableau 5.2 représentent les engagements non réglés des agents d'exécution.

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 5.2 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	25 080	23 778	7 063	19 958
Fonds d'affectation ponctuelle	3 549	2 338	1 865	8 903
Total	28 629	26 116	8 928	28 861

Les allocations inutilisées, destinées à six fonds d'affectation ponctuelle, dépassent de 1 818 000 dollars les ressources disponibles de ces fonds. Il n'y a pas de contributions à recevoir pour ces fonds.

d) Dépenses

Le montant de 91 442 dollars figurant au tableau 5.1 se décompose comme suit : 53 758 dollars pour les dépenses d'appui des organisations et 37 684 dollars pour les dépenses d'appui du PNUD. Ce dernier montant est également compris dans le montant de 272 000 dollars figurant au tableau 5.2.

Note 29

Fonds d'affectation spéciale Pérez-Guerrero pour la coopération économique et technique entre pays en développement

Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale à sa quarante et unième session, en 1996, un montant de 5 millions de dollars sur les ressources du Fonds est détenu pour une durée illimitée. Il a également été décidé que seuls les intérêts créditeurs produits par les placements du Fonds seraient disponibles pour financer les programmes.

Note 30
Fonds d'équipement des Nations Unies

a) Buts et mandat

Le FENU est une organisation multilatérale de donateurs placée sous l'administration du PNUD. Il a pour but d'atténuer la pauvreté dans les pays les moins avancés grâce aux moyens suivants : renforcement des administrations locales et des institutions communautaires, développement du secteur privé, création de mécanismes de crédit aux personnes défavorisées et octroi d'investissements en échange d'une utilisation écologique des ressources naturelles.

L'Assemblée générale a constitué le FENU sous forme d'organisation autonome au sein du système des Nations Unies (résolution 2186 (XXI) du 13 décembre 1966). Elle a ensuite décidé, dans sa résolution 2321 (XXII) du 15 décembre 1967, que l'Administrateur du PNUD gérerait le Fonds en remplissant les fonctions du Directeur général, tandis que le Conseil d'administration du PNUD remplirait celles du Conseil d'administration du Fonds.

b) Encaisse

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Monnaies non convertibles : avoirs inutilisés	505	471
Total	505	471

c) Prêts aux gouvernements

Le montant de 933 059 dollars figurant au tableau 7 pour 2001 (2 667 059 dollars en 1999) correspond au montant total de l'encours des prêts consentis par le Fonds aux Gouvernements du Bénin, du Botswana, du Burkina Faso, du Ghana, du Mali, du Népal et du Sénégal. Aucune avance n'a été faite durant l'exercice biennal en cours. Ce montant s'analyse comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

<i>Pays bénéficiaire</i>	<i>Numéro du projet</i>	<i>Montant du prêt au 1er janvier 2000</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Montant restant à rembourser au 31 décembre 2001</i>
Bénin	RAF/94/CO2	200	–	200
Botswana	BOT/87/CO2	–	–	–
	BOT/87/CO5	1 343	1 343	–
	BOT/87/CO6	309	391	(82)
Burkina Faso	RAF/94/CO2	200	–	200
Ghana	RAF/94/CO2	200	–	200
Mali	RAF/94/CO2	200	–	200
Népal	NEP/85/CO1	15	–	15

<i>Pays bénéficiaire</i>	<i>Numéro du projet</i>	<i>Montant du prêt au 1er janvier 2000</i>	<i>Remboursement</i>	<i>Montant restant à rembourser au 31 décembre 2001</i>
Sénégal	RAF/94/CO2	200	–	200
Total		2 667	1 734	933

Les prêts sont remboursables sur 10 ans. Le montant dû pour 2001 et les années antérieures s'élève à 215 259 dollars (215 259 dollars en 2000).

d) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	3 477	2 130
Budget d'appui biennal et divers	120	1 206
Total	3 597	3 336

e) Réserve opérationnelle

À sa vingt-sixième session, en 1979, le Conseil d'administration a approuvé la constitution d'une réserve opérationnelle égale à 20 % au moins du montant des engagements au titre des projets et du passif éventuel au titre des cautions données par le Fonds pour des prêts bancaires consentis à des gouvernements (à l'exclusion des engagements au titre des fonds d'affectation ponctuelle et de la participation aux coûts). Conformément à cette décision, la réserve opérationnelle créée en 1979 a été ajustée à 38 millions de dollars au 31 décembre 2001, comme l'indique le tableau 7.

f) Allocations inutilisées et engagements futurs

Le montant des allocations inutilisées était de 8 209 904 dollars au 31 décembre 2001 (8 643 563 dollars en 1999). Toutefois, les engagements totaux selon la formule du financement partiel s'élevaient à 153 797 000 dollars (236 381 000 dollars en 1999).

La formule du financement partiel a été approuvée par le Conseil d'administration en 1979. À sa trente-quatrième session, en 1982, le Conseil d'administration l'a réexaminée et a modifié le mode de calcul du plafond autorisé des engagements inutilisés, qui est égal depuis lors au montant des liquidités, à l'exclusion de la réserve opérationnelle, majoré du montant estimatif de cinq années de contributions volontaires.

Le montant total des engagements indiqué ci-dessus se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	2001	1999
Ressources ordinaires	159 590	230 829
Participation aux coûts	107	351
Fonds d'affectation ponctuelle	3 100	5 201
Total	153 797	236 381

Les engagements indiqués sont bien en deçà de la limite fixée selon la formule du financement partiel.

Note 31

Fonds autorenewable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles

a) Buts et mandat

Le FANUERN a été constitué en 1973, conformément à la résolution 3167 (XXVIII) de l'Assemblée générale du 17 décembre 1973, comme fonds d'affectation spéciale administré par le PNUD.

Il a pour mandat d'élargir et d'intensifier les activités du système des Nations Unies dans le domaine de la prospection des ressources naturelles dans les pays en développement grâce au partage des risques. Il doit aussi fournir les moyens d'une assistance et d'une coopération mutuelles dans ce domaine.

Le FANUERN, qui relève depuis juillet 1996 de la Division de l'utilisation durable de l'énergie et de l'environnement du PNUD, est en train de renforcer son rôle de catalyse pour la mise en valeur durable des ressources naturelles.

Guidé par la notion de développement durable, le FANUERN présente les caractéristiques suivantes :

- i) Contributions de reconstitution. Il s'agit là d'une caractéristique particulière au Fonds. Si un projet de prospection aboutit à la découverte d'un gisement exploitable, le gouvernement intéressé rembourse pendant 15 ans l'équivalent de 2 % par an de la valeur annuelle brute de la production (1 % pour les pays les moins avancés), jusqu'à ce que la limite de 10 fois le coût total du projet en prix constants ait été atteinte;
- ii) Prospection de minéraux axée sur les gisements qui se prêtent à une exploitation de petite échelle parmi les pays en développement moins stables du point de vue social et économique, de façon à combler la défaillance des sociétés minières privées qui ne veulent pas faire de prospection même quand le potentiel minier est élevé;
- iii) Prospection de l'énergie géothermique visant à mettre en valeur une énergie propre et sans danger pour l'environnement dans les pays en développement, afin de réduire leur dépendance à l'égard du pétrole, qui doit souvent être importé et dont la combustion détériore l'environnement;
- iv) Activités de recherche-développement sans danger pour l'environnement quant à la pollution due aux activités minières.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	3	–
Budget d'appui biennal	8	62
Total	11	62

c) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	–	901	2 617	3 071
Fonds d'affectation ponctuelle	–	18	40	33
Total	–	919	2 657	3 104

Note 32**Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement****a) Buts et mandat**

Le Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement a été créé par la Conférence de Vienne en 1979 afin de permettre un traitement plus efficace des questions scientifiques et techniques dans un cadre multilatéral.

Il a pour mission d'accélérer le développement durable en jouant un rôle particulier au sein du système des Nations Unies grâce à la promotion du transfert de technologie et au renforcement des capacités nationales. Il fournit une assistance dans des domaines prioritaires, qui sont par exemple les suivants : politique et renforcement des capacités dans le domaine scientifique et technique; innovation technologique et développement de l'esprit d'entreprise; technologies de l'information et information sur les technologies; contrôle de la qualité et maintenance; et énergies nouvelles et renouvelables.

b) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	–	–	408	315
Participation aux coûts	–	–	30	27
Fonds d'affectation ponctuelle	–	–	451	390
Total	–	–	889	732

c) Avenir du Fonds

Le Fonds est en train de mettre fin à ses activités.

Note 33

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

a) Buts et mandat

Dans sa résolution 39/125 du 14 décembre 1984, l'Assemblée générale a constitué le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), qu'elle a chargé de jouer un rôle novateur et catalyseur en faveur de l'autonomisation des femmes et de l'égalité entre les sexes. Le mandat du Fonds est plus particulièrement le suivant :

- i) Appuyer des activités novatrices et expérimentales en faveur des femmes dans le cadre des priorités nationales et régionales;
- ii) Servir de catalyseur afin de faire participer les femmes aux principales activités de développement, aussi souvent que possible au stade du préinvestissement;
- iii) Jouer un rôle novateur et catalyseur dans le réseau général de coopération des Nations Unies en faveur du développement.

b) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Agents d'exécution	1 989	1 114
Budget d'appui biennal	72	497
Total	2 061	1 611

c) Système de financement partiel et réserve opérationnelle

Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration en 1995, UNIFEM fonctionne dans le cadre du système de financement intégral depuis le 1er janvier 1995. Le Conseil d'administration a suspendu temporairement l'obligation de constituer une réserve opérationnelle et a autorisé UNIFEM à bénéficier de la ligne de découvert du PNUD jusqu'à concurrence de 4,5 millions de

dollars durant la période 1995-1997 pour honorer ses engagements antérieurs. Aucun tirage n'a été fait sur la ligne de découvert.

À sa troisième session ordinaire, en septembre 1996, le Conseil d'administration a décidé de reconstituer la réserve opérationnelle au niveau initial de 3 millions de dollars (décision 96/43). Le 17 janvier 1997, il a approuvé un système modifié de financement partiel pour déterminer le montant des programmes devant être approuvés et le niveau de la réserve opérationnelle correspondante.

Selon le système de financement partiel, le plafond des ressources affectées aux programmes sur une période de trois ans sera fixé chaque année à partir d'une estimation prudente des recettes à percevoir pendant les trois années à venir, déduction faite des dépenses d'administration à régler pendant la même période. Pour en rester à une estimation très prudente, les encaissements prévisibles pour la première année seraient égaux au montant estimatif des recettes à percevoir au cours de l'année considérée, calculé sur la base des résultats de la conférence d'annonce de contributions et des consultations tenues directement avec les donateurs. Les estimations pour la deuxième année équivaldraient à 50 % des prévisions de recettes de la première année, et celles pour la troisième année, à 25 % (soit 50 % du montant estimatif de l'année précédente). Les dépenses d'administration équivaldraient, par défaut, au montant prévu pour l'année considérée multiplié par trois.

La réserve opérationnelle serait égale au montant moyen annuel des dépenses pendant la durée d'exécution du programme, soit le taux d'exécution multiplié par le tiers du plafond. Conformément au système modifié de financement partiel, la réserve opérationnelle a été portée à 7,4 millions de dollars au 31 décembre 2001.

d) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	22 478	8 323	11 074	8 624
Participation aux coûts	5 362	3 929	4 508	3 360
Fonds d'affectation ponctuelle	4 283	7 293	5 434	4 867
Total	32 123	19 545	21 016	16 851

Des avis d'allocations dépassant de 854 000 dollars le montant de la participation aux coûts ont été émis sur la base des contributions à recevoir des gouvernements pour un montant de 1 524 000. Ces montants sont compris dans celui des contributions dues, soit 10 573 000 dollars, qui figure dans la note 35. Ces contributions n'incluent pas les annonces faites pour les années à venir, qui s'élèvent à 11 750 000 dollars.

Note 34
Programme des Volontaires des Nations Unies

a) Buts et mandat

Créé par l'Assemblée générale en 1970 et placé sous la tutelle générale du PNUD, le Programme des VNU est axé sur les objectifs suivants :

- i) Encourager directement la participation de volontaires au développement en aidant à mieux définir et faire connaître le rôle des volontaires dans le développement, en recrutant et en envoyant sur le terrain des VNU, et en favorisant la création de programmes locaux de volontaires et de jeunes;
- ii) Offrir, dans le cadre du système des Nations Unies, un mécanisme mondial qui permette aux VNU d'intervenir auprès des populations par l'intermédiaire des pouvoirs publics, des organismes des Nations Unies, des organisations internationales, des organisations communautaires et des organisations non gouvernementales, soit par le moyen du placement direct, soit en aidant à constituer des réseaux, soit encore en diffusant des informations et en offrant des possibilités de contact.

Dans ce contexte, le Programme présente les caractéristiques suivantes :

- i) Une contribution d'une nature particulière, remarquable par son esprit de solidarité et de partenariat, à des activités très diverses de coopération technique;
- ii) Un soutien efficace aux programmes d'aide humanitaire;
- iii) Une assistance aux activités de rétablissement et de consolidation de la paix des Nations Unies;
- iv) Un soutien ciblé au développement participatif communautaire, surtout parmi les catégories à faible revenu dans les situations de pauvreté;
- v) La capacité de mobiliser des volontaires dans le monde entier, y compris dans les pays en développement eux-mêmes;
- vi) La volonté d'adapter ses politiques et procédures aux conditions et aux besoins locaux;
- vii) L'avantage de s'appuyer sur la présence institutionnelle du PNUD et du système des Nations Unies et leur participation au développement dans presque tous les pays en développement;
- viii) La capacité d'offrir des interventions souples, grâce notamment à des équipes mixtes composées de volontaires internationaux et nationaux;
- ix) La promotion anticipative de l'intervention des volontaires dans des domaines d'importance stratégique, tels que le développement urbain, la gestion de l'environnement et le développement préventif et curatif.

b) Budget d'appui biennal – activités de base

Le budget d'appui biennal du Programme des VNU, soit 26 622 019 dollars (26 959 391 dollars en 1998-1999), est inclus dans les ressources ordinaires du PNUD figurant au budget d'appui biennal et détaillé au tableau 3.

c) Recouvrement des coûts externes

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a modifié les directives régissant l'utilisation du Fonds bénévole spécial et les procédures de recouvrement des coûts externes. Il a décidé que, sauf si des ressources spéciales étaient disponibles, les coûts externes des activités des volontaires seraient intégralement imputés sur le budget des projets sur la base des coûts standard. Tout écart entre les coûts standard et les coûts réels serait imputé sur le Fonds bénévole spécial.

Au cours de l'exercice biennal, un montant de 6 021 860 dollars (6 072 437 dollars en 1998-1999) représentant des coûts externes a été porté au crédit du Fonds. Il est inclus dans le montant de 6 001 011 dollars (6 245 113 dollars en 1998-1999) inscrit comme recettes diverses au tableau 7.

d) Comptes débiteurs divers et charges comptabilisées d'avance

Le montant de 14 577 206 dollars (5 481 477 dollars en 1999) indiqué au tableau 7 comprend le solde de 6 381 841 (3 337 884 dollars en 1999) dû par l'ONU pour le financement des coûts et 10 % représentant les frais généraux au titre des Volontaires s'occupant des activités de projets confiés aux agents d'exécution, ainsi que 4 503 854 dollars (néant en 1999) pour les frais d'assurance et les frais divers de Volontaires relevant de projets exécutés par des entités nationales.

e) Engagements non réglés

Le solde des engagements non réglés figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Activités remboursables	27	174
Activités financées par le Fonds bénévole spécial	61	29
Activités financées par les fonds d'affectation ponctuelle	28	6
Arrangements de financement intégral	-	6
Total	116	215

f) Fonds bénévole spécial

À sa trente-neuvième session, en 1992, le Conseil d'administration a décidé que les recettes du Fonds bénévole spécial provenant de contributions volontaires ainsi que les intérêts créditeurs serviraient à financer des projets pilotes et expérimentaux, l'organisation de réunions d'information à l'intention des spécialistes du Programme des VNU, la formation de spécialistes de pays et d'agents des services de développement national, des campagnes spéciales de recrutement et d'autres projets analogues. Auparavant, 85 % des recettes du Fonds bénévole spécial servaient à financer les coûts externes du Programme. Un montant forfaitaire était imputé sur le budget des projets pour couvrir les coûts externes qui n'étaient pas financés par le Fonds.

g) Allocations inutilisées et ressources inutilisées

Les montants figurant au tableau 7 se décomposent comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>Allocations inutilisées</i>		<i>Ressources inutilisées</i>	
	<i>2001</i>	<i>1999</i>	<i>2001</i>	<i>1999</i>
Ressources ordinaires	12 347	11 630	24 899	26 504
Participation aux coûts	1 847	–	1 846	740
Fonds d'affectation ponctuelle	13 882	11 061	15 696	15 628
Arrangements de financement intégral	6 013	4 430	7 355	4 431
Activités communes/ONU	–	–	(6 558)	(1 303)
Total	34 089	27 121	43 238	46 000

Les allocations inutilisées au titre des ressources ordinaires comprennent les engagements, estimés à 1 024 900 dollars (1 353 600 dollars en 1999) que représentent les frais du rapatriement et les indemnités de réinstallation concernant les Volontaires en poste au 31 décembre 2001.

h) Contribution à recevoir

Le montant figurant au tableau 7 se décompose comme suit (en milliers de dollars des États-Unis) :

	<i>2001</i>
Arrangements de fonds d'affectation spéciale	290
Arrangements de financement intégral	398
Activités communes/ONU	6 556
Total	7 244

Note 35

Contributions dues au 31 décembre 2001 par les gouvernements et d'autres contribuants aux fonds et fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD

(En milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Contributions volontaires</i>					<i>Contributions au titre de la participation aux coûts</i>			<i>Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle</i>			Total, contributions dues		
	<i>1997 et exercices antérieurs</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	Total	<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>	Total	<i>Total</i>	<i>2001</i>		Total	
Fonds d'affectation spéciale														
Fonds d'affectation spéciale pour la lutte contre la sécheresse et la désertification	–	–	19	9	27	55	–	–	–	55	415	–	415	470
Fonds d'affectation spéciale du Fonds pour l'environnement mondial	–	–	–	–	–	–	5 929	–	5 929	5 929	–	11 338	11 338	17 267
Fonds d'affectation spéciale « Capacités 21 »	20	–	–	–	–	20	299	–	299	319	31	–	31	350
Compte de l'énergie du PNUD	–	–	–	–	–	–	630	266	896	896	–	–	–	896
Fonds d'affectation spéciale Allemagne/PNUD pour le Programme PNUD/Banque mondiale d'assistance à la gestion des ressources énergétiques	48	1	–	–	–	49	–	–	–	49	–	–	–	49
Fonds d'affectation spéciale du PNUD à l'appui des activités de la Commission mondiale des forêts et du développement durable	–	74	–	–	–	74	–	–	–	74	–	–	–	74
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Sommet mondial pour le développement social	262	–	–	–	–	262	–	–	–	262	–	–	–	262
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'énergie durable en tant qu'outil de développement dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	–	–	63	–	–	63	–	–	–	63	–	–	–	63
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'Angola	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	2 158	–	2 158	2 158

	<i>Contributions volontaires</i>					<i>Contributions au titre de la participation aux coûts</i>			<i>Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle</i>			Total, contributions dues		
	<i>1997 et exercices antérieurs</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	Total	<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>	Total	<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>		Total	
	Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Rwanda	–	–	–	1 781	–	1 781	–	–	–	1 781		–	–
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour l'appui au processus de paix dans le nord du Mali	4	–	–	–	–	4	–	–	–	4	–	–	–	4
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'enseignement et de formation des Nations Unies pour l'Afrique australe	2	–	4	2	–	8	–	–	–	8	–	–	–	8
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le Programme du Réseau Afrique 2000 : dons au Burkina Faso, au Cameroun et à l'Ouganda	–	125	–	–	–	125	–	–	–	125	–	–	–	125
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Organisation néerlandaise pour la coopération internationale au service du développement/ Groupe d'experts pour la sensibilisation aux problèmes de l'environnement et du développement durable en Asie	18	–	–	–	–	18	–	–	–	18	–	–	–	18
Accord du Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour l'appui de partenariat à plusieurs donateurs à la Commission du Mékong pour les postes de hauts fonctionnaires et le renforcement des capacités	–	120	–	–	–	120	–	–	–	120	–	–	–	120

	<i>1997 et exercices antérieurs</i>	<i>Contributions volontaires</i>				Total	<i>Contributions au titre de la participation aux coûts</i>			Total	<i>Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle</i>			Total, contributions dues
		<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>		<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>	Total		<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>	Total	
Fonds d'affectation spéciale pour le Programme du bassin de la mer d'Aral	97	–	–	–	–	97	–	–	–	97	–	–	–	97
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet d'assistance technique « Programme pilote au Brésil »	26	–	–	–	–	26	–	–	–	26	–	–	–	26
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE à l'appui du projet « Reserva de la Biosfera – Banados del Este – Uruguay »	–	–	–	181	–	181	–	–	–	181	–	–	–	181
Fonds d'affectation spéciale du PNUD pour le Programme d'aide au peuple palestinien	–	495	3 346	–	–	3 841	–	–	–	3 841	–	–	–	3 841
Fonds d'affectation spéciale PNUD/CEE pour le projet de recensement de la population et de l'habitation en Syrie	–	–	183	–	–	183	–	–	–	183	–	–	–	183
Programme ministériel PNUD/UE sur la pauvreté et l'environnement	–	–	–	68	–	68	–	–	–	68	–	–	–	68
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour la gestion des forêts à l'appui de moyens d'existence durables au Cameroun, au Guyana et au Malawi	–	–	–	598	–	598	–	–	–	598	–	–	–	598
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des élections parlementaires et présidentielles au Suriname	–	–	–	–	245	245	–	–	–	245	–	–	–	245
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le retour des déplacés et des réfugiés en Slavonie orientale et en Banovine	–	–	–	349	–	349	–	–	–	349	–	–	–	349

	<i>Contributions volontaires</i>					<i>Contributions au titre de la participation aux coûts</i>			<i>Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle</i>			Total, contributions dues		
	<i>1997 et exercices antérieurs</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	Total	<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>	Total	<i>Total</i>	<i>2001</i>		Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) pour le renforcement des capacités des populations face aux difficultés provoquées par le tremblement de terre de Marmara (Turquie)	-	-	-	-	25	25	-	-	-	25	-	-	-	25
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) – accord visant un programme étendu d'hébergement et d'assainissement dans la région de Turquie touchée par le tremblement de terre	-	-	-	-	27	27	-	-	-	27	-	-	-	27
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme intégré de retour dans le canton de Bosnie centrale	-	-	-	-	642	642	-	-	-	642	-	-	-	642
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui à l'observation du processus électoral en Côte d'Ivoire	-	-	-	-	307	307	-	-	-	307	-	-	-	307
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui des projets d'équipements sociaux – remise en état de 3,5 km de route de Port-de-Paix à Jean Rebel (Haïti)	-	-	-	897	-	897	-	-	-	897	-	-	-	897
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de lutte contre la drogue dans le sud du Caucase	-	-	-	178	-	178	-	-	-	178	-	-	-	178
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de gestion des déchets urbains en région méditerranéenne	-	-	-	-	314	314	-	-	-	314	-	-	-	314
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) pour l'opération de sécurité (Opération Survie au Soudan) dans le secteur nord	-	-	-	-	25	25	-	-	-	25	-	-	-	25

	1997 et exercices antérieurs	Contributions volontaires				Total	Contributions au titre de la participation aux coûts			Total	Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle			Total, contributions dues
		1998	1999	2000	2001		2000 et exercices antérieurs	2001	Total		Total	2000 et exercices antérieurs	2001	
Fonds d'affectation spéciale PNUD/Agence suédoise de développement international pour l'aide à des activités spécifiques du PNUD	-	-	-	-	18 961	18 961	-	-	-	18 961	-	-	-	18 961
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'aide à l'observation des élections en République-Unie de Tanzanie	-	-	-	93	-	93	-	-	-	93	-	-	-	93
Fonds d'affectation spéciale de la CEE (ECHO) pour l'aide d'urgence aux cultivateurs victimes de la sécheresse en Arménie	-	-	-	-	36	36	-	-	-	36	-	-	-	36
Fonds d'affectation spéciale CEE (ECHO)/Jamaïque pour la consolidation du programme communautaire de lutte contre les catastrophes	-	-	-	-	45	45	-	-	-	45	-	-	-	45
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'appui au processus électoral au Tchad	-	-	-	-	174	174	-	-	-	174	-	-	-	174
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le déminage d'urgence au Mozambique	-	-	-	-	810	810	-	-	-	810	-	-	-	810
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour « Millénaire pour l'Afrique »	-	-	-	-	35	35	-	-	-	35	-	-	-	35
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour le programme de formation à la gouvernance villageoise en Chine	-	-	-	-	544	544	-	-	-	544	-	-	-	544
Fonds d'affectation spéciale de la CEE pour l'hébergement temporaire des pauvres et des groupes vulnérables du Gujarat (Inde)	-	-	-	-	137	137	-	-	-	137	-	-	-	137

	<i>Contributions volontaires</i>					<i>Contributions au titre de la participation aux coûts</i>			<i>Contributions aux fonds d'affectation ponctuelle</i>			Total, contributions dues		
	<i>1997 et exercices antérieurs</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>	<i>2001</i>	Total	<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>	Total	<i>2000 et exercices antérieurs</i>	<i>2001</i>		Total	
Fonds d'affectation spéciale de la CEE à l'appui du processus électoral aux Comores	-	-	-	-	137	137	-	-	-	137	-	-	-	137
Total, Fonds d'affectation spéciale	477	815	3 615	4 156	22 491	31 554	6 858	266	7 124	38 678	2 604	11 338	13 942	52 620
Fonds														
Fonds d'équipement des Nations Unies	-	-	185	10 594	3 175	13 954	-	-	-	13 954	-	-	-	13 954
Fonds des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement	-	-	19	-	-	19	-	-	-	19	-	-	-	19
Fonds de développement des Nations Unies pour la femme	-	2 699	2 439	23	373	5 534	2 736	2 303	5 039	10 573	1 027	-	1 027	11 600
Programme des Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-	6 954	6 954	-	-	-	6 954	290	-	290	7 244
Total, Fonds	-	2 699	2 643	10 617	10 502	26 461	2 736	2 303	5 039	31 500	1 317	-	1 317	32 817
Total général	477	3 514	6 258	14 773	32 993	58 015	9 594	2 569	12 163	70 178	3 921	11 338	15 259	85 437

Les notes explicatives font partie intégrante des états financiers.